

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité au Conseil communal de Vevey sur l'exercice 2003

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- ⇒ de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b) ;
- ⇒ du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34) ;
- ⇒ du règlement du Conseil communal de Vevey du 1^{er} août 2000 (art. 143) ;

La Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2003.

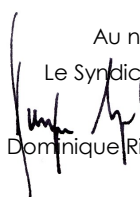

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :


le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2003
vu les rapports de la commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2003 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic  Le Secrétaire 
Dominique Rigol P.-A. Perreraud



Municipalité	5
Conseil communal	6
Administration générale	13
Greffes municipal.....	13
Archives communales	13
Délégué vevey.com	16
Personnel.....	17
Informatique.....	23
Service des affaires intercommunales du district de Vevey	26
Direction des finances	31
Impôts.....	31
Office de la population.....	31
Registre civique.....	33
Gérances	34
Vignobles et Caves de l'Hôpital	34
Direction de l'équipement	36
Service technique	36
Service gestion.....	47
Direction de la sécurité	57
Police municipale.....	57
Service de défense contre l'incendie et secours	60
Animations sports & jeunesse	63
Animation sportive	63
Animation jeunesse	65
Espace de rencontres et d'animation Equinox.....	67
Educateur de proximité.....	68
Développement durable - Agenda 21	70
Direction de l'éducation	73
Direction de l'éducation.....	73
Etablissement primaire.....	77
Etablissement secondaire	78
Office régional d'orientation scolaire et professionnelle.....	79
Service culturel	80
Musée Jenisch	83
Musée historique de Vevey	85
Musée suisse de l'appareil photographique	87
Bibliothèque municipale	90
Direction des services sociaux	91
Office du travail.....	91
Agence communale d'assurances sociales	92
Régionalisation de l'action sociale	93
Centre social intercommunal.....	94
Centres d'accueil.....	97
Intégration des étrangers.....	99
Office du logement	101
Formation du personnel	102
Divers	103

Comme elle l'avait annoncé dès son entrée en fonction, la Municipalité et l'Administration communale sous sa direction, a poursuivi son activité en 2003 conformément au Programme de législation et au Plan des investissements du 1^{er} juin 2002 qui constituent, on ne le rappellera jamais assez, l'instrument de prévisibilité et de conduite de l'ensemble de l'activité exécutive.

Outre les actions quotidiennes qui sont menées conformément à ce Programme, il convient de relever quelques points forts:

- dépôt d'un rapport-préavis (n° 13/03) sur l'octroi à la Fondation du Conservatoire de musique et Ecole de Jazz Montreux-Vevey-Riviera d'un droit de superficie grevant la parcelle communale n° 438, Maison dite "Mme de Warens" adopté à l'unanimité par le Conseil communal lors de sa septième séance du jeudi 28 août 2003.

Il est vrai que l'hébergement du Conservatoire de musique et de l'Ecole de Jazz Montreux-Vevey-Riviera dans la Maison dite "Mme de Warens" est exemplaire à plus d'un titre puisqu'il présente le quadruple avantage de conserver cette maison historique dans le patrimoine communal, de la rénover et d'en assurer la pérennité selon un plan de financement parfaitement sain et autoporteur, d'abriter au sein de cette maison historique une institution d'intérêt public et, enfin, de contribuer, au vu du nombre des élèves, à une certaine animation

de notre Vieille Ville.

- Dépôt préavis d'intention (n°14/03) sur l'acquisition des parcelles n° 391 et 392 sises au Quai Perdonnet 33-34 "ex-Insolite" pour transférer les locaux de la Bibliothèque municipale agrandissement du Musée Jenisch dans les locaux actuels de la Bibliothèque municipale, demande de crédit d'étude pour ces deux réalisations", adopté à une très large majorité par le Conseil communal lors de sa septième séance du jeudi 28 août 2003.

Le déplacement de notre Bibliothèque était absolument nécessaire afin d'assurer, non seulement le développement, mais surtout la notoriété du Musée Jenisch, car l'agrandissement de celui-ci permettra de présenter au public les nombreuses collections qui sont déposées. De plus, cette opération se fait dans d'excellentes conditions financières, dès lors qu'en raison d'un certain nombre de circonstances, l'enveloppe nécessaire pour sa réalisation ne représente que les 2/3 de la valeur effective.

- la rupture de collégialité à l'occasion de l'Arrêté d'imposition qui tendait à maintenir, et non augmenter à l'occasion de la bascule EtaCom, la pression fiscale globale impôt communal/impôt cantonal et qui a été accepté par le Conseil communal lors de sa neuvième séance du jeudi 6 novembre 2003.
- L'adoption du budget 2004 par le

séance du jeudi 4 décembre 2003 sans que, et c'est historique, le Conseil en augmente les dépenses. Bien au contraire, celles-ci furent abaissées d'un montant de Fr. 16'500.--.

La Municipalité et son Administration ont travaillé tout au long de l'année 2003 à d'autres projets majeurs qui seront présentés au Conseil communal et aux Veveysans au cours de l'année 2004, tels par exemple la circulation en Ville Basse, le réaménagement de notre Grande Place ou encore la rénovation du Château de l'Aile.

En conclusion, et au risque de me répéter, je me félicite à nouveau de l'ambiance extrêmement constructive et empreinte de respect mutuel qui règne au sein du Collège municipal et cela sans préjudice des convictions de chacun des Municipaux. C'est si vrai que cet excellent état d'esprit n'a pas été altéré par la rupture de collégialité survenue à propos de l'Arrêté d'imposition 2004, et c'est tant mieux. Je tiens également à mentionner ici que les effets positifs de cette excellente collaboration rejaillissent sur l'activité administrative et permettent de servir au mieux les intérêts de l'ensemble des habitants de notre belle Ville.

Dominique Rigot
Syndic de Vevey

Répartition des dicastères	Titulaire	Suppléant
1. Administration générale 1.1. Greffe municipal 1.2. Service du personnel 1.3. Service des affaires intercommunales 1.4. Service informatique	Dominique Rigot	Vice-président
2. Direction des Finances 2.1. Comptabilité générale 2.2. Gérances 2.3. Office de la population	Laurent Ballif Dominique Rigot	Dominique Rigot Pierre-Alain Dupont
3. Direction de l'Équipement 3.1. Service technique 3.2. Service gestion	Pierre Ducraux	Madeleine Burnier
4. Direction de la Sécurité 4.1. Police municipale / Police Riviera 4.2. CRDIS 4.3. Protection civile	Pierre-Alain Dupont	Pierre Ducraux
5. Direction de la Culture, de la Jeunesse et des sports 5.1. Culture 5.2. Animation jeunesse 5.3. Animation sports	Madeleine Burnier	Laurent Ballif
6. Direction de l'Éducation 6.1. Secrétariat général des Ecoles 6.2. Ecoles primaires 6.3. Ecoles secondaires	Pierre-Alain Dupont	Laurent Ballif
7. Direction des Services sociaux	Laurent Ballif	Pierre-Alain Dupont

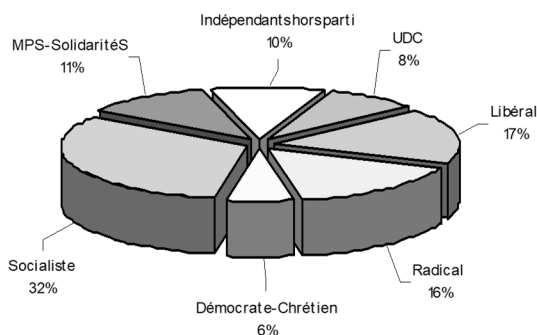
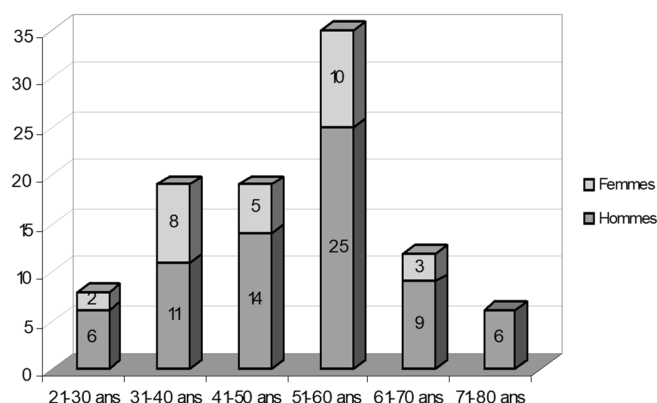
COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 31 DECEMBRE 2003

Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
S	ABBET	Boris	Architecte	1968
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
DC	APPENZELLER	Rolf	Technicien commercial	1939
S	AUBORT	Denise-Claire	Employée de commerce	1948
L	BADOUD	Jacqueline	Pharmacienne	1951
S	BARHOUMI-Henchoz	Josette	Enseignante secondaire	1946
Ind.	BAUD	Francis	Economiste	1941
R	BAUDIN	Stephan	Electricien	1962
Ind.	BERNEY	Michel	Directeur CEPV	1951
R	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
MPS	BOILLAT	Jean-Pierre	Travailleur social	1945
DC	BOLOMEY	Guy	Employé COOP	1959
MPS	BORLOZ	Valérie	Documentaliste	1967
MPS	BRAFF	Katja	Institutrice psychologue	1968
L	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur-étalagiste	1949
Ind.	BURNIER	Mélanie	Assistante chargée d'études	1976
R	CHAMBAZ	Henri	Retraité	1940
L	CHAPPUIS	Jacques	Psychologue	1947
L	CHAVANNES	François	Médecin	1936
L	CHAVANNES	Herminie	Assistante publicité	1968
UDC	CHEHAB	Daly		1926
Ind.	CHRISTEN	Jérôme	Journaliste	1965
S	CLEMENT	Michel	Manutentionnaire	1948
L	COMTE	Hélène	Infirmière	1944
S	COTTIER	Rémy	Indépendant/Fiduciaire	1948
S	D'ANGELO	Vladimir	Représentant	1945
R	DECOSTERD	Jacques	Dessinateur sanitaire	1966
UDC	DELADOEY	Jean-Claude	Fonct. fédéral	1938
L	DELALAY	Raymond	Huissier Musée Jenisch	1947
R	DELAVY	Patrice	Homme au foyer	1950
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur-chimiste	1965
R	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
S	DJIKOLI	Tefik	Retraité	1931
R	DORIOT	Serge	Ingénieur mécanicien ETS	1935
Ind.	DUBOUX	Michel	Directeur d'école	1952
Ind.	DUBOUX DESPLAND	Véronique	Educatrice	1955
Ind.	DUCHOUX	Pierre-Louis	Retraité	1938
L	EGLOFF	Serge	Ingénieur	1948
S	FABRYCY BOVARD	Chantal	Enseignante	1957
S	FAEDDA-LAUBER	Dorly	Aide-soignante	1946
S	FLACTION	Pierre-André	Installateur sanitaire	1952
UDC	FRATINI TRIOLO	Marysa	Employée de commerce	1967
S	GAVIN	Eric	Paysagiste	1957
S	GEORGI	Claude	Libraire	1963
MPS	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
MPS	GUT	Caroline	Décoratrice	1961
S	HELLER	Christian	Assistant social	1965
S	HELLER	Yves	Humanitaire	1964
S	IMSAND	Charles	Menuisier retraité	1924
R	JAGGI-HERITIER	Doris	Educatrice	1942
MPS	JOBIN	Christophe	Graphiste	1957
L	JUNKER	Suzette	Mère au foyer	1950
L	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
L	KOEHLER	Béatrice	Secrétaire	1938
R	KOHLI	Patrick	Maçon	1974
S	LAMBERT	Hubert	Représentant	1950
MPS	LAVANCHY	Laurent	Pasteur Aumônier	1953

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 31 DECEMBRE 2003 (suite)

S	MAILLARD	Jean-Jacques	Employé postal	1952
DC	MALDONADO	Jorge	Employé de commerce	1956
MPS	MAMBOURY	Isabelle	Educatrice en formation	1964
R	MARCHESI	Jean-Yves	Maître-Peintre	1956
S	MARTIN	Jean-François	Maître secondaire	1953
S	MARTIN	Marcel	Facteur	1949
MPS	MARTINS	Alexandre	Etudiant	1978
S	MELCHIOR	Alexandra		1970
L	MEYER	Jean-Claude	Fonctionnaire de police	1944
L	MING	Christophe	Cadre dans l'hôtellerie	1975
S	MOJONNIER	Jean-Luc	Maçon CFC	1965
S	MOSER	Ivan-Pierre	Agent d'assurances soc.	1946
R	MOTTAZ	Jean-François	Technicien commercial	1962
S	MUNOZ	Ascension	Infirmière SP	1946
DC	NARBEL	Jean-Pierre	Comptable indépendant	1944
Ind.	NICOLLIER	Pascal	Juriste	1973
S	NIQUILLE	Roger	Retraité	1926
S	OGUEY	Christiane	Institutrice	1951
S	OGUEY	Eric	Enseignant	1952
R	PARIAT	Jean-Michel	Avocat	1958
S	PERRET	Numa	Mécanicien retraité	1929
L	PIAGET	Emmanuelle	Juriste	1967
S	POP	Gheorghe-Gavril	Enseignant	1941
S	RACINE	Jean-Marie	Libraire	1956
R	REATO	Gérald	Dessinateur en génie civil	1944
R	REATO	Sébastien	Dessinateur en génie civil	1973
DC	RICKENBACHER	Richard	Informaticien	1945
UDC	RIESEN	Norma	Femme au foyer	1952
UDC	RIESEN	Werner	Dessinateur-constr.	1947
DC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
R	SCHORRO	Jean-Pascal	Pharmacien	1968
L	SIEGENTHALER	Christian	Commerçant	1958
R	SPAETH	Rolf	Cadre bancaire	1958
UDC	TENTHOREY	Jean-Daniel	Juge retraité	1928
UDC	TENTHOREY	Marc-Henri	Agriculteur	1973
L	THEVENOT PAILLARD	Marie-Odile	Directrice "les Eglantines"	1947
MPS	TOBLER	Sven	Géographe	1969
S	WAECHLI	Jocelyne	Ménagère	1953
L	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
S	WEBER	Alexandra	Enseignante	1974
Ind.	WENK	Pieter	Commerçant	1941
Ind.	WICHT	André	Pensionné	1949

1 MPS-Solidarités à repourvoir

Répartition des sièges au 31.12.2003

Répartition par tranche d'âge au 31.12.2003


Sommaire des décisions du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 12 fois en 2003.

Première séance - Jeudi 30 janvier 2003

Assermentation de deux membres du Conseil communal

MM. Jean-Max Bonvin et Jorge Maldonado sont assermentés en remplacement de MM. René Fuchsloch et Mauro Tolusso, démissionnaires

Nomination d'un membre à la Commission de gestion

Mme Franziska Bloch est nommée membre en remplacement de M. René Fuchsloch, démissionnaire

Nomination d'un scrutateur suppléant

M. Rolf Appenzeller est nommé scrutateur suppléant en remplacement de M. Jean-Pierre Narbel, démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

M. Rolf Appenzeller est nommé membre en remplacement de M. Mauro Tolusso, démissionnaire

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (10 candidatures) - 28/02

Rapport lu par M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté

Rapport sur addenda au plan partiel d'affectation anciennement plan d'extension partiel du quartier de Plan-Dessous, approuvé par le Conseil d'Etat le 15 avril 1970, secteur compris entre l'avenue Général-Guisan, l'avenue Gustave-Coindet, la rue Aimé-Steinlen et le quai de l'Arabie. Vente d'une parcelle de 90 m² - 29/02

Rapporteur M. Jacques Décosterd

- Adopté

Commission de gestion, exercice 2001 - Rapport complémentaire

Rapporteur M. Henri Chambaz

- Pris acte

Motions de Mme F. Despot "Création d'une commission de coordination dans la lutte contre les incivilités et l'insécurité" et "Création d'une commission intercommunale de coordination dans la lutte contre les incivilités et l'insécurité"

- Prise en considération refusée

Interpellation de M. P.-L. Duchoux "Culture veveysanne à l'Oriental : culture boulimique ou exotique ?"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de MM. P.-A. Flaction et J.-Cl. Meyer concernant la Commission de contrôle régionale de l'ORPC Riviera

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. E. Gavin "Chère bibliothèque ! Où vas-tu ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. J. Christen "La Municipalité est-elle prête à favoriser la création d'une PME et de faire vivre le quai Perdonnet ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de MM. B. Abbet, J. Christen, A. Gonthier et J.-M. Racine "L'état de droit, dit-il"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. V. D'Angelo "Pourquoi faire mieux ?"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jacques Décosterd "Vevey et sa politique de la petite enfance : vision d'ensemble ?" - C 33/2002
- Fondation des arts et spectacles - comptes de la saison 2001-2002 - C 37/2002
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour l'étude d'un Système d'Information du Territoire (SIT) - C 34/2002
- Chaplin Museum - C 36/2002
- Aide aux pays en voie de développement - C 35/2002
- Décisions municipales d'intérêt général communiquées à la presse "Municipalité de Vevey... en bref" (septembre-décembre 2002) - C 01/2003

Deuxième séance - Jeudi 6 mars 2003

Assermentation d'un membre du Conseil communal

M. Marc-Henri Tenthorey est assermenté en remplacement de M. Christophe Demierre, démissionnaire

Rapport sur renouvellement de deux emprunts échus en 2003 - 1/03

Rapport lu par M. Patrick Kohli

- Adopté

Rapport sur introduction du système séparatif des eaux des rues du Centre amont, Simplon centre et Ouest et du Musée inférieur - 2/03

Rapporteur M. Serge Doriot

- Adopté

Rapport sur prise en considération de la motion de M. Jacques Décosterd "Conseillers communaux : le temps, un atout nécessaire"

Rapporteur M. Eric Gavin

- Adopté

Rapport sur la motion de M. Werner Riesen "Possibilité d'inclure un membre suppléant dans les commissions permanentes"

Rapporteur M. Rémy Cottier

- Points 1 et 3 adoptés

Interpellation de MM. B. Abbet, J. Christen, A. Gonthier et J.-M. Racine "Comme un goût de reviens-y"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. J. Christen "Revitalisons le Musée historique de Vevey"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de Mme Françoise Bavaud Thiémarc "La cohabitation est-elle possible ?" - C 4/2003
- Réponse à l'interpellation de M. François Chavannes "Un musée en déshérence : la culture exige de la place" - C 2/2003
- Réponse à l'interpellation de M. Michel Woeffray "Ne plus confondre prévention de santé publique avec publicité de milieux économiques" - C 30/2002

- Réponse à l'interpellation de MM. Boris Abbet, Jérôme Christen, Alain Gonthier et Jean-Marie Racine "L'état de droit, dit-il" - C 3/2003

Troisième séance - Jeudi 3 avril 2003

Assermentation d'un membre du Conseil communal

Mme Marie-Odile Thévenot-Paillard est assermentée en remplacement de M. Jean-Philippe Barbezat, démissionnaire

Nomination de suppléants dans les commissions permanentes

A la Commission des finances

Riesen Werner (UDC)
Burgi Jean-Jacques (L)
Delavy Patrice (R)
Appenzeller Rolf (PDC)
Oguey Christiane (S)
Lavanchy Laurent (Sol)

A la Commission du Fonds d'urbanisme

Moser Ivan-Pierre (S)
Rickenbacher Richard (PDC)
Berney Michel (R)
Chavannes François (L)
Tenthorey Jean-Daniel (UDC)
Borloz Valérie (Sol)

A la Commission de recours en matière d'informatique

Despot Fabienne (UDC)
Fournier Sanda (L)
Schorro Jean-Pascal (R)
Narbel Jean-Pierre (PDC)
Aubort Denise-Claire (S)
Borloz Valérie (Sol)

A la Commission de gestion

Lambert Hubert (S)
Krebsler Manuela (PDC)
Jaggi-Héritier Doris (R)
Egloff Serge (L)
Chéhab Daly (UDC)
Tobler Sven (Sol)

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (9 candidatures) - 6/03

Rapporteur Mme J. Barhoumi-Henchoz

- Adopté

Rapport sur remplacement des filtres du bassin intérieur de Vevey-Corseaux Plage - 3/03

Rapporteur M. Jean-Pascal Schorro

- Adopté

Rapport sur état de l'étude des motions en suspens et demandes de prolongation de délais - 5/03

Rapporteur Mme Danièle Kaeser

- Adopté

Interpellation de M. S. Doriot "Séparatif rues Simplon, Centre, Musée - Date finale des travaux d'exécution"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de MM. J. Christen et V. D'Angelo "Bicentenaire : Vevey fait cavalier seul"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. S. Ansermet "Plan directeur communal, cinq ans après : où en est-on ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. E. Gavin "Animation du quai Perdonnet : commission inanimée"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Pétition adressée à la Municipalité et au Conseil communal "Pour un aménagement judicieux des quais et en particulier des locaux de l'ex-Insolite de Vevey"

- Transmise à une commission pour sa prise en considération

Communications de la Municipalité

- Réhabilitation des immeubles rue des Deux-Marchés 3 et ruelle de l'Ancien-Port 6 - C 5/2003

- CORAT RIVIERA Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire - Rapport d'activité 2002

Quatrième séance - Jeudi 8 mai 2003

Nomination d'un membre du Conseil communal

M. Sébastien Reto est nommé en remplacement de Mme Virginie Miserez, démissionnaire

Rapport sur remplacement d'une ambulance - 7/03

Rapporteur M. Numa Perret

- Adopté

Rapport sur vente de la parcelle communale no 108 sise rue du Torrent 12 - 8/03

Rapporteur M. Sven Tobler

- Adopté avec un amendement

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal, exercice 2003, 1ère série - 9/03

Rapporteur M. Jacques Chappuis

- Adopté

Interpellation de M. J.-D. Tenthorey "Un délégué culturel est-il indispensable à Vevey ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. I.-P. Moser au sujet de la régionalisation

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Fonds culturel Riviera - Rapport d'activités 2002 - C 5/2003

- Réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen "Revitalisons le Musée historique de Vevey" - C 6/2003

- Réponse à l'interpellation de MM. Boris Abbet, Jérôme Christen, Alain Gonthier et Jean-Marie Racine "Comme un goût de reviens-y" - C 7/2003

- Réponse à l'interpellation de M. Eric Gavin "Animation du quai Perdonnet : commission inanimée" - C 8/2003

Cinquième séance - Jeudi 19 juin 2003

Nomination de trois membres du Conseil communal

Mmes Alexandra Melchior et Béatrice Koehler, M. Francis Baud sont nommés en remplacement de M. Nicolas Mattenberger, Mme Sanda Fournier et M. Eric Bertrand, démissionnaires

Nomination d'un membre à la Commission des finances

Mme Christiane Oguey est nommée en remplacement de M. Nicolas Mattenberger, démissionnaire

Nomination d'un membre à la Commission du Fonds d'urbanisme

M. Jean-Jacques Burgi est nommé en remplacement de Mme Sanda Fournier, démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la Commission de recours en matière d'informatique

Mme Antoinette Walter est nommée en remplacement de Mme Sanda Fournier, démissionnaire

Rapport sur la gestion, exercice 2002

Rapport général de la Commission de gestion

Président-rapporteur M. Alain Gonthier

Rapport de la sous-commission Administration générale

Rapporteur M. Henri Chambaz

Rapport de la sous-commission Finances, Gérances

Rapporteur M. Henri Chambaz

Rapport de la sous-commission Direction de l'Équipement - Service gestion

Rapporteur M. Richard Rickenbacher

Rapport de la sous-commission Direction de l'Équipement - Service technique

Rapporteur M. Jean-Daniel Tenthorey

Rapport de la sous-commission Sécurité, police municipale, service défense incendie et secours (SDIS)

Rapporteur Mme Ch. Fabrycy-Bovard

Rapport de la sous-commission Animation sport et jeunesse

Rapporteur M. Pascal Nicollier

Rapport de la sous-commission Développement durable - Agenda 21 local

Rapporteur M. Eric Gavin

Rapport de la sous-commission Éducation

Rapporteur M. Stéphane Baudin

Rapport de la sous-commission Service culturel

Rapporteur Mme Ch. Fabrycy-Bovard

Rapport de la sous-commission Services sociaux

Rapporteur M. Pascal Nicollier

Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2002 - C 11/03

- Décharge est donnée à la Municipalité pour sa gestion 2002

Rapport sur gestion et comptes 2002 de la Commission de contrôle régionale de l'Organisme régional de protection civile Riviera

Rapport lu par M. Jean-Claude Meyer

- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2002 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) - 10/03

Rapport lu par Mme Franziska Bloch

- Adopté

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2002 - 11/03

Rapporteur M. Jean-Jacques Burgi

- Adopté, décharge est donnée à la Municipalité

Sixième séance - Jeudi 26 juin 2003

Nomination de deux membres et d'un suppléant à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

M. Serge Ansermet et Mme Doris Jaggi-Héritier sont nommés membres, Mme Norma Riesen suppléante

Rapport sur prise en considération de la pétition "Pour un aménagement judicieux des quais et en particulier des locaux de l'ex-Insolite de Vevey"

Rapporteur M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

Communications de la Municipalité

- Décisions municipales d'intérêt général communiquées à la presse "Municipalité de Vevey... en bref" (janvier-mai 2003) - C 9/2003 et C 13/2003
- Suppression du préavis pour l'octroi de la subvention annuelle en faveur de la Fondation des Arts et Spectacles (FAS) - C 10/2003

Promotion des écoles - C 12/2003

Septième séance - Jeudi 28 août 2003

Nomination d'un membre à la Commission de gestion

Mme Marie-Odile Thévenot-Paillard est nommée en remplacement de Mme Franziska Bloch, démissionnaire

Nomination d'un(e) délégué(e) à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Mme Béatrice Koehler est nommée en remplacement de Mme Franziska Bloch, démissionnaire

Nomination d'un(e) suppléant(e) à la Commission des naturalisations

M. Jean-François Mottaz est nommé en remplacement de M. Eric Bertrand, démissionnaire

Nomination d'un(e) suppléant(e) à la

Commission des finances

M. Georghe-Gavril Pop est nommé en remplacement de Mme Christiane Oguey, suppléante, nommée pour remplacer M. Nicolas Mattenberger, membre démissionnaire

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (9 candidatures) - 15/03

Rapporteur Mme J. Barhoumi-Henchoz

- Adopté

Rapport sur renouvellement d'un véhicule d'intervention technique polyvalent - 12/03

Rapporteur M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté

Rapport-préavis sur octroi à la Fondation du Conservatoire de musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera d'un droit de superficie grevant la parcelle communale no 438, maison dite "de Mme de Warens"- Réponse à la motion de M. Jérôme Christen "Ne bradons pas la maison de Mme de Warens" - 13/03

Rapporteur M. Eric Gavin

- Adopté

Rapport sur préavis d'intention sur acquisition des parcelles no 391 et 392 sises au quai Perdonnet 33-34 "ex-Insolite" pour transférer les locaux de la Bibliothèque municipale. Agrandissement du Musée Jenisch dans les locaux actuels de la Bibliothèque municipale. Demande de crédits d'étude pour ces deux réalisations - 14/03

Rapporteur M. Jacques Chappuis

- Adopté

Rapport du groupe de travail chargé d'étudier et d'améliorer la procédure de dépôt et d'étude des préavis

- Le Conseil prend acte de ce rapport et décharge le groupe de travail de sa mission

Interpellation de M. P.-L. Duchoux "Allô la sécurité ! Il y a entrave, obstruction à la circulation piétonne avec mise en danger des passants. Y a-t-il un commandant au poste ?"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. H. Chambaz au sujet du RKC

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. J. Chappuis "Police 2000, vous avez dit ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme H. Chavannes et de M. Ch. Ming "Le bruit qui stagne est une pollution"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme M. Burnier "Pédibus, ou comment encourager les enfants à se rendre à l'école à pied"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. S. Tobler "Ukase municipal versus droits fondamentaux"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Vente de matériel informatique au personnel de l'Administration communale et aux conseillers communaux - C 14/2003
- Huissier municipal - C 15/2003

Huitième séance - Jeudi 25 septembre 2003

Assermentation de trois membres du Conseil communal

Mme Emmanuelle Piaget, MM. Raymond Delalay et Yves Heller sont assermentés en remplacement de M. Jean-Max Bonvin, Mme Franziska Bloch et M. Jean-Michel Gremion, démissionnaires

Nomination d'un membre à la Commission de recours en matière d'informatique

M. Jean-Marie Racine est nommé en remplacement de M. Jean-Michel Gremion, démissionnaire

Nomination d'un membre à la Commission du Fonds d'urbanisme

M. Eric Gavin est nommé en remplacement de M. Jean-Michel Gremion, démissionnaire

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2003, 2ème série - 16/03

Rapporteur M. Jacques Chappuis

- Adopté

Interpellation de M. J. Christen relative au sauvetage d'ICI-TV

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. J.-P. Schorro "Passerport-Vacances et transports en

commun : encourager ou non ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de Mme Herminie Chavannes et de M. Christophe Ming "Le bruit qui stagne est une pollution" - C 17/2003
- Service du personnel et de l'informatique - Restructuration et nouveaux responsables - C 16/2003
- Fonds culturel Riviera - C 18/2003

Neuvième séance - Jeudi 6 novembre 2003

Assermentation d'un nouveau membre du Conseil communal

M. Guy Bolomey est assermenté en remplacement de Mme Manuela Krebsler, démissionnaire

Nomination d'un membre, éventuellement d'un(e) suppléant(e) à la Commission consultative des naturalisations

M. Jean-Marc Roduit est nommé membre et M. Jorge Maldonado suppléant en remplacement de Mme Manuela Krebsler, démissionnaire

Nomination d'un(e) suppléant(e) à la Commission de gestion

M. Guy Bolomey est nommé en remplacement de Mme Manuela Krebsler, démissionnaire

Préavis et rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2004 - 17/03 - Procédure d'urgence

Rapporteur M. Henri Chambaz

- Adopté

Rapport sur demande de crédit pour l'achat d'un lot de PPE de la propriété rue des Tilleuls 2 à Vevey et son aménagement en salle de gymnastique - 19/03

Rapporteur (rapport de majorité)

M. Jean-Daniel Tenthoré

Rapporteur (rapport de minorité)

M. Sven Tobler

- Adopté, rapport de majorité

Motion de M. E. Gavin "Pour la sauvegarde d'un outil communautaire et économique : Vevey se doit de réhabiliter la salle Del Castillo et le Casino du Rivage"

- Prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. J.-F. Martin concernant une proposition de modification du règlement du Conseil

- Renvoyée à une commission pour étude et rapport

Motion-projet de décision du Conseil communal de Vevey établi par le parti radical-démocratique de la Veveyse

- Renvoyée à la commission sus-désignée

Interpellation de M. V. D'Angelo "Promove : tu connais ou tu ne connais pas ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Nicollier "Promotion économique à Vevey : état du réseau ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. J.-J. Burgi "Quel service de contrôle des denrées alimentaires désirons-nous et quel prix sommes-nous prêts à payer ?"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. F. Chavannes "Quand un vandale venu d'ailleurs démolit le patrimoine de Vevey"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. L. Lavanchy "Simplon 30 : interdit de démolir, permis de reconstruire !"

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Dixième séance - Jeudi 13 novembre 2003

Rapport sur demande de crédit pour travaux de rénovation de la maison du vignoble de Villard - 18/03

Rapport lu par M. Henri Chambaz

- Adopté

Rapport sur acquisition de deux machines de déneigement pour le Service gestion de la Direction de l'équipement - 20/03

Rapporteur M. Vladimir D'Angelo

- Adopté

Rapport sur budget 2004 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) - 21/03

Rapport lu par M. Ivan-Pierre Moser

- Adopté

Commission de gestion, exercice 2002 - Rapport complémentaire

Rapporteur M. Henri Chambaz

Communications de la Municipalité

- Vevey Ville d'Images / Association suisse du multimédia (SwissMedia) - Désengagement financier de la ville de Vevey Service culturel - Mesures d'organisation - C 21/2003
- Décisions municipales d'intérêt général communiquées à la presse "Municipalité... en bref" - C 20/2003

Onzième séance - Jeudi 4 décembre 2003

Rapport de la Commission de contrôle régionale de l'organisme régional de la Protection civile Région Riviera (ORPC) - Budget 2004

Rapport lu par M. Jean-Claude Meyer

- Adopté

Rapport sur budget communal pour 2004 - 23/03

Rapporteur M. Jacques Chappuis

- Adopté avec amendements

Douzième séance - Jeudi 11 décembre 2003

Rapport sur création d'un nouveau groupe politique en cours de législation

Rapporteur (rapport de majorité)
M. Ivan-Pierre Moser

Rapporteur (rapport de minorité)
M. Alain Gonthier

- Adopté

Rapport sur proposition de M. Jean-François Martin sur modification du règlement du Conseil concernant les groupes politiques

Rapporteur Mme Fabienne Despot

- Modification no 1 adoptée par 43 voix contre 38 (3 abstentions)

Election du Bureau du Conseil communal pour 2004

Nomination du président

Mme Jacqueline Badoud est élue. (Lib)

Nomination du 1er vice-président

M. Christophe Jobin est élu. (MS)

Nomination du 2ème vice-président

M. Serge Doriot est élu. (Rad)

Nomination de deux scrutateurs

MM. Hubert Lambert (Soc) et Rolf Appenzeller (PDC) sont élus.

Nomination de deux scrutateurs suppléants

M. Jean-Claude Deladoey (UDC) et Mme Katja Braff (MS) sont élus.

Nomination de la Commission de gestion pour 2004 et 2005

Sont élus :

Marie-Odile Thévenot-Paillard (L)
Jean-Jacques Burgi (L)
Ascension Muñoz (S)
Chantal Fabrycy (S)
Alexandra Melchior (S)
Hubert Lambert (S)
Numa Perret (S)
Alain Gonthier (MS)
Jean-Daniel Tenthoey (UDC)
Richard Rickenbacher (PDC)
Doris Jaggi-Héritier (R)
Stéphane Baudin (R)
Pascal Nicollier (R/Ind)

Sont élus suppléants :

Patrice Delavy (R)
Béatrice Koehler (L)
Eric Gavin (S)
Sven Tobler (MS)
Jean-Claude Deladoey (UDC)
Guy Bolomey (PDC)

Rapport sur demandes d'agrégation à la bourgeoisie (7 candidatures) - 24/03

Rapporteur Mme J. Barhoumi-Henchoz

- Adopté

Rapport sur budget 2004 du Fonds culturel Riviera - 22/03

Rapport lu par M. Serge Ansermet

- Adopté

Interpellation de Mme M. Fratini-Triolo "Noël : une opportunité pour améliorer l'image de notre ville"

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Sven Tobler "Ukase municipal versus droits fondamentaux" - C 19/2003
- Réponse à l'interpellation de M. Jacques Chappuis "Police 2000 vous avez dit ?" - C 22/2003

- Fondation des arts et spectacles - comptes de la saison 2002-2003 - C 25/2003

- Aide aux pays en voie de développement - C 23/2003

- Décisions municipales d'intérêt général communiquées à la presse "Municipalité... en bref" (novembre 2003) - C 24/2003

Sur proposition du groupe socialiste, le jeton de présence de cette séance est abandonné au profit de la Fondation TerrEspoir.

Fixation des indemnités aux membres du Conseil communal, à la secrétaire et à la secrétaire suppléante du Conseil communal

Président du Conseil	Fr. 3'000.00
1er et 2ème vice-présidents	Fr. 300.00
Scrutateurs	Fr. 250.00
Scrutateurs suppléants	Fr. 200.00
Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence)	Fr. 8'000.00
Secrétaire suppléant : indemnité fixe	Fr. 250.00
en plus pour chaque PV de séance du Conseil communal	Fr. 500.00
Commission d'une journée	Fr. 180.00
Commission d'une demi-journée	Fr. 90.00
Commission sur préavis, dès 17h00	Fr. 20.00
Commissions permanentes (finances, etc.) de 17h00 à 20h00	Fr. 30.00
de 17h00 au-delà de 20h00	Fr. 50.00
Rapporteur (par rapport)	Fr. 50.00
Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Fr. 10.00

MUNICIPALITE

La Municipalité a tenu 45 séances en 2003. 1531 objets ont été traités au cours de ces séances.

25 préavis et 25 communications ont été présentés au Conseil communal.

138 actes d'origine et 30 actes de mœurs ont été délivrés en 2003.

GREFFE MUNICIPAL

Puisqu'il est l'office chargé de la liaison entre le Conseil communal, la Municipalité et l'Administration communale, il convient, à l'intention des nouveaux membres du Conseil exerçant pouvoir délibérant, de rappeler les tâches du Greffe municipal. Celles-ci se résument comme suit :

- Secrétariat général de la Municipalité
- Protocole et réceptions
- Représentations diverses
- Relations extérieures
- Organisation de manifestations officielles
- Affaires du Conseil communal et relations avec son bureau
- Organisation et direction des dépouillement de votations / élections
- Procédures de naturalisations
- Commissions municipales (organisation)
- Coordination générale
- Conférence des chefs de services de l'administration communale
- Publications diverses
- Gestion économat, mobilier et machines de bureau
- Gestion budgétaire
- Contrôle des activités des commissions et rétribution de leurs membres
- Gestion des archives communales
- Exploitation du centre d'impression de l'administration communale
- Gestion des activités de jumelage Vevey-Carpentras et Vevey-Müllheim
- Délivrance d'actes officiels
- Information du public et de la presse
- Gestion du site Internet vevey.ch

De la liste des nombreuses manifestations ayant eu lieu à Vevey lors de l'année écoulée, nous nous bornons,

pour l'histoire, à ne citer que les plus importantes, savoir :

- Réception et remise des "mérites sportifs 2002"
- 9^{ème} édition de la "Route Gourmande"
- Remise des prix des "Balcons fleuris"
- Meeting du Lac

- Manifestation du 14 Avril dans le cadre du Bicentenaire du Canton de Vaud
- 3^{ème} Fête multiculturelle à la Place Robin
- Manifestation du 1^{er} Août
- 11^{ème} Festival des Artistes de rue
- 14^{ème} course pédestre de la Vieille Ville
- Vernissage exposition à l'Hôtel de Ville des travaux des jeunes du Semestre de Motivation SEMO Riviera
- Réception des autorités de Forel
- 15^{ème} anniversaire du Centre de jour du Panorama
- 50^{ème} anniversaire de l'Université populaire de Vevey-Montreux
- Inauguration nouveaux locaux de l'Ecole d'Arcangier
- Réception des autorités de Châtel-St-Denis
- 25^{ème} anniversaire des Editions de l'Aire



Foire de la St-Martin 2003



- Réception délégation de l'Association Vevey-Vevay (Indiana-USA)
- Inauguration de l'Ecole de la Part-Dieu
- Inauguration de la garderie Les Cèdres
- Constitution de la Confrérie de la St-Martin, assermentation de son Con-

seil (15) et intronisation de 85 Confrères/Consoeurs lors de la 534^{ème} Foire de la St-Martin.

PERSONNEL

M. Jean-René Cordey, Huissier municipal, a malheureusement dû mettre un terme à ses fonctions pour raisons de santé, ceci après quelque 23 ans d'activités. Gratitude et vœux l'accompagnent pour son avenir. M. Kamal Kasdi a été engagé par la Municipalité pour lui succéder.

ARCHIVES COMMUNALES

Bref rappel : la consultation des archives, que les motifs soient administratifs, scientifiques, historiques ou simplement d'intérêt privé, justifie à elle seule la conservation des documents. L'archiviste a donc pour mission de répondre à toutes demandes de renseignement et de consultation des archives, le délai de réserve étant communément fixé à 50 ans pour les données administratives et techniques et à 100 ans pour les données personnelles (état civil, justice, dossiers du personnel). Ainsi, à terme, tout ce qui est conservé est appelé à être consulté : les archives ne sont pas secrètes, mais momentanément confidentielles.

Fréquentation : les principaux usagers des archives restent souvent confinés dans le secteur universitaire ou muséographique. Pour l'année 2003, les principales demandes ponctuelles ont émanés du comité de rédaction de la nou-



velle version du dictionnaire historique de la Suisse. Par ailleurs, pour répondre aux exigences de la maturité, les gymnasiens sont amenés depuis deux années maintenant à présenter un travail personnel. Le thème retenu en 2003 dans le cadre de l'histoire tournait autour de la ville et du paysage. Vevey a été le centre d'intérêt de trois de ces travaux (un proposé par le gymnase de Burier, deux par le collège de Bulle).

Recherches : dans la mesure du possible, les personnes intéressées par l'histoire de leur ville et de leur famille parviennent à trouver le temps de participer elles-

mêmes aux recherches, sous la conduite de l'archiviste. Mais l'éloignement est souvent une contrainte qui restreint les déplacements. Nombre de chercheurs recourent donc à Internet pour obtenir les renseignements désirés et l'archiviste s'efforce de répondre à leur attente, pour autant que le terrain d'investigation ne dépasse pas le cadre de la commune. En 2003, une centaine de recherches d'ordre privé ou scientifique ont ainsi pu être honorées par l'archiviste. Les résultats en découlant sont alors constitués en dossiers, intégrés à la bibliothèque.

Travaux archivistiques : l'essentiel des travaux de l'archiviste consiste à conditionner les documents émanant de l'administration générale en vue d'un archivage définitif. Nombre de dossiers nécessitent une épuration drastique face à la pléthore de documents produits, qui n'ont pas forcément leur place à long terme. A chaque nouvelle entrée dans les archives correspond également une mise à jour d'inventaire. Pour l'année écoulée, l'archiviste s'est adjoint l'aide bénévole de Monsieur Albert Curchod, ancien archiviste de La Tour-de-Peilz, pour trier et classer l'important fonds Burnat déposé en 2002.

Publications : en pôle position, signalons la parution du volume 9 de l'Inventaire Suisse d'Architecture, 1850-1920, dans lequel Vevey occupe les pages 423 - 520, dues à la plume de Madame Joëlle Neuenschwander Feihl. Autre travail d'importance, le mémoire de licence de Monsieur Cédric Rossier, *Un destin au service de la patrie : Edmond Davall (1793 - 1860)* présenté à l'Université de Lausanne à la session d'octobre 2003. Enfin, le travail entrepris dans le cadre du bicentenaire a connu son aboutissement par la publication du troisième volume de la Bibliothèque historique vaudoise, *Panorama*

des Archives communales vaudoises, 1401-2003 (archives de Vevey, pp. 386-395). Rappelons pour les usagers des archives qu'une bibliothèque de près de 1000 titres est à leur disposition dans le bureau de l'archiviste, à consulter sur place.

Représentations : à titre de membre col-

lectif, les archives communales sont représentées au sein de l'Association des Archivistes suisses, de l'Association vaudoise des Archivistes, du Cercle de Généalogie et de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud. Au centre des préoccupations au cours de cette année 2003 : la gestion électronique des documents.

Marjolaine Guisan, archiviste

NONAGENAIRES ET CENTENAIRES

32 nonagénaires, dont 25 femmes, et 7 centenaires (5 femmes) ont fêté leur anniversaire en 2003. 34 personnes, le souhaitant, ont été visitées par une délégation municipale.

NATURALISATIONS

La Municipalité a enregistré 82 nouvelles demandes de naturalisation durant l'année 2003.

Etat d'avancement des dossiers (au 14.01.2004)

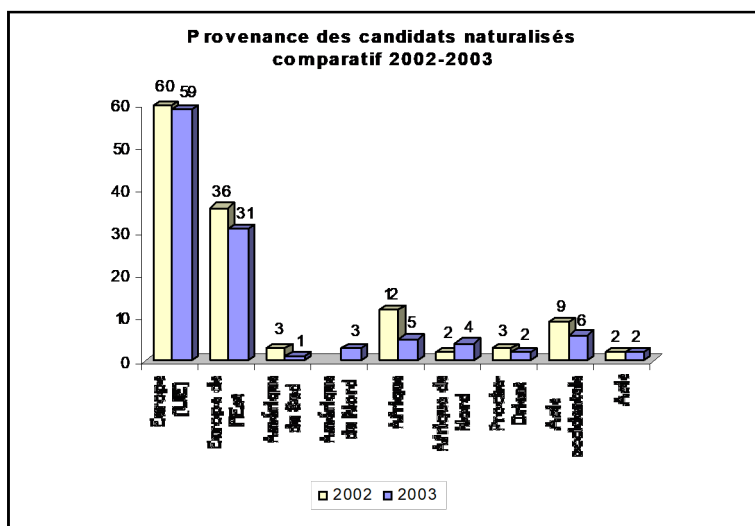
Nombre de dossiers en cours de traitement 246

dont :

en attente d'audition	125
en attente de l'autorisation fédérale	77
à soumettre au Conseil communal	14
en attente du décret de naturalisation (agrégation communale obtenue)	8
jeunes 11-14 ans	22

113 candidats ont été naturalisés durant l'année écoulée (127 en 2002).

En outre, nous avons traité en 2003 un



dossier de naturalisation de confédéré.

VOTATIONS ET ELECTIONS 2003

Votations fédérales 9 février 2003

	Vevey	Vaud	Suisse
1. Arrêté fédéral du 04.10.2002 relatif à la "révision des droits populaires"			
OUI	1499	83180	934005
NON	588	27412	393638

	Vevey	Vaud	Suisse
2. Loi fédérale du 21.06.2002 sur "l'adaptation des participations cantonales aux coûts des traitements hospitaliers dispensés dans le canton selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie"			
OUI	1456	76628	1329801
NON	621	27412	1028673

Votations fédérales 18 mai 2003

	Vevey	Vaud	Suisse
1. Modification de la loi fédérale sur "l'armée (armée XXI)"			
OUI	2736	150198	1718452
NON	605	32665	541577

	Vevey	Vaud	Suisse
2. Loi fédérale sur "la protection de la population et sur la protection civile"			
OUI	2957	157708	1829339
NON	391	25294	441498

	Vevey	Vaud	Suisse
3. Initiative populaire "pour des loyers loyaux"			
OUI	1987	81273	749388
NON	1430	104307	1540401

	Vevey	Vaud	Suisse
4. Initiative populaire fédérale "pour un dimanche sans voitures par saison - un essai limité à quatre ans (Initiative des dimanches)"			
OUI	1511	64615	934005
NON	1946	124041	393638

	Vevey	Vaud	Suisse
5. Initiative populaire fédérale "la santé à un prix abordable (initiative-santé)"			
OUI	1561	66031	625073
NON	1854	120438	1682694

	Vevey	Vaud	Suisse
6. Initiative populaire fédérale "droits égaux pour les personnes handicapées"			
OUI	1666	80792	870249
NON	1728	104131	1439893

	Vevey	Vaud	Suisse
7. Initiative populaire fédérale "sortir du nucléaire - pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires"			
OUI	1580	69451	783586
NON	1833	116738	1540566

	Vevey	Vaud	Suisse
8. Initiative populaire fédérale "pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires"			
OUI	1580	69451	783586
NON	1833	116738	1540566

et la limitation du risque nucléaire"

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1762	81238	955624
NON	1615	102550	1341673

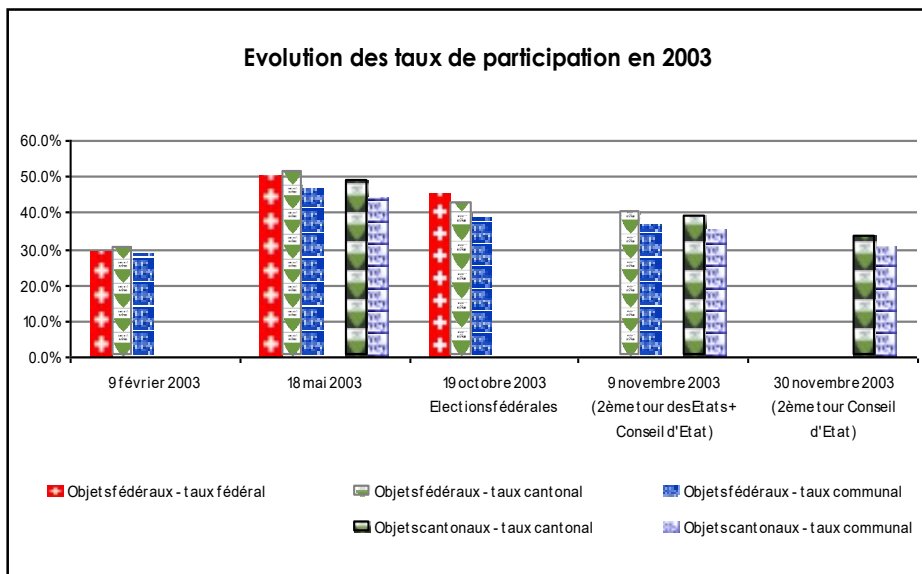
9. Initiative populaire fédérale "pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle"

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1445	69747	722931
NON	1920	114027	1564325

**Votation cantonale
18 mai 2003**

1. Financement du Gymnase intercommunal de la Broye

	Vevey	Vaud
OUI	2461	131522
NON	757	41925



JUMELAGES

Vevey-Carpentras (F) (1985)

L'Association du jumelage Vevey-Carpentras poursuit sans relâche l'entretien de ses contacts de façon à favoriser les échanges entre Carpentrasiens et Veveysans. Un comité d'organisation a été mis sur pied pour préparer les festivités qui auront lieu, à Vevey, en juillet



2005, pour marquer le 20ème anniversaire de ce jumelage. De façon à disposer des moyens financiers nécessaires il sera procédé notamment à l'organisation d'un loto au printemps 2004.

Vevey-Müllheim (D) (1988)

2003 a marqué le 5ème anniversaire de ce jumelage, célébré à Vevey, les 21 et 22 juin, par un temps magnifique. Quelque 300 müllheimois ont participé à diverses rencontres sportives et culturelles dans une ambiance conviviale. La soirée de gala du samedi à la salle del Castillo du Casino du Rivage a offert l'occasion au Syndic Dominique Rigot de rendre hommage au Bürgermeister Hanspeter Sängler qui a mis fin en octobre 2003 à sa magnifique carrière à la tête de la Ville de Müllheim, après 32 ans d'intense activité.



Son successeur a été élu en la personne de M. le Dr René Lohs en provenance de Berlin.

Les contacts déjà établis permettent d'espérer la poursuite sans faille des excellentes relations entretenues avec les autorités et la population.

CONCLUSION

Au terme du 2ème exercice de la législature, il convient d'apprécier la constance de la Municipalité dans sa volonté d'accomplir sa tâche de façon pragmatique et dans la transparence. Sa détermination et sa sérénité sont extrêmement bénéfiques pour l'Administration.

P.-A. Perrenoud

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

Secrétaire municipal

Rapport Délégué Vevey.com

Eu égard aux critiques émises de façon répétée par le Conseil communal et ses Commissions permanentes de gestion et des finances à propos du soutien massif de la Ville à "l'opération Vevey Ville d'Images" en général et à SwissMedia en particulier, la Municipalité a procédé à l'évaluation des différentes missions figurant au cahier des charges du Délégué Vevey.com

Après des contacts réguliers avec notre Délégué, la Municipalité est arrivée à la conclusion que les structures actuelles de la Fondation Vevey Ville d'Images lui permettent d'atteindre ses objectifs, que l'Administration s'était donné les moyens de gérer de façon autonome son site Internet vevey.ch et ses applications, libérant d'autant le Délégué vevey.com de ces prestations initialement prévues dans son cahier des charges.

Quant à l'Association SwissMedia, bien que celle-ci se soit muée au fil du temps en association professionnelle, la Municipalité a décidé de continuer à la soutenir, considérant l'aspect positif que représente le siège à Vevey de cette Association, en terme de visibilité en relation avec le label "Vevey Ville d'Images", les contacts établis et l'engagement des employés et bénévoles collaborant ou ayant collaboré en faveur de cette Association dont la fondation a été favorisée par les Autorités veveysannes d'alors.

C'est ainsi que le 30 octobre 2003, concrétisant enfin le désengagement et le désenchevêtrement des différentes actions entreprises dans le cadre de l'opération "Vevey Ville d'Images", la Municipalité a décidé:

Personnel communal affecté à SwissMedia

- suppression du poste de secrétaire-comptable à 50% avec effet au 30 juin 2003;
- suppression du poste de secrétaire-assistante avec effet au 31 août 2004;
- suppression du poste de secrétaire général avec effet au 30 septembre 2004.

Subvention

- Octroi d'une subvention totale de fr. 15'000.-- pour les mois d'octobre à décembre 2004;
- Prévision d'une subvention annuelle de l'ordre de fr. 50'000.-- dès 2005 liée au maintien de l'activité de SwissMedia et de son siège à Vevey.

Les délais d'application de ces mesures tiennent compte du temps nécessaire à la prise des dispositions utiles à la réorganisation de SwissMedia, dont le person-

nel concerné et ses organes dirigeants ont été informés.

Dominique Rigot
Syndic de Vevey

Réorganisation du service

Lors du départ à la retraite du chef de service du Personnel et de l'Informatique à fin septembre, la Municipalité a décidé de séparer ces deux entités; d'une part, un secteur Informatique subordonné directement au municipal et, d'autre part, un service du Personnel avec un chef de service entrée en fonction en octobre.

Dans le même temps la Municipalité a réorganisé ce service en réduisant d'un 40% son taux d'activité global et en déléguant aux différents autres services la responsabilité d'une partie du processus d'engagement à savoir, la recherche et la sélection du personnel non cadre.

Mutations et remplacements du personnel

En 2003, le nombre de mutations du personnel (somme des entrées et sorties) a été plus faible qu'en 2002, soit 67 (78 en 2002). Il se situait entre 45-65 de 1987-1991, entre 25-30 de 1992-1994, entre 37-45 de 1995-1999, puis 66 en 2000 et 77 en 2001.

Cette année, 14 engagements concernent des nouveaux postes (Services Sociaux), 5 départs sont des retraites, 4 AI et 1 décès.

Le nombre d'offres reçues et étudiées pour chaque mise au concours s'est situé entre 10 et 149 (moyenne 59); pour 2002, ces nombres se situaient entre 0 et 195 (moyenne 38).

Cette année, nous avons reçu 242 offres spontanées (160 en 2002, 114 en 2001 et 142 en 2000).

Retraités
au 31 mars

M. Hubert WICKI, après 38 ans d'activité, concierge à Finances-Gérance,

au 31 mai

M. Michele TROISIO, après 4 ans et 3 mois d'activité, ouvrier de voirie-balayeur à Équipement-Gestion,

au 31 août

Mme Jacqueline GERBER, après 28 ans et 10 mois d'activité, première-secrétaire à Éducation,

M. Gérard VOUILLOZ, après 33 ans et 4 mois d'activité, concierge à Finances-Gérances,

au 30 septembre

M. Jean-Marie THIÉBAUD, après 20 ans et 8 mois d'activité, chef du Service du Personnel et de l'Informatique.

Jubilés

M. Serge MARREL, mécanicien (atelier mécanique-garage) Équipement-Gestion - 25 ans de service le 1^{er} février

M. Michel GRANDJEAN, chef de l'atelier mécanique-garage Équipement-Gestion - 25 ans de service le 1^{er} mars

M. Bernard PINTOZZI, animateur-intendant à "La Cheneau", Éducation -25 ans de service le 1^{er} septembre

M. Hubert LELIÈVRE, horticulteur qualifié, Équipement-Gestion - 30 ans de service le 1^{er} juin

M. Jean-Pierre DIZERENS, responsable du centre d'impression, Greffe municipal - 30 ans de service le 1^{er} juillet

M. Gilbert BUCHS, chef de dépôt voirie, Équipement-Gestion - 35 ans de service le 1^{er} octobre

Mlle Luciana GALATI, première secrétaire, Équipement-Technique - 35 ans de service le 15 novembre

Assurances

Le service du personnel a traité et suivi 39 (35 en 2002) cas d'accidents professionnels, dont 12 (9 en 2002) avec arrêt de travail, ainsi que 49 (58 en 2002) cas d'accidents non-professionnels, dont 26 (16 en 2002) avec arrêt de travail.

Grabeau de fin d'année

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé 273 collaboratrices, collaborateurs, retraités et invités, a eu lieu le vendredi 12 décembre. Cette année, la préparation et la décoration de la salle ont été faites par du personnel communal et le repas préparé et servi par un restaurateur.

Tableaux des effectifs

Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

 1) Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2003

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune pour une durée déterminée ou indéterminée et qui n'est pas soumis au statut du personnel.

Ce groupe ne comprend pratiquement que du personnel à temps partiel, souvent avec petit taux d'activité. Nous n'indiquons que le nombre de personnes car le taux d'activité n'est souvent pas fixé (forfait défini pour une activité).

Dans cette catégorie, nous trouvons par exemple :

Concierges auxiliaires
bâtiments locatifs / administratifs,
gardes-ports, directeur et sous-directeur fanfare des écoles, remplacements de plusieurs mois, etc.

Services	Nombre
Finances	15
Éducation	3
Sécurité	4
Culture et cultes	3
Total	25

Postes libérés en 2003 (démissions, retraites, AI) et remplacements		
Services	Postes libérés	Remplacements
Affaires Intercommunales	1 adjointe administrative (0,6 EPT)	1 engagement (0,75 EPT)
Culture	1 délégué culturel (1 EPT) 1 secrétaire Fond. Ville d'images (0,5 EPT)	à remplacer en 2004 (1 EPT) pas remplacée
Éducation	1 animateur à "La Cheneau" (1 EPT) 1 première-secrétaire (1 EPT)	1 engagement (1 EPT) 1 engagement "canton VD"
Équipement-Gestion	1 horticulteur qualifié (1 EPT) 1 aide-jardinier (0,5 EPT) 1 ouvrier de voirie-balayeur (1 EPT) 1 ouvrier de voirie (0,5 EPT)	1 engagement (1 EPT) pas remplacé 1 engagement (1 EPT) 1 engagement (0,5 EPT)
Finances	2 concierges (2 EPT) 1 assistante admin. gérances (1 EPT) 1 secrétaire-comptable (1 EPT)	2 engagements (2 EPT) pas remplacée 1 engagements (1 EPT)
Greffe municipal	1 huissier municipal (0,5 EPT)	1 engagement (1 EPT)
Personnel (et Informatique)	1 chef de service (1 EPT)	1 engagement (0,8 EPT)
Sécurité	2 policiers (2 EPT) 1 ambulancier (1 EPT) 1 garde-municipal (1 EPT)	à remplacer en 2004 (2 EPT) 1 engagement (1 EPT) 1 engagement (1 EPT)
Services sociaux	6 éducatrices petite enfance (4,95 EPT)	6 engagements (4,95 EPT)

2) Apprentis(es) au 31.12.2003

Ce tableau indique le nombre d'apprentis(es) en cours de formation à la commune au 31.12.2003 avec comparaison au 31.12.2002.

Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

Profession	Année d'apprentissage	Au 31.12.2002	Au 31.12.2003
Employé(e) de commerce	1ère	4	5
Employé(e) de commerce	2ème	4	4
Employé(e) de commerce	3ème	4	3
Horticulteur(trice)	1ère	2	3
Horticulteur(trice)	2ème	2	1
Horticulteur(trice)	3ème	2	2
Total		18	18

3) Personnel "stable" (lié au statut du personnel)

Les tableaux donnent l'effectif en fin d'année, par service et secteur, en nombre de personnes et nombre de postes (ce dernier chiffre tient

compte du taux d'activité de chaque personne).

La comparaison est faite entre le 31.12.2002 et le 31.12.2003, ainsi qu'avec le budget 2003.

Les graphiques donnent la répartition du personnel selon 3 critères :

- classes effectives de collocation
- classes d'âges
- ancienneté

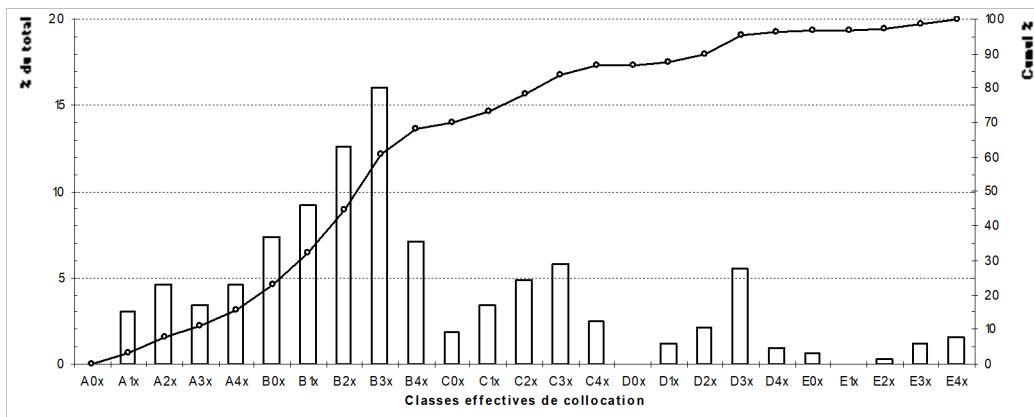
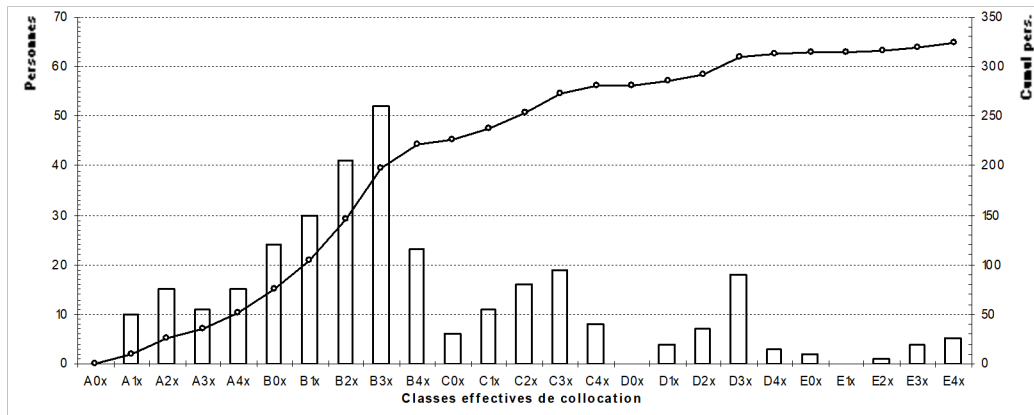
<u>SERVICES / Secteurs</u>	EFFECTIFS				BUDGET	
	Au 31.12.2002		Au 31.12.2003		2003	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
GREFFE MUNICIPAL	14.50	12.20	14.00	12.10	14.50	12.20
PERSONNEL	3.00	3.00	3.00	2.40	3.00	3.00
INFORMATIQUE	3.00	3.00	3.00	2.40	3.00	2.40
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	5.00	3.50	5.00	3.65	5.00	3.50
DÉVELOPPEMENT DURABLE	1.00	0.40	1.00	0.40	1.00	0.40
FINANCES - GÉRANCES	42.50	36.95	42.00	36.45	43.50	37.35
Comptabilité générale	5.50	5.00	6.00	5.50	5.50	5.00
Office de la population	6.00	5.10	6.00	5.10	7.00	5.50
Administration gérances	3.00	3.00	2.00	2.00	3.00	3.00
Concierges bât. communaux	4.70	4.70	4.70	4.70	4.70	4.70
Concierger SwissMedia Center	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70
Concierges bât. d'administration	2.00	1.72	2.00	1.72	2.00	1.72
Concierger bâtiment de police	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Piscines, Plage	4.00	3.61	4.00	3.61	4.00	3.61
Concierges Galeries du Rivage	2.00	1.15	2.00	1.15	2.00	1.15
Concierger bâtiment de l'Aviron	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Concierges Ecoles primaires	6.85	5.07	6.85	5.07	6.85	5.07
Concierges Ecoles secondaires	5.75	4.90	5.75	4.90	5.75	4.90
EQUIPEMENT - TECHNIQUE	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
EQUIPEMENT - GESTION	63.00	59.75	62.00	59.75	65.00	62.50
Administration	4.00	3.50	4.00	3.50	4.00	3.50
Dépenses générales (voirie)	25.40	23.65	25.40	24.15	25.40	24.40
Jardins, Promenades	18.40	17.90	17.40	17.40	20.40	19.90
Cimetière	6.60	6.10	6.60	6.10	6.60	6.10
Atelier mécanique - Garage	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30
Ordures ménagères	5.30	5.30	5.30	5.30	5.30	5.30
EDUCATION	33.40	25.73	32.40	24.54	33.40	25.73
Secrétariat général	6.40	5.15	6.40	5.05	6.40	5.15
Ecole à la montagne	5.00	4.20	5.00	4.20	5.00	4.20
Service dentaire	1.00	0.60	1.00	0.65	1.00	0.60
Primaire (Secrétariat)	3.00	2.80	3.00	2.80	3.00	2.80
Secondaire (Secrétariat)	4.00	2.93	3.00	2.09	4.00	2.93
Service psychopédagogique	12.00	8.55	12.00	8.25	12.00	8.55
Orientation professionnelle	2.00	1.50	2.00	1.50	2.00	1.50

(suite)

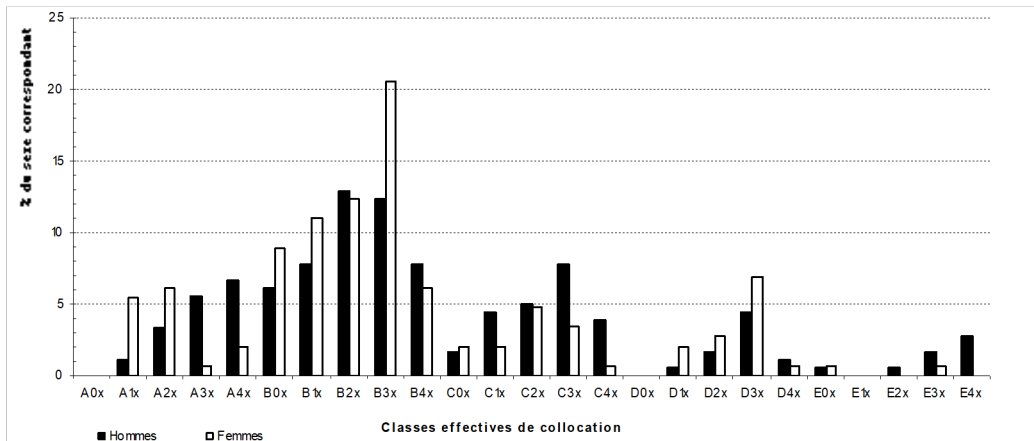
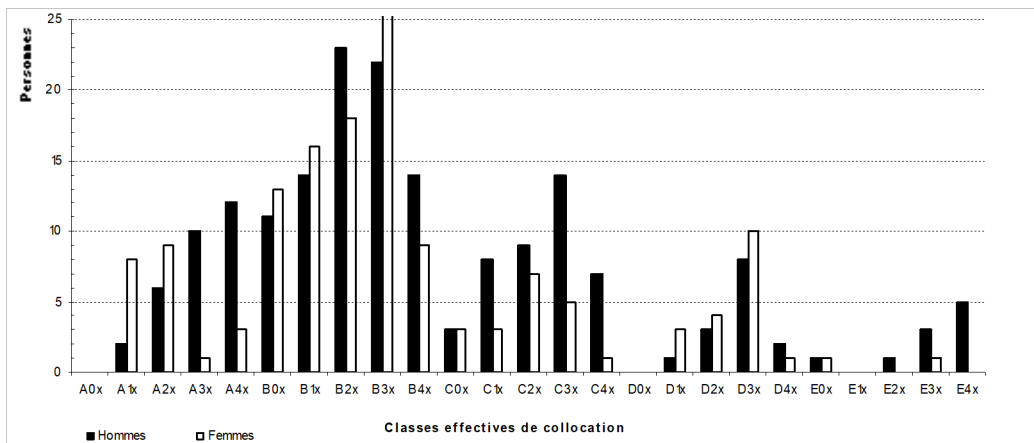
SERVICES / Secteurs	EFFECTIFS				BUDGET	
	Au 31.12.2002		Au 31.12.2003		2003	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
SÉCURITÉ	60.00	57.90	58.00	55.73	62.00	59.90
Direction & secrétariat	7.00	5.40	7.00	5.40	7.00	5.40
Parking Panorama	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00
Gardes municipaux	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Corps de police	33.00	33.00	31.00	31.00	33.00	33.00
Signalisation routière	4.00	4.00	4.00	3.83	4.00	4.00
Ambulances	9.00	9.00	9.00	9.00	10.00	10.00
Défense incendie et secours	3.00	2.50	3.00	2.50	3.00	2.50
SERVICES SOCIAUX	50.00	42.65	68.00	56.95	71.00	58.30
Administration	3.90	3.70	4.90	4.20	4.90	4.20
Centre social intercommunal	11.10	10.30	13.10	11.60	12.10	11.40
Les Marionnettes	15.00	12.63	16.00	13.13	16.00	13.03
La Barcarolle	11.00	8.98	12.00	9.48	12.00	9.48
Les Sapins	9.00	7.04	9.00	6.94	10.00	7.19
Les Cèdres	0.00	0.00	13.00	11.60	16.00	13.00
CULTURE ET CULTES	21.60	16.48	19.60	15.06	21.60	16.87
Administration	2.00	1.50	0.00	0.00	2.00	1.50
Musée des Beaux-Arts	6.60	5.00	6.60	5.00	6.60	5.00
Musée Suisse de l'Appareil Photo.	4.00	3.00	4.00	3.20	4.00	3.20
Musée Historique Vevey	2.00	1.20	2.00	1.20	2.00	1.20
Cabinet des estampes	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Bibliothèque municipale	4.00	2.78	4.00	2.66	4.00	2.97
Temples	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00
ANIMATION SPORTS & JEUNESSE	7.00	5.90	7.00	5.90	7.00	5.90
Animation sportive	1.50	1.45	1.50	1.45	1.50	1.45
Animation de jeunesse	5.50	4.45	5.50	4.45	5.50	4.45
TOTAL GENERAL	314.00	277.46	325.00	285.33	340.00	298.05

Récapitulation	EFFECTIFS				BUDGET	
	Au 31.12.2002		Au 31.12.2003		2003	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
SERVICES						
GREFFE MUNICIPAL	14.50	12.20	14.00	12.10	14.50	12.20
PERSONNEL	3.00	3.00	3.00	2.40	3.00	3.00
INFORMATIQUE	3.00	3.00	3.00	2.40	3.00	2.40
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	5.00	3.50	5.00	3.65	5.00	3.50
DÉVELOPPEMENT DURABLE	1.00	0.40	1.00	0.40	1.00	0.40
FINANCES - GÉRANCES	42.50	36.95	42.00	36.45	43.50	37.35
EQUIPEMENT - TECHNIQUE	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
EQUIPEMENT - GESTION	63.00	59.75	62.00	59.75	65.00	62.50
EDUCATION	33.40	25.73	32.40	24.54	33.40	25.73
SÉCURITÉ	60.00	57.90	58.00	55.73	62.00	59.90
SERVICES SOCIAUX	50.00	42.65	68.00	56.95	71.00	58.30
CULTURE ET CULTES	21.60	16.48	19.60	15.06	21.60	16.87
ANIMATION SPORTS ET JEUNESSE	7.00	5.90	7.00	5.90	7.00	5.90
TOTAL GENERAL	314.00	277.46	325.00	285.33	340.00	298.05

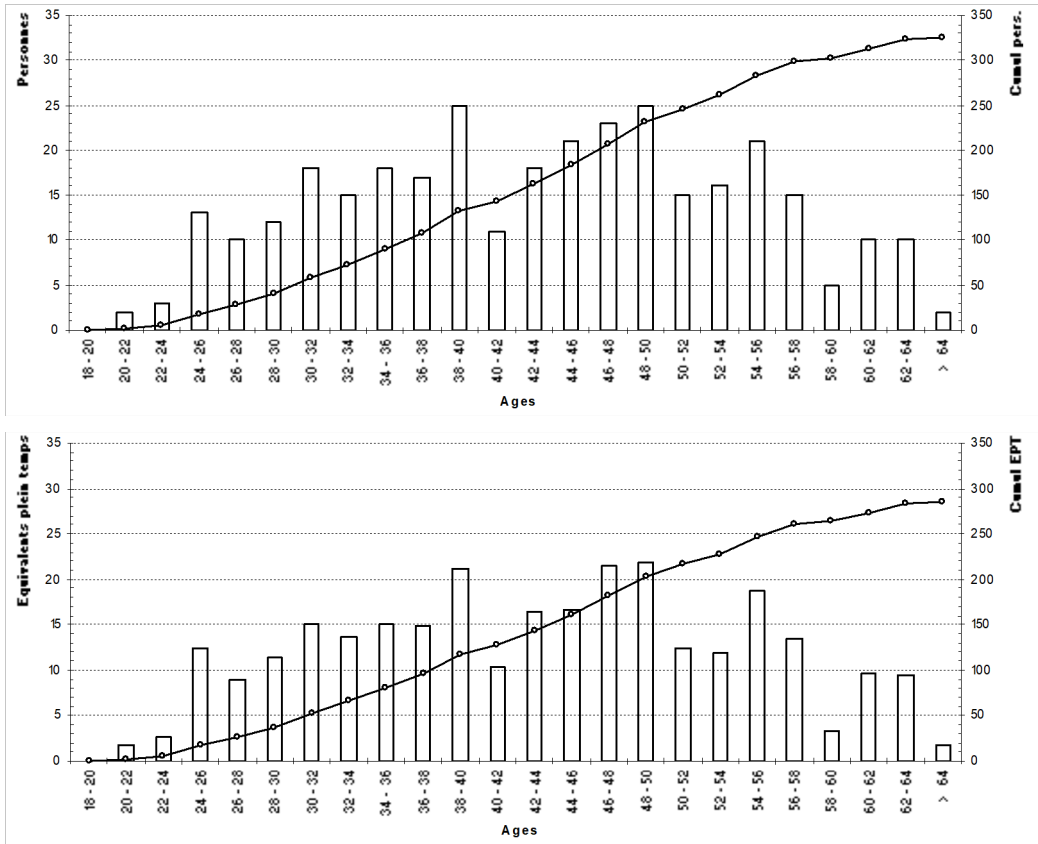
Répartition par classes effectives de collocation (ensemble du personnel)



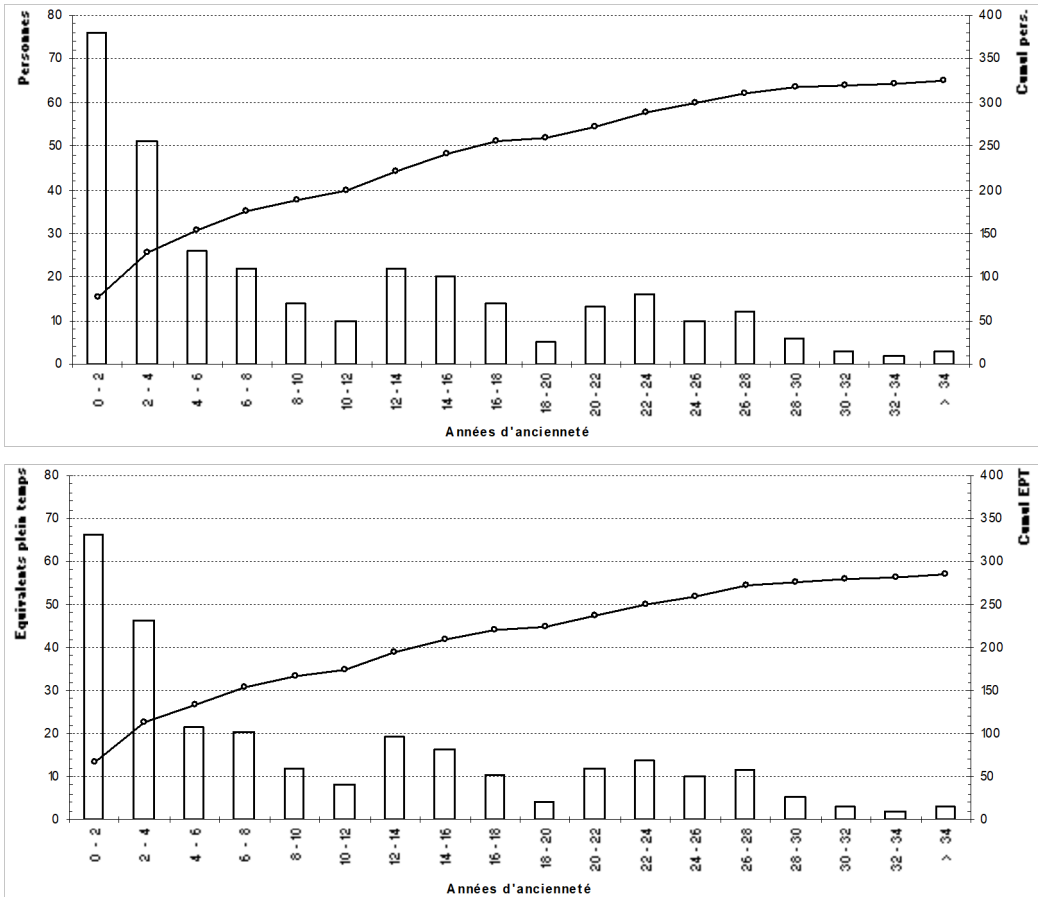
Répartition par classes effectives de collocation (par sexe)



Répartition par classes d'âges



Répartition par ancienneté



Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- Sur les 325 personnes en activité au 31.12.2003, il y a 146 femmes et 179 hommes
- L'âge moyen du personnel est de 43,4 ans (41,0 pour les femmes et 45,4 pour les hommes)
- L'ancienneté moyenne est de 10,3 ans (7,7 pour les femmes et 12,3 pour les hommes)
- Le taux d'activité moyen est de 88% (76% pour les femmes et 97% pour les hommes)
- 40 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 2,0 ans
- 94 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 17,5 ans.

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 1991 (première statistique disponible), puis 2001 et 2002 nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

	1991	2001	2002	2003
En activité au 31.12.	260	301	314	325
dont : Femmes	97	129	133	146
Hommes	163	172	181	179
Age moyen	42,6	43,7	43,7	43,4
Ancienneté moyenne	10,6	10,7	10,5	10,3
Moins de 30 ans	33	39	39	40
Plus de 50 ans	75	94	94	94

Pour mémoire, l'âge moyen de la population totale de résidence de Vevey était de 40,0 ans en 1991, 39,1 en 2001, 39,0 en 2002 et 2003.

Service du Personnel

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

Le Syndic L'Adjointe administrative

Dominique Rigot L. Vanlangendonck

Le parc informatique géré par le service a continué de croître en 2003 également. Il se compose à fin 2003 d'environ 8 serveurs, 180 PC et plus de 80 imprimantes. L'installation réseau comprend une douzaine de switches et autant de routeurs.

Les principaux logiciels employés, qui n'ont pas changé, sont les programmes de la Gestion communale fonctionnant sous une base Oracle (comptabilité, facturation, contrôle des habitants, etc.), le programme des salaires (sous Access), Jourap (journal de poste de la police tournant sous Sybase, la base étant désormais hébergée sur un serveur à Montreux), le logiciel Barny de gestion des gérances, la messagerie Lotus Notes et les applications bureautiques (principalement Office 97).

Outre la gestion normale des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, les tâches spéciales suivantes font l'objet de ce rapport:

- Remplacement du matériel informatique de la bibliothèque de Vevey et mise en place du nouveau logiciel de gestion de bibliothèque Aloès
- Mise en place d'une liaison informatique entre la bibliothèque et le réseau communal, par le biais de la ligne existante au musée Jenisch.
- Mise en service des liaisons informatiques nécessaires sur des lignes téléphoniques louées (2 Mbits/s) avec les garderies de Vevey
- Mise en service d'un logiciel de Gestion de Contenu (Quicksite) sur le site www.vevey.ch
- Mise en place d'un logiciel de filtrage de spams sur la messagerie
- Mise en place de l'infrastructure informatique pour la nouvelle billetterie du théâtre de Vevey
- Remplacement d'une seconde tranche d'anciens PC (Pentium 200)
- Vente des anciens PC

Ancien système Data General

Le système Data General, qui n'était plus utilisé que très ponctuellement (quelques fois dans l'année) par le service des Finances pour rechercher d'anciennes informations comptables (qui existent aussi sous forme papier et microfiches), a finalement été arrêté en juillet 2003 afin de ne pas gaspiller inutilement l'énergie. Ce matériel, devenu totalement obsolète, qui encombre inutilement la salle informatique, sera évacué au début de l'année 2004.

Sécurité

Comme en 2002, de nombreux nouveaux virus ont proliféré sur Internet et

ont également constitué une menace pour le réseau informatique communal, principalement par le biais de la messagerie. Cependant, grâce aux mesures de sécurité adoptées (antivirus en amont du serveur de messagerie et blocage des types de fichiers potentiellement dangereux), ce danger a été contenu.

L'année 2003 a vu l'explosion du trafic des spams (ou pourriels), c'est-à-dire des messages non sollicités à contenu publicitaire. Les boîtes aux lettres mentionnées sur le site web de la ville, dont celles des municipaux, ont ainsi été inondées de publicités le plus souvent "douteuses" (Viagra, médicaments sans ordonnance, poudres ou pilules promettant perte de poids ou plus de vigueur sexuelle, copies pirates de logiciels, etc.).

Aussi, le service informatique a dû mettre en place un logiciel de filtrage de spams sur la messagerie au début du mois d'août. Ce logiciel bloque environ une centaine d'envois publicitaires et commerciaux chaque jour. On doit toutefois noter que, configuré de manière restrictive pour arrêter une grande partie des spams, il bloque également chaque jour quelques messages non publicitaires qu'il convient au service informatique de réacheminer.

En 2003 également, la mise à jour continue des antivirus sur les serveurs communaux, la lutte contre les virus et les spams, ont constitué des tâches importantes et coûteuses en temps.

Accès Internet

L'accès à Internet tend toujours plus à se généraliser. Aussi, pour répondre aux besoins et aux demandes des services, de nombreux accès à Internet (navigation) supplémentaires ont été ouverts. A la fin de l'année 2003, environ 130 PC disposent d'un accès à Internet (contre une centaine au début de l'année).

Logiciels

Peu de logiciels nouveaux ont été introduits dans l'administration communale en 2003. Les principaux achats sont liés à la nouvelle gestion du site web, les PC des utilisateurs responsables de la publication de l'information des services ayant dû être équipés d'Adobe Acrobat pour la préparation de documents PDF lisibles par tous, et de Paint Shop Pro pour le traitement des photos.

Une quinzaine de postes sont dorénavant équipés du logiciel Publisher pour la publication de documents. Le passage d'une bonne partie du parc informatique sous Windows XP a également entraîné le rachat de quelques licences de la nouvelle version de Visio.

Après le vote par correspondance généralisé et la transmission du rôle des électeurs via Internet mis en place en 2002, le canton a imposé en 2003 aux communes d'utiliser son propre logiciel de dépouillement des élections. Ce programme, accessible via une simple interface Web et une connexion sécurisée, a été utilisé avec succès pour la première fois à Vevey dans le cadre des élections au Conseil National (octobre 2003). Il remplace désormais le module "élections" du logiciel Ofisa.

Content Management et site web www.vevey.ch

Suite aux travaux de la Commission Vevey.ch, un logiciel de Gestion de Contenu (content management) a été acheté. Ce logiciel, nommé Quicksite, a été mis en service début 2003 et permet de mettre à jour directement l'information sur le site web de la ville sans connaître le langage HTML, avec une facilité d'usage voisine de celle d'un traitement de texte.

Un cours de formation sur ce logiciel a été organisé en février 2003 afin de donner les bases nécessaires aux responsables désignés des services. Une douzaine de personnes l'ont suivi.

A la suite de la mise en exploitation de ce logiciel, la gestion du site a pu être reprise en interne et M. Fabien Cathélaz du greffe municipal, fonctionne dorénavant comme webpublisher principal supervisant 3 des 4 portails (administration, vie politique, vie locale). L'ancien webmaster externe, M. Jean-Frédéric Schneider, ne gère plus que le portail tourisme & commerces.

Postes de travail

En 2003, 50 PC ont été achetés et installés par le service informatique, principalement pour renouveler les anciens PC.

Sur ce total, les besoins supplémentaires

Bibliothèque	11 PC (renouvellement complet + extension)
Services sociaux	3 PC (dont 2 PC pour la coordination des garderies)
Théâtre de Vevey (externe)	2 PC
Police	2 portables, 2 PC
Greffe	1 portable
MSAP	1 PC

ont été les suivants : Outre ces PC, 2 pocket PC ont été achetés par le service informatique pour équiper des responsables qui en avaient fait la demande. Un logiciel permet la synchronisation des agendas et listes de

contacts de ces appareils avec la messagerie Lotus Notes.

Les nouveaux écrans achetés en 2003 pour équiper les nouveaux PC et remplacer les derniers écrans cathodiques 15 pouces sont dorénavant de type écran plat TFT, le surcoût pour ce type d'écran tendant à s'atténuer. Six écrans plats pivotants 18 pouces ont été installés à la Bibliothèque, une dizaine d'écrans de 15 pouces et 6 écrans 17 pouces ont été installés dans d'autres services (greffe, finances, service équipement technique, secrétariat général des écoles, musée Jenisch et informatique).

Deux imprimantes laser couleur ont été installées, une pour le secrétariat des écoles, l'autre à l'Hôtel de ville pour remplacer l'imprimante à sublimation Xerox et être à la disposition de tous les services. En effet, la technique de sublimation ne permettait pas au Greffe de tirer certains documents devant être durables (actes de mœurs) et la plastification de documents était également impossible. L'imprimante Xerox a été déplacée au service équipement technique, où elle est à la disposition des services du bâtiment.

Développement durable

Dans un souci de développement durable, pour essayer de limiter la quantité de papier utilisée, les nouvelles imprimantes départementales que le service informatique a achetées en 2003 ont été équipées de modules recto verso. Ainsi, les services équipement technique et équipement gestion, la bibliothèque, ASJ disposent désormais d'imprimantes recto verso. En concertation avec le responsable Agenda 21, il a été convenu de continuer dans cette voie et d'équiper les "grosses" imprimantes des services principaux d'unités de duplex.

Renouvellement du parc informatique

Le renouvellement des anciens PC (Pentium 166 et 200) de 1997 avait été planifié en 2 tranches, en 2002 et 2003. Les coûts de ces remplacements de postes de travail ont été incorporés dans le budget annuel à partir de 2002.

Au début 2003, une vingtaine de machines (le solde de la première tranche des 40 nouveaux PC achetés en octobre 2002) a été installée dans les services. Puis, sur le reste de l'année, le service informatique a acheté et installé une cinquantaine de postes (Pentium IV avec Windows XP) dans divers services, principalement pour du renouvellement. Aussi, à fin 2003, à part pour quelques fonctions spécifiques (postes en libre accès public, atelier Equinox) les Pentium 200 MHz (ou inférieurs) ont été complètement remplacés dans l'administration communale. La configuration la plus

basse démarre au Pentium II à 400 MHz.

Serveurs

La garantie de 3 ans sur site étant échue pour nos serveurs principaux, les contrats de maintenance coûtent beaucoup plus cher. De plus, ces machines, installées en été 1999, commencent à se faire vieilles (il s'agit de Pentium II ou III tournant à 500 MHz) et vont devoir, dans leur majorité, être remplacées en 2004. Afin d'améliorer dans la mesure du possible les performances de ces anciens systèmes, le service informatique a acheté et installé en avril 2003 des barrettes mémoires supplémentaires sur ces serveurs.

En 2003, un nouveau serveur a été acheté et configuré par le service informatique dans le cadre du préavis sur le renouvellement de l'informatique de la bibliothèque. Pour des questions de performance, ce serveur a été installé directement dans les locaux de la bibliothèque, mais il est par contre prévu de le déplacer dans le local informatique de l'Hôtel de Ville, mieux sécurisé, si une liaison fibre optique avec la bibliothèque est un jour mise en service. Cette machine abrite la base de données de la nouvelle version du progiciel bibliothèque, nommée Aloès.

Le service informatique a également installé un nouveau serveur en été 2003 pour le Théâtre de Vevey.

Disponibilité des systèmes / pannes

Le serveur de fichiers a connu des pannes à répétition en 2003 malgré les interventions (couvertes par le contrat de maintenance) des techniciens HP. En effet, à des fréquences aléatoires, ce serveur redémarrait en pleine journée, occasionnant maints désagréments aux utilisateurs (perte des dernières modifications des documents). Finalement, vu l'impossibilité de faire disparaître le problème, le service informatique a trouvé une solution temporaire en déplaçant l'essentiel des données des services pour les répartir sur les autres serveurs. Cette diminution de la charge du serveur de fichiers a permis de résoudre provisoirement ce problème. Cependant, afin de rétablir un niveau de sécurité correct, une proposition a été faite à la Municipalité, qui l'a acceptée, pour remplacer ce serveur par une solution mieux dimensionnée (3 serveurs et une baie disque) au début de l'année 2004.

Le problème, signalé dans le rapport 2002, de l'arrêt parfois incorrect de la messagerie Lotus Notes pour les sauvegardes de la nuit, qui empêchait ensuite le redémarrage de la messagerie, a pu être réglé d'une autre manière. Le service informatique a finalement dû acquiescer à une nouvelle version du programme de backup avec un agent Lotus Notes qui permet de sauvegarder la

messagerie sans l'arrêter.

Travaux de câblage effectués

Une ligne cuivre a été installée pour relier la bibliothèque à l'équipement de communication situé au musée Jenisch. La bibliothèque dispose ainsi d'une liaison avec le réseau informatique communal en utilisant la même ligne téléphonique 2 Mbits/s que le Musée Jenisch.

Le service informatique a également fait installer une prise au Service Technique pour connecter au réseau un copieur multifonction (imprimante couleur, fax, scanner).

Bibliothèque

Conformément au préavis adopté par le Conseil communal fin 2002, l'informatique de la bibliothèque a été complètement renouvelée début 2003. Le service informatique a ainsi installé 11 PC modernes sous Windows XP pour remplacer les vieux PC (sous Windows 3.1) et les terminaux employés jusque là. Grâce à la liaison avec le réseau informatique de la ville, les deux bibliothécaires disposent dorénavant des mêmes outils que le reste de l'administration communale (Office 97, messagerie, accès à Internet, consultation des comptes et facturation). Un serveur performant a été mis en place dans les locaux de la bibliothèque pour héberger l'application Aloès, qui gère le prêt et le catalogue. Un onduleur assure la protection électrique de cette machine.

Billetterie Théâtre de Vevey

Vu la faillite de la coopérative Billel qui gérait toute la partie informatique de la vente de billets, le Théâtre de Vevey a dû trouver un autre logiciel de billetterie et racheter un équipement informatique. En concertation avec le Théâtre de Montreux, il a été décidé d'acheter le logiciel de la société française Ressource SI et de mettre en place une solution régionale de vente de billets avec l'aide des services informatiques de Montreux et de Vevey.

Le service informatique s'est donc occupé du volet technique du déploiement du nouveau système de billetterie : achat et configuration des 2 PC et du serveur, mise en place d'une liaison avec l'auditorium Stravinsky par le biais des infrastructures du réseau communal et du réseau cantonal.

La vente de billets est fonctionnelle depuis la mi-août 2003 localement; un certain retard ayant été pris, la vente de billet dans un cadre régional sera mise en place début 2004.

Police Riviera

La base de données contenant le journal de poste de la Police Riviera a été déplacée sur un serveur du centre informatique de Montreux au début de l'année 2003. Depuis quelques mois, les amendes d'ordre également sont hébergées à Montreux.

Le service informatique, en collaboration avec celui de Montreux, a ainsi fait le nécessaire pour trouver des solutions et s'adapter aux modifications amenées par la réorganisation des polices municipales liée à Police Riviera.

Extension du réseau informatique communal

Une solution a pu être trouvée avec Swisscom pour la connexion des garderies où les lignes téléphoniques manquaient. Aussi, après la liaison de la garderie la Barcarolle en 2002, les trois garderies communales restantes (les Sapins, les Marionnettes et les Cèdres) ont pu être reliées au réseau communal en 2003. Chacune de ces garderies dispose donc d'un PC équipé des mêmes outils informatiques (messagerie, accès Internet, accès à la gestion communale, partage d'informations) que le reste de l'administration.

Vente des anciens PC

A la suite d'une communication au personnel communal et aux conseillers communaux, plus d'une trentaine des anciens PC a été vendue aux personnes intéressées.

Une dizaine de ces anciennes machines a été remplacée pour des fonctionnalités peu exigeantes en ressources (accès public aux services sociaux, centre Equinox, don aux cadets).

Logiciels libres

Le service Informatique étudie les possibilités d'utiliser des logiciels "open source", c'est-à-dire dont le code est accessible à tout utilisateur et qui ne sont pas la propriété d'un éditeur spécifique, afin d'éviter une trop grande dépendance envers certaines pratiques commerciales douteuses (évolution trop rapide des versions, obsolescence programmée, etc.). Il est toutefois nécessaire de conserver une totale compatibilité avec les applications universellement utilisées et, de plus, l'interfaçage avec Word de certains logiciels employés à la ville (programme de gestion communale, programme cantonal de gestion du RMR) nous oblige en l'état actuel à utiliser la bureautique Microsoft. Notons également qu'il est difficile de consacrer des forces de travail à l'apprentissage de ces nouveaux logiciels et à leur maintenance parallèlement à la gestion des systèmes informatiques en place.

Dans ces conditions, seules des opérations ponctuelles ont été possibles jusqu'à ce jour. Outre une étude à propos de l'utilisation éventuelle de Linux sur certains serveurs, la seule action concrète réalisée en 2003 a été l'installation à Services sociaux de deux machines utilisant le logiciel libre Open Office, et offrant des programmes compatibles avec la bureautique standard. Cet équipement est d'ailleurs activement utilisé, ce qui peut être considéré comme un succès inattendu.

Organisation du service

Consécutivement au départ à la retraite de M. Jean-Marie Thiébaud, le service informatique a été dissocié du service du personnel et les deux services sont gérés dorénavant indépendamment. M. Robert Schneider a été promu responsable informatique et assure la direction du service.

Mme Graziella Valvona a repris son travail après son congé maternité avec un taux d'activité baissé à 40 %.

Evolution prévue en 2004

Conformément aux études menées en 2003 et à certaines rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2004, en particulier dans les domaines suivants:

- Communication et information à l'intention de la population et des administrés
- Gestion des données géographiques – Système d'information sur le territoire (S.I.T.)
- Messagerie et information interne à l'administration
- Migration de la plate-forme Windows bureautique
- Renouvellement et renforcement des

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002
Néant

serveurs et des équipements réseau

Service de l'Informatique

Le Municipal

Le Responsable informatique

L. Ballif

R. Schneider

PRÉAMBULE

Comme pour le rapport d'activités du SAI 2002, celui de 2003 est approuvé par les dix syndicats du district, puis adopté par la Municipalité de Vevey. Pour mémoire, cette façon de procéder reflète la prise en charge financière du service par l'ensemble des communes du district et par conséquent, la dimension intercommunale de celui-ci.

Rappelons également que le contenu et la trame du rapport ont été complètement revus en 2002 afin de faire un réel rapport d'activités du service et non pas une reproduction des rapports annuels élaborés par le SAI pour le compte des différentes commissions et institutions placées sous sa responsabilité. Il s'agit d'éviter les redondances. En effet, la plupart des rapports que le SAI élabore pour ces institutions ou commissions sont transmis via les municipalités aux conseils communaux.

Cette nouvelle formule répond également à une volonté de simplification et de clarification en vue d'une meilleure transmission de l'information "régionale". Il s'agit en effet d'utiliser des formes de communication différenciées et adaptées au contexte de la situation et du projet.

Dès lors, le présent rapport s'articule en trois parties : Présentation du service, Activités 2003 en bref, Activités 2003 par domaine thématique.

PRÉSENTATION DU SERVICE

Historique

En gestation depuis 1968, le Service des intérêts généraux, chargé, en plus du secrétariat des affaires intercommunales, d'études générales que le greffe n'avait plus le temps d'effectuer, a finalement été créé en 1972. A cette époque, il n'existait pratiquement qu'une seule institution intercommunale, la Conférence des municipalités de Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux.

C'est en 1988 que l'idée d'instituer un véritable secrétariat intercommunal a pris forme. Un cahier des charges a été établi et le mode de contribution des autres communes du district aux frais de ce secrétariat a été défini pour entrer en vigueur dès 1990.

Depuis sa constitution, les tâches de ce service ont été en constante évolution, les affaires intercommunales devenant de plus en plus importantes pour finalement représenter les seules tâches du

service qui, depuis 1995, s'appelle Service des affaires intercommunales (SAI).

Structure et caractéristiques

Service public rattaché administrativement et localisé à Vevey, chef lieu du district, le SAI est un service transversal œuvrant dans tous les domaines où les municipalités lui confient un mandat. Plaque-tournante de l'information, le SAI assure le relais entre le technique et le politique. Il dépend des 10 communes du district et plus particulièrement de la Conférence des syndicats (CSD), dont il assure le secrétariat et la coordination. Pour éviter toute confusion, il importe de relever que le SAI n'est pas une "préfecture bis". Ainsi, si le Préfet est un représentant de l'Etat auprès des communes, le SAI lui, intervient toujours dans le cadre de la sphère des compétences communales.

Composition et financement


Le service emploie 5 personnes, qui représentent 3,5 postes de travail en équivalent plein temps, soit une cheffe de service (100%), deux adjointes (80 et 60%) et deux secrétaires (60 et 50%).

En 2003, les communes ont accepté de participer au financement du service à raison de Fr. 7.- par habitant. Pour mé-

Le tableau ci-après présente, de manière synthétique, une vue des principales collaborations intercommunales dans le district et permet ainsi de situer le rôle et les secteurs d'interventions du SAI.

COORDINATION GÉNÉRALE	SÉCURITÉ PRÉVENTION	ÉQUIPEMENTS TRANSPORTS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	CULTURE SPORTS	ÉCONOMIE TOURISME	SERVICES ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Conférence des syndicats (CSD) - Conférence des municipalités Vevey-Montreux-La Tour-de-Peilz - Autres conférences des municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission Police Riviera - Commission régionalisation SDIS - Organisation régionale de protection civile Riviera (ORPC) - Inspection des chantiers - Commission prévention Riviera - Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (ACT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) - Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) - Commission transports publics - Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier - Société d'équipements publics du Haut-Léman SA (SEPHL) - Organisation hospitalière régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds culturel Riviera - Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera - Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes - Convention relative à l'utilisation des installations sportives - Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage 	<ul style="list-style-type: none"> - Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE) - Montreux-Vevey Tourisme (MVT) - Fondation pour l'équipement touristique de la région veveysanne - Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Service intercommunal de gestion (SIGE) - SA Compost Chablais Riviera - Société pour le traitement des ordures du Haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône Monthey (SATOM) - Société électrique Vevey-Montreux SA (SEVM) - Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG) - Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)

 Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

 Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

moire, jusqu'en 2001, les communes du district participaient au financement du service à hauteur de Fr. 4.- par habitant, le solde étant assumé par la commune de Vevey.

Par ailleurs, et dans la mesure du possible, le service facture aux institutions disposant d'un budget propre, les prestations effectuées à leur intention. Ceci permet de financer la part non couverte par la subvention des communes. Il s'agit des institutions suivantes : CIEHL, SEPHL, Fonds intercommunaux culturel et sportif, Commission prévention Riviera.

Missions

En bref, les missions du service sont les suivantes :

- Assurer la coordination, le développement et la gestion des projets intercommunaux qui lui sont confiés.
- Gérer les institutions intercommunales existantes qui sont placées sous sa responsabilité.
- Développer dans la mesure du possible, une vision globale de la régionalisation.
- Développer l'information et la communication internes et externes.

ACTIVITÉS 2003 EN BREF

Objectifs et axes prioritaires de travail

Les objectifs et axes prioritaires du service définis pour 2002 restent valables pour 2003. Ils ont été confirmés par la Conférence des syndicats lors de sa première séance de l'année. Il s'agit de :

- La nécessité de consolider l'existant et de poursuivre les dossiers en cours, en particulier ceux liés à la sécurité et à la culture,
- La nécessité de développer une politique d'information-communication,
- La poursuite des réflexions sur la régionalisation.

Par rapport à ces éléments, le dossier "culture" a pu être finalisé par l'approbation de la convention "Fonds culturel Riviera", à la fois par les 10 conseils communaux du district et par le Conseil d'Etat.

Le dossier "sécurité" est demeuré prioritaire et a représenté un investissement important de la part du service.

En outre, le service s'est attelé à la conduite du projet-modèle "Agglomération Vevey-Montreux-Riviera", qui fait de la région un partenaire reconnu par la Confédération et parallèlement par le canton.

Le service en quelques lignes et quelques chiffres

Dans le cadre de la gestion des commissions et institutions permanentes, le SAI est chargé d'organiser et de préparer les séances, de rédiger les procès-verbaux et d'assurer le suivi des décisions, et ce pour toutes les commissions plénières et les différents groupes ou sous-groupes de travail dont il a la charge.

Outre les institutions permanentes, le SAI a été chargé, en règle générale par la CSD, d'assurer le développement et/ou le suivi de certains projets (Musée Charlie Chaplin, Fondation Les Airelles, ASSIR, délégation de compétences pour le contrôle des denrées alimentaires, etc).

Pour l'année 2003, entre les structures permanentes et les projets spécifiques, ce sont environ 110 séances qui ont été organisées. Quant aux commissions et groupes de travail dont le SAI a dû assurer la gestion pour l'année 2003, ils sont au nombre de 18. Ceci représente une masse de travail considérable, nécessaire, mais pas forcément d'une grande visibilité publique ou médiatique.

A titre indicatif, une estimation des heures et des séances effectuées pour les différents domaines donnent les chiffres suivants : 40% pour la coordination générale et les projets spécifiques, 33% pour le domaine sécurité-prévention, 14% pour le domaine culture-sports, 13% pour le domaine aménagement du territoire-équipements.

ACTIVITÉS 2003 PAR DOMAINE THÉMATIQUE

Ce chapitre présente, sous forme résumée et thématique, les activités liées aux principales institutions, commissions et groupes de travail. La classification par grand domaine d'activité reprend celle présentée dans le tableau relatif aux collaborations intercommunales.

COORDINATION GÉNÉRALE

Conférence des syndicats du district (CSD)

En 2003, la CSD a poursuivi sur le mode de fonctionnement défini en 2002 (p.m. fréquence régulière des séances et restructuration des ordres du jour).

Les dossiers et projets qui ont fait l'objet d'une information et d'un suivi réguliers au sein de la CSD sont les suivants : "Agglomération Vevey-Montreux-Riviera" - UCV - Musée Chaplin - CORAT (PDR, étude sur les terrains de foot) - Gestion des déchets - Police Riviera - Régionalisation SDIS - Culture - Sports et infrastructures - Hôpital - Commission préven-

tion - SEPHL - MVT et fusion des taxes de séjour - SAI.

Certains de ces sujets sont traités plus en détail dans les sous-chapitres suivants.

En outre, ont également été abordés à une ou plusieurs reprises les sujets suivants : Contrôle des denrées alimentaires - LADB - Romande énergie/VMCV - Livre blanc RAMS (régionalisation de l'action médico-sociale) - Projet de patinoire aux Pacots - Délégué culturel régional - Bletterie Riviera.

Enfin, plusieurs demandes de soutien financier ont été traitées : Fondation Les Airelles - ICI-TV - ASSIR.

Information et communication

L'effort d'information et de communication s'est poursuivi en 2003, notamment en renouvelant le Forum des municipalités et la rencontre entre les députés de la région et la CSD.

Le Forum des municipalités d'octobre 2003 fut l'occasion de présenter l'état d'avancement des démarches entreprises et le concept de pilotage du projet-modèle "Agglomération Vevey-Montreux-Riviera", chacun ayant ainsi le même niveau d'information.

La rencontre avec les députés du district a permis d'aborder trois thèmes : finances canton-communes, politique hospitalière et effets de la nouvelle constitution.

En outre, le SAI a répondu positivement à plusieurs invitations visant à présenter les activités du service et les collaborations intercommunales dans le district. C'est ainsi que des présentations ont été faites à Berne et à Soleure dans le cadre du projet agglomération, à Montreux pour les responsables des sports du canton et des communes, et au conseil communal de Veytaux.

Au-delà de l'information proprement dite, ces séances-rencontres sont également et surtout l'occasion d'échanger avec les personnes présentes sur la problématique de la régionalisation et sur les projets en cours.

Fin 2002, le SAI publiait un premier bulletin d'information régional. L'expérience n'a finalement pas été réitérée en 2003, notamment parce que les dossiers prioritaires (sécurité et culture) ont fait l'objet de communications spécifiques auprès des conseils communaux. Le service espère cependant élaborer un bulletin en 2004, en particulier sur le projet-modèle "Agglomération Vevey-Montreux-Riviera".

Projet-modèle "Agglomération Vevey-

Montreux-Riviera"

Dans le cadre des réflexions sur la régionalisation et comme déjà mentionné précédemment, le SAI, en accord avec la CSD, a saisi l'opportunité de la politique des agglomérations menée par la Confédération pour développer un projet de réflexion prospective sur les collaborations et coopérations intercommunales.

En effet, la Confédération apporte un soutien technique et financier à la mise en œuvre de "projets-modèles" ou "projets-pilotes" favorisant la coopération verticale et horizontale au sein des agglomérations.

L'objectif du projet présenté est double, soit :

- établir un bilan critique de l'existant,
- élaborer des pistes de travail pour l'avenir, en considérant notamment les nouvelles formes de coopération instaurées par la Constitution vaudoise, soit la fédération de communes et l'agglomération.

Cette réflexion devrait également permettre de se positionner par rapport à certains vœux émis par des conseillers communaux dans le cadre de l'adoption du Plan directeur régional, voire à d'autres motions ou interpellations relatives à la régionalisation.

La déclaration de principe signée en août 2003 par la Confédération (ARE), le canton de Vaud et les municipalités du district a marqué le démarrage officiel du projet et a fixé les obligations des parties.

Une première phase de récolte et d'analyse de données de base a été effectuée en 2003. Ces données ont trait à la démographie, aux emplois, au pendularisme, aux finances communales et bien sûr à l'état des collaborations intercommunales. L'ensemble de ces éléments permettra de tracer un portrait du district et sera complété par un diagnostic (atouts, faiblesses, perspectives). En outre, afin de compléter ces données objectives par une dimension politique et prospective, le SAI s'est attaché en fin d'année à élaborer un questionnaire destiné à tous les membres des autorités exécutives.

La réflexion se poursuivra en 2004, un rapport sera remis aux municipalités dans un premier temps et une information sera faite aux conseils communaux.

En parallèle et en lien avec ce projet, le service participe depuis octobre 2003 à un groupe de travail cantonal sur les collaborations intercommunales dans le cadre de la révision de la loi sur les communes.

De plus, le SAI a participé ou animé divers séminaires et conférences organisés par la Confédération ou d'autres organisations sur le thème des agglomérations.

SÉCURITÉ - PRÉVENTION

Police Riviera - Police 2000

Le projet Police 2000 visant la réorganisation de l'ensemble des forces de police du canton se discute depuis de nombreuses années. Le protocole d'accord canton-UCV signé début 2001 institue la Riviera comme zone-pilote pour la mise en œuvre du projet Police 2000. Ce projet doit donc se mener en partenariat canton-communes. A cet égard, la Riviera est représentée au sein du CODIR (instance cantonale décisionnelle) et suit le projet à travers un comité de pilotage composé des représentants des dix municipalités (COPIL Police Riviera). Un groupe de travail restreint (GT) assure le suivi régulier des travaux.

L'année 2003 a été marquée par la mise en place opérationnelle de Police Riviera dès janvier et par le démarrage de la zone-pilote Police 2000 en avril. En novembre, une communication détaillée adressée à l'ensemble des conseils communaux, a permis de faire le point sur les enjeux de la réforme, les difficultés rencontrées et les mesures prises.

Durant cette année, le SAI s'est chargé de l'organisation et du suivi de l'ensemble des séances du COPIL et du GT; il a également participé à diverses séances de travail avec l'EM Riviera et la cellule de conduite Police 2000.

Enfin, le SAI a été chargé d'organiser une journée de réflexion sur les nouveaux outils à développer en lien avec la sécurité de proximité (contrat local de sécurité, conseil régional de prévention et de sécurité, chargé de prévention). Ces réflexions se poursuivront en 2004 en parallèle au déploiement effectif de la police de proximité.

Régionalisation SDIS

Le SAI a été chargé en 2001 de relancer le processus de régionalisation sur la base du projet cantonal SDIS évolution. Les réflexions et travaux y relatifs sont assurés par un groupe technique, ou organe de coordination (OC), formé de commandants et du SAI et suivi par un comité de pilotage mixte technique et politique (COPIL SDIS).

L'OC a poursuivi son travail de coordination entre les 4 plates-formes régionales. Les dossiers "Instruction", "Matériel" et "Réseau d'eau" sont entrés en phase opérationnelle, alors que celui de la "Prévention" nécessitera encore du tra-

vail en 2004. Le projet de la "Relève jeunes sapeurs-pompiers" s'est concrétisé en fin d'année avec le recrutement de jeunes pompiers qui seront formés sous la responsabilité des SDIS communaux. Le dossier "Administration" constituera quant à lui le point central des réflexions en 2004, avec notamment la question de la révision des règlements organiques.

Collaboration SDIS-ORPC

Une matinée d'information commune SDIS-ORPC a été organisée en mai 2003. Destinée aux EM des SDIS et de l'ORPC, ainsi qu'aux chefs d'intervention, cette matinée visait à faire l'état des lieux des moyens humains et matériels existants au niveau du district. Le SAI a été associé à cette rencontre afin de présenter le contexte et les objectifs liés à la future plate-forme sécurité.

Par ailleurs, le SAI s'est chargé d'organiser un séminaire regroupant une quinzaine de cadres SDIS et ORPC. L'objectif était de développer le travail en commun dans l'optique de la future plate-forme sécurité. Le séminaire a permis de clarifier les missions respectives de chacune des organisations et de travailler sur des thématiques communes (formation, plans d'intervention, moyens/partenariat).

Ces travaux et ces réflexions devraient se poursuivre en 2004.

Commission prévention Riviera

En 2003, la Commission prévention Riviera (ex-commission drogue) a poursuivi son soutien à plusieurs actions de prévention (établissements scolaires de Blonay-St-Légier et Montreux-Est, Animation et Jeunesse de Vevey). En outre, elle a poursuivi ses réflexions sur son rôle, son fonctionnement et sa composition. Dans ce cadre, le SAI s'est attaché à établir la coordination avec le dossier Police 2000 et a proposé quelques pistes de réflexions qui devront être reprises en 2004.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités.

ÉQUIPEMENTS - TRANSPORTS - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CIEHL

La Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) n'a pas été sollicitée pour de nouveaux projets en 2003. Le Conseil administratif a cependant maintenu un rythme de séances régulier pour assurer le suivi des projets en cours.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités et aux conseils commu-

naux.

CORAT Riviera

Outre l'organisation des différentes séances de la Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) et de ses sous-groupes de travail, le SAI s'est principalement occupé du suivi de l'étude sur la réalisation de nouveaux terrains de football. La question de la mise en œuvre et du suivi du PDR sont restés des sujets de préoccupation et donc de discussion au sein de la CORAT Riviera.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.

Gestion des déchets

Sous l'égide de la Conférence des syndicats, un groupe de travail regroupant les municipaux et les services techniques concernés a été formé fin 2002 pour traiter la problématique de la gestion des déchets au niveau du district.

Dans ce cadre, le SAI a été sollicité pour apporter son appui à la rédaction d'une convention visant à créer un périmètre de gestion des déchets au sens de la loi cantonale y relative. Fin 2003, dite convention a été soumise aux municipalités pour adoption.

SEPHL

Suite à l'étude d'aménagement du secteur du Vallon, (sis à proximité du CESSEV) menée par la SEPHL en 2001 et 2002, la planification a été reprise par le canton, celui-ci souhaitant utiliser les terrains de la SEPHL pour y réaliser l'extension du CESSEV et l'installation de l'École professionnelle commerciale de Vevey.

L'année 2003 a été marquée par des réflexions sur le devenir de la SEPHL, qui ont finalement abouti à la décision du Conseil d'administration de vendre les terrains à l'Etat de Vaud selon des conditions à définir entre les partenaires concernés.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités concernées.

Organisation hospitalière régionale

C'est un sujet qui a été débattu à plusieurs reprises dans le cadre de la CSD. En effet, le silence du canton, suite au rapport rédigé fin 2002 par la commission d'experts VD-VS, a inquiété les autorités municipales.

Dans l'espoir de voir le dossier réactivé et d'obtenir des réponses de la part du canton, le SAI a rédigé un courrier à

l'adresse du Conseil d'Etat début décembre, sous l'égide de la CSD.

Par ailleurs, le projet de fusion entre les deux organisations hospitalières de la région, soit, Hôpital Riviera et La Providence, a été agréé par le canton fin 2003 et devrait être mis en œuvre dès 2004. Cette mesure permettra d'envisager l'avenir à moyen terme, jusqu'à la mise en œuvre d'un hôpital unique.

CULTURE - SPORTS

Fonds culturel Riviera

Pour mémoire, rappelons que la nouvelle convention intercommunale "Fonds culturel Riviera" est entrée en vigueur en juillet 2003, après avoir été adoptée par les 10 conseils communaux du district et ratifiée par le Conseil d'Etat. Les nouveaux organes, soit le Conseil administratif, composé de délégués des 10 municipalités, et le bureau exécutif, choisi parmi les membres du Conseil administratif, ont pris leurs fonctions officielles en date du 27 août. Quant à la commission intercommunale de gestion, composée de délégués choisis par chacun des dix conseils communaux parmi ses membres, elle a siégé pour la première fois en automne. Une communication a été transmise à tous les conseils communaux en septembre faisant état de ces différents éléments.

Le SAI est chargé du secrétariat et de la gestion du fonds; dans ce cadre, il prépare et assure le suivi des séances du Conseil et du bureau exécutif. Il assure la gestion financière du fonds et entretient des contacts réguliers avec les institutions bénéficiaires du fonds.

2004 constituera donc la première année complète de fonctionnement sous le nouveau régime et permettra aux organes de prendre véritablement la mesure de leur rôle.

Un rapport spécifique est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.

Conservatoire Riviera

En parallèle à la fusion des conservatoires de Montreux et Vevey, intervenue au 1^{er} janvier 2002, les communes du district se sont engagées à soutenir financièrement le nouveau conservatoire unique aux termes d'une convention signée fin 2001 avec la Fondation du Conservatoire de Musique et École de Jazz Montreux-Vevey-Riviera. Selon cette convention, les communes participent au financement du conservatoire selon une clé déterminée pour 50% par le nombre d'habitants et pour 50% par le nombre d'élèves de chacune d'elle.

Après avoir participé à l'élaboration de la convention en 2001, le SAI s'occupe depuis 2002 de la facturation et du suivi financier pour les communes du district.

"Espace-Musée Chaplin" au Manoir de Ban, à Corsier

Mars 2003 a marqué une étape décisive pour le projet d'implantation du Musée Charlie Chaplin sur le site du Manoir de Ban à Corsier. En effet, les quatre conseils communaux du Cercle de Corsier ont accepté de se porter caution solidaire de la Fondation, lui permettant ainsi d'acquérir le domaine de Ban.

Le groupe de travail Musée Charlie Chaplin (GTMCC) a été scindé en deux sous-groupes, l'un chargé des aspects financiers, l'autre de ceux relatifs à l'aménagement du territoire.

La municipalité de Corsier a demandé l'aval de la CSD pour que le SAI puisse apporter ses compétences au suivi de la planification, ce qui a été accepté. En conséquence, le service suit de près l'élaboration du plan de quartier. Une première séance de présentation à quelques services de l'Etat a eu lieu fin 2003. Les travaux de planification se poursuivront en 2004.

Fonds sportif

L'assemblée annuelle du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a eu lieu en juillet 2003 pour l'adoption des comptes 2002 et l'attribution des subventions 2003. Après une stabilisation en 2002, le nombre de jeunes bénéficiaires a de nouveau augmenté entre 2002 et 2003. La contribution des communes pour 2003 a été de Fr. 4.70/hab.

Comme en 2002, le SAI a été contacté à plusieurs reprises pour donner des informations sur ce fonds qui intéresse plusieurs régions du canton.

ÉCONOMIE - TOURISME

Fondation pour l'équipement touristique de la région veveysanne

Depuis plusieurs années, il est question de l'avenir de cette fondation. Suite à la fusion des taxes de séjour adoptée par les conseils communaux en 2002 et à l'entrée en vigueur en 2003 du règlement y relatif, décision a été prise de regrouper cette fondation avec celle de Montreux-Veytaux. Ce regroupement devrait avoir lieu en 2004.

Montreux-Vevey Tourisme (MVT)

En 2002, le SAI a été chargé, avec

l'appui d'un groupe de travail politique, de proposer un nouveau cadre global et une nouvelle clé de répartition financière pour la participation des collectivités publiques au financement de MVT.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

2003 a vu l'entrée en vigueur de cette nouvelle clé de répartition entre les communes du district, qui modifie sensiblement l'apport des communes les unes par rapport aux autres. Elle tient compte, en effet, de critères liés au "bénéfice" touristique (hôtels, nuitées, commerces, cafés-restaurants), ainsi qu'au poids démographique des communes. L'introduction d'un coefficient de pondération a permis de tenir compte de l'importance des différents critères par rapport aux offres et services de MVT.

Rappelons que les dix municipalités du district ont accepté le montant global alloué à MVT, ainsi que le principe de la clé de répartition pour une période s'étendant jusqu'en 2005-2006.

CONCLUSION

Au titre des éléments marquants de l'année 2003, on retiendra l'aboutissement du projet "Fonds culturel Riviera" et le lancement du projet-modèle "Agglomération Vevey-Montreux-Riviera", qui fait du district un partenaire reconnu par la Confédération; on se doit également de relever les problèmes liés à certains dossiers qui n'avancent pas aussi vite que d'aucuns le souhaiteraient ou qui se heurtent à des contraintes non identifiées au départ. On pense par exemple au dossier Police qui nous a montré les difficultés à gérer de front un projet de réforme cantonale et un projet de régionalisation, et ce avec des moyens limités. Mais, et cela est positif, les difficultés rencontrées amènent souvent à redéfinir les enjeux et à clarifier les priorités.

Arrivés au terme de ce tour d'horizon des activités 2003, nous souhaitons en conclusion remercier les municipalités, et en particulier la Conférence des syndicats pour la confiance témoignée, les techniciens (professionnels ou miliciens) qui ont œuvré dans les différents groupes de travail, les greffes et les secrétaires municipaux qui assurent un relais efficace et permanent, enfin les conseillers communaux qui ont participé aux différentes séances d'information régionale et aux commissions intercommunales.

C. Rossier
Cheffe de service

FINANCES
COMPTES DE L'EXERCICE 2003

Les comptes de l'exercice 2003 seront clôturés en avril 2004 et feront l'objet d'une publication détaillée.


IMPOTS

Rôle des contribuables au 1 ^{er} janvier	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>
Rôle ordinaire	9'296	9'282	9'382	9'112
Résidents étrangers soumis à l'impôt sur la dépense	21	26	23	21
Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N – attestations de départ – attestations d'admission provisoire)	602	778	945	1'095

Remarque : L'augmentation des personnes soumises à l'impôt à la source est due au projet GLOBE/Nestlé.

OFFICE DE LA POPULATION
STATISTIQUE DE LA POPULATION VEVEYSANNE
Total des habitants enregistrés au 31.12.2003

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	362	467	82	91	1'002	6.06
Vaudois d'autres communes	1'386	1'896	280	283	3'845	23.26
Confédérés	1'650	2'132	389	323	4'494	27.18
Population suisse	3'398	4'495	751	697	9'341	56.50
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3'001	2'660	765	766	7'192	43.50
Population totale enregistrée à Vevey *	6'399	7'155	1'516	1'463	16'533	100.00

Remarque :

Les chiffres ci-dessous ne tiennent pas compte des personnes **en séjour** à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de **441 au 31.12.2003**.

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2003 fournie par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques se présente comme suit :

Population suisse totale	9'341
Population étrangère (sans demandeurs d'asile)	<u>6'443</u>
Total chiffre officiel	<u>15'784</u>

La différence de **749 habitants** entre la statistique communale et les chiffres admis comme " officiels " provient du nombre des étrangers fourni par le Registre central des étrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées, en excluant les requérants d'asile dont la demande est encore à l'examen.

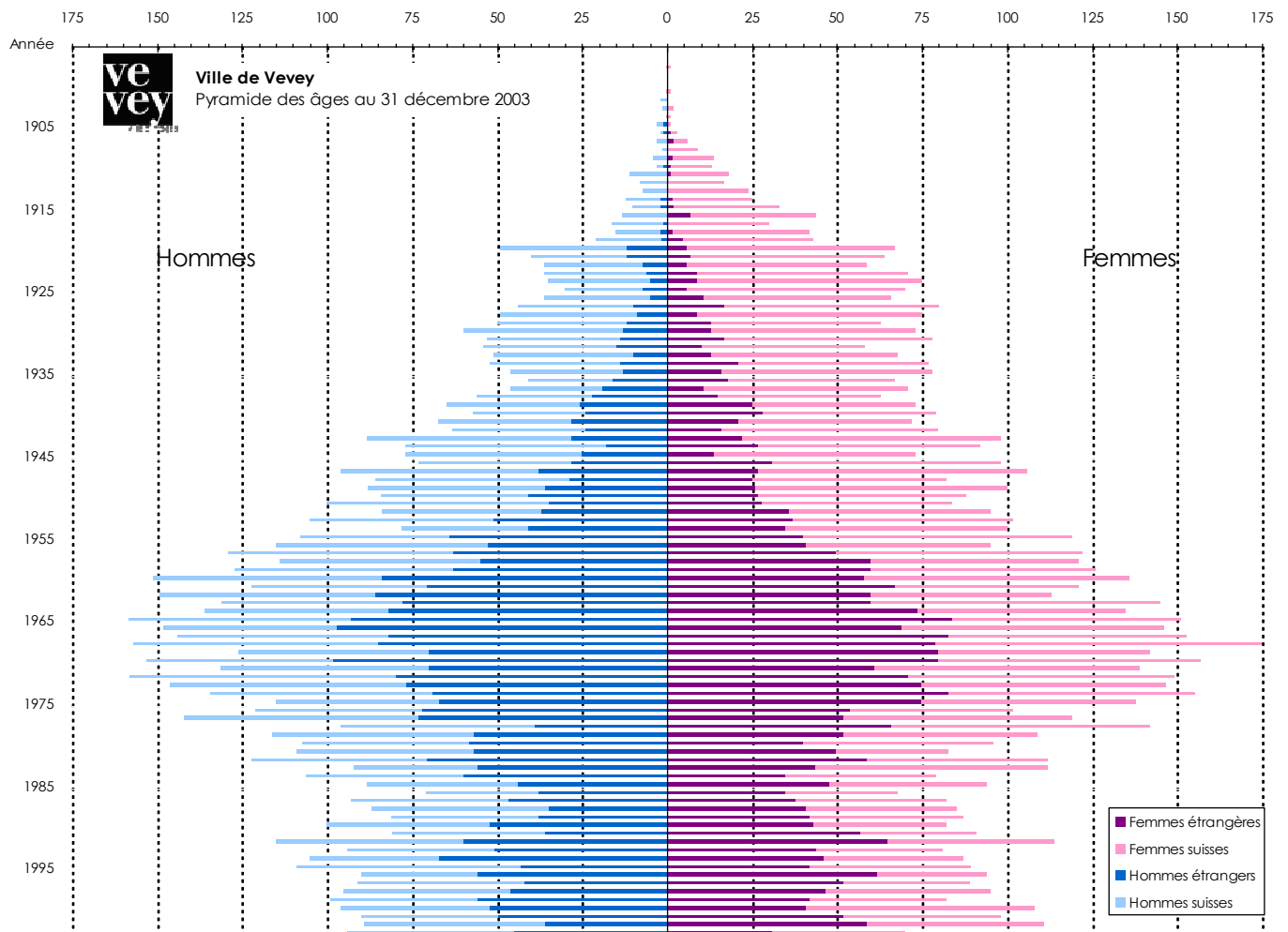
Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2003

Familles de	Nombre de familles	Nombre d'enfants d'origine		Total enfants	Comparatif	Nombre de familles	Nombre d'enfants d'origine		Total enfants
		Suisse	Etrangère				Suisse	Etrangère	
1 enfant de - 18 ans	933	480	453	933	Au 31.12.1991	1'793	1'541	1'445	2'986
2 enfants de - 18 ans	759	801	717	1'518	Au 31.12.1994	1'852	1'561	1'571	3'132
3 enfants de - 18 ans	200	257	343	600	Au 31.12.1997	1'848	1'545	1'580	3'125
4 enfants de - 18 ans	39	50	106	156	Au 31.12.1998	1'862	1'544	1'621	3'165
5 enfants de - 18 ans	8	—	40	40	Au 31.12.1999	1'890	1'545	1'681	3'226
6 enfants de - 18 ans	2	—	12	12	Au 31.12.2000	1'858	1'526	1'634	3'160
7 enfants de - 18 ans	—	—	—	—	Au 31.12.2001	1'879	1'524	1'693	3'217
Totaux	1'941	1'588	1'671	3'259	Au 31.12.2002	1'919	1'568	1'695	3'263

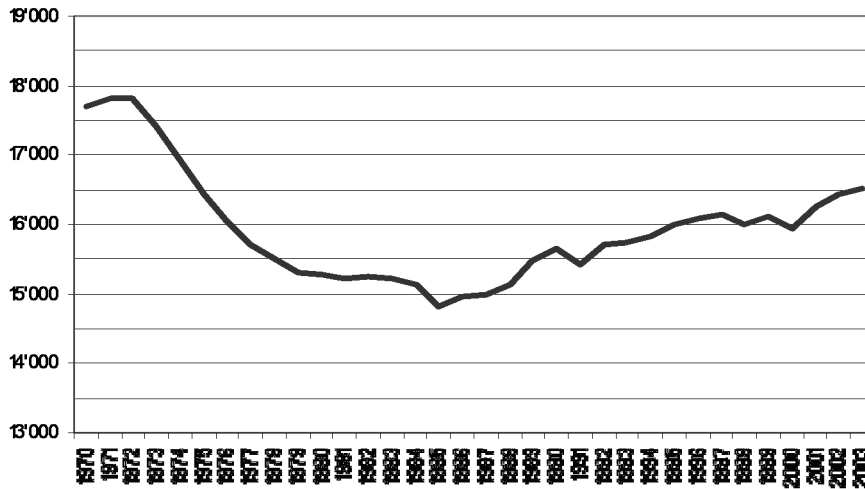
Statistique des migrations en 2003

	Arrivés de	Départs pour	Différence
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St-Légier, La Tour-de-Peilz)	236	316	- 80
Autres communes du district de Vevey	124	124	0
Autres communes du canton de Vaud	570	573	- 3
Autres cantons suisses	149	216	- 67
Pays étrangers	709	464	+ 245
Naissances – Décès	198	138	+ 60
Total mouvements migratoires	1'986	1'831	+ 155

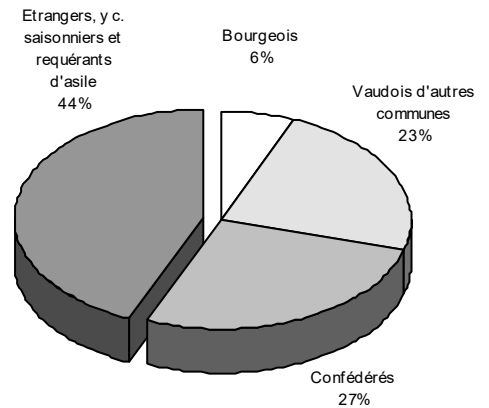
Mutations enregistrées durant l'année 2003	2003	2000	1997	1994
Arrivées ou retours à Vevey	1'916	1'788	1'830	2'029
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)	188	193	225	219
Départs de la localité	1'847	2'015	1'774	1'943
Décès de personnes domiciliées à Vevey	138	153	161	181
Changements d'adresses en ville	1'054	1'321	1'759	1'465
Mariages de personnes domiciliées à Vevey	134	148	254	240
Séparations de personnes domiciliées à Vevey	77	64	137	57
Divorces de personnes domiciliées à Vevey	65	60	120	121
Passages à majorité civile	153	167	130	148
Reconnaissances + changements de nom + désaveux	178	182	43	20
Transferts de séjour en établi, veuages, naturalisations, réintégrations reprises de vie commune et mutations diverses	450	284	496	655
Permis pour étrangers reçus du canton	3'899	3'917	3'295	3'124



Evolution de la population de 1970 à 2003



Population veveysanne au 31.12.2003



POPULATION ETRANGERE	1999	2000	2001	2002	2003
Permis B	1'115	1'049	1'182	1'216	1'405
Permis C	4'898	4'923	4'937	4'910	4'900
Sous-total I. (permis B et C)	6'013	5'972	6'119	6'126	6'305
Permis A (saisonniers)	27	32	60	58	0
Permis L (permis de courte durée)	34	41	196	265	282
Refus (avec un délai de départ)	26	12	11	8	5
Fonctionnaires internationaux	2	0	1	1	3
Permis F (requérants d'asile admis provisoirement)	65	135	188	214	184
Permis N (requérants d'asile)	326	208	175	223	282
Attestations de départ	106	145	109	58	22
Attestations d'admission provisoire	75	16	34	15	1
En cours, divers			22	120	108
Sous-total II.	661	589	796	962	887
Total (I. + II.)	6'674	6'561	6'915	7'088	7'192
Etrangers (en résidence secondaire)	48	47	59	60	62
Etrangers (SPN - sans papier national)	1	1	1	1	0
Total des étrangers en séjour	49	48	60	61	62
Total des étrangers domiciliés à Vevey	6'723	6'609	6'975	7'149	7'254
Frontaliers	95	99	137	182	197
Total des étrangers	6'818	6'708	7'112	7'331	7'451

Population résidente du district comparée depuis 2000

Communes	2000	2001	2002	2003	2003-2002
Blonay	4'773	4'821	4'944	5'042	+ 98
Chardonne	2'611	2'633	2'612	2'639	+ 27
Corseaux	2'077	2'061	2'072	2'100	+ 28
Corsier-sur-Vevey	3'097	3'174	3'138	3'122	- 16
Jongny	1'289	1'294	1'286	1'329	+ 43
Montreux	21'985	22'100	22'514	22'927	+ 413
St-Légier-La Chiésaz	3'966	4'010	4'086	4'231	+ 145
La Tour-de-Peilz	10'104	10'293	10'435	10'479	+ 44
Vevey	15'364	15'616	15'722	15'784	+ 62
Veytaux	835	886	851	809	- 42
Total	66'101	66'888	67'660	68'462	+ 802

REGISTRE CIVIQUE

Statistique des électeurs inscrits à VEVEY

Etat au 15.12.2003

	2003	2002
Citoyens suisses hommes et femmes de plus de 18 ans	7'724	7'719
Citoyens étrangers hommes et femmes de plus de 18 ans	3'270	---
Total des électeurs	10'994	7'719

GERANCES

Activités

Le service des gérances :

- assure la gérance de tous les immeubles propriété de la commune, ainsi que des vignes de l'Hôpital
- s'occupe des transactions immobilières
- gère la piscine de Vevey-Corseaux Plage
- gère le camping de La Pichette
- dirige l'exploitation du stand de Gilamont
- gère la cave de l'Hôpital
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale.

Propriétés communales

La liste détaillée des propriétés communales figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2003.

Camping de La Pichette

La saison a débuté le 1^{er} avril et s'est terminée le 30 septembre.

Une comparaison des tarifs avec d'autres campings de même catégorie a montré que les prix pratiqués depuis 1995 à la Pichette étaient inférieurs à la moyenne. Aussi, la Municipalité a décidé de fixer des nouveaux tarifs de nuitées qui sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2003. Le prix de la nuitée pour un adulte est passé de fr. 4.— à fr. 5.— et celle pour un enfant de fr. 2.— à fr. 3.—.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

La fréquentation des établissements de bains durant l'année 2003 a été celle de tous les records. Les températures caniculaires de l'été ont dépassé toutes les espérances de l'équipe exploitant le complexe de Vevey-Corseaux Plage.

Phénomène de société, la violence s'est également manifestée dans l'enceinte de la piscine et le responsable a dû demander à plusieurs reprises l'intervention de la police afin de ramener le calme. Plusieurs perturbateurs se sont vu interdire l'accès à la piscine.

L'exploitation du complexe balnéaire a enregistré la fréquentation suivante :

Bassin olympique

(du 17 mai au 31 août)
73'250 entrées (2002 : 51'167)

Bassin couvert

(du 6 janvier au 16 mai)
9'220 entrées (2002 : 9'925)

(du 1^{er} septembre au 23 décembre)
7'888 entrées (2002 : 8'136)

soit un total d'entrées de 90'358 (69'228 en 2002) qui ont produit fr. 226'457.— de recettes (2002 : fr. 163'664.50).

Le laboratoire cantonal a procédé à des contrôles et prélèvements d'échantillons d'eau. Les résultats de ces examens ont été conformes aux exigences légales.

Pour les écoles veveysannes, nous avons enregistré le passage d'environ 18'000 enfants, dans les deux bassins, durant l'année 2003.

VIGNOBLES ET CAVES DE L'HÔPITAL

Il a été procédé aux travaux suivants :

Vignoble des Allours

- Transformation pour mise sur fil du solde de gobelet sur la Commune de Jongny
- Reconstitution de deux parcelles
- Nettoyage et crépissage de divers murs de vigne

Vignobles Bordel et Rueyres

- Transformation pour mise sur fil d'une parcelle en gobelet de 182 m² au Bordel
- Reconstitution de parcelles à Rueyres-Chavonchin et au Bordel
- Analyses de terre
- Nettoyage et crépissage de divers murs de vigne

Cave

- Remplacement du moteur d'un climatiseur
- Réparation de vases en bois

La surface du vignoble de l'Hôpital, cultivée en 2003, a été de 11 hectares 10, soit :

- 8 hectares 56 sur la rive droite et
- 2 hectares 54 sur la rive gauche de La Veveysse

Les trois vignobles (Allours — Gonelles/Rueyres/Bordel — Villard) sont cultivés par trois vigneron-tâcherons.

Les surfaces ci-après ont été arrachées et replantées :

Vignoble des Allours	1'839 m ²
Vignoble du Bordel/Rueyres	327 m ²

Après un hiver assez doux, où seul février apporte son lot de jours froids en raison d'un régime de bise, la nature s'éveille tout gentiment. Puis, grâce à un mois d'avril exceptionnellement beau et chaud, avec en finalité quelque pluie bienvenue, le cycle végétatif prend son essor. Vers le 15 avril, les premiers signes de débournement apparaissent, ce qui peut sembler normal voire décalé. Un mois de mai équilibré, offrant chaleur et pluie, permet de passer d'un stade

quelque peu attardé à celui d'avancé. D'ailleurs, la floraison est terminée avant le 10 juin.

Durant les mois d'été, la pluie se fait très rare, pour ne pas dire insignifiante. Pour preuve, dès le 1^{er} juin, nous enregistrons 90 jours de beau avec, parfois, des températures caniculaires. C'est sous un soleil de plomb que les vigneron effectuent les travaux nécessaires à la maîtrise de la récolte. Les vignes sont dans l'ensemble belles. Toutefois, certaines souffrent du sec. Un stress hydrique est parfois relevé dans les zones à faible réservoir. Heureusement que les trois derniers jours d'août nous gratifient de pluies plus ou moins abondantes, environ 70 mm. En outre, nous avons souvent été en marge de nuages de grêle.

La véraison se fait le 26 juillet. A noter que depuis 1925, il n'y a eu que 7 millésimes qui ont enregistré une véraison en juillet et parmi eux : 1943, 1945 et 1947.

L'année 2003, que l'on peut qualifier de "**Hors du commun**", restera sans aucun doute dans les mémoires comme celles de tous les records.

A ce propos, il est intéressant de relever qu'en 2003 :

Il est tombé 600 mm (750 mm en 2002 et 1'397 mm en 2001) de pluie, de janvier à septembre, contre une moyenne de 830 mm et qu'en 1964 – 1972 – 1976 – 1989 – 1991 et 1996, les chutes de pluie furent inférieures ou égales à 2003.

Au total, il y a eu 285 jours de soleil, soit l'année la plus chaude du siècle (20^{ème}).

Il a été relevé pas moins de 81 jours chauds (+ de 25°) contre 39 en 2002 et 45 en 2000, et 33 jours tropicaux (+ de 30°) contre 8 en 2002 et 4 en 2000.

Si la quantité est plus petite que d'habitude (cause de sécheresse), la qualité est superbe, ce qui devrait donner un excellent millésime 2003.

Il est à noter que si des vendanges tardives sont peut-être plus favorables pour les tanins, une année précoce a l'avantage de permettre une discussion plus large et d'inviter chacun à se poser de nombreuses questions.

Les vendanges se sont déroulées du 2 au 13 septembre et les quotas fédéraux, quoique réduits d'environ 10 %, n'ont de loin pas été atteints.

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 133'008 kg de raisin (148'538 kg en 2002), soit :

116'069	kg pour l'Hôpital
16'939	kg pour la Cave Vevey-Montreux

La récolte de l'Hôpital a été de :

66'895 litres de vin blanc (rive droite)
27'905 litres de vin rouge Pinot et Gamay
94'890 litres

Le rendement moyen du vignoble a été le suivant (au fos. = 450 m2) :

	2003	2002
Villard	354,97 litres	396,01 litres
Chardonne	400,29 litres	448,38 litres
Gonelles, Rueyres, Bordel	387,06 litres	439,85 litres

Les sondages ont varié entre 68° et 85° Oechsle pour le vin blanc et entre 81° et 94° Oechsle pour le vin rouge (2002 : 64° et 76° pour le vin blanc et 81° et 91° pour le vin rouge).

Tableau comparatif des surfaces et des récoltes des dix dernières années

Année	Surface	Récolte
1994	10 ha 79	109'343 litres
1995	10 ha 79	114'433 litres
1996	11 ha 10	118'766 litres
1997	11 ha 10	99'709 litres
1998	11 ha 10	104'640 litres
1999	11 ha 10	118'808 litres *
2000	11 ha 10	118'808 litres *
2001	11 ha 10	118'808 litres *
2002	11 ha 10	106'350 litres
2003	11 ha 10	94'890 litres

(* max selon quotas)

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

DIRECTION DES FINANCES
Le Syndic Le chef de service

Dominique Rigot Gilles Altermath

PLANS PARTIEL D'AFFECTATION, PLANS DE QUARTIER

"SWISSMEDIA"

Le PPA permettra au secteur de se développer par étapes, en fonction de la demande. En août 1999, le dossier a été présenté à la Commission d'Aménagement du Territoire (CAT). Parallèlement, le Service de l'Aménagement du Territoire a été consulté.

En mai 2000, le PPA a été transmis au Service de l'Aménagement du Territoire pour examen préalable, conformément à l'art. 56 LATC.

Les services de l'Etat se sont déterminés.

Le projet définitif, approuvé par la Municipalité, a été soumis à l'enquête publique du 5 octobre au 5 novembre 2001 et a suscité trois oppositions pour le motif que le gabarit projeté est jugé trop important.

Il sera répondu aux oppositions dans le cadre du préavis qui sera déposé au Conseil communal.

Préalablement, nous souhaitons connaître les intentions de l'acquéreur potentiel.

ADDENDA AU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) – anciennement plan d'extension partiel du quartier de Plan-Dessous, approuvé par le Conseil d'Etat le 15 avril 1970

Dans le cadre du réaménagement de l'avenue du Général-Guisan et notamment des différents travaux prévus par l'addenda au plan de quartier "Midi-Coindet" pour le futur Centre Commercial de la Migros, les autorités communales ont approché le groupe Maus Frères SA, propriétaire du Centre Commercial St.-Antoine afin de pouvoir définir les objectifs de développement futur du Centre Commercial et de coordonner les différents aménagements routiers et piétonniers prévus par les différentes études déjà engagées. En ce sens, le secteur St.-Antoine occupe une position stratégique par rapport à la place de la Gare et constitue le lien avec le développement de la rive Sud de l'avenue du Général-Guisan et notamment avec le futur Centre Commercial prévu dans le secteur "Midi-Coindet".

Pour ce faire, une mise à jour du plan d'extension partiel N° 5523-6 concernant le quartier de Plan-Dessous et daté du 29 octobre 1969 s'est avérée nécessaire.

Les modifications apportées au plan d'extension partiel du quartier "Plan-Dessous", intègrent les données et directives élaborées dans les planifications en vigueur et en cours d'élaboration.

Le 2 mai 2001, le projet d'addenda a été soumis à la commission de coordination interdépartementale pour la protection de l'environnement qui a conclu au fait que le projet n'était pas assujéti à étude d'impact selon l'article 2 de l'ordonnance fédérale.

Le 13 juillet 2001, la Municipalité a pris connaissance de l'addenda au plan d'extension partiel du quartier de Plan-Dessous et a décidé de le transmettre au Service de l'Aménagement du territoire pour examen préalable, conformément à l'art. 56 LATC.

Le projet définitif, approuvé par la Municipalité, a été soumis à l'enquête publique du 14 décembre 2001 au 23 janvier 2002 et n'a pas suscité d'opposition.

Le préavis a été déposé au Conseil communal le 5 décembre 2002.

L'ADDENDA AU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) – anciennement plan d'extension partiel du quartier de Plan-Dessous, approuvé par le Conseil d'Etat le 15 avril 1970 a été adopté

par le Conseil communal le 30 janvier 2003 et approuvé par le chef du Département des infrastructures le 23 avril 2003. La procédure est close.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

DONNÉES STATISTIQUES

Enquêtes publiques et dispenses

	2003	2002
Enquêtes publiques		
• constructions	50	43
• plans d'extension	-	-
• cadastration/décadastration	-	1

Dispenses d'enquêtes

• constructions	33	26
-----------------	----	----

Permis délivrés

Permis de construire	84	61
Estimation total travaux selon CFC2	74 Mios	184 Mios

Permis d'habiter	18	38
------------------	----	----

Taxes perçues (recettes pour la commune)

Permis de construire	Fr. 69'590.00	Fr. 33'755.60
Anticipations et à bien-plaire	Fr. 33'306.20	Fr. 37'826.55
Contributions compensatoires (pl. de parc)	Fr. 0.00	Fr. 12'000.00

Statistiques

Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment	3	3
	(1 trimestrielle et 2 annuelles)	(1 trimestrielle et 2 annuelles)

Places de stationnement

25 places de stationnement ont été réalisées cette année sur les parcelles privées, ce qui porte le nombre total, en fin d'année 2003, à 8007 places.

Le fonds pour la création de places de stationnement se monte à Fr. 2'340'258.48.

Commission d'Aménagement du Territoire (CAT)

La Commission d'Aménagement du Territoire s'est réunie deux fois cette année.

Commission de Salubrité

La sous-commission "salubrité des constructions" s'est réunie six fois pour effectuer des visites de bâtiments en vue de la délivrance du permis d'occuper/habiter.

La sous-commission "plainte" s'est réunie deux fois pour des problèmes :

- de sécurité
- de ventilation.

Cadastre

Mise à jour du registre des à bien-plaire.

REALISATIONS

Réhabilitation des immeubles Deux-Marchés 3 – Ancien-Port 6

Débuté en avril 2002, le chantier s'est poursuivi pendant toute l'année 2003.



Façades restaurées rue des 2 Marchés

L'immeuble Deux-Marchés 3 abritera huit appartements de trois et quatre pièces. L'immeuble ruelle de l'Ancien-Port 6 est terminé, il abrite un appartement en duplex dans les deux derniers étages. Il est aujourd'hui loué. Les trois étages inférieurs n'ont pas été rénovés, afin de conserver des loyers très modestes.



Réfection des façades pl. Scanavin

De nouvelles surprises, notamment en ce qui concerne le bâtiment central, ont été découvertes. Il s'agit principalement de problèmes statiques liés aux structures existantes. Des dispositions ont été prises pour assurer la stabilité de l'ensemble de la construction.

Avancement du chantier

Les façades et les toitures sont pratiquement terminées, les planchers sont renforcés, les cloisons intérieures sont pratiquement achevées. Il en est de même pour les installations techniques ; quant aux sols ils sont en cours de travaux. Les deux magasins sont terminés et ont été mis en exploitation.

Une demande de crédits supplémentaires sera faite à la fin du chantier.

En 2003 les paiements pour cette affaire se sont montés à Fr. 1'562'405.75.

Ecole de la Part-Dieu

Le 14 novembre 2003 le bâtiment a été

Deux-Marchés 3 - Ancien-Port 6



Renforcement de la charpente



Renforcement poutraison caveau



Trémie pour éclairage zénithal dans coursiive



Installations techniques sanitaires

Commencés en juillet 2002, les travaux de réhabilitation se sont poursuivis activement en 2003. L'ensemble des mandataires et entreprises a joué le jeu pour terminer les travaux dans le délai

inauguré, le label Minergie a été remis à cette occasion par le Conseiller d'Etat Mermoud. Le crédit de construction a été respecté. En 2003 les paiements effectués se sont montés à



Rentrée scolaire 29.08.03

fixé. Le 24 août 2003 le bâtiment a été mis en service à la satisfaction de tous.



Groupe sanitaire

Fr. 3'136'158.75.

Garderie "Les Cèdres", rue du Midi 11

Dans sa séance du 7 mars 2002, le Conseil communal a voté les conclusions du préavis N° 3/2002 accordant un crédit de Fr. 2'200'000.— pour les travaux de rénovation-transformation de l'immeuble "Les Cèdres", rue du Midi 11.

Le chantier a débuté le 24 juin 2002 pour se terminer le 31 janvier 2003. Le bâti-



Isolation périphérique

Ecole de la Par-Dieu

Façade Ouest

solaires ainsi que la participation financière de la société Nestlé réduisent le coût effectif du projet qui se monte à Fr. 1'644'460.70.



Façade Sud

Eglise St-Martin

Dans le cadre de l'extension de



Hall d'entrée



Cuisine



Salle de bains

leur réseau de communication mobile Swisscom a entrepris les démarches ad-



Inauguration le 14.11.03

Salle de gym, rue des Tilleuls

Dans sa séance du 6 novembre 2003, le Conseil communal a voté les conclusions du préavis N° 19/2003 accordant un crédit de Fr. 2'286'500.— pour l'achat du lot en PPE "secteur salle de gymnastique" du bâtiment rue des Tilleuls 2, à Vevey, propriété de MM. Brönnimann et Gottreux et de son aménagement.

Les travaux ont débuté début décembre ; la phase de démolition est terminée, les travaux de terrassements, charpente métallique et charpente bois ont débuté. La promesse de vente et d'achat a été signée le 17 décembre 2003.

ment a été mis en service le 1^{er} février 2003. Les travaux d'aménagements extérieurs ont été exécutés en été 2003, après qu'un premier décompte a laissé apparaître une économie par rapport au budget.

Les délais et les coûts ont été respectés. Le décompte final des paiements est de Fr. 2'151'310.70. La facturation des soumissions aux entreprises, la subvention cantonale pour panneaux



Façade Sud avant travaux



Intérieur



Démolition façade Sud



Salle de vie

ministratives et techniques pour l'installation d'antennes dans le clocher de St-Martin.

Après la mise à l'enquête et l'obtention du permis de construire, les travaux ont débuté en avril 2003 et la mise en service a eu lieu en septembre 2003. L'entier des travaux a été financé par Swisscom.

Toutes les directives ont été respectées, et ceci en étroite collaboration avec le Service cantonal de l'environnement et de l'énergie.

WC handicapés Musée suisse de l'appareil photographique

Afin de rendre plus aisé l'accès aux wc handicapés du Musée suisse de l'appareil photographique, notamment aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant à moteur, les wc existants au rez-inférieur ont fait l'objet de quelques adaptations. Le coût des interventions a été de Fr. 3'500.— environ.

Théâtre de Vevey

Suite à l'organisation en 2001 de l'assemblée générale de Pro Infirmis, la Municipalité avait pris la décision de faire installer une boucle magnétique pour malentendants, et ceci dans le but d'améliorer les équipements pour les invalides.

Après plusieurs études en étroite collaboration avec la direction du théâtre et les spécialistes en la matière, les travaux ont pu être exécutés en 2003. Ils ont débuté en septembre par le tirage des câbles à l'intérieur des canaux de ventilation. La mise en service s'est effectuée à mi-décembre ; elle est aujourd'hui opérationnelle. L'amélioration de la sonorisation du balcon de face a été effectuée dans la même opération. L'ensemble des travaux a été devisé à Fr. 47'000.— environ.

Maison du vignoble de Villard

Construite en 1928, cette maison fait partie du centre d'exploitation viticole de 2,5 ha sis sur la commune de La Tour-de-Peilz. Ce centre comprend également un garage pour le matériel et deux capites de vignes.

Dans sa séance du 13 novembre 2003, le Conseil communal a voté les conclusions du préavis N° 18/03 accordant un crédit de Fr. 319'000.— pour la rénovation de la maison du vignoble de Villard. Les travaux sont actuellement en cours.

Le rez-de-chaussée est rénové pour accueillir une nouvelle cuisine au Nord, la salle à manger-séjour au Sud. L'étage comprend trois chambres, la salle de bains et la buanderie. Le plancher des combles sera isolé. Une

trappe d'accès y sera créée. La structure du plancher sur sous-sol devra être renforcée. Des chapes seront exécutées dans la salle à manger-séjour, la cuisine



Deux vues de la cuisine

et la salle de bains. Tous les revêtements intérieurs des murs et des sols seront changés. Les installations électriques et sanitaires seront remplacées, l'installation de chauffage sera complétée.

Gestion du central téléphonique

Notre direction gère les installations téléphoniques communales (transfert des lignes, modification des identifications sur



Combles

les stations, gestion des dérangements, etc.).

Un système de gestion des communications téléphoniques permet de contrôler les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires. Grâce à ce système nous pouvons, entre autres, re-facturer au personnel communal les communications privées effectuées depuis sa station.

L'installation comprend aujourd'hui 318 appareils internes répartis sur 34 sites.

186'561 communications professionnelles sortantes ont été enregistrées en 2003, représentant plus de 5863 heures de

communications (annexe schéma des installations téléphoniques).

ETUDES

Eglise Notre-Dame

Créée en 2002, une commission comprenant des représentants de la confédération, du canton, des communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz ainsi que des spécialistes dans les différentes branches concernées (architecte, ingénieurs, historien, etc.) a poursuivi activement les études.

La solution préconisée au départ, de la démolition et de la reconstruction de la flèche, a été abandonnée au profit de travaux de conservation. Le chiffrage de ces travaux est en cours et un préavis commun avec la commune de La Tour-de-Peilz, pour la demande de crédit d'exécution, sera élaboré dans le 1^{er} semestre 2004.

Les frais d'études pour 2003 se sont montés à Fr. 100'369.— à répartir entre les communes de Vevey, La Tour-de-Peilz, le canton et la confédération.

Musée Jenisch – Bibliothèque

Dans sa séance du 28 août 2003, le Conseil communal a voté les conclusions du préavis d'intention sur l'acquisition des parcelles N°s 391 et 392 sises au quai Perdonnet 33-34 "ex Insolite" pour transférer les locaux de la Bibliothèque municipale. Agrandissement du musée Jenisch dans les locaux actuels de la Bibliothèque municipale. Demande de crédits d'étude pour ces deux réalisations.

Suite à ces décisions, les mandats d'études ont été attribués à deux architectes veveysans. Les études se poursuivent en étroite collaboration avec les responsables du musée et de la bibliothèque. Un préavis demandant les crédits pour l'exécution des travaux devrait être déposé dans le 1^{er} semestre 2004.

Refuge des Monts-de-Corsier

La commune de Corsier a organisé une séance d'information auprès de la population sur le PPA Monts-de-Corsier. Des études complémentaires ont été demandées, d'une part, pour l'accès des piétons depuis la station de bus et, d'autre part, d'améliorer la sortie des véhicules sur la RC 744. La commune de Vevey négocie avec la commune de Corsier une participation financière au réaménagement du carrefour. Dès ce problème résolu, la procédure du PPA pourra se poursuivre. Les lieux sont toujours occupés par des squatters.

Stand de Gilamont

Non conformes à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), les installations de tir de Gilamont doivent être assainies (art. 16 LPE).

Le programme de tirs 2003 a été modifié afin de respecter la diminution demandée à titre préventif par le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN).

La mise en œuvre d'armée XXI, ainsi que la disparition d'un certain nombre de sociétés de tir, risquent de remettre en cause l'exploitation de la ligne de tir à 300 m. au profit du développement du tir sportif 25-50 m. Les réflexions sont en cours entre les Municipalités de Corsier et de Vevey.

Centre artisanal des Bosquets

La commune de Vevey loue un lot de PPE au centre artisanal des Bosquets (CAB) pour des classes de perfectionnement. La location est ensuite intégralement facturée à l'Etat de Vaud.

A la demande de l'Etat de Vaud, la commune de Vevey est à la recherche de surfaces supplémentaires pour la rentrée scolaire d'août 2004. Il se trouve que le lot N° 21 de la PPE en question est à la vente ou location en l'état.

L'étude en cours porte sur l'acquisition ou la location dudit lot et de son aménagement.

Oriental

Dans le cadre du rapport rédigé par le service culturel à l'occasion de la nouvelle affectation du Théâtre de l'Oriental, il a été mentionné que des aménagements devraient être à terme réalisés au niveau des gradins, de la scène ainsi que des achats pour le matériel technique.

Les utilisateurs de l'Oriental, dès les premiers spectacles, ont été confrontés au problème des gradins. Dans un premier temps, le Théâtre de Vevey a bien voulu leur prêter provisoirement ses gradins, mais ceci ne peut plus se répéter. Dès lors, les responsables de l'Oriental ont pris contact avec la maison Eberhard Scènes (déjà fournisseur pour le Théâtre de Vevey), qui a livré des éléments de gradins mobiles pour un montant de Fr. 18'922.25. Cette entreprise a actualisé son offre pour le solde des gradins mobiles pour un montant de Fr. 155'000.— TVA comprise. Ce projet a fait l'objet d'un préavis N° 3/2004.

Parking Grande Place

Le préavis N° 2/2001 portant sur une demande de crédit d'étude pour la réalisation d'un parking souterrain a été accepté par le Conseil communal pour un

montant de Fr. 880'000.—.

L'étude de stationnement et d'accessibilité à la Grande Place est terminée. Elle permettra, après approbation par la Municipalité, d'établir l'avant-projet et de lancer l'étude d'impact en conformité avec les exigences de la protection de l'environnement.

Régionalisation des installations d'athlétisme

Les actuelles installations d'athlétisme de Copet III ne permettent pas l'organisation de compétitions, ni même la possibilité d'un entraînement sérieux. Les coureurs du CARE doivent aller s'entraîner à Lausanne, Châtel-St-Denis et Montreux.

Le projet de transformation des installations sportives du stade de la Saussaz a été présenté par le Service sport et jeunesse à une délégation de la commune de Montreux. Ce projet est actuellement discuté dans le cadre de la CORAT.

Terrain de football

Chapeautée par le Service des affaires intercommunales, l'étude pour l'implantation de trois terrains de football s'est poursuivie activement en 2003.

Le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises pour déterminer les priorités des projets et la répartition des coûts.

Neuf communes sur dix ont répondu favorablement à la clé de répartition des coûts.

Les études pour les terrains de La Veyre et Praz-Dagoud sont proposées pour 2004. Les travaux pour Gérénez et La Veyre sont prévus pour 2005 et l'exécution de Pra-Dagoud pour 2006.

Des propositions d'honoraires d'études ont été demandées à plusieurs architectes. Les neuf communes concernées doivent donner leur aval quant au financement de ces études.

ENTRETIEN

Ecole de la Veveyse

Au 1^{er} étage, une ouverture a été réalisée dans une paroi de séparation afin de faciliter la circulation entre deux bureaux de la direction des écoles. Coût des travaux Fr. 9'125.20.

Au sous-sol, une ancienne salle de travaux manuels a été transformée pour en faire trois salles de répétitions pour l'école de musique "Crescendo" Coût des travaux Fr. 28'412.45.

Ecole du Clos

L'appartement de service, situé dans les combles, a été entièrement repeint lors de l'entrée en fonction du nouveau concierge. Coût des travaux Fr. 16'275.80.

Ecole de Plan

Plusieurs classes avaient des problèmes de température trop basse. Pour remédier à cet état de choses, huit radiateurs supplémentaires ont été installés. Coût final Fr. 10'260.—.

Pavillon de Crédeiles

Le sol des douches du vestiaire Nord a été assaini avec un revêtement Epoxy, suite à l'infiltration d'eau dans la structure du plancher. Montant des travaux Fr. 2'940.—.

Remplacement de la chaudière et du brûleur à mazout, afin de se mettre en conformité avec les normes Opair. Coût des travaux Fr. 13'023.—.

Garderie des Sapins, av. Général-Guisan 69

Différents petits travaux ont été réalisés pour un montant total de Fr. 8'000.—. Il s'agit de vitrification des sols du rez-de-chaussée, protection pour les parois, rayonnage dans les armoires, revêtement sol entrée en linoléum.

Collège 1838

A la demande de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie, un sas anti-feu a été construit à l'entrée du local des cadets dans les combles. Des travaux d'assainissement électrique y ont également été réalisés. Coût Fr. 5'953.95.

Ecole à la montagne "La Cheneau"

Les travaux de détection incendie ont été réalisés pendant la période estivale pour un montant de Fr. 35'370.75.

Ecole des Crossets

La rénovation complète de la salle de bains de l'appartement du concierge a été faite. Le coût des travaux s'élève à Fr. 18'702.85.

Remplacement des agencements de cuisine pour professeurs. Les travaux ont été commandés au mois de novembre 2003, ils seront réalisés pendant la semaine de vacances de février 2004. Coût des travaux estimé à Fr. 27'000.—.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

Les filtres à charbon actif existants ont été remplacés par des nouveaux en acier noir avec protection cathodique (durant le mois de juillet). Le coût total s'est élevé à Fr. 80'257.75 (cf préavis N°

3/2003, devis Fr. 90'000.—).

Suite à des infiltrations d'eau dans le bâtiment, il a fallu étancher le murs de façade jusqu'à deux mètres de profondeur. Coût des travaux Fr. 12'930.—.

Camping de la Pichette

Les chauffe-eau des douches existantes ont dû être remplacés sur demande de la compagnie du gaz à cause de leur non conformité. Il s'agissait également d'évacuer les gaz brûlés par une cheminée en inox. Ces travaux se montent à Fr. 13'341.35.

A part cela, une douche supplémentaire a été créée pour faire face à la forte affluence de la pleine saison. Coût des travaux Fr. 17'508.40.

Centre nautique et balnéaire

Plusieurs vitrages du rez-de-chaussée et du premier étage ont dû être réparés à cause de la pourriture du bois. Les parties atteintes ont été remplacées et la peinture a été effectuée. Coût effectif des travaux Fr. 24'321.90.

Musée Jenisch

Deux humidificateurs ont été installés pour les salles du musée. Le coût a pu être ramené de Fr. 15'000.— à Fr. 8'604.— en achetant des appareils de démonstration.

Casino du Rivage

La chaudière existante était complètement rouillée et coulait depuis plusieurs années. Son remplacement était inévitable.

Ainsi, une nouvelle chaudière et un nouveau brûleur ont été installés et la cheminée a été tubée en inox. Coût des travaux Fr. 26'200.—.

Port franc

Divers travaux d'entretien ont été réalisés, il s'agit de réparation de la glissière de sécurité abîmée suite à un accident, réparation de caniveau et des marches d'escalier en pierre naturelle. Coût des travaux Fr. 7'823.20.

Rocking-chair

Pose d'une ventilation mécanique et d'une paroi de douche dans les loges. Coût des travaux Fr. 2'743.50.

Vignoble des Allours

Dans l'optique d'assainir thermiquement la maison du vignoble des Allours, les fenêtres ont été remplacées par de nouveaux vitrages isolants, un nouveau vase d'expansion a été posé. Selon les possi-

bilités budgétaires des années à venir, l'isolation des combles et des façades est à entreprendre. Coût des travaux Fr. 21'220.95.

Stand de Gilamont

En complément des travaux de rénovation du Café du Stand, un nouveau poste de cuisson et une ventilation mécanique de la salle ont été posés. Coût des travaux Fr. 29'760.50.

Château de l'Aile

Des travaux de curage des molasses et crépis ont été effectués pour un montant de Fr. 5'054.—.

La salle de bains de l'appartement du 1^{er} étage a été rénovée pour un montant de Fr. 5'150.—.

Simplon 14-16

Les travaux de rénovation des locaux de la direction de l'Equipement, Service technique (1^{ère} étape) ont permis de réaliser une nouvelle réception, secrétariat et bibliothèque. Le coût des travaux est de Fr. 18'185.50.

Suite à la demande de M. Challandes, les vitrines du magasin Bernina ont été transformées et un nouvel éclairage a été installé. Coût des travaux Fr. 5'363.85.

L'étanchéité des balcons du 1^{er} étage a dû être refaite sur toute la longueur du bâtiment, des infiltrations d'eau avaient provoqué la chute de morceaux de crépi sur le trottoir. Coût des travaux Fr. 12'563.90.

Le système d'expansion du chauffage a dû être remplacé, le vase d'expansion situé dans les combles étant percé par la rouille. Coût des travaux Fr. 6'563.—.

Au premier étage, trois bureaux de la direction des Services sociaux ont été repeints. Coût total des travaux Fr. 6'660.—.

Conseil 17

En date du 25 novembre 2003, un incendie a ravagé un appartement situé au 2^{ème} étage de notre immeuble. Des dégâts dus à la fumée et à l'eau ont rendu nécessaires des réfections dans les appartements situés directement au-dessus et au-dessous.

A ce stade, le coût des travaux se monte à Fr. 15'905.25. L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie prendra à sa charge une partie de ces travaux, selon décompte final à faire en 2004.

Gilamont 67

Des infiltrations d'eau ont provoqué des dégâts à plusieurs reprises dans un ap-

partement situé au 13^{ème} étage. Une des causes probables est la désintégration des joints reliant les panneaux préfabriqués de la façade. Plusieurs interventions ont été nécessaires pour effectuer les réparations. Coût des travaux Fr. 4'565.—.

Simplon 38 – Musée 5

La direction de la Sécurité nous a demandé de réaliser une plate-forme dans le local des ambulances, afin d'augmenter la surface de stockage pour leur matériel.

Après étude de plusieurs variantes, une solution "tout bois" a été adoptée, accessible au moyen d'un escalier.

Le coût final des travaux, honoraires d'ingénieurs compris, est de Fr. 20'811.90.

Byronne 4

Plusieurs infiltrations d'eau provenant de la toiture et de la terrasse nous ont obligés à réaliser certains travaux d'étanchéité. La toiture en cuivre de l'annexe arrière a dû être remplacée. Coût des travaux Fr. 9'474.80.

GESTION ENERGETIQUE

Vevey-Corseaux Plage

En 1995, la piscine de Vevey était le 3^{ème} plus gros consommateur des bâtiments communaux en énergie thermique et électrique additionnées. Suite aux différents travaux d'optimisation et d'améliorations énergétiques de ces dernières années, elle a passé en 4^{ème} position, derrière la centrale du Panorama 2, la centrale de la Veveyse et les Tours de Gilamont (voir graphique 1).

Pour ce qui est de l'énergie électrique uniquement, la piscine a passé du plus gros consommateur à la 3^{ème} place, derrière le parking du Panorama et l'Hôtel de Ville (voir graphique 2).

Les investissements totaux depuis 1996 comparés aux améliorations énergétiques se montent à Fr. 407'000.— pour Fr. 490'000.— d'économies réelles (6'922 MWh.). Cela représente plus de 1'117 tonnes de CO₂ qui n'ont pas été rejetées dans l'atmosphère. La consommation de chaleur pour 2003 a été inférieure de 7,2 % à celle de 2002.

Les installations solaires des douches ont produit 23'000 kWh., soit 96,5 % de plus que l'année passée.

Les installations solaires pour le chauffage de l'eau des bassins n'ont pas pu produire plus que 49'000 kWh. (68'000 en 2002). La raison est que l'eau des bassins a dû être refroidie à cause de la cani-

culé exceptionnelle et que les capteurs ont été complètement arrêtés pendant six semaines et partiellement en fonctions durant cinq semaines.

La consommation électrique a augmenté de 3,3 %. Cela est dû à la forte affluence de cet été, qui a dépassé tous les records (160'000 entrées / + 62 % par rapport à la moyenne de ces dernières années).

Des études sont en cours pour refroidir les bassins durant l'été au moyen de l'eau du lac et un accord de principe a déjà été obtenu de la part de Nestlé pour se brancher sur leur station de pompage.

Le coût final de l'énergie, eau comprise pour 2003 se monte à Fr. 101'191.— (1995 : Fr. 187'953).

Centre funéraire de St-Martin

La consommation électrique a augmenté de façon assez importante (PAC + 36 %, ventilation + 27 %).

La consommation totale a passé de 51'468 kWh en 2002 à 75'946 kWh en 2003 (voir graphique 3).

Pour cette 2^{ème} année d'exploitation nous avons dû corriger certains paramètres fixés trop bas. Ainsi, en 2002 la chapelle n'était pas assez chauffée et nous avons dû augmenter la température du chauffage de sol.

D'autre part, la canicule exceptionnelle de cet été a demandé un gros effort à la pompe à chaleur pour assumer la température de + 5°C dans les chambres funéraires. Enfin, la chambre froide du sous-sol a été utilisée, à plusieurs reprises, pendant les mois les plus chauds (juin – juillet – août à -5°C).

Au mois de juillet, nous avons posé une isolation thermique de 100 mm. d'épaisseur au-dessus des chambres funéraires à cause des fortes températures atteintes au niveau du sol des combles (+32°C), provoquées par la toiture non isolée en cuivre.

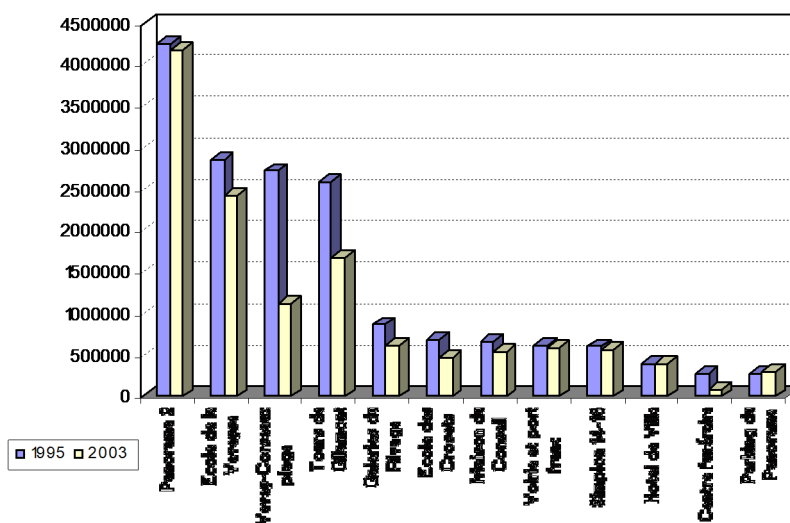
La consommation d'eau a passé de 39 m³ en 2002 à 21 m³ en 2003. Une étude a été réalisée pour améliorer le chauffage de la chapelle et deux aérochauffeurs ont été commandés (posés en janvier 2004).

Le coût de l'énergie et de l'eau pour 2003 se monte à Fr. 10'134.— (Fr. 7'132.— pour 2002).

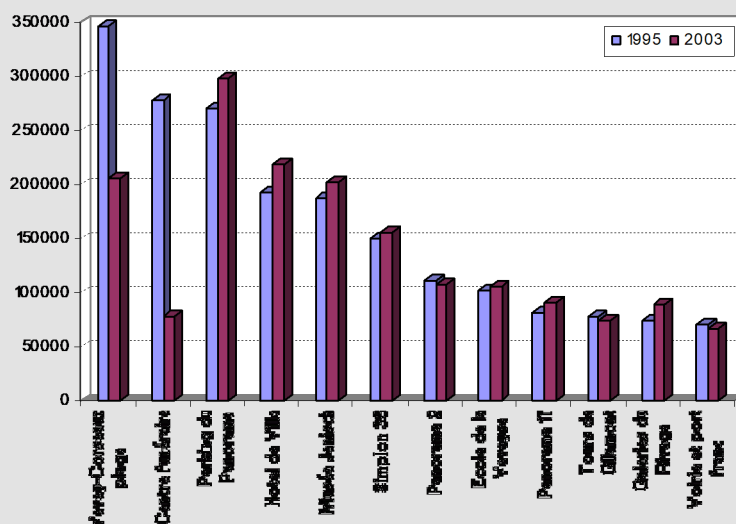
Vestiaires de La Veyre

Une horloge a été posée sur la régulation du chauffage, afin de diminuer la consommation de mazout. Cela permet la réduction nocturne et également d'abaisser la température à 5° lorsque

Graphique 1 - Consommations totales en kWh

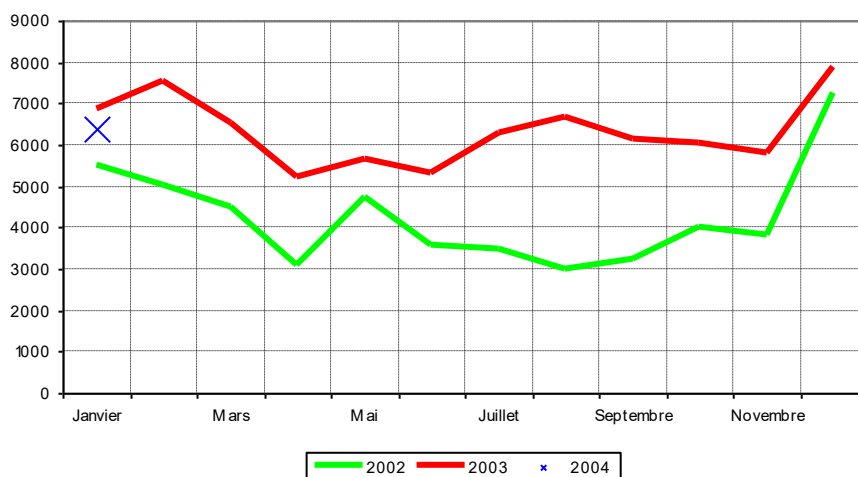


Graphique 2 - Consommation électrique en kWh



Graphique 3 - Centre funéraire

kWh total annuel



les locaux ne sont pas occupés (pause hivernale).

Energie solaire

La ville de Vevey a installé 8 m² de panneaux solaires thermiques vitrés durant l'année 2003 (école de la Part-Dieu 4 m² / garderie "Les Cèdres" 4 m²). Ceux-ci viennent s'ajouter aux 292 m² existants de la piscine de Vevey-Corseaux Plage. La production totale pour 2003 peut être estimée à 7'400 kWh., ce qui correspond à 7'910 m³ de gaz et 14,1 t. de CO₂ (graphique 4).

Ecole de la Part-Dieu

Cette école est la première du canton de Vaud à avoir été transformée selon les critères de qualité "Minergie". C'est également le premier chauffage à bois (pellets) installé dans un bâtiment com-

Parallèlement à cette exposition, une journée portes ouvertes a été organisée le 14 juin 2003 à la station d'épuration des eaux. Le même jour un atelier avait pour objectif de montrer aux visiteurs quelles étaient les économies d'eau qu'il est possible de réaliser dans une maison. En date du 25 juin un autre atelier en plein air, organisé par le service des parcs et jardins, a montré comment réaliser des économies d'eau dans les jardins.

La ville devait également entreprendre une action concrète en vue d'économiser de l'eau. Nous avons choisi d'équiper un bâtiment de la ville avec des économiseurs d'eau qui limitent le débit à 6 l./min. pour les lavabos et 12 l./min. pour les douches. Le choix s'est porté sur l'immeuble de la rue du Panorama 17/rue

avec la collaboration d'une entreprise de la place, nous avons équipé les 30 appartements de ce bâtiment.

Les résultats de cette action sont décrits ci-dessous.

Immeuble rue du Panorama 17/rue du Clos 9

Après six mois d'exploitation, il est possible de faire un premier bilan de l'économie réalisée par les économiseurs d'eau :

- économie de gaz 15,0 % soit 1'430 m³
- économie d'eau froide 9,5 % soit 332 m³
- économie d'eau chaude 7,6 %.

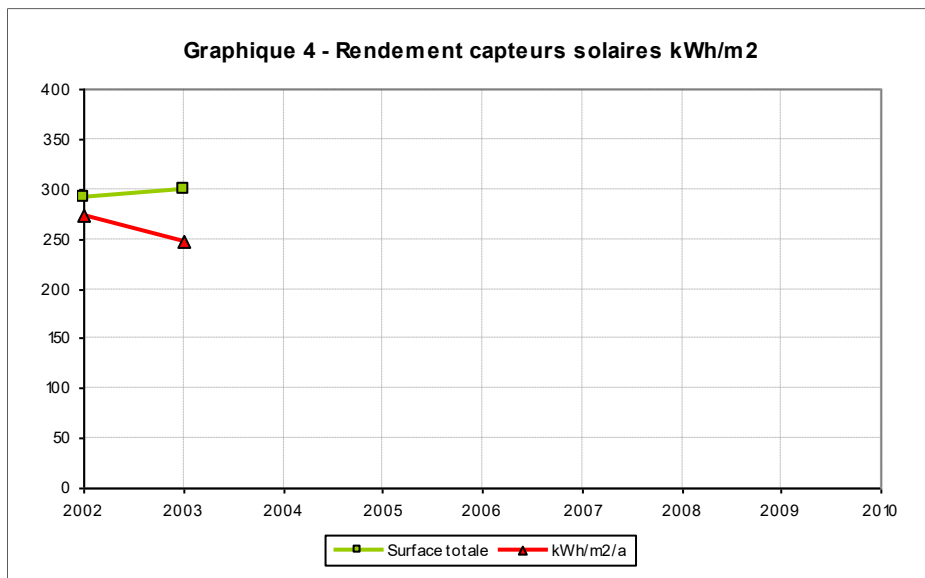
Ces résultats, reportés sur une année, permettent d'espérer une économie annuelle de 3'164 m³ de gaz et 734 m³ d'eau ; financièrement cela représente Fr. 3'000.— pour un investissement de Fr. 2'056.25. La dépense est amortie en un peu plus de huit mois et cela représente 5,653 t. de CO₂ en moins par année (graphique 5).

Label Cité de l'énergie

Dans sa séance du 22.10.2003, la Municipalité a approuvé le nouveau "programme de politique énergétique de la ville de Vevey 2004-2006 (deuxième programme)" et sur cette base a demandé officiellement le renouvellement du label pour une période de trois ans.

Suite à cela, un rapport d'évaluation des résultats obtenus a été effectué par l'animatrice de SuisseEnergie pour les communes, sur la base d'un nouveau catalogue de mesures "l'Européen Energy Award".

Graphique 4 - Rendement capteurs solaires kWh/m2



munal.

du Clos 9. Ainsi, durant le mois de juin,

Le label "Minergie" a été remis à M. Dominique Rigot, syndic, par M. Mermoud, conseiller d'Etat, lors de l'inauguration du bâtiment qui a eu lieu sur place en date du 14 novembre 2003.

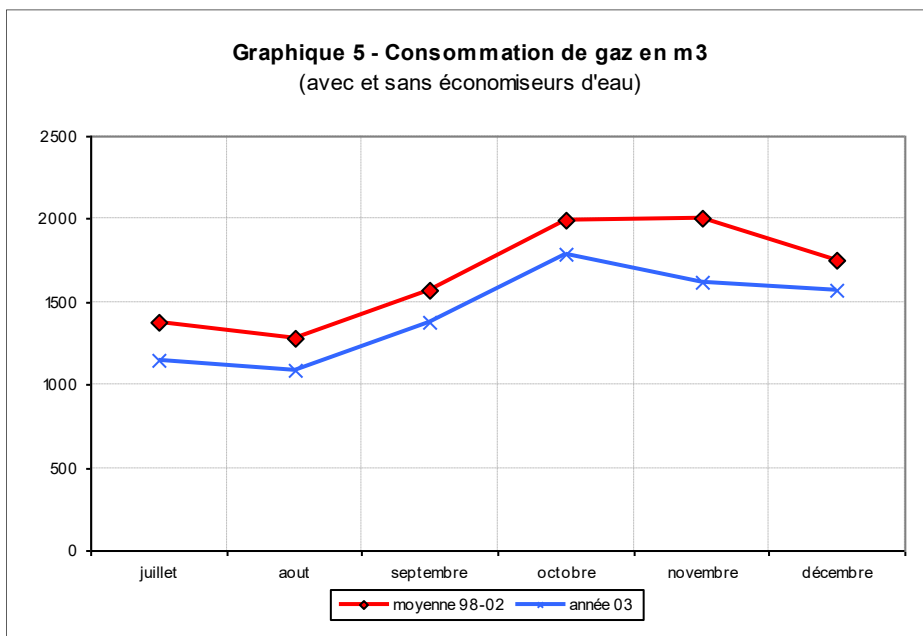
Année internationale de l'eau douce

L'année 2003 avait été déclarée année internationale de l'eau douce par l'assemblée générale des Nations Unies.

En tant que cité de l'énergie, nous avons été sollicités par SuisseEnergie pour participer aux différents événements qui devaient marquer cette année.

C'est ainsi que l'exposition "l'Aventure de l'eau" a été présentée dans les rues de Vevey. Le thème de l'eau y était abordé sous forme de 36 panneaux informatifs montrant l'importance de l'eau à travers tous les aspects de la vie. Cette exposition a été suivie par de nombreuses classes de la région.

Graphique 5 - Consommation de gaz en m3 (avec et sans économiseurs d'eau)



Cet audit a permis de mettre en évidence le travail accompli et, grâce aux mesures complémentaires programmées, nous avons obtenu 53 % du potentiel à notre portée. Grâce à cela, la commission du label nous a décerné le label en date du 15.12.2003, pour une nouvelle durée de trois ans.

Bioéthanol

L'expérience continue et, entre les mois d'avril et mai, quatre autres véhicules ont été intégrés dans le projet, ce qui porte à huit leur nombre total.

En date du 21 février, une conférence de presse a eu lieu à Berne pour la présentation du projet bioéthanol au niveau national par Alco Suisse.

En date du 25 septembre, notre expérience a été présentée dans le cadre d'un séminaire destiné aux carburants alternatifs pour les véhicules utilitaires. Devant une assistance de spécialistes, le délégué à l'énergie de la ville de Vevey a eu l'occasion de présenter un exposé sur les "premières expériences sur l'utilisation du bioéthanol à Vevey". Cet exposé a suscité un grand intérêt dans le milieu concerné et le bioéthanol se profile comme une alternative intéressante aux carburants traditionnels.

Gestion des chauffages

Des travaux ont été réalisés dans les bâtiments suivants :

Château de l'Aile (annexe)

Le délai du 30 juin pour le remplacement de cette installation a pu être annulé. Bien que des modifications sur la chaudière aient permis de satisfaire les exigences de l'OPAIR, cette installation devrait être remplacée à court terme (puissance abaissée en dessous de 70 kW = critères moins sévères).

Restaurant du Casino, rue Louis-Meyer 3

Remplacement de la production de chaleur de ce bâtiment (vieille de 40 ans) soit : chaudière, brûleur, vase d'expansion et tubage de la cheminée.

Ecole enfantine, av. de Crédeilles 4

Remplacement de l'ancienne chaudière (27 ans) et du brûleur - la puissance passe de 49 kW à 20 kW. Pose d'un compteur de débit pour mazout.

Ecole de Plan

Pose de huit radiateurs supplémentaires pour résoudre des problèmes de chauffage dans certaines classes.

Ancien-Port 6 / Deux-Marchés 3 (Scanavin)

Dans le cadre de ces travaux de rénovations, une isolation thermique de 100 mm. a été posée dans les toitures, améliorant ainsi l'enveloppe de ces 2 bâtiments.

Collège Ste-Claire

Isolation des vannes et des conduites dans la sous-station pour abaisser la température de ce local.

Les installations suivantes ont fait l'objet d'un rapport du bureau de l'inspection des chauffages pour non-respect des normes de l'OPAIR.

Tour de Gilamont 67

Le brûleur a été réglé et l'installation est en ordre.

Av. du Général-Guisan 73

Le brûleur a été réglé et l'installation est en ordre.

Rue des Communaux 2A

L'installation n'est plus conforme et doit être remplacée, délai 31.08.2008.

La Cheneau, Château d'Oex

L'installation n'est plus conforme et doit être remplacée, délai 30.06.2011.

Formation continue

Le délégué à l'énergie pour la Ville de Vevey a eu l'occasion de participer à plusieurs cours pour compléter sa formation. Il s'agit des cours suivants :

1. cours de base chauffage-ventilation ;
2. cours sur la signature énergétique
3. formation pour logiciel "Suivi énergétique" ;
4. régulation des chauffages ;
5. dimensionnement des circulateurs de chauffage.

INFRASTRUCTURES

Réaménagement de l'avenue du Général-Guisan, secteur compris entre l'avenue de la Gare et la rue du Midi

En référence au préavis N° 21/2001 du 30 août 2001 relatif à l'octroi d'un crédit de Fr. 3'533'625.— dont à déduire la participation du promoteur de Fr. 750'000.— concernant l'objet susmentionné, le Conseil communal, dans sa séance du 4.10.2001 a décidé de l'octroi d'un crédit de Fr. 3'233'625.— dont à déduire Fr. 750'000.—. exclusion faite de l'aménagement de l'anneau du giratoire Gare.

Rappelons que le coût du projet global s'élève à Fr. 7'616'193.—. Le secteur entre rue du Midi et l'av. Gustave-Coindet pour Fr. 4'442'567.— est financé par l'entreprise générale B. Nicod SA (EGBN SA) et réalisé sous la direction de ce commanditaire. Le secteur entre l'av. Gustave-Coindet et l'av. de la Gare pour Fr. 3'233'625.— est financé par la Commune de Vevey sous la conduite de la Direction de l'Équipement Service Technique.

En mars 2002, la Municipalité a attribué

les mandats d'études aux prestataires de services. Ces derniers ont, dans le courant de l'année 2002, élaboré les projets définitifs des travaux. Les appels d'offres des travaux de génie civil ont été mis au concours selon la procédure des marchés publics, les prix déposés contrôlés et comparés ont fait l'objet de propositions pour adjudication.

En janvier 2003, la Municipalité adjuge les travaux de génie civil au meilleur prix à l'entreprise Batigroup pour un montant de Fr. 817'093.—. Suivront, dans le courant de l'année, les adjudications des autres travaux et fournitures. Pour sa part, EGBN SA a commandé les travaux de génie civil à l'entreprise SOTRAG.

Les travaux ont débutés en mars 2003 pour le secteur Coindet-Gare, en juin pour le secteur Midi-Coindet. L'objectif des délais est de terminer tous travaux d'infrastructures permettant d'assurer un trafic normal lors de la fermeture du tunnel de Glion le 15 avril 2004. Les travaux d'aménagements suivront pour s'achever fin mai 2004.

Notons que le complexe commercial Manor a fait l'objet d'une autorisation de construire pour un agrandissement côté av. Général-Guisan, les travaux débuteront en mars 2004 ; ils seront probablement terminés en juin 2005. L'exploitation des commerces ne sera pas interrompue.

L'extrait des comptes de la commune au 17.12.2003 fait apparaître (en chiffres arrondis) un solde engagé de Fr. 340'000.— résultant de Fr. 1'000'000.— débité pour Fr. 660'000.— crédité.

Introduction du système séparatif des eaux des rues du Centre amont, Simplon centre et Ouest et du Musée inférieur

Le 6 mars 2003, le Conseil communal a voté un crédit de Fr. 1'900'000.— pour les travaux cités en titre. Ceux-ci ont débuté le 7 avril et ont été réalisés par étape afin de limiter les impacts d'un tel chantier au centre ville.

Réaménagements divers

Des réaménagements du domaine public ont été effectués au droit de nouveaux immeubles, soit :

- angle rue du Midi – av. Ruchonnet
- rue de l'Union
- angle rue du Torrent – Grande Place.

Le montant total de ces travaux s'élève à Fr. 76'000.—.

Vidange des sacs dépotoirs et grilles de routes

1750 sacs dépotoirs et grilles de routes ont été vidangés sur les 2'250 existants. Au total, 142 tonnes de résidus ont été évacués par une entreprise spécialisée.

Dossiers d'enquête

70 dossiers d'enquête ont été analysés concernant les raccordements des canalisations et les accès sur le domaine public.

INSPECTION DES CHANTIERS

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale.

Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier, La Tour-de-Peilz, Montreux et Veytaux :

Prévention des accidents dus aux chantiers

1'972 contrôles de sécurité publique (rapports de visite) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit :

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport et entrent dans cette statistique.

18 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état ou à des hauteurs dépassant 3 mètres

	2001	2002	2003
Blonay	236	146	271
Chardonne	143	87	123
Corseaux	117	58	78
Corsier	75	54	100
Jongny	78	36	107
La Tour-de-Peilz	191	105	64
Montreux	813	406	530
St-Légier	196	141	215
Vevey	394	325	438
Veytaux	35	55	46
TOTAUX	2'278	1'413	1'972

ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

En règle générale, les mesures de sécurité publique sont bien appliquées sur les chantiers par les grandes entreprises. Il n'en est pas de même pour certaines entreprises petites et moyennes qui manquent de structures. Une surveillance régulière s'impose.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. De plus en plus, les prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Ils ont eu lieu, notamment au cours de 105 rendez-vous de chantier (105 en 2002). Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la CNA/SUVA, les inspecteurs cantonaux (travail au noir) et l'inspecteur des

L'inspecteur des chantiers a adressé 2'065 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points suivants :

	2001	2002	2003
Protections diverses	62	44	24
Etayage des fouilles	1	1	2
Echafaudages	130	115	94
Garde-corps	41	45	21
Filet de protection	4	4	2
Défaut de clôture de chantier	46	61	56
Paroi de protection	1	4	10
Passage public	85	41	21
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	16	19	15
Contrôle de grue, permis	10	29	14
Barre de sécurité	5	4	6
Interruption momentanée ou arrêt des travaux	5	16	18
Avis de chantier, carte, écriteau	112	79	38
Rendez-vous de chantier	70	105	105
Visite de chantier avec la SUVA	20	31	21
Rien à signaler	1'707	1'304	1'493
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	25	4	10
Remarques diverses	96	125	114
TOTAUX	2'436	2'031	2'067

chantiers. Ensemble avec la SUVA, ils ont visité 21 chantiers (31 en 2002).

Le nouveau RÈGLEMENT du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers a été présenté lors de deux séances aux préposés communaux.

Notre inspecteur a suivi le cours du 24 septembre 2003 à Grange-Verney (Moudon). Suite à cette journée, un compte rendu a été établi et remis à toutes les Municipalités du district.

La carte d'ouverture de chantier ne nous est toujours pas remise systématiquement. Cela provient en grande partie de la disparité entre les diverses communes et régions du Canton où il n'y pas de carte d'ouverture de chantier envoyée avec les différents permis.

Pour cette année, 33 lettres ont été adressées pour demander le retour de la carte.

Le nombre de chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :

Les chantiers de génie-civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit pour les communes qui nous font parvenir les permis de fouille pour :

- Blonay 41

- Chardonne 12
- Corseaux 3

	2002	2003
Blonay	49	51
Chardonne	29	32
Corseaux	15	17
Corsier	16	23
Jongny	14	14
Montreux	144	180
St-Légier	41	62
La Tour-de-Peilz	32	31
Vevey	84	71
Veytaux	13	14
TOTAUX	437	495

- Corsier 3
- Jongny 9
- La Tour-de-Peilz 0
- Montreux 126
- St-Légier 20
- Vevey 56
- Veytaux 0

Accidents

Au cours de l'année, un seul accident annoncé est à déplorer contre 5 en 2002 et 6 en 2001.

Dénonciations

L'inspectorat des chantiers du district n'a pas eu de dénonciation à faire à la Préfecture.

Par contre, les inspecteurs cantonaux sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indelicats ont été interpellés et dénoncés à l'autorité.

Formation

Comme à l'habitude, deux réunions du GRPA (groupement romand de prévention des accidents sur les chantiers des bâtiments et du génie-civil) ont regroupé des inspecteurs de Genève – Neuchâtel – Vaud le 5 juin à Morges avec comme thème : La protection du public et la sécurité des travailleurs hors des phases de montage/démontage et utilisation des échafaudages.

Le 9 octobre à Genève, au programme assemblée générale extraordinaire, adoption des nouveaux statuts du groupement. Ensuite présentation du nouveau concept de prévention des accidents mis en place sur les grands chantiers genevois et visite du chantier "Rolex".

Conclusion

L'année 2003 (01.12.2002 au 30.11.2003) aura été l'année des grands chantiers du bâtiment et du génie-civil dans le district.

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT
Service Technique

Le municipal Le chef de service

Pierre Ducaux

Albert Dupuis

Suite aux vœux de la commission de gestion – Exercice 2002

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT, SERVICE TECHNIQUE
Rapport général et récapitulation des vœux

Vœu n° 2 : Que vu la dangerosité des bâtiments des anciennes colonies des Monts-de-Corsier et la responsabilité de la commune de Vevey, la Municipalité procède, dans les plus brefs délais, à leur démolition.

Réponse : La Municipalité partage pleinement le souhait de la Commission de gestion quant à la démolition des bâtiments des anciennes colonies des Monts-de-Corsier. Dans cette affaire, car affaire il y a, notre responsabilité est engagée au titre de propriétaire foncier.

Nos bâtiments ont été "squattés" depuis plusieurs mois et la Municipalité a déposé deux plaintes, l'une pénale et l'autre civile, auprès de la justice. Ces procédures sont en cours.

Sur le fond, la Municipalité rappelle qu'elle a déposé un préavis no 29/1995 auprès du Conseil communal en vue de la démolition de ces bâtiments. Votre Autorité a décidé, dans sa séance du 02.11.1995, de conditionner la démolition de ces bâtiments à l'octroi d'un permis de construire un refuge sur notre propriété. La procédure d'adoption d'un plan partiel d'affectation permettant la réalisation d'un refuge sur notre parcelle est en cours ; l'enquête publique y relative sera ouverte très prochainement, puis le Conseil communal de Corsier devra l'adopter.

Dès cette ratification, la Municipalité propose de déposer un nouveau préavis auprès de votre Conseil en vue de la démolition des bâtiments en cause.

Suite : Les procédures judiciaires engagées en vue de libérer nos bâtiments sont toujours en cours.

Quant au PPA, une solution a été trouvée pour les accès tant piétonnier que routier permettant ainsi l'ouverture prochaine de l'enquête publique puis son adoption par le Conseil communal de Corsier.

PREAMBULE

Le service Gestion a assuré ses missions courantes tout en poursuivant ses réflexions quant à son fonctionnement.

Ses principaux objectifs sont atteints, notamment ceux relatifs à l'organisation générale des tâches, à l'amélioration des échanges et de la collaboration entre secteurs d'activité, à la résolution de problèmes de gestion, à la simplification de certaines procédures et à la recherche de méthode de rationalisation.

Le service a aujourd'hui une vision plus claire des défis qui l'attendent et des solutions qui se dessinent pour y faire face techniquement.

Il prépare l'avenir en repensant l'organisation de certains de ses secteurs.

Des projets au niveau des infrastructures et de la localisation de certaines activités sont en cours d'évaluation.

Le service est le gestionnaire des équipements, domaines et autres espaces publics. Il cherche à le faire de manière optimale, dans un esprit de collaboration interdisciplinaire, en accord avec tous les partenaires et en utilisant avec opportunité les moyens dont il dispose.

PERSONNEL – EFFECTIFS – ABSENCES

Le taux d'occupation du service est resté stable en 2003 à 62,50 postes de travail à 100 %.

La répartition par secteurs d'activité est la suivante :

• Direction	3,50 postes
• Voirie	24,40 postes
• Gestion des déchets	5,30 postes
• Parcs & Jardins	19,90 postes
• Cimetière	6,10 postes
• Garage	3,30 postes

Le taux d'absences totales s'élève à 12,57 % du temps de travail.

Quatre cas de maladie de longue durée ou d'accident non professionnel ont exigé l'engagement de personnel auxiliaire pour faire face aux absences qui en ont résulté.

Une analyse détaillée montre la répartition suivante :

- 2,8 % accidents professionnels et non professionnels;
- 9,48 % maladie;
- 0,29 % service militaire et protection civile.

Le droit aux vacances qui va de quatre (8,33 %) à six (13,04 %) semaines par an-

née selon l'âge, équivaut à 9,17 % en moyenne du temps de travail.

Formation continue

Le personnel du service, principalement des secteurs Parcs et Jardins et Voirie, a suivi diverses formations permettant la mise à niveau des connaissances, l'acquisition de techniques professionnelles et de permis divers.

Il s'agit de :

• cours de formation des apprentis	1
• la sécurité au travail	2
• l'élagage de sécurité	2
• formation de cariste	4
• gazon et prairie fleurie, entretien	1
• la préparation au permis poids lourd	1
• l'évaluation de l'état des arbres	2
• l'entretien des petites machines de jardin	1

Sans aucun doute, ces opportunités d'apprendre et de se perfectionner offertes aux employé(e)s apportent une dimension nouvelle à la profession exercée et la revalorise par les aspects divers qu'elles permettent de développer.

Mesures prophylactiques

Les premiers bénéfices concrets de la démarche "Travail et alcool" ont été enregistrés en 2003, période durant laquelle s'est terminée avec succès la phase de traitement et de suivi pour un collaborateur et la prise de conscience du problème avec la décision d'y apporter une solution pour un autre.

Cette démarche s'avère être un outil de gestion, d'approche et de motivation essentiel et indispensable aujourd'hui. Elle permet dans tous les cas d'aborder la problématique de manière plus ouverte et plus directe.

BUREAU ADMINISTRATIF

L'effectif est de 2,5 postes répartis à raison d'un chef de bureau et deux secrétaires respectivement à 100 et 50 %. A noter que le secrétariat forme également un ou une apprenti(e) qui, en étant intégré au dispositif, a l'occasion de participer à toutes les tâches traitées dans le bureau.

Bien que les collaborateurs aient chacun un domaine d'activité spécifique, ils connaissent et participent au fonctionnement administratif des différents secteurs du service ce qui, d'une part, a pour avantage d'offrir une diversité bien appréciée dans le travail quotidien et, d'autre part, permet d'effectuer les remplacements au pied levé nécessaires en cas d'absence.

La gestion des diverses bases de données reste aussi une affaire personnelle garantissant ainsi un traitement efficace de l'information, le remplacement du titulaire en cas de nécessité étant néanmoins assuré.

Outre les tâches de tous les jours et les renseignements au public, le bureau a assumé :

- le suivi administratif du Cimetière de Saint-Martin comprenant les procédures d'inhumation, de désaffectation, d'exhumation et le service d'entretien des tombes;
- le secrétariat lié aux engagements de nouveaux collaborateurs fixes ou auxiliaires, les décomptes de salaires pour le personnel auxiliaire ainsi que la gestion des absences de l'ensemble du personnel;
- l'entretien de la base de données relative au suivi et à la facturation de la taxe des déchets des entreprises;
- les diverses facturations concernant les Ports, le Cimetière, les déchets, les permis de fouilles et dépôts, la location de matériel et les prestations du garage;
- la tenue de procès-verbaux notamment de ceux du Périmètre de gestion des déchets des communes du district en formation;
- le contact avec les usagers du service communal de l'enlèvement des déchets et la gestion administrative des inscriptions aux collectes des objets encombrants.

Préavis

20/2003 Acquisition de deux machines de déneigement pour le service Gestion de la Direction de l'équipement.

Communications

Néant.

Décisions municipales d'intérêt général

C 01/2003 Septembre - Décembre 2002

Arbres classés, abattage

décidé d'autoriser les abattages de 14 arbres faisant partie de plantations d'alignement classées (5 tilleuls au boulevard Saint-Martin, 4 platanes au quai Perdonnet, 5 platanes au quai Ernest-Ansermet) dont l'état sanitaire déficient présentait un danger pour le public. Les arbres en question seront, dans la mesure du possible, remplacés au printemps 2003 par des sujets à choisir en fonction des essences enlevées.

Offre d'un minibus gratuit à l'usage de l'Administration communale

conclu un contrat pour la fourniture d'un minibus de neuf places, recouvert de publicités locales et financé par ce moyen, à l'usage de l'Administration

communale.

Forêt des Bosquets - Entretien

adjudgé les travaux de coupes d'entretien et d'éclaircie à prévoir dans la forêt des Bosquets, sous le contrôle du garde-forestier et comprenant la mise en place de mesures de sécurité et d'information à l'attention du public.

C 09/2003 Janvier - Avril 2003

Grande Place - Location de bateaux

engagé un montant de Fr. 9'000.— pour l'alimentation en eau et en électricité nécessaires à l'exploitation de location de bateaux au Sud de la Grande Place.

C 24/2003 Novembre 2003

Déchets - Collecte et transport des déchets urbains ménagers

décidé l'implantation avec la participation financière des propriétaires concernés d'une installation "MOLOK", nouvelle conception, totalement enterrée, soit :

- une unité à la rue de l'Ancienne-Monneresse
- deux unités au chemin de Pomey.

Parc du Panorama - Eclairage public

décidé l'aménagement de la première étape d'un éclairage attractif pour le parc du Panorama, la deuxième phase pour compléter l'ensemble étant prévue au budget 2004.

GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES PORTS

Ports de Plaisance, de Creux de Plan et de la Pichette

La gestion des emplacements a aujourd'hui trouvé sa vitesse de croisière.

Les changements de locataire nécessitent le recours à des procédures de consultation régulière de la liste d'attente pour l'attribution des places vacantes.

En 2003 :

- 6 places ont changé de locataire au Port de Plaisance;
- 1 place a été réattribuée au Port de Creux de Plan.

L'année fut mise à profit pour apporter une solution technique au dimensionnement des places de catégories 1 (largeur 2 m.) et 3 (largeur 2.50 m.) au Port de Plaisance, déterminé au début des années nonante en fonction des embarcations qui occupaient le port à ce moment, sans tenir compte de l'évolution du marché des bateaux et de leur encombrement.

Dès lors que ces places trouvaient difficilement preneur, une solution devait être trouvée pour en augmenter la largeur. Il a donc été procédé à une redistribution

des emplacements et en supprimant 2 places au moment de leur résiliation volontaire, il a été possible de résoudre définitivement ce problème en créant 6 places catégorie 3.1 d'une largeur de 2,83 m. et 5 places de catégorie 1.1 d'une largeur de 2,40 m. Par le tarif appliqué à ces nouveaux emplacements l'équilibre financier sera atteint.

Diverses interventions de maintenance et de contrôle ont eu lieu pour prévenir des ruptures de chaînes ou échanger des bouées. Ces travaux sont généralement sous-traités à une entreprise spécialisée, le garde-port et la Voirie s'occupant des petits détails.

Une étude a également été lancée en 2003 pour définir la capacité dimensionnelle des places du Port de la Pichette dont la catégorie est déterminée par les bateaux qui les occupent. Ceci permettra de répondre aux sollicitations des usagers qui sont toujours plus nombreux à vouloir occuper leur place avec une embarcation de dimensions maximales alors que l'espace disponible dans le port est tout de même restreint, surtout dans la zone Sud.

La situation géographique de ce port et l'orientation de sa passe d'entrée l'expose aux vents d'Ouest avec les conséquences que l'on imagine.

Quant au Port de Creux de Plan, une attention particulière doit être apportée à sa passe d'entrée qui s'ensable facilement. L'état général de la digue est satisfaisant.

Les places sont toutes attribuées.

Les taxes d'ancrage prélevées dans chaque port se montent à :

- Fr. 138'609.— Port de Plaisance (103 emplacements);
- Fr. 3'175.— Port de Creux de Plan (9 emplacements);
- Fr. 20'348.— Port de la Pichette (27 emplacements).

Places pour dériveurs et planches à voile

La réorganisation intervenue en 2002 a permis de faire bénéficier des nouveaux navigateurs, essentiellement de la région, d'emplacements pour dériveur au Port de Creux de Plan.

- 5 sont attribués à de grandes embarcations (type catamaran);
- 13 sont réservées à des dériveurs ou autres petites embarcations classiques;
- 5 sont mises en location par l'entreprise Nestlé, propriétaire des lieux, directement à son personnel.

Les revenus annuels se montent à

Fr. 7'832.—.

Toutes les places à terre sont occupées.

Une quinzaine de places sur râtelier pour planches à voile peine à être louées, l'endroit ne se prêtant que très mal à la pratique de ce sport.

ECLAIRAGE PUBLIC ET ATTRACTIF

Diverses interventions ponctuelles ont été nécessaires en 2003 pour maintenir l'éclairage public dans un état de fonctionnement correct.

Des modifications ont également dû y être apportées lors de chantiers, impliquant des travaux sur les luminaires comme sur les mâts.

Des tubes destinés à recevoir ultérieurement le câblage pour l'éclairage public ont été posés en attente dans des fouilles ouvertes sur le domaine public par divers services industriels.

Vevey compte 2'166 foyers lumineux, d'une puissance installée de 301 KW, entretenus par Romande Energie dans le cadre de la convention qui la lie notamment à la Ville de Vevey.

L'éclairage attractif revêt une importance particulière pour mettre en valeur certains monuments, parcs et autres lieux significatifs de la Ville.

Une étude a été faite en 2003 pour résoudre définitivement le problème du parc du Panorama dans lequel a été réalisée la première étape de rénovation de l'éclairage.

L'éclairage de fin d'année, comportant 3 sapins illuminés, 100 étoiles et 78 plafonds et rideaux lumineux, est installé par la Commune qui prend en charge le véhicule spécial d'intervention, les frais de personnel technique et l'énergie.

Les commerçants ont apporté leur soutien en assumant la maintenance des plafonds et rideaux lumineux et par la mise à disposition, à titre expérimental, de guirlandes lumineuses bleues pour la décoration des arbres de la place de l'Hôtel de Ville.

VOIRIE

Personnel

Deux collaborateurs ont pris leur retraite en 2003, M. Michel Troisio, le 31 mai après 4 années d'activité et M. Denis Morisod, le 30 novembre après 28 ans d'activité. Ils ont été remplacés par MM. Ernest Stettler et Manuel Guerreiro do Carmo.

L'occupation d'auxiliaires a permis de compenser les postes laissés vacants par

le personnel absent pendant de longues périodes. La plupart de ces employés ont parfaitement rempli le rôle qui leur a été confié malgré la précarité de leur statut d'engagement par contrat à durée limitée.

Locaux – Dépôt

Des aménagements intérieurs ont permis de libérer un local de stockage pour le mettre à disposition des jardiniers. Un atelier de petite mécanique pour l'entretien des tondeuses et tronçonneuses a ainsi pu être installé, ce qui offre dorénavant les conditions de travail adéquat au spécialiste de Jardins chargé de maintenir le parc de petites machines en parfait état de fonctionnement.

Véhicules - machines

Après 20 ans de bons et loyaux services, vu son état mécanique et les importants frais qu'il aurait fallu consentir pour le remettre en état, nous avons dû nous résoudre à mettre hors service l'Unimog, engin polyvalent utilisé tout au long de l'année et en hiver pour le déneigement et le salage des chaussées.

Pour la saison d'hiver 2003 - 2004 il a été décidé de collaborer avec une entreprise privée susceptible d'intervenir lors des opérations de salage avec un véhicule tractant la saleuse de la Voirie. Cette solution transitoire est en test pour définir l'organisation la plus appropriée à mettre en place et le type de véhicule le mieux adapté aux besoins du service. Une étude est en cours.

L'équipement de déneigement a été complété par l'acquisition de deux tracteurs, avec lame et saleuse transversale, ceci permet de reléguer les meilleures des anciennes lames manuelles comme matériel d'appoint pour effectuer des travaux d'intervention, tels que passages piétons, arrêts de bus qui se faisaient jusqu'alors à la pelle et à la force du poignet.



La nacelle élévatrice, co-propriété des communes de Vevey-La Tour-de-Peilz a été en service pendant près de 90 heures, à raison de 50 % pour chacun des partenaires. Cette collaboration fonctionne à la perfection, la planification de l'utilisation se faisant directement par les responsables concernés.

Coup de Balai

Pour la deuxième année consécutive, cette manifestation a connu un joli suc-

cès auprès des citoyens veveysans toujours intéressés par ce type d'initiative. Différents chantiers d'entretien, de plantation et la rénovation de la place de jeux de Subriez, ont pu être menés à bien grâce à l'enthousiasme d'une septantaine de bénévoles d'un jour.

Groupe d'entretien rapide

Ce détachement, composé de professionnels – menuisier, serrurier, maçon et peintre, a démontré une fois encore toute son utilité et son efficacité, notamment par ses interventions spectaculaires (par exemple remise en état du passage inférieur des Bosquets) et plus ponctuelles en différents endroits du domaine public ou sur des bâtiments communaux.

Rives du Lac

L'entretien courant a nécessité la pose de 150 To d'enrochements le long de nos quais et du Camping de la Pichette pour garantir la destruction de l'énergie des vagues lors des coups de tabac et assurer la protection des rives. Fort heureusement les interventions de nettoyages pour l'enlèvement des débris flottants et du bois ont été peu nombreuses en 2003.

Ports

En collaboration avec les trois garde-port et une entreprise spécialisée, la Voirie a assuré la maintenance des installations. Les équipements lacustres du bas de la Grande Place, sur le lieu de la location des bateaux, ont été améliorés par la pose d'une alimentation électrique et de l'eau courante.

Entretien – aménagements

L'équipe génie civil a procédé aux principaux travaux suivants :

- participation à la construction du nouveau tunnel de culture à la Station horticole;
- travaux préparatoires de réaménagement de la place de jeux du square de Subriez avec notamment la pose d'une clôture et d'un portail;
- réfections partielles de trottoirs à la rue du Midi, avenue Nestlé et avenue de Savoie;
- Jardin Doret, suppression de la benne compost et amélioration du poste "SOS poubelles";
- rejointoiement des pavés de la promenade de Müllheim à l'Aviron;
- pose de nouvelles poubelles sur les quais Maria-Belgia et Perdonnet;
- correction des trottoirs à la rue des Maronniers Est;
- réfection d'un secteur de trottoir du quai Perdonnet compris entre la ruelle du Lac et la place de l'Ancien-Port et pose de nouveaux bancs;
- réfections de trottoirs en Plan-Dessus, plus particulièrement à la rue des Mar-

ronniers (Ouest) et à la rue de Fribourg (pose du tapis en 2004);

- pose d'une table avec bancs dans le préau de l'école de l'Athénée;
- réparations de dégâts occasionnés par des racines à certains secteurs de trottoirs au boulevard Louis-Daples, au quai Maria-Belgia et au chemin Vert;
- remise en état des barrières dans les Bosquets et au sentier des Pêcheurs;
- réfection des joints du pont de l'Europe (embouchure de la Veveysse);
- remise en ordre de la place de dépôt de bois des Bosquets après un incendie.

Service hivernal

2 à 3 cm de neige les 14-29 et 30 janvier et environ 10 cm le 5 février. Plusieurs opérations de salage les 14-15-16-20-29 et 30 janvier ainsi que les 2-4 et 6 février. En fin d'année une seule intervention pour du salage le lundi 20 décembre.

Le redimensionnement et la modernisation des moyens de déneigement et de salage ont amené le service à revoir complètement son dispositif d'intervention placé sous la conduite du responsable de la Voirie, épaulé par le responsable des Parcs et Jardins, et à redéfinir les priorités et les parcours dans le but de les optimiser. Sans aucun doute le dispositif neige ainsi amélioré englobant l'ensemble des effectifs de la Voirie et de Parcs et Jardins sera sensiblement plus efficace, plus rapide, rationnel et économique.

GESTION DES DECHETS

Généralités

L'adhésion des usagers au concept de gestion des déchets urbains proposé et leur participation volontaire est stimulée par les divers moyens d'information mis en œuvre mais également et notamment par les nouveautés introduites en matière de séparation à la source.

En 2003, les veveysans se sont montrés plutôt favorables à la collecte de l'aluminium et du fer blanc puisque spontanément ils se sont mis à déposer, cannettes, emballages et autres boîtes dans les treize conteneurs de 240 l. disposés en Ville pour recevoir ces matériaux. Vu le succès rencontré le nombre de postes de collecte a été triplé en fin d'année afin de mieux répondre aux attentes.

L'effort consenti par la Commune, place celle-ci dans le trio de tête des collectivités publiques suisses ayant œuvré à la récupération de l'alu et du fer blanc. Une distinction sera remise début 2004, à la Ville de Vevey, par la coopérative IGORA, institution pilotant la récupération de l'aluminium en Suisse.

Entourage d'un arbre au Quai Perdonnet avant et après travaux



Place de jeux de Subriez



Quai Perdonnet après réfection



Bilan général

Les chiffres de l'année 2003 montrent un léger tassement de la production totale de déchets puisque la quantité est passée de 8'937 To en 2002 à 8'765 To en 2003 pour une population en augmentation de 16'435 habitants en 2002 à 16'533 en 2003. Ce phénomène s'explique par un recul de la consommation certainement mais espérons le aussi par une réduction de la production de déchets ceci étant cependant difficile à vérifier.

Déchets incinérables et encombrants

C'est au niveau des matériaux destinés à l'incinération que les phénomènes précités sont le plus significatifs puisque l'on assiste à une stabilisation de la production à 5'378 To en 2003 contre 5'366 To en 2002. Ce fait est nouveau. Ceci n'est pas dépendant de l'organisation, il est souhaitable qu'il se confirme dans le futur ce qui serait un bon signe et autoriserait à penser que la sensibilisation commencerait à porter ses fruits sur ce point précis.

Papier-carton

Les quantités de papier-carton collectées sont en baisse, étant passée de 1'427 To en 2002 à 1'410 To en 2003. La différence s'explique essentiellement par le fait que certaines entreprises et tous les kiosques se sont abonnés à un service privé pour l'enlèvement du papier. La qualité de ce dernier étant pour ces producteurs plus stable que le mélange papier-carton, dit qualité "commune" donc plus facilement négociable sur le marché. Celui-ci s'est d'ailleurs amélioré ces derniers temps, le prix de reprise moyen de la qualité livrée par les communes s'étant fixé à Fr. 2.70/To contre Fr. 7.20/To en 2002.

Verre

La collecte du verre, dans les centres de proximité, dans les restaurants et immeubles importants, montre un léger fléchissement de 845 To en 2002 à 835 To en 2003. Ces quantités sont acheminées aux Carrières d'Arvel à Villeneuve pour être transformées en sable de verre. Il est à noter que ce matériau, d'excellente qualité et aux propriétés techniques idéales pour le remblayage de certains fouilles, a été utilisé lors des importants travaux de génie civil qui se sont déroulés en Ville de Vevey. C'est environ 675 To qui ont ainsi été revalorisées, autorisant par la même occasion une économie sur le prix du traitement du matériau brut.

Compost

Si pour les déchets inertes la séparation à la source et le stockage dans le ménage ne posent pas de problème à l'usager,

par contre, il a toujours été difficile de convaincre ce dernier de trier les matériaux compostables dont la nature facilement dégradable décourage la plupart. Cela se remarque dans la proportion que représente le compost et dans la difficulté de faire évoluer le pourcentage de revalorisation. Les quantités collectées sont en diminution de 56 To par rapport en 2002 pour les ménages et se montent à 948 To contre 1'116 To en 2002, ménages et services communaux compris.

Divers

Cette rubrique comprend les déchets dont les quantités paraissent marginales mais dont la composition mérite une attention particulière et des filières de recyclage spécifiques. Il s'agit de :

- 57 To de ferraille
- 245 pneus
- 7 To d'appareils électriques (TV, ordinateurs, etc.)
- 78 To de PET
- 4,5 To d'aluminium/fer blanc
- 3,5 To de piles
- 25 To de textiles
- 17 To d'huile

Objets encombrants

Environ 1'400 usagers ont fait appel au système "à la demande" qui a fonctionné 46 mercredis durant l'année, pour 213 h. de collecte. C'est donc en moyenne 30 personnes qui ont bénéficié de ce service par semaine.

Les quantités sont identiques à 2002, soit 382 To pour 83 transports à la SATOM. Qualitativement il s'agit essentiellement de matériaux sans valeur, autre que celle énergétique, constitués de meubles usagés, bois divers et autres déchets inutilisables.

Troc'Aid' – Matinées débarras

Trois matinées Troc'Aid' ont été mises sur pied à Vevey et à Corsier permettant aux usagers de donner, d'échanger ou

de vendre à petit prix des objets de différentes natures. Simultanément à ces actions à Vevey, des matinées débarras ont été organisées ce qui a offert la possibilité aux usagers de se débarrasser d'objets ou de produits n'étant pas forcément collectés lors des ramassages des encombrants usuels. C'est également l'occasion pour certains de récupérer un meuble ou un autre objet jugé encore intéressant.

Appareils électriques et électroniques

Le retour de ces appareils s'effectue de plus en plus spontanément et directement chez les revendeurs. Environ 7 To d'appareils, toutes catégories confondues, sont tout de même encore collectées par la Voirie lors du ramassage des encombrants. Ils sont ensuite pris en charge gratuitement au dépôt communal par une filière de déconstruction reconnue.

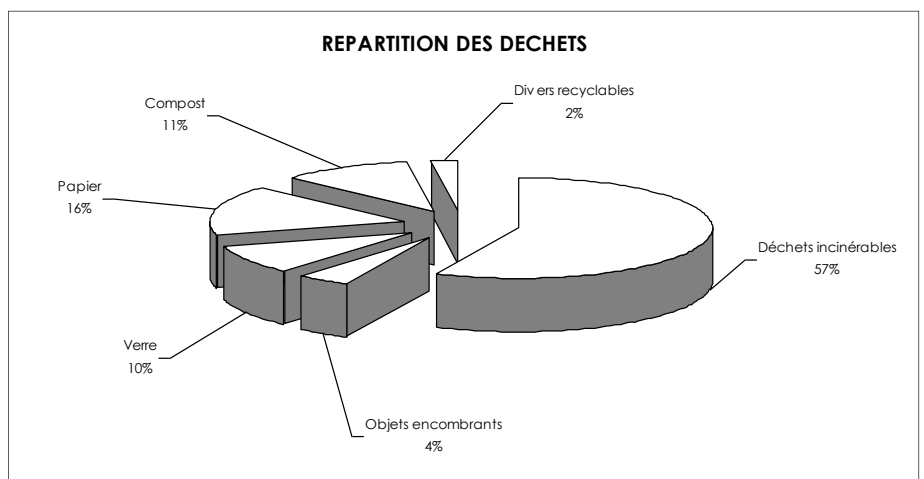
Equipements Molok

Les études relatives à l'installation de Molok dans le quartier de Pomey et à la rue de l'Ancienne-Monneresse ont abouti et seront réalisées en accord avec les propriétaires riverains directement intéressés par ces équipements semi-publics/privés.

Périmètre de gestion des déchets du district de Vevey

Longtemps considéré comme une région entreprenante en matière de gestion des déchets, le district de Vevey n'était par contre pas organisé en Périmètre comme le prévoient les dispositions cantonales. De ce fait, elle n'était pas consultée en matière de planification, de législation voire n'avait que peu à dire dans les décisions qui intervenaient au niveau cantonal concernant la gestion des déchets urbains.

Sur l'impulsion des conférences des syndicats et des municipalités du district, les représentants de celles-ci se sont réunis



EVOLUTION DES QUANTITES - PRODUCTION PAR HABITANT - COUT PAR HABITANT					
	2000	2001	2002	2003	Traitement + Fr./to Vente - Fr./to
Déchets totaux	8538	8663	8937	8763.4	
1. Incinérables totaux	5031	5225	5366	5378	158.17
1.a Incinérables	4746	4896	4984	4996	158.17
1.b Objets encombrants	285	329	382	382	158.17
2. Recyclables totaux	3507	3438	3571	3385.4	
dont: 2a. Verre	794	806	845	835	0.00
2b. Papier	1502	1438	1427	1410	2.70
2c. Compost	1071	1033	1116	948	129.12
2d. Divers	140	161	183	192.4	
dont: 2d.1 Piles	3	3	2	3.4	4800.00
2d.2 Fer/Alu/ Appareils	55	62	61	69	100/-60
2d.3 Textiles	25	25	25	25	0.00
2d.4 P.E.T.	40	54	78	78	-266.00
2d.5 Huiles, spéciaux	17	17	17	17	1000.00
Nombre d'habitants	16090	16273	16435	16533	
Prod. par hab. en kg/an yc ind.+comm.	531	532	544	530	
Coûts tot./an	Fr. 1'822'000	Fr. 1'942'000	Fr. 2'030'000	Fr. 2'034'400	
Coût /an et par hab.	Fr. 113.24	Fr. 119.34	Fr. 123.52	Fr. 123.05	

au début 2003 pour désigner un Groupe de travail chargé de diverses missions techniques, notamment et pour commencer la préparation d'une Convention de collaboration, l'étude de la problématique des contrats de collecte et de transports soumis à la loi des marchés publics.

Ultérieurement, le Périmètre aura par exemple pour tâches de coordonner les actions et l'information, de développer des synergies et d'analyser toutes solutions cohérentes au niveau du Périmètre pour le financement de la gestion des déchets.

Moyens mis en œuvre

Les camions, d'une capacité moyenne de 8 To, parcourent 13'460 km pour la

collecte et 57'630 km pour les transports. Ces prestations s'effectuent aux conditions suivantes :

- **contrat Ville - Vallotton Voirie Service SA**
collecte de tous les déchets, Fr. 144.—/h. RPLP comprise (Redevance Poids Lourds);
- **contrat Ville - Vallotton Voirie Service SA**
transport du compost, du verre et du papier, Fr. 144.—/h. RPLP comprise ou au prix moyen de Fr. 23.—/To;
- **contrat SATOM - Vallotton Voirie Service SA**
transport des incinérables, Fr. 54.—/To + TVA prix payé par les communes partenaires, rétribution du transporteur

(avec péréquation) Fr. 65.—/To.

Filières d'évacuation et tarifs

Il n'existe aujourd'hui plus que trois filières où tant l'exutoire que les conditions de reprise sont laissées au libre choix, respectivement à la négociation de la Commune. Il s'agit :

- du papier qui est dirigé vers une entreprise vaudoise pour recyclage;
- du verre qui est amené aux carrières d'Arvel pour fabrication de sable;
- du métal qui est pris en charge par l'entreprise Carbone à Vevey;
- de l'alu/fer blanc qui est acheminé chez Cablofer à Bex.

Déchets industriels et commerciaux

1'020 entreprises utilisent les services communaux pour l'évacuation de leurs déchets industriels et commerciaux. Elles produisent 1'033 tonnes de déchets incinérables et 614 tonnes de déchets recyclables. Ceux-ci sont facturés respectivement Fr. 309.— et Fr. 206.— par To, ce qui représente un montant de Fr. 445'000.— pour l'année 2003. Ces prestations sont fournies à la majorité des entreprises, les plus grandes d'entre elles s'étant organisées elles-mêmes dans ce domaine.

PARCS ET JARDINS

Personnel

Un collaborateur, M. Jean-Daniel Chevalley a été mis au bénéfice des prestations de l'AI en 2003. Son poste de 0,50 unité n'a pas été remplacé du fait d'une répartition différente des tâches au sein du service et de l'optimisation des moyens de production.

Sinon, seul le départ de M. Christophe Paroz est à signaler à fin juin. Son remplaçant, M. Stephan Delisle est entré en fonction le 1^{er} juillet.

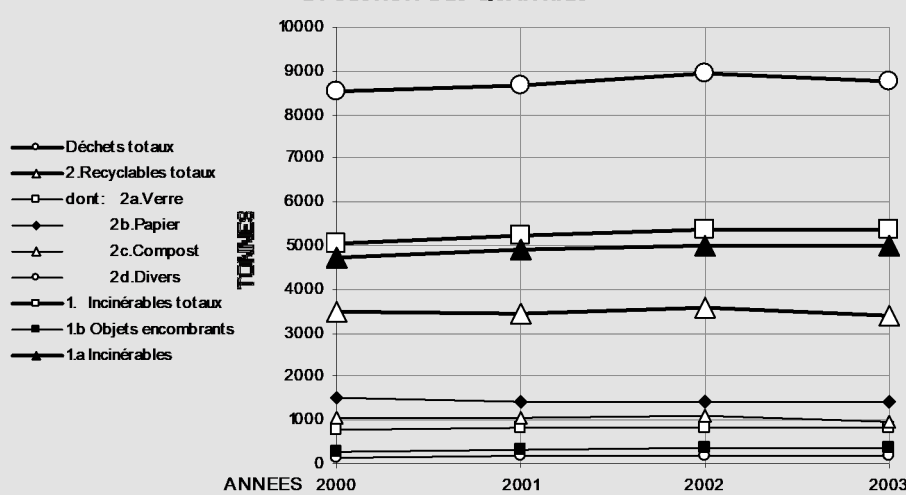
Locaux et installation de production

Dès le mois de janvier, les jardiniers avec la collaboration de leurs collègues maçons de la Voirie, ont entrepris la conversion de 200 m² d'anciennes couches en un tunnel de culture. La superstructure métallique, acquise il y a quelques années à la suite de la cessation d'activité d'un professionnel de la place, conduit à une modernisation de la production avec des systèmes d'arrosage, d'aération et de chauffage automatiques.

Grâce à ce nouvel équipement, les processus de travail sont simplifiés et des économies ont pu être réalisées au niveau du personnel (gain de productivité 0,20 poste).

Les Parcs et Jardins saisissant l'occasion

EVOLUTION DES QUANTITES



de cette réorganisation ont également mis à niveau techniquement le tunnel de culture de 1993. Ces deux outils, dorénavant aux capacités identiques et polyvalentes ont rendu possible le regroupement de l'hivernage des plantes sur un seul site, celui du Cimetière étant hors service pendant l'hiver et permettent d'éviter la dispersion des forces, d'inutiles manutentions, d'appréciables économies d'énergie et une simplification des soins.



Nouveau tunnel de culture mis en place en janvier 2003

Le logement de service inclus dans l'enceinte du Centre de production n'était plus occupé par du personnel communal depuis de nombreuses années. La présence sur le site d'un surveillant n'est plus nécessaire aujourd'hui. En conséquence ce logement a été attribué au secteur Parcs et Jardins pour ses bureaux, sa salle de réunion et ses vestiaires – sanitaires.

Production horticole et décoration

Les Centres horticoles de l'avenue du Major-Davel et du Cimetière de Saint-Martin, leur méthode de travail et la coordination de leur programme d'activité sont désormais intégrés et complémentaires. Les choix de plantation en Ville, la conception actuelle des massifs floraux et de la décoration des tombes ont conduit à une légère diminution de la production horticole (-4 %) par rapport à 2002.

Les décorations de la cinquantaine de manifestations officielles de l'année sont

PRODUCTION HORTICOLE EN 2003		
TYPE DE CULTURES	DECORATIONS EN VILLE	CIMETIERE
Plantes d'été	31'500	25'000
Plantes bisannuelles	20'000	30'000
Plantes en pots, vivaces	5'200	2'000
Fleurs coupées	7'200	
Nombre de plantes	63'900	57'000
TOTAL	120'900 plantes	

gérées et mises en place par l'équipe du Centre horticole. La confection de 200 bouquets et arrangements floraux, la sortie de 350 grands végétaux et de 220 plantes fleuries ont nécessité 206 h. de travail.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

Les apprentis sont au nombre de six, soit trois apprentis pour la section plantes en pots et fleurs coupées et trois paysagistes. Deux apprentis ont réussi leur CFC au mois de juin.

L'orientation professionnelle des jeunes reste une de nos missions et a permis de recevoir régulièrement des personnes en stage dans nos secteurs d'activité. Nous avons accueilli pendant cinq mois une stagiaire pour l'obtention des prérequis obligatoires pour l'entrée à l'école d'ingénieurs de Lullier.

Entretiens extérieurs

- **Le 3 janvier 2003**, une tempête de vent d'Ouest a occasionné des dégâts aux quais, les massifs, ravagés par les vagues et quelques arbres cassés ont nécessité un gros effort de nettoyage et de remise en ordre.

- **L'entretien des haies**, ces plantations représentent au total plus de 6 kilomètres de longueur et une surface de 21'500 m2 de végétation, soit l'équivalent de trois terrains de football. Elles

sont entretenues selon des programmes saisonniers, prédéterminés selon leur nature, certaines tailles intervenant même en hiver.

- **La piste Finlandaise à la Vevey** a vu le remplacement de certaines bordures,

des mesures de drainage localisé et la mise en place de 60 m3 de copeaux de bois sur l'ensemble de son parcours. Il faut noter que la Cité du Génévrier, dont l'atelier de jardin assurait les menus entretiens de ce parcours sportif, a renoncé en cours d'année à ces prestations. En collaboration avec Sports et Jeunesse une classe à effectif réduit des pavillons de Charmontey effectue les travaux de minime importance. Le secteur Parcs et Jardins reprendra l'entretien général de cette piste.

- **Travaux d'abattage**, traditionnelle-

ment la saison d'hiver est mise à profit pour effectuer les abattages d'arbres déperissant ou à remplacer en Ville. Au total, 21 arbres ont été abattus entre janvier et mars 2003, notamment au Quai Ernest-Ansermet, au Cimetière, au Boulevard de Charmontey et à la Tour-Carrée. A noter une intervention urgente en juillet au camping de la Pichette pour l'élimination d'un saule pleureur cassé lors d'un orage. Tous les arbres similaires, dont l'abattage était prévu pour la fin de l'année ont subi un contrôle et un élagage de sécurité immédiat afin d'éviter tout accident pour les campeurs.

- **Plantation de 32 arbres**, dont deux au Cimetière de Saint-Martin, deux au Boulevard Louis-Dapples, quatre au Boulevard de Charmontey, deux à la rue des Marronniers, un à la rue Clara-Haskil, deux à la rue du Collège, six au quai de Copet, deux à la rue des Moulins, cinq au square des Gonelles et trois arbres fruitiers à la Garderie des Marionnettes. Deux liquidambars ont été transplantés lors des travaux devant la Poste et mis en terre à l'avenue de Savoie. Le jumelage Vevey-Müllheim a, quant à lui, fêté ses cinq ans par la plantation d'un Néflier d'Allemagne au square de Müllheim.

- **Plantation de haies et arbustes indigènes**, au total plus de 600 arbustes, ont été mis en terre sur les berges de la Veveyse, dans le secteur compris entre les ponts du Dévin et de Copet. Elles ont permis aux enfants de première année primaire de réaliser leur action "L'Arbre de mes 7 ans" et de concrétiser un projet de revitalisation conçu en accord avec le Service cantonal des Eaux (SESA) dans le cadre des corrections intervenues sur ce cours d'eau.

- **Jardin du Rivage**, la bordure Ouest en sous-bois a été partiellement réaménagée, par la plantation d'arbustes et de plantes vivaces.

- **2003, année mondiale de l'eau** a permis au secteur des Parcs et Jardins de marquer l'événement par l'installation du parcours didactique consacré à cette exposition.

- **Economie d'eau** la poursuite de la mise en œuvre des mesures d'économies d'eau pour l'arrosage a trouvé toute son actualité lors de la sécheresse et de la canicule historique vécue cette année.

Les résultats de la consommation, bien qu'en baisse, ont cependant été quelque peu faussés par cette situa-



L'Arbre de mes sept ans

tion, ceci pour deux raisons : il a été indispensable d'assurer la survie des arbres et arbustes plantés au printemps ainsi que d'assurer un entretien minimum des décorations florales. Jusqu'à la décision de restriction d'eau du mois d'août, ces arrosages, bien que raisonnables, ont été prélevés sur le réseau. Par la suite, la substitution de l'eau du réseau par des pompages au Lac, pour la période de restriction, a contraint à recourir aux anciennes techniques manuelles d'arrosage. Cette phase délicate, heureusement limitée dans le temps, a exigé beaucoup de main-d'œuvre pour que l'intervention reste tout de même efficace et assure une qualité minimum des plantations.

Total de l'eau du réseau consommée pour l'arrosage : 29'981 m³, contre 33'866 m³ en 2002, soit une diminution de 3'885 m³ (-11,5%).

- **L'entretien des gazons** a également profité d'une organisation améliorée dans un but d'économies. La tonte sans ramassage de l'herbe ainsi que la suppression de deux bennes à déchets au Parc de l'Arabie et à la Piscine de Vevey-Corseaux Plage a permis de gagner un temps précieux sur le terrain et surtout une économie du transport et de recyclage des déchets de gazon s'élevant à quelque 30 To. Un dépliant à usage interne a été édité afin de définir précisément les critères d'entretien des surfaces herbeuses, selon leur nature et leur utilisation. L'économie des moyens est également une préoccupation du secteur. Les gazons et prairies sont donc entretenus selon l'intensité de leur usage.

Le gazon intensif

Gazon soigné pour usage ornemental

haut de gamme, espaces publics très fréquentés, terrains de football.

Entretien : tonte régulière 4 cm ramassage ou mulching (méthode "Zéro déchets" consistant à laisser les résidus de tonte finement broyés directement sur place)

Fréquence : hebdomadaire

Période : mars à novembre

Soins : fumure, irrigation, défeutrage, aération, sursemis

Semence : déterminée en fonction des spécificités locales

Surface type : Parc de l'Arabie, Copet 1, etc.

Le gazon rustique

Gazon pour espaces publics, plates-bandes, bords de parcs, îlots et giratoires.

Entretien : tonte régulière 4 cm, mulching

Fréquence : hebdomadaire

Période : mars à novembre

Soins : pas de fumure, irrigation

Semence : selon spécificité locale

Surface type : Port Eiffel, allées du Cimetière.

Le gazon extensif

Gazon fleuri pour effet paysager, flo-



raison printanière. Usage ornemental pour espaces publics, sous arbres, bords de parcs, terrasses extensives du Cimetière.

Entretien : tonte régulière 6 cm avec ramassage

Fréquence : environ toutes les trois semaines

Période : mai après première floraison à octobre

Soins : pas de fumure ni d'irrigation

Semence : mélanges spéciaux pour gazon fleuri

Surface type : bandes médianes, Collège de Sainte-Claire, Terrasses du Cimetière.

Les prairies et talus

Prairies fleuries pour effet paysager, floraison estivale. Pour espaces publics secondaires, bords de routes, talus, prés, terrasses non affectées du Cimetière.

Entretien : fauchage à la motofaucheuse ou à la faux, débroussailluse, coupe à 7 cm

avec récolte soignée des foins

Fréquence : 2 x par an, juillet et octobre/novembre

Période : juillet après première floraison et octobre

Soins : pas de fumure ni d'irrigation

Semence : prairie fleurie

Surface type : talus de Charmontey.

- **Les Bosquets**, deux incendies se sont déclarés dans cette Forêt. Le premier nécessita l'intervention des jardiniers pour couper les arbres atteints par le feu. Le second, plus important, a détruit un dépôt de bois et occasionné de gros dégâts sur les arbres à proximité. Le garde-forestier a pris les mesures de sécurisation de la zone et marqué les bois à exploiter au cours de l'hiver 2003-2004.
- **Remise en état des gazons**, en automne, et semis dans les parcs publics de Crédeilles, du Jardin du Rivage et sur les quais, pour effacer les traces de la fréquentation intense lors de la belle saison et les effets de la sécheresse qu'ont connus les espaces publics.
- **Sur le plan des décorations**, un effort particulier a été porté sur l'aspect hivernal des bacs et jardinières du quai ainsi que des fontaines. La créativité des jardiniers a pu ainsi s'exprimer à une saison traditionnellement pauvre dans ce domaine.

Véhicules – machines

Le renouvellement du parc de véhicules et machines revêt une grande importance, tant sur le plan de l'efficacité, des normes de pollution et/ou de sécurité, que des frais de maintenance. Les choix techniques préalables à ces acquisitions nous permettent d'induire des méthodes de travail plus économiques.

Ainsi, l'année écoulée a vu le remplacement d'une camionnette à essence de

1982 par un nouveau véhicule diesel nettement plus performant et économique.

Une étroite collaboration, avec les responsables de la Piscine Vevey-Corseaux Plage et du Camping de la Pichette, a permis le renouvellement d'une machine et de ses accessoires pour la tonte des gazons. Elle permet de tondre avec ou sans ramassage des déchets. Le choix de la technique dépend des conditions météorologiques et de la masse végétale. La conversion de la machine se fait au dépôt, en quelques minutes. La tonte sans ramassage a permis de diminuer la masse de déchets verts à traiter.

Un aérateur porté sur tracteur est venu compléter également notre gamme de machines pour les terrains de sport, augmentant ainsi notre capacité et notre autonomie d'intervention.



CIMETIERE DE SAINT-MARTIN

Les actions entreprises lors des années précédentes se sont poursuivies, en particulier pour convertir un certain nombre de surfaces de chemins gravillonnés en gazon rustique.

L'équipe participe pleinement aux travaux d'intérêt général, tels le déneigement dans le quartier de Saint-Martin et du boulevard de Charmontey, de la Gare ainsi qu'en été au fleurissement et à l'entretien de la Terrasse du Temple de Saint-Martin et du chemin de l'Espérance.

L'irrigation automatique a été installée aux secteurs 52 et 45 et améliorée au secteur cinéraire 62.

La production des plantes nécessaires à la décoration des tombes par abonnement ou contrat d'entretien se fait en pleine collaboration avec le Centre horticole. Le personnel affecté à ces tâches est rattaché à ce site.

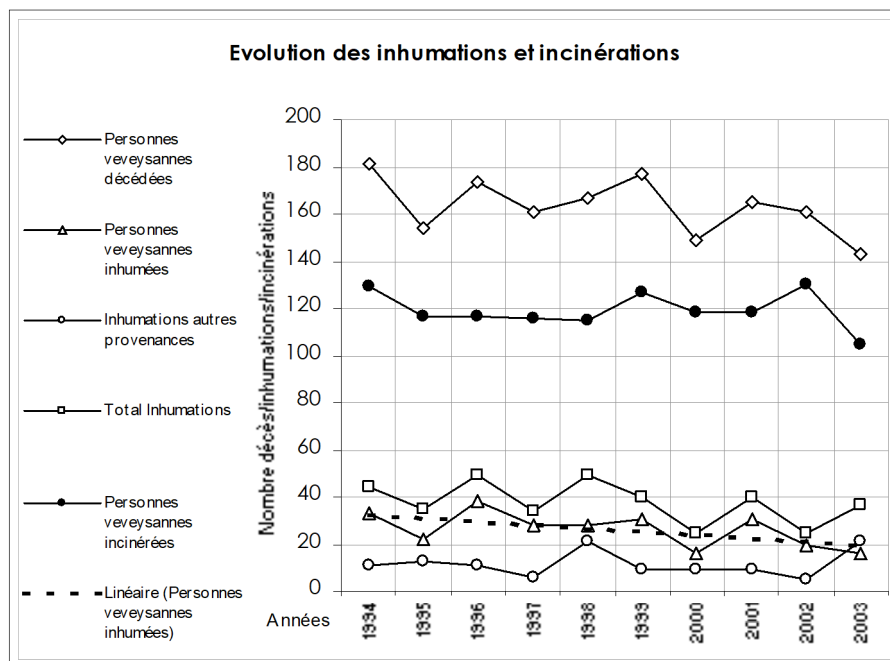
Centre Funéraire

Le Centre Funéraire a permis le déroule-

La qualité des locaux et les installations réhabilitées, leur souplesse d'utilisation, répondent aux attentes des familles et des entreprises de Pompes Funèbres.

Les inhumations se répartissent comme suit :

Inhumations de corps



ment de :

102 cérémonies à la Chapelle et de mettre à la disposition des défunts des chambres funéraires dont l'occupation se monte à environ 40 % de la capacité.

Ceci démontre que les besoins des communes du district de Vevey, utilisatrices de ces installations, sont couverts pour le moyen voire le long terme dans ce domaine particulier.

tombes à la ligne de corps	21
concessions de corps	7
tombes enfants	0

Inhumations de cendres

tombes à la ligne cinéraires	14
concessions cinéraires	15
inhumations de cendres sur tombes existantes	36
jardin du Souvenir	69
dont : de Vevey	42
du district	16
autres	11

Désaffectation

La désaffectation des tombes, qui consiste à enlever les monuments et à réaménager la surface des tombes échues à la fin de l'année précédente, se déroule normalement courant janvier/février. Elle concerne :

- 63 tombes de corps à la ligne, secteurs 52 et 62 et 2 tombes rachetées
- 5 concessions de corps
- 1 concession cinéraire
- 2 tombes d'enfants
- 3 exhumations de corps.

ATELIER MECANIQUE – GARAGE

L'activité essentielle de cette unité consiste à assurer l'entretien, la maintenance

FLUCTUATION DES DECES/INHUMATIONS/INCINERATIONS 1994 - 2003										
Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Personnes veveysannes décédées	181	154	174	161	167	177	149	165	161	143
Personnes veveysannes incinérées	129	117	117	116	115	127	118	118	130	105
Personnes veveysannes inhumées	33	22	38	28	28	31	16	31	20	16
Inhumations autres provenances	11	13	11	6	21	9	9	9	5	21
Rapport incinérations veveysannes/décès totaux en %	71.27	75.97	67.24	72.05	68.86	71.75	79.19	71.52	80.75	73.43
Rapport inhumations veveysannes/décès totaux en %	18.23	14.29	21.84	17.39	16.77	17.51	10.74	18.79	12.42	11.19
Total Inhumations	44	35	49	34	49	40	25	40	25	37

et les réparations de l'ensemble du parc communal de véhicules et grosses machines à moteur.

Les prestations aux différents bénéficiaires des services communaux sont facturées sous forme d'imputations internes. Les prestations aux services hors ou intercommunaux tels le CSU Montreux, l'ECA, le DCH et le CRDIS sont facturées.

La gestion administrative, rodée en 2003, a montré que :

- le 75 % du temps d'occupation des mécaniciens et aide-mécanicien est consacré aux tâches spécifiques du garage, le solde représentant les tâches d'intérêt général, les absences et les vacances;
- le 50 % du temps d'occupation du responsable sert à l'organisation du travail, au suivi des tâches, au contrôle de la qualité et à la gestion administrative comprenant la commande des pièces, les décomptes de travail.

Le solde de son activité se répartit au niveau du service pour toutes les questions relatives à l'évaluation des projets d'acquisition, demandes d'offres, comparatifs techniques et conseils aux utilisateurs.

Disposant de moyens de manutentions de levage, d'intervention, d'investigation et de contrôles efficaces, le garage a parfaitement négocié le virage de la réorganisation intervenue en 2002.

Il a su s'adapter aux nouvelles tâches qui lui ont été confiées, remplissant pleinement son rôle et assumant dorénavant la totale responsabilité de la bonne marche et de l'état général des véhicules et machines qui lui sont confiés.

Gestion technique

L'Atelier mécanique-Garage a notamment :

- effectué 1'013 réparations mécaniques;
- préparé la mécanique et les carrosseries pour les contrôles périodiques au Service cantonal des automobiles;
- procédé à l'immatriculation des véhicules renouvelés;
- suivi les travaux d'entretien, de réparation et de contrôles particuliers confiés à l'extérieur;
- pris en charge les travaux de lavage et de graissage;
- effectué environ 50 dépannages en Ville de véhicules ou machines communaux;

Inventaire

L'ensemble du parc comprend :

10 véhicules lourds de plus de 3,5 To;

24 véhicules utilitaires de 3,5 To pour le transport de marchandises ou de personnes;

11 véhicules légers;

8 véhicules deux roues (scooters, cyclomoteurs, moto, vespa);

1 véhicule trois roues (vespacar)

52 machines immatriculées.

Le parc est en bon état. Le renouvellement se fait selon les nécessités déterminées par les besoins réels du service mais également selon l'état mécanique et de la carrosserie. Il est reporté le plus longtemps possible tant que les frais à engager pour son maintien en circulation restent raisonnables.

Projet Bioéthanol

Depuis février, six nouveaux véhicules sont entrés dans le projet Bioéthanol, ce



Lift du garage - site Voirie

qui porte à huit le nombre de véhicules tournant au diesel + éthanol.

Techniquement cela ne pose pas de problème particulier. Les procédures de mise en œuvre ont été allégées et le suivi est aujourd'hui simplifié. Il consiste à envoyer régulièrement, selon un échéancier fixé par rapport au kilométrage parcouru ou aux heures de fonctionnement, des échantillons d'huile provenant des moteurs pour analyses et permettent de vérifier le comportement mécanique des moteurs et de mener à terme l'évaluation de la consommation de ce carburant (diesel + éthanol 10 %) par rapport à un carburant normal (diesel).

Conformément au contrat qui lie la Commune de Vevey à la Société Alcosuisse, l'échéance des essais est fixée au 5 novembre 2004. Un rapport final conclura l'expérience.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION - EXERCICE 2002

Néant

Pierre Ducraux

Gérard Amoos

Introduction

L'année 2003 a véritablement été celle du chamboulement de l'organisation de la Police de Vevey puisque le 1^{er} janvier a con-



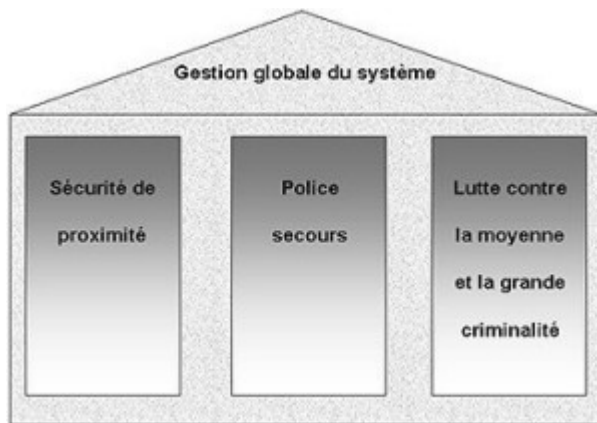
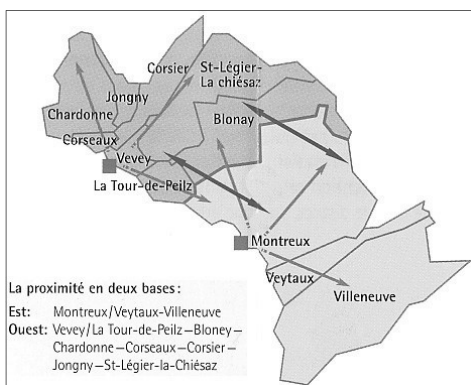
cordé avec la régionalisation de neuf organisations municipales de police sur la Riviera dans le cadre de la mise en route concrète de l'opération Police 2000. Ce regroupement des forces de police sur deux bases opérationnelles, base Est Montreux, base Ouest Vevey

2003, les défis de la mise en route de la zone pilote

Au 6 janvier précisément, l'ensemble du personnel policier, placé sous la responsabilité de l'Etat-Major Riviera était réparti en deux bases opérationnelles ouvertes au public et occupées par les policiers 24h/24h à savoir, la base opérationnelle Est au poste de police de Montreux, la base opérationnelle Ouest au poste de police de Vevey. Le poste de police de La Tour-de-Peilz demeurait ouvert 7jours/7jours, 12 heures par jour alors que les postes des villages de Corseaux, Corsier, Chardonne, St-Légier, Blonay et Veytaux tous rattachés physiquement aux administrations communales devenaient de simples bureaux de police où il était possible de solliciter l'intervention des agents.

Dans cette première phase, soit du 6 janvier au 22 avril, les policiers veveysans ont œuvré dans l'ensemble des missions constituant leur spectre d'activité en étendant leur présence et leurs actions sur l'ensemble du district de concert avec leurs collègues des autres organisations municipales de police. Dès le 22 avril, début de la phase test, les processus ont été divisés conformément au projet Police 2000. Ainsi, 37 des 97 agents uniformés de la Police Riviera ont été renforcés par le personnel de la Gendarmerie au CIL de Vevey et CIR de Rennaz pour assurer les missions du ressort du processus Police-Secours. A cette occasion, 12 policiers de Vevey ont rejoint les rangs de Police-Secours, les 20 autres restant attachés au Processus de Proximité, lequel devait se concrétiser par la mise en place des aspects théoriques développés dans le cadre du projet mentionné. Diverses contraintes et difficultés liées aux événements particuliers

affecté à ce processus a surtout pu agir de manière très réactive durant l'ensemble de l'année sans véritablement avoir la possibilité de développer les axes escomptés à savoir, maillage du territoire, responsabilité accrue et implication des policiers sous forme d'ilotage d'identification de problèmes et de gestion de projet. Une réévaluation des charges au mois de novembre a permis



le rééquilibrage des effectifs entre les processus Police-Secours et Police de Proximité pour permettre précisément de tester à l'échelle du terrain les principes développés dans le rapport final définissant les axes des missions liées à la sécurité de proximité.

était nécessaire avant même la mise en fonction de la zone pilote. Cette situation intermédiaire, répondant aux conditions fixées par le contrat de collaboration signé entre les Municipalités du district conduisait à ce que chaque policier demeure rattaché administrativement à la Municipalité qui l'avait engagé. Par conséquent, les tableaux faisant référence aux effectifs concernent exclusivement les policiers engagés par la Municipalité de Vevey.

Personnel

L'effectif du personnel de la Direction de la Sécurité, Police municipale, se répartit selon le tableau ci-après :

Anniversaires de service

	officiers	sous-officiers	appointés	Agents aspirants	employés civils	employés civils à 50 %	apprenti
Commandement	1						
Police-secours		10	6	13			
Gardes municipaux			4				
Services généraux		1	1		1	1	
Secrétariat					1	2 à 70 % 1 à 50 %	2
Signalisation					4		
Ambulanciers IAS					10		
Parking du Panorama						1 aux.	

- Adjudant Stephan Gattone 20 ans
- Sergent Gilbert Ferrari 20 ans
- Caporal Daniel Audergon 20 ans
- Caporal Roland Johner 20 ans

de l'été (G8 et manifestations en nombres) de même que le retard dans la production du rapport lié au Processus Proximité élaboré par le groupe de travail ont conduit à ce que le personnel

La régionalisation a conduit à ce que dans différents domaines des rapprochements soient effectués et surtout que soient développés durant l'année 2003, les outils nécessaires à faciliter la tâche et à diminuer l'impact des actions dites de 5^{ème} processus. A ce titre, il est à relever la mise en place d'une seule base de données pour les amendes d'ordre fonctionnelle depuis le 27 octobre 2003 et qui permet maintenant à l'ensemble des policiers de la région de ne disposer que d'un seul et unique carnet d'amendes d'ordre pour sanctionner les infractions constatées sur l'ensemble du district et Villeneuve. Ce dispositif mis en réseau comme le Journal de police permet la gestion des procédures depuis les sections administratives de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, la répartition des charges et missions ayant été également clairement définie. L'avantage de la région est indiscutable, il permet dans ce cadre là déjà une amélioration de l'efficacité et une économie d'échelle évitant à chaque commune d'avoir à traiter elle-même administrativement les procédures liées aux amendes d'ordre.

Dans le domaine de la Police du commerce également, les rapprochements sont importants et intéressants pour permettre aux services généraux de former une cellule de compétence qui, à terme, devra servir l'ensemble des Municipalités. Là aussi, l'amélioration de l'efficacité et des connaissances est indiscu-

table, le personnel spécialisé affecté à ces missions pourra du reste à terme être constitué de personnel administratif non policier. Dans ce cadre-là, des outils sont en phase de développement pour garantir encore une meilleure qualité de réponse aux citoyens, respectivement offrir la possibilité à chacun d'informer sur les procédures, voire des dispositifs dont il ne maîtrise pas forcément l'ensemble des tenants et aboutissants du point de vue légal comme administratif. Un logiciel de gestion des processus a été mis au point. Il sera opérationnel durant l'année 2004 et constitue un véritable pas en avant vers le développement des outils d'information et la maîtrise des procédures au niveau régional.

trés que dans bien des domaines, l'évolution était positive. Certes, des améliorations, des modifications, respectivement des visions devront encore évoluer pour que véritablement l'on puisse considérer que l'expérience pilote parvient à son terme et peut être répliquée de manière

théoriques déployés pour tenter d'apporter les mesures correctrices qui permettront de mettre en place l'organisation idéale.



SERVICES GENERAUX

La mission d'accueil de la police du commerce a été poursuivie. La gestion des objets trouvés, la délivrance des cartes d'identités et de passeports a également été assumée. Le responsable de cette subdivision a été fortement impliqué pour la montée en puissance de la régionalisation de cette cellule.

SECRETARIAT

Il a géré l'ensemble des tâches administratives liées au service, en intégrant des charges supplémentaires liées à la régionalisation.

Régionalisation zone pilote – gestion du présent

Toute réforme ou modification implique un certain nombre de modifications des habitudes qui conduit à mesurer à la fois la volonté de progresser, de maintenir une vision d'avenir, mais aussi permet de mesurer combien est forte la force contraire liée à la résistance au changement. S'il s'agit de compléter encore par les incertitudes liées à un projet dont on ne connaît pas l'ensemble des tenants et aboutissants, on obtient la potion qui est susceptible de conduire au découragement le plus total. Heureusement, durant l'année 2003, tant les responsables que les membres de l'organisation, s'ils ont parfois souffert dans cette situation, n'ont jamais baissé les bras et ont toujours gardé l'esprit ouvert à la progression, laquelle a été ponctuée de petits succès qui ont véritablement mon-

optimale dans d'autres endroits du Canton. Dans ce tumulte, actions de prévention comme prévention routière dans les écoles ont été maintenues, même si l'on aurait souhaité être encore plus présent lors de patrouilles préventives à pied. Néanmoins, l'extension du périmètre et les contraintes et attentes liées aux événements se déroulant à l'extérieur de la cité ont nécessité également l'engagement de policiers pour des missions sur le district qui n'ont pas été en permanence compensées par les missions intercalaires du personnel affecté au processus Police-Secours. Néanmoins, au bilan global de l'année, il s'agit de tenir compte qu'aucune situation dramatique ne peut être imputée à des vices organisationnelles. Certes, la communication, les liens entre les deux processus doivent impérativement être renforcés mais n'est-ce pas véritablement le rôle d'une zone pilote que de tester à l'échelle 1 : 1 les aspects

COMMISSION DE POLICE

Elle a tenu 12 séances ordinaires en 2003 (11 en 2002)

GRUPE DE LA SIGNALISATION ROUTIERE

Fortement impacté par l'absence du chef d'équipe durant l'ensemble de l'année pour des raisons de maladie et par la diminution du taux d'activité du responsable adjoint technique, le groupe de signalisation a néanmoins répondu à l'ensemble des attentes et a été fortement sollicité dans le cadre de l'entretien de la signalisation et des manifestations qui se sont déroulées dans la cité. La réflexion se porte également sur la régionalisation de cette prestation dans le cadre de la réforme en cours.

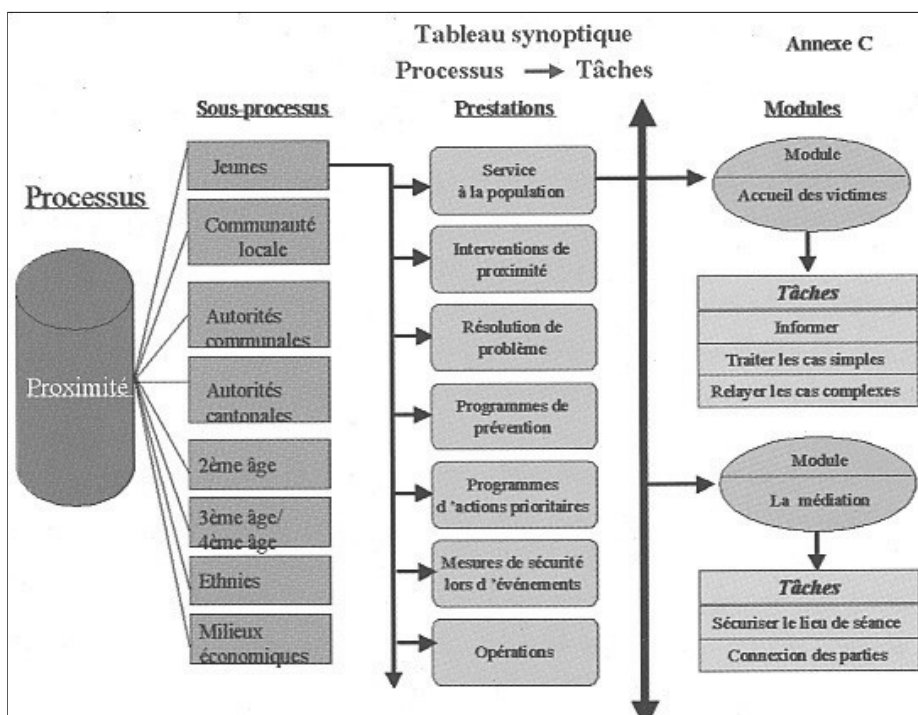
PARKING DU PANORAMA

Au mois de décembre 2003, le parking comptait 372 abonnés (372 en 2002) qui se répartissaient de la manière suivante :

- 176 abonnements "général"
- 12 abonnements "général avec place réservée"
- 22 abonnements "nocturne"
- 162 abonnements "travail"

La moyenne des recettes par place s'est élevée à Fr. 2'128.35 (Fr. 2'296.85 en 2002). La liste d'attente pour l'obtention des nouveaux abonnements était forte de quelques 65 personnes au 31 décembre 2003.

CENTRE DE SECOURS ET D'URGENCE



Il est intervenu à 1'311 reprises, 1'077 fois pour des priorités 1, 169 fois pour des priorités 2 et 65 fois pour des priorités 3 et des interventions secondaires.

Organisation du service

La principale difficulté de notre service en 2003 fut la disponibilité de son effectif ambulancier. En raison d'accidents essentiellement non-professionnels, une partie importante de notre effectif fut neutralisée de façon prolongée. L'aide fournie par nos partenaires du CSU-MONTREUX et le recours à du personnel auxiliaire n'ont pas évité aux ambulanciers veveysans d'accumuler parfois jusqu'à plus de 200 heures de travail mensuel. De toute évidence, les calculs théoriques du service de la santé publique en matière de dotation en personnel ne correspondent pas aux réalités d'un service d'ambulance assurant les urgences pré-hospitalières. La présence impérative d'une équipe de deux professionnels de jour comme de nuit ne laisse guère de choix quand les ressources diminuent à ce point.

Parmi les points positifs, signalons la commande d'une nouvelle ambulance de type Ford Econoline 350, après validation par le conseil communal. Cet outil de travail a été construit au Canada, tout comme le véhicule de première ligne actuel, acquis en 1996. Cette ambulance remplacera notre actuel réserve dont la construction remonte à 1986. L'identification de ce nouveau Ford sera rendue facile par sa livrée jaune qui correspond aux normes européennes adoptées par la Suisse.

La construction d'une mezzanine dans le garage des ambulances fut également une excellente nouvelle en 2003. Cet espace accueille désormais un stock de matériel qui alimente aussi le CSU-MONTREUX.

CONCLUSION

L'année 2003 a été marquée par le début du changement lié à la restructuration de l'organisation sécuritaire du Canton de Vaud. Le service a été directement touché et impacté par les deux phases mises en place à savoir, son intégration dans le cadre de la régionalisation des organisations municipales de police et d'autre part dans la mise en route de la fonction pilote de la région riviera. Chacun a tenté de donner le meilleur de lui-même pour parvenir à remplir les objectifs fixés, à trouver une motivation complémentaire dans les améliorations réalisées mais se doit encore de faire preuve d'un large esprit d'ouverture et d'adaptation pour progresser jusqu'à l'aboutissement du dispo-

Suite aux vœux de la commission de gestion – Exercice 2002

DIRECTION DE LA SECURITE - POLICE MUNICIPALE

Vœu n° 4 : Que la Municipalité concrétise au plus vite l'introduction des macarons dans le quartier de Plan-Dessus.

Réponse : La Municipalité avait répondu à ce vœu en signalant qu'elle avait fixé comme l'un de ses objectifs l'instauration d'une zone test permettant l'introduction du principe " macarons résidents ". Elle signalait avoir la volonté de passer à la concrétisation par une étude amenée sur le quartier de Plan-Dessus.

Suivi : Dès le 1^{er} janvier 2004, une cheffe de projet a été engagée et œuvre à la mise en place du dispositif. Un préavis devrait être ainsi déposé à la rentrée de septembre pour permettre la mise en place du dispositif dans le quartier de Plan-Dessus à la fin de cette année.

sitif de régionalisation, respectivement de l'organisation telle qu'elle sera finalisée au terme de la zone pilote. Plus que jamais chaque policier et membre de l'organisation se sent ou doit se sentir prioritairement orienté vers la prise en charge des préoccupations des habitants de la région.

DIRECTION DE LA SECURITE

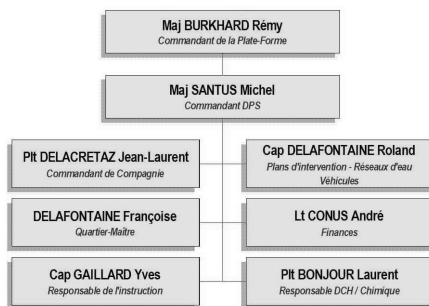
Le municipal	Le Commandant de police
P.-A. Dupont	Cap. M. Francey

Généralités

Après 3 années d'activité commune, le bilan général est plus que positif :

1. la mise à niveau de la formation des pompiers boélands et veveysans est totalement réalisée
2. la structure de nos groupes d'alarme répond parfaitement aux attentes de nos partenaires directs et de la population
3. la collaboration régionale n'est plus une vue de l'esprit mais par ses diverses applications dans le terrain, répond parfaitement aux attentes définies par nos autorités

Notre Centre régional fort de 75 collaborateurs, est organisé de la manière suivante :



Objectifs 2003

1. Maintenir le niveau de formation
2. Renforcer la collaboration avec nos partenaires directs
3. Finaliser les dossiers régionaux

Les 2 premiers objectifs ont totalement été atteints, le 3^{ème} est en voie de réalisation !

1. La formation

Notre responsable de l'instruction, le Capitaine Yves Gaillard, a la chance de pouvoir compter sur une équipe d'instructeurs fédéraux et de formateurs internes à notre centre extrêmement motivés et engagés. L'excellent esprit de camaraderie a également permis un échange de compétences très bénéfique entre les jeunes incorporés et les sapeurs-pompiers plus expérimentés.

L'instruction est incontestablement l'outil indispensable permettant à notre personnel d'intervenir en toute efficacité et avec un maximum de sécurité.

Les thèmes principaux traités durant l'année ont été :

1. Feu (dont un exercice sur feu réel au Centre des Paquays)
2. Sauvetage - Assistance sanitaire (en étroite collaboration avec le Centre de Secours et d'Urgence de Vevey)

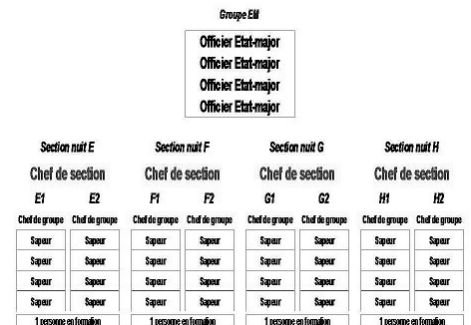


3. Secours routier (le niveau de formation nous a permis de proposer à nos collaborateurs des exercices les confrontant à des situations difficiles)
4. Défense contre les hydrocarbures (les deux matinées d'instruction ont été mises à profit pour renforcer l'engagement de nos moyens lacustres)
5. Défense chimique (une année extrêmement riche, puisque notre Centre a été doté de nouvelles tenues de protection nécessitant une instruction particulière)
6. Protection respiratoire (non moins de 28 exercices ont été organisés tout au long de l'année)
7. Ecole de conduite (notre Centre disposant de plus de 13 véhicules, chaque conducteur a effectué un minimum de 8 heures d'instruction lui permettant ainsi l'engagement des divers véhicules en toute sécurité)
8. Instructions permanentes (durant leur service de piquet, nos collaborateurs ont profité d'instructions spécifiques définies en fonction des expériences vécues en intervention)
9. Formation de la compagnie (cette entité est véritablement la relève de notre détachement de premier secours, où les thèmes de base y sont traités permettant à ces collaborateurs d'acquérir les automatismes nécessaires à nos missions)

2. L'organisation des sections du Détachement de Premier Secours

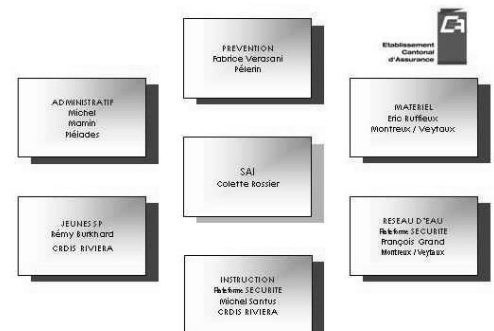
Notre DPS est composé de 4 sections de 10 intervenants chacune dirigée par un chef de section. Chacune d'entre-elles est composée de 2 groupes avec à leurs têtes un chef de groupe. Durant l'année 2003, nous avons pu structurer toutes ces entités afin qu'il y ait un équilibre de compétences. Le bon fonctionnement du système nous conforte dans l'idée de maintenir à tout prix ce type de struc-

ture, certes très complexe à gérer avec des volontaires mais extrêmement performante. La création en 2003 d'un groupe supplémentaire composé de jeunes en formation nous permettra très rapidement de disposer de personnel formé prêt à combler des postes laissés vacants.



3. Participation aux groupes de travail régionaux

Depuis le 1^{er} janvier 2003, un organe de coordination (sorte d'état-major régional) a été créé. Il est composé de 6 membres représentant leur plate-forme et tous sont en charge d'un dossier régional.



Comme par le passé, notre Centre Régional, par l'intermédiaire de ses membres a été très actif au sein de cet organe.

Dans le domaine de l'instruction tout d'abord, le Major Michel Santus, responsable de ce dossier au niveau du District gère actuellement 2 concepts d'instruction régionaux qui font d'ailleurs partie des projets pilotes de l'ECA.

La protection respiratoire

Une structure régionale, comprenant les 4 plateformes du district, ainsi que le SDIS de Villeneuve, est placée sous la responsabilité d'un instructeur du CRDIS Riviera, et couvre les formations suivantes :

1. Formation des cadres protection respiratoire
2. Organisation de l'école de formation de base protection respiratoire
3. Formation continue des préposés à l'entretien des appareils respiratoires

L'école de formation des recrues

Depuis 2002, une école de formation régionale inculque à nos jeunes incorporés les bases de nos activités en respectant les besoins et spécificités des différentes plates-formes. Un groupe de formateurs provenant de tout le district, et sous la responsabilité d'un instructeur du CRDIS Riviera, assure cet enseignement.

Dossier des Jeunes Sapeurs-pompiers

Le Major Rémy Burkhard est quant à lui en charge de ce dossier. Les ambitions qu'il s'était fixées en 2002 sont en voie d'être réalisées. En effet, la structure régionale proposée a été acceptée et avalisée par les Etat-Majors et les Autorités politiques ont quant à elles donné leur accord de principe. L'officialisation sera quand à elle effective dès l'acceptation par nos autorités des diverses propositions municipales actuellement en voie de réalisation.

De ce fait, un recrutement a eu lieu fin 2003 et les premières compagnies de Jeunes Sapeurs-pompiers seront activées au printemps 2004.

Situation des 4 autres dossiers régionaux

Prévention

Situation du dossier

- Chaque plate-forme dispose maintenant d'une équipe Prévention structurée
- Tout le personnel a été formé lors d'une journée d'instruction régionale
- Diverses actions de prévention ont déjà été entreprises
- Des synergies ont été trouvées quant au matériel nécessaire dans ce domaine

Matériel

Situation du dossier

- Rationalisation des commandes et des déplacements au magasin central de l'ECA opérationnelle

Réseau d'eau

Situation du dossier

- 90% des communes du district ont adopté un programme d'entretien clé en main de leur réseau
- Mise en place d'une uniformisation de la numérotation et de l'identification des bornes hydrants

Administratif

Situation du dossier

- Présentation d'une doctrine commune de facturation avec élaboration d'un catalogue
- Réflexion sur l'élaboration d'un règlement organique commun

Les ressources humaines

Notre centre régional est composé de 75 sapeurs-pompiers (72 volontaires et 3 permanents) répartis comme suit :

- 16 Officiers
- 19 Sous-Officiers
- 5 Appointés
- 35 Sapeurs

Sur l'effectif global, 45 personnes composent le DPS (détachement de premier secours) et 30 la compagnie

Le personnel permanent

Notre CRDIS (Centre Régional Défense Incendie et Secours) a la chance de pouvoir compter sur 3 collaborateurs (2,5 postes à plein temps) pouvant assurer de multiples tâches inhérentes au bon fonctionnement de notre service.

Le capitaine Roland Delafontaine Police du feu – réseau d'eau – école de conduite – instruction

Ce collaborateur a effectué en 2003 :

- 71 inspections de bâtiments ou suivi de chantier ayant fait l'objet de rapports
- Garanti le suivi de 101 sites importants équipés de tubes extérieurs à clé permettant à notre personnel l'accès en tout temps aux installations
- M. Delafontaine, avec l'aide de collaborateurs volontaires, a en outre assuré le maintien et le renforcement de nos deux réseaux d'eau communaux. Les excellents contacts entretenus avec les différents services communaux et intercommunaux nous permettent de tirer profit de certains travaux effectués sur le territoire Veveysan afin de profiter d'effectuer des

travaux de révision de remplacement ou de renforcement de notre réseau en minimisant les coûts. Nos deux communes ont en outre finalisé en 2003 un contrat avec la maison Hinni qui, pour un rapport qualité prix extrêmement performant, assure l'entretien de notre réseau.

- 6 Instructions ont également été dispensées au personnel de différents établissements publics et privés.
- Plus de 165 h d'école de conduite ont été dispensées dans le cadre de notre centre et notre collègue (moniteur d'auto-école diplômé), et 6 sapeurs-pompiers ont obtenu le permis catégorie C1.
- Dans le cadre de sa fonction de moniteur fédéral diplômé de conduite, il a suivi une journée de perfectionnement.
- Il a également conduit la formation de tous nos machinistes sur la nouvelle tonne-pompe livrée par l'Etablissement Cantonal fin 2003.
- Ce permanent a également fonctionné comme chef de classe au sein de notre organisation et au niveau cantonal.
- Il maintient à jour tous les plans d'intervention.

Le quartier-maître Françoise Delafontaine – Administration

Cette collaboratrice travaille à mi-temps et assure toutes les tâches administratives inhérentes au bon fonctionnement de notre centre régional tel que le nôtre :

- Permanence téléphonique
- Correspondance
- Facturation de nos interventions ou prestations à des tiers
- Gestion des comptes et du budget
- Suivi des débiteurs
- Convocations à divers cours et manifestations
- Gestion de services de gardes pour salles de spectacles

Le sergent Umberto Dragone - Matériel, Locaux et infrastructure

Ce collaborateur assure les tâches suivantes :

- l'entretien de tous nos locaux, matériels et véhicules
- Il est en outre engagé comme formateur au sein de notre CRDIS
- Il garantit un rétablissement rapide de tout notre matériel suite aux interventions
- Plus spécifiquement, il a assuré le contrôle et l'entretien de 330 appareils respiratoires
- Il a également assuré le remplissage et la maintenance de 507 bouteilles d'air comprimé pour les appareils respiratoires

Les véhicules

Notre centre dispose de :

- 14 véhicules d'intervention dont :
 - 7 véhicules appartenant à notre Centre régional
 - 6 véhicules appartenant à l'Etablissement cantonal
 - 1 véhicule appartenant au Service des Eaux Sols et Assainissement
- 10 remorques dont :
 - 9 remorques appartenant à notre Centre régional
 - 1 remorque appartenant au Service des Eaux Sols et Assainissement
- 2 bateaux dont :
 - 1 bateau appartenant à notre Centre régional
 - 1 bateau appartenant au Service des Eaux Sols et Assainissement
- 1 élévateur appartenant à notre Centre régional

Il est à relever qu'une grande partie des frais d'entretien de ces véhicules est pris en charge soit par l'ECA, le Service de l'Energie et de l'Environnement ou des routes nationales.

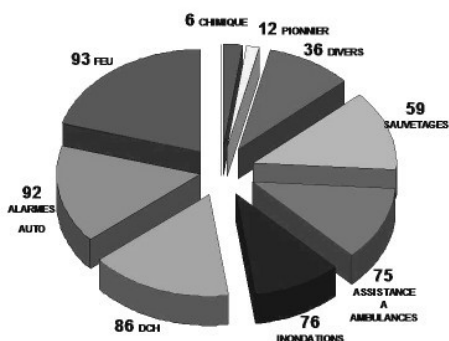
Au niveau communal, notre Centre a pu bénéficier de l'appui de nos autorités pour l'acquisition d'une remorque Protection respiratoire et d'un magnifique véhicule technique polyvalent amené à remplacer le véhicule actuel totalisant plus de 300'000 km.

Au niveau cantonal, l'ECA nous a mis à disposition un nouveau véhicule protection respiratoire régional et nous a remplacé notre ancienne tonne-pompe communale par un magnifique véhicule ultramoderne.

Bâtiments et infrastructures

Cette année, notre Centre a été doté d'une toute nouvelle installation de séchage des tuyaux régionale. Il s'agit d'un investissement de plus de Fr. 120'000.- totalement pris en charge par l'Etablissement Cantonal.

Les interventions



En 2003, notre personnel a assuré 469

interventions ce qui représente un engagement annuel de 55 h par collaborateur du DPS. Il est à relever que l'effectif moyen par intervention ne dépasse pas 5 sapeurs-pompier ce qui démontre si besoin était la bonne gestion de nos ressources humaines.

Admissions

- 4 jeunes recrues ont été incorporées en 2003 et ont suivi une formation régionale
- 4 sapeurs ont intégré le Détachement de Premier Secours.

Démissions

- 6 personnes ont quitté notre CRDIS en 2003, soit 2 membres d'Etat-major, 1 sapeur du DPS et 3 sapeurs de compagnie
- Il est à relever que le commandant sortant, le major Rémy Burkhard a fait valoir ses droits à la retraite après 28 années d'activité

Promotions au 1^{er} janvier 2004

- 2 collègues ont obtenu un grade d'appointé
- 7 collègues ont obtenu un grade de sous-officier
- 3 collègues ont obtenu un grade d'officier
- Le capitaine Yves Gaillard a été nommé Commandant du SDIS de La Tour-de-Peilz, et remplaçant du Commandant de la plateforme
- Le major Michel Santus a été nommé Commandant de la plateforme et du Détachement de Premier Secours

Objectifs 2004

- Renforcer les concepts de formation des conducteurs
- Renforcer la collaboration avec nos partenaires

Conclusion

Un groupe de volontaires extrêmement motivé a réussi à garantir la sécurité de nos citoyens toute l'année durant et ceci 24h sur 24. Mais il ne faut pas se leurrer, tout ceci a un prix. D'énormes sacrifices ont été consentis par tout notre personnel au détriment de leur famille et de leurs loisirs.

Il est également important de souligner que notre système de milice n'aurait pas pu fonctionner si certains employeurs de nos collaborateurs ne jouaient pas le jeu en permettant à leurs employés de quitter leur lieu de travail en journée, pour porter secours à notre population.

C'est avec un très grand respect que ces efforts sont appréciés à leur juste valeur par notre état-major. Toute cette aventure n'est possible que grâce à la

passion qui nous anime tous pour effectuer au mieux notre tâche.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION - EXERCICE 2002

Néant

Centre Régional de Défense
Incendie et Secours Riviera

Le municipal

Le Commandant

P.-A. Dupont

Maj. Michel Santus

ORGANISATION DU SERVICE

Animation Sport & Jeunesse fait partie de la Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. Ce dicastère est placé sous l'autorité de Mme Madeleine Burnier depuis le 1^{er} janvier 2002.

SECRETARIAT

Le secrétariat, assuré par Mme Marina RoCHAT et un/e apprenti/e de commerce (pour six mois, selon le tournus de l'administration), assume les charges administratives les plus diverses en fonction des nombreuses activités dans lesquelles les animateurs sont engagés, telles que la correspondance diverse, l'utilisation et facturation des installations sportives, la comptabilité et paiement des salaires, gestion des dossiers, etc.

LOCAUX

Les bureaux de la Grande-Place 5 sont un relais efficace, connus des jeunes en général et des diverses sociétés locales et régionales. Pour offrir un bureau individuel à l'éducateur de proximité, la salle de conférences a été diminuée de moitié et n'est donc plus mise à disposition des comités des sociétés locales.

Au fil des années, toute l'équipe se sent à l'étroit ; il faut rappeler que les bureaux abritent, outre Sport & Jeunesse, la Municipale en charge du dicastère ainsi que le coordinateur de l'Agenda 21 et son stagiaire.

ANIMATION SPORTIVE

La mission prioritaire de cette structure est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et ses environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'événements sportifs de toutes sortes. Nous relevons plus particulièrement le besoin accru d'aide du milieu associatif, en raison principalement de la crise de bénévolat. L'animation sportive est en outre chargée de :

- promouvoir le sport en général auprès de la population
- coordonner des actions ayant trait au sport
- mettre sur pied des événements sportifs dans le cadre "sport pour tous"
- soutenir et encadrer les sociétés sportives dans leurs activités
- conception, mise à disposition, entretien et construction en matière d'équipements sportifs
- gestion des subsides et dons divers
- organisation, animation et contrôle des activités sportives destinées à la jeunesse pendant les loisirs
- encouragements de projets en relation avec le sport et la jeunesse
- relations avec l'école fédérale de Macolin et le service de l'éducation physique et du sport du canton de

Vaud

- coordination intercommunale.

Depuis le début de cette législature 2002-2005, nous mettons l'accent sur 2 objectifs prioritaires :

- uniformiser, améliorer et créer des installations sportives sur le plan local et régional (convention signée le 26.11.01 par l'ensemble des communes du district + Villeneuve et St-Saphorin)
- favoriser les contacts et interactions entre les sociétés sportives du district (réseau local et régional).

Sur le plan régional :

Suite à la décision politique prise en 1999 par les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey de coordonner leurs actions en faveur du sport, un certain nombre d'actions se sont concrétisées. L'année 2002 a été riche en événements : Il est à relever qu'en matière d'initiative en faveur du sport, le ville de Vevey est toujours "leaderchip" car c'est la seule à avoir un responsable des sports. Dans les autres communes il y a toujours plusieurs intervenants en matière de sport.

- 6^{ème} édition du programme commun des loisirs sportifs pour les écoliers de Vevey et La Tour-de-Peilz; l'organisation et la conception est entièrement gérée par Vevey, un accord de financement est en cours de négociation avec la commune de la Tour de Peilz.
- un groupe de travail mené par l'animation sportive est mandaté par la "Coral" pour proposer la création de nouvelles installations de football dans le district. Le dossier a été accepté par l'ensemble des municipalités du district et des mandats ont été donné à des architectes afin de préparer une mise à l'enquête et en parallèle de déposer des préavis devant les conseils communaux.
- mise en réseau de l'ensemble des installations sportives du district de Vevey, y compris Villeneuve;
- participation de deux équipes régionales aux Jeux Internationaux pour Ecoliers à Graz et Patras;
- offre d'une quinzaine de camps de vacances aux enfants du district;
- Un groupe de travail a été constitué avec la commune de Montreux afin de concevoir et présenter un projet régional d'un stade d'athlétisme à la Saussaz;
- L'année 2003 aura vu la concrétisation du projet de réseau local soutenu par l'école fédérale de gymnastique et du sport de Macolin, nous avons du reste reçu un montant de 30.000.- pour sa mise en fonction. Il se fera connaître de manière intensive en 2004 et 2005 sous l'appellation "info sport Riviera".

2003 sur le plan local

En plus des projets habituels, un certain nombre d'événements se sont déroulés dont voici les plus importants : 3^{ème} Triathlon – épreuve sportive caritative qui a permis de récolter Fr. 25'000.- en faveur de l'Association de sport handicapé ALOHA; concrétisation d'un nouveau comité et naissance de l'Association Sport Riviera; différents projets et recherches de locaux pour le Vieux-Mazel, Club Alpin Suisse et Taekwondo Riviera ont abouti ou sont encore en cours; une course d'orientation réunissant près de 1000 écoliers a été organisée conjointement avec le CARE Orientation en ville de Vevey.

Activités en faveur de la jeunesse

Les loisirs sportifs ont toujours un vif succès auprès des jeunes de 5 à 18 ans, les villes de Vevey et Lausanne sont les seules dans le canton à avoir une organisation structurée dans ce domaine-là. Quelques chiffres : 65 cours, 1000 participants, 50 moniteurs, 2000 heures de cours sportifs donnés en dehors des heures d'école. Une telle organisation engendre un suivi administratif et pédagogique important. La promotion et l'organisation se font de manière commune entre Vevey et La Tour-de-Peilz. Il est à relever que les sociétés sportives sont étroitement associées en mettant à disposition du matériel spécifique et des moniteurs. Cela est un bon moyen de recrutement de nouveaux membres.

Les camps de vacances ont pris une grande importance. En 2003, nous avons mis sur pied 5 camps : 1 camp de ski et snowboard à Fiesch, 1 camp d'été à Château-d'Oex, 3 camps multisports à Castillon du Gard en France. Nous pouvons offrir des conditions financières intéressantes grâce à l'implication active des communes de Montreux par la mise à disposition gratuite avec personnel du chalet de Leysin, de La Tour-de-Peilz par un apport financier et participation de son animateur, de Vevey qui assure l'organisation générale du projet et met à disposition le chalet de La Cheneau. Nous avons mis en place une organisation commune, plus développée et ce ne sont pas moins de 15 camps au total qui sont proposés et ont fait la joie de 450 enfants du district.

Associations sportives

L'animation sportive fait office de plateforme d'information pour les clubs de la région. Elle collabore de manière active à l'organisation de l'ensemble des manifestations sportives de Vevey et district. Elle suscite et apporte son aide à la création de projets et facilite le regroupement de nouveaux clubs sportifs. Elle tient à jour l'agenda régional des manifestations sportives organisées par les sociétés. Celui-ci va permettre une meilleur

leure répartition des locaux, d'éviter des doublons et arriver à terme à une véritable planification du sport au niveau du district. Le point fort de l'animation sportive est qu'elle peut s'appuyer sur un réseau local du milieu associatif d'excellente qualité. C'est par cette interaction que naissent de nombreux événements sportifs dans la région. Un groupe de travail avec différents municipaux du district a été constitué par le délégué au sport qui étudie la nécessité de créer une structure régionale du soutien au sport. Cette dernière est validée dans le cadre du Plan Directeur Régional. Le délégué au sport s'est chargé de redynamiser l'ASR Association Sport Riviera (anciennement ASSV) et un nouveau comité est en place depuis fin 2002.

Événements sportifs

Dans ce domaine, nous travaillons essentiellement avec des groupes structurés (associations, clubs). Nous participons ou organisons près d'une vingtaine de manifestations à l'année. L'animation sportive est de ce fait largement engagée dans l'ensemble des manifestations organisées à Vevey et district. **Son rôle va du conseil à l'organisation générale :**

→ coordonner les demandes et faciliter les contacts

mise à disposition de locaux et de matériel – soutien logistique – tenue de secrétariat – promotion – soutien financier – conception – partenariat – conseil, etc.

Le petit budget d'animation disponible de Fr. 13'000.-- par année ne permet pas d'assurer l'assise financière de la vingtaine de manifestations. Il est là pour donner l'impulsion de départ et pour la promotion en général. La plupart des événements s'autofinancent grâce aux finances d'inscription des participants. Nous assurons également une recherche de sponsoring qui facilite largement notre programme manifestations. Nous sommes très attentifs à ne pas démarcher systématiquement les sponsors. Ceux-ci doivent être, avant tout, des soutiens aux associations et non des partenaires des communes !!! Notre souci permanent est d'autofinancer les activités avec le budget d'animation. On est à la limite du miracle, ce qui explique parfois des dépassemements que nous jugeons très raisonnables. On peut estimer le budget "extra communal" des événements payants que nous gérons à près de Fr. 200'000.--. La grande partie de ce montant est réinvestie dans le commerce local.

Sport pour tous

Un domaine dans lequel l'animation sportive s'implique beaucoup. Le but est de développer le sport de masse en offrant la possibilité de participer à des événements sportifs populaires et de faciliter l'utilisation des infrastructures sportives communales. Nous avons ou-

vert nos installations aussi bien plein air qu'intérieures au public depuis quelques années déjà. Elles sont utilisées surtout pendant les week-end, jours de congé et vacances scolaires. Nous rencontrons inévitablement des petits problèmes de bruit et vandalisme, mais qui restent toutefois dans les normes. Au départ, les concierges étaient réticents, mais le résultat de cette politique d'ouverture est très positif. Au fur et à mesure des départs à la retraite des concierges, nous devons revoir, en collaboration avec la Direction des Finances, leur cahier des charges et adapter leurs horaires en fonction de l'utilisation, non seulement des écoles mais également des clubs. Nous rencontrons assez fréquemment et devons régler des conflits entre les utilisateurs des installations et le personnel communal. Afin de remédier à ce genre de problèmes, nous allons envoyer notre personnel suivre des cours de formation continue dans le domaine de la communication.

Installations sportives

L'animation gère l'ensemble des installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès, soit 14 salles de gymnastique, 6 terrains extérieurs (football et athlétisme), 5 installations annexes libres d'accès, en assurant la gestion, l'entretien et le renouvellement de matériel. Depuis trois ans, nous avons repris la gestion des Galeries du Rivage et la piscine de Vevey-Corseaux-Plage. Le Centre nautique et balnéaire, le stand de tir sont sous la responsabilité de la Direction des Finances. Dans le cadre de la réorganisation du dicastère des Finances, la Municipalité a décidé de regrouper l'exploitation et la gestion, y compris le personnel, de la totalité des installations sous la direction unique de l'animation sportive. Nous louons nos différents locaux aux écoles privées : Blancpain, Institut du Haut-Lac, Ecole spécialisée d'Arcangier, Fondation des Eglantines. Nous collaborons à la mise sur pied aux Galeries du Rivage de différentes expositions d'animations locales : manifestations sportives, foire à la brocante, concerts, fêtes multiculturelles, expositions, réceptions, foire aux vins etc.

Les infrastructures sont mises gratuitement (participation aux frais de conciergerie) à disposition des sociétés locales. Des locaux sont également loués à divers groupements pour des activités sportives. L'étude de nouveaux projets et l'amélioration d'installations existantes ne sont pas négligées :

- rénovation des vestiaires du terrain de Copet I;
- création de nouveaux terrains de football dans le cadre d'un projet régional (Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier);
- étude en cours pour la remise en fonction des Galeries du Rivage en

salle de sport scolaire, isolation du hall d'entrée, création d'un vestiaire supplémentaire et différentes améliorations techniques pour le basket;

- étude intercommunale d'un projet de stade d'athlétisme à la Saussaz;
- mise en chantier d'une nouvelle salle de gymnastique à la rue des Tilleuls;
- remise en fonction de la salle de gymnastique de la Part-Dieu.

Représentations diverses et réceptions

La Ville de Vevey, grâce à une équipe d'athlètes très complets, participe avec réussite depuis quinze ans au **Grand Prix des Villes Sportives** organisé par la Fondation de l'Aide Sportive Suisse qui a eu lieu cette année à Lausanne (4 victoires : Montreux/1989 - Martigny/1990 - Bulle/1995 - Morges/1996, **2ème place** au Sentier/Vallée de Joux en 1997, Meyrin/2002 et Lausanne en 2003.). Vevey a organisé cette manifestation en 1994. D'autre part, le délégué au sport :

- assure l'organisation de la réception des sportifs méritants.
- visite et représente la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional;
- participe à un grand nombre de séances de comités divers (près d'une centaine en 2003, dont ASSV, Commissions de jumelage Carpentras et Müllheim, Commission des sports, Commission des sports nautiques, Triathlon BCV Riviera, Course de la Vieille Ville, Marathon de Lausanne, Meeting du Lac, Championnat suisse de natation, Skate-park, Mérites sportifs vaudois, Commission cantonale du Sport-Toto, Volley Masters, Passeport-vacances, , Trott'athlon, Kid's Triathlon, etc.);
- participation à un voyage d'étude sur les sites des jeux olympiques d'Athènes 2004 avec l'ensemble des chefs des sports des villes suisses;
- effectue, dans le cadre J+S, des cours de perfectionnement, cours d'expert;
- séminaire à Macolin sur les installations sportives;
- participe aux séances de travail avec le service cantonal du sport/Sport-toto/Jeunesse et Sport;
- est président du comité du Triathlon de la Riviera et vice-président du Meeting du Lac;
- est membre du groupe de travail sur l'optimisation de l'utilisation des installations sportives du district dans le cadre de la Corat; de l'Association Suisse des services des sports et du Fonds régional d'aide aux jeunes sportifs; du Fonds régional de renouvellement d'unités de sauvetage; du comité Pro Juventute - district de Vevey; de la plate-forme "sport" du Plan Directeur Régional; du groupe de travail "rapprochement USL Montreux et des sociétés de Vevey et environs; du groupe de pilotage interne "développement durable"; du comité

- de fondation du Théâtre de Vevey; du comité des Colonies de vacances de Vevey; de l'organe de supervision intercommunal du skate-park; du comité du Kid's Triathlon; du jury "Prix Nestlé Sport" ; du comité élargi de l'association des piscines romandes;
- participe aux séances de travail avec les services des sports vaudois : Nyon, Lausanne, Yverdon;
 - collabore avec l'IDHEAP sur différents projets de mémoires;
 - participe aux séances de travail avec le service du sport universitaire à Lausanne;
 - est l'initiateur du projet des jeux internationaux pour écoliers. "Team Riviera.>";
 - est responsable de la commission technique "Corat" - installations sportives;
 - collabore à (GPSHL) police sport Riviera;
 - est l'initiateur d'un groupe de réflexion "Sport-étude" sur la Riviera;
 - est l'initiateur d'un groupe intercommunal de réflexion sur la création d'une structure "Sport régional";
 - est chargé de cours et expert aux examens à l'université de Lausanne - formation des maîtres d'éducation physique;
 - présentation d'une politique sportive communale dans le cadre de la formation post-grad des managers du sport de l'IDHEAP;
 - membre du comité de la patinoire des enfants.

ANIMATION JEUNESSE

Personnel

- Déléguée à la jeunesse à 100 % : Michèle Theytaz Grandjean
- Educateur de proximité à 100 % : Stephan Hürzeler
- Responsable / animatrice Equinox à 80% : Rachel Pache
- Animateur Equinox à 70% : Joseph Santacrocce
- Animateur Equinox à 50% : Marie Briquet
- Stagiaire à 100% : Albert Degruuffy (jusqu'au 31.08.03), puis Naïma Steiger (depuis le 01.09.03)

La déléguée à la jeunesse conseille le personnel, veille au bon fonctionnement du secteur jeunesse (évaluation, coordination, supervision d'Equinox et de l'éducateur de proximité) ; elle assure encore le rôle de praticien-formateur pour Marie Briquet en formation en emploi à la HES-S2 ainsi que pour les stagiaires.

Animai 2003

Animai s'est déroulé du 9 au 18 mai au Jardin du Rivage. Cette 21^{ème} édition était aussi celle des 10 ans des matchs d'improvisation au sein d'Animai.

Organisation

Le secrétariat de l'Animation Sport et Jeunesse, l'équipe d'Equinox, ainsi que plusieurs partenaires : ATAC/Rocking Chair, l'AFM, la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme, Rêves en Stock, le Théâtre de Vevey, etc. ainsi que les services communaux Equipement, Sécurité et Finances.

Partenaires pour des activités particulières : Académie de Capoeira, Ass. Capoeira Gerais, Ass. de la Ferme Menthée, Ass. Marche Blanche, Ass. Snowboard, Skateboard, In-line, Rollerskate, Ass. Tous Artistes Confondus, Ateliers découvertes, Cap Forme, Cinérive, Quelques classes du collège secondaire, Equinox, Groupe Impro Riviera, La Jouerie, La Tourmaline, Les Hallu-Cinés, Les Loisirs Sportifs, Musée suisse de l'Appareil photographique, Orchestre des Ecoles de Blonay - St-Légier, Rêves en Stock, Taekwondo Riviera Club.

Participants à la réalisation de la manifestation

- Pour le concours d'affiches, 122 projets ont été proposés par 69 jeunes, âgés de 12 à 29 ans, provenant principalement du canton de Vaud, mais également de Genève et de Suisse-allemande ;
- Plus d'une centaine de jeunes ont présenté des mini-spectacles de danses actuelles.
- Quelques jeunes, envoyés par l'éducateur de proximité, ont participé activement au travail de montage et démontage des infrastructures.
- Des élèves des Ateliers découvertes ont fait partagés leur passion au public.
- 12 groupes de musique (environ 50 musiciens).
- Une trentaine de jeunes pour l'organisation de trois matchs d'improvisation.
- Des bénévoles d'associations organisant les activités (environ 50 personnes).
- Le personnel du RKC pour assurer les aspects techniques et le service au bar (environ 40 personnes).
- Une dizaine d'auxiliaires de la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme pour l'action de prévention.
- Un animateur et un technicien de Radio Chablais pour la retransmission en direct des concerts.
- Une dizaine de bénévoles de l'association TROCK pour promouvoir les groupes de musique suisses.

Bilan

Vu la gratuité de la manifestation, il est toujours difficile de quantifier le nombre de spectateurs. Pour 2003, nous estimons qu'environ trois mille cinq cent personnes se sont rendues aux diverses animations, et que le match d'improvisation professionnel France - Suisse a fait le plein de spectateurs.

Pour la troisième année, l'Animation Jeunesse a mandaté la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme pour sensibiliser le public aux risques de la consommation abusive d'alcool tout en proposant des alternatives attrayantes à la consommation (boissons sans alcool, bons pour transport public) ainsi que la désignation d'un conducteur-délégué (Be My Angel Tonight). Le message a été véhiculé par une équipe de jeunes adultes, formés spécialement pour ce genre d'activités par la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme. Cette action de prévention a été financée partiellement par la Fondation Radix, promotion de la Santé.

Finances : Les dépenses liées à la manifestation se sont élevées à Fr. 54'748.12 et les recettes à

Fr. 19'140.85. Le coût de la manifestation imputé à l'Animation Jeunesse s'élève à Fr. 35'607.27.

Projet Ginkgo - Educateur de proximité

Suite aux constats relevés par l'éducateur de proximité, une réflexion a été entreprise au sein du service Jeunesse afin de proposer des réponses aux besoins rencontrés par les jeunes en rupture de Vevey (cf rapport éducateur de proximité). La déléguée a participé activement aux différentes étapes en vue de la réalisation de ce projet en 2004.

Ca débouche sur quoi ? - Les communes bougent !

Au début de 2003, la phase pilote du projet "Les communes bougent !" est arrivée à son terme, Vevey par son investissement et l'expérience acquise peut devenir une ville ressource pour d'autres localités.

Depuis deux ans, le projet pilote "Les communes bougent !" a permis de consolider la politique locale en matière de prévention des risques alcool de la ville de Vevey, plus particulièrement par rapport à la jeunesse. Le groupe de travail a fait les constats suivants :

- Les vendeurs d'alcool sont le principal groupe cible de ce projet et ce par rapport à l'application de la législation sur la protection de la jeunesse. On constate l'utilité et les limites de la prévention et la nécessité d'avoir aussi un levier répressif (contrôle et sanctions).
- La population dans son ensemble accueille bien les actions de prévention notamment dans le cadre des manifestations festives. Cela permet peu à peu d'intégrer la prévention dans la fête de manière naturelle. Cela libère aussi la parole de certaines personnes qui osent ainsi poser des questions pour eux-mêmes ou leurs proches.
- les actions de prévention sont d'autant plus pertinentes lorsqu'elles se construisent dans le cadre d'une

équipe pluridisciplinaire (cohérence, vision d'ensemble, partage des responsabilités).

Il est important de poursuivre et d'encourager les efforts de prévention des abus d'alcool dans le cadre des manifestations; pour responsabiliser les organisateurs : messages de modération, offres d'alternatives à la consommation d'alcool, aide au retour, formation du personnel de vente, responsabilisation des organisateurs de manifestation.

Le permis temporaire réalisé par la Direction de la Sécurité en concertation avec l'Animation Jeunesse et la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme est un modèle qui pourra être utile à d'autres communes du canton et sera vraisemblablement utilisé par la majorité des communes du district de Vevey.

Afin de ne pas perdre le fil des acquis en matière de prévention, il serait intéressant de continuer à regrouper deux à trois fois par année tous les partenaires concernés par la jeunesse de Vevey à partir du thème de la prévention globale (spécifique et non spécifique) afin de définir ensemble une politique en adéquation avec l'actualité. Cette proposition a été faite et acceptée par les membres du groupe de travail "Les communes bougent !".

"Ateliers découvertes" Vevey - La Tour-de-Peilz

Dans le cadre de la collaboration régionale, les services Animation Jeunesse de Vevey et La Tour-de-Peilz ont mis en place des "Ateliers découvertes" pour permettre à des petits groupes (6 à 15 participants) d'enfants de 6 à 16 ans de découvrir des activités culturelles et "branchées" à prix modique (entre Fr. 5.- et Fr. 10.- l'atelier). Pour cette deuxième année, 157 enfants se sont inscrits à un ou plusieurs des 18 ateliers proposés.

Ces ateliers sont réalisés en collaboration (monitorat, locaux, etc.) avec Equinox, le Musée suisse de l'Appareil photographique, le Musée suisse du Jeu, la Société d'Astronomie du Haut-Léman. Les moniteurs engagés sont pour la plupart de jeunes adultes ou des professionnels qui ont envie de transmettre leur passion.

Les créations réalisées dans le cadre des ateliers sont présentées lors de manifestations organisées par les services Jeunesse de la région (Animai).

La participation financière demandée aux parents permet de financer les défraiements et les dépliant des ateliers à hauteur de presque 50%; par contre, les coûts d'organisation, de gestion et de secrétariat fournis par Vevey ne sont pas compris. Le solde des charges, soit environ Fr. 1'440.60 est encore divisé à parts égales entre les communes de La Tour-de-Peilz et Vevey.

Comité Culturel

Le CoCu a reçu quatorze demandes de couverture de déficit. Dix demandes ont été acceptées pour un montant total de Fr. 20'800.--. Sur les dix projets acceptés, 7 projets ont été financés par le Comité Culturel pour un montant total de Fr. 13'787.40, les autres projets s'étant autofinancés.

Espace culturel de la Ferme Menthée - Association de la Ferme Menthée

Les activités de l'Association de la Ferme Menthée répondent aux besoins de la nouvelle génération des jeunes musiciens de la région et affiche des locaux complets à l'année.

Comme prévu en début de législature suite à la dissolution du Conseil des Délégués liée au rattachement du RKC au service culturel, la Commission Jeunesse a invité ses responsables à participer à une de ses séances pour avoir un rapport sur les activités de l'association.

La déléguée à la jeunesse participe régulièrement à l'avance des différents dossiers et sert de médiateur entre ces associations et les différents services communaux.

GRAPA (Groupe régional d'actions préventives auprès des adolescents)

Vu les inconnues au niveau de la réorganisation régionale en matière de prévention (Commission Prévention Riviera et Police 2000), le GRAPA s'est mis en veilleuse en 2003. Ses membres se sont quand même réunis durant l'année pour échanger sur les pratiques des différents professionnels présents ainsi que pour examiner quelques demandes de financement pour des projets de prévention présentés ensuite à la Commission Prévention Riviera (anciennement Commission Drogue Riviera).

Projets de jeunes

De nombreux jeunes sont venus à l'Animation Jeunesse pour demander des conseils, des aides financières pour la réalisation de leurs projets.

Certains ont vu le jour, comme la comédie musicale "Envole-Moi", la pièce de théâtre montée par les "Callypiges" ou encore "No Spleen Festival"; d'autres sont repoussés comme "Furious Style" ou ont été abandonnés en cours de route.

De plus, un crédit supplémentaire extraordinaire de Fr. 5'000.-- a été demandé au Conseil communal pour participer au projet "Kolok - émissions de télévision pour les jeunes", mis en place par Teenergy Productions à Montreux.

Collaborations entre les services d'Animation Jeunesse du district

Les services Animation Jeunesse de Vevey et La Tour-de-Peilz se rencontrent et collaborent en fonction des projets communs mis en place.

Annuaire des associations et sociétés

locales

L'édition 2003 de l'annuaire des associations et sociétés locales a changé d'apparence. En effet, pour des raisons informatiques, nous avons confié le graphisme de l'annuaire à une société spécialisée. Il est distribué à trois mille exemplaires par le biais de l'Office de la population, des Services sociaux, du Service culturel et de Sport & Jeunesse.

Conseil - Accueil - Information

L'Animation Jeunesse est souvent sollicitée pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- soutien administratif ou financier pour des projets d'animations divers (recherche de financement, organisation d'animations, etc.);
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes;
- collaboration avec les réseaux professionnels de la région ;
- information à la demande pour des personnes intéressées à une formation de type socioculturel;
- présentation du service à des étudiants, des professionnels de l'animation, des représentants politiques.

Autres activités

- coordination et communication des activités du service;
- gestion du personnel (équipe d'animation, éducateur de proximité et secrétariat);
- formation pratique d'une collaboratrice en formation en cours d'emploi et suivi des stagiaires ;
- gestion administrative de l'Animation Jeunesse (budget, correspondance, internet, etc.);
- entretien du matériel (sonorisation, d'activités, etc.).

Membre de :

- du Groupe de prévention du Great au niveau romand;
- du Groupe romand des Délégués à la Jeunesse;
- la Commission d'attribution de fonds du Groupe d'Intérêt Jeunesse (canton de Vaud) ;
- du groupe des lieux d'ancrage des Relais Inter-Génération (canton de Vaud);
- la Commission Prévention Riviera pour le district;
- du Comité (caissière) du GRAPA-Groupe régional d'actions préventives auprès des adolescents (district) ;
- la Commission Pro Juventute et du Fonds spécial, région Vevey (coordinatrice);
- la Commission municipale "jeunesse";
- la Commission municipale "sécurité";
- du groupe de prévention jeunesse issu du groupe de réflexions "Ca débouche sur quoi ?)
- différentes associations ou groupes de jeunes : AFM, Animation Jeu-Vevey, etc.;

- du groupe projet-pilote pour le quartier de Gilamont ;

Collaborations :

L'Animation Jeunesse collabore avec des professionnels de différents milieux :

- communal (différents services communaux);
- scolaire du district (chefs de service, directions, enseignants, médiatrice, infirmières);
- formation sociale (HES Santé et Social);
- social (Jeunesse La Tour-de-Peilz et Montreux, ACT, AEMO, SEMO, etc.);
- culturel (Rocking Chair, AFM, délégué culturel de Vevey, Théâtre de Vevey, musées, etc.);
- prévention (ISPA, FVA, GREAT, etc.).

ESPACE DE RENCONTRES ET D'ANIMATIONS EQUINOX

Heures d'ouverture

lundi :	fermé
mardi :	15h30-18h00 (Espace Rencontres-Projets = ERP) 18h30-20h00 (Entraînements de Break et Rap)
mercredi :	14h00-17h00 (Atelier de créativité + répétition danse) 18h30-20h00 (Cours de DJ)
jeudi :	15h30-16h30 (Permanence école) 18h00-20h00 (Entraînements de Break et Rap)
vendredi :	15h30-18h00 (Espace Rencontres-Projets =ERP; 1 semaine sur 2) 19h00-22h00 (Soirée filles ou garçon ; 1 semaine sur 2)
samedi :	14h00-18h00 (Espace rencontre projet = ERP) 20h00-23h00 (Soirées à thème; ex: discos, repas, débats, etc)
dimanche :	14h00-18h00 (Activités-Sorties)

Fréquentation du lieu

- **Membres inscrits :** Durant l'année 2003, plus d'une centaine de jeunes ont fréquenté Equinox, dont 87 ont pris la carte de membre (65 % de garçons et 35 % de filles)
- **Fréquentation moyenne :** il y a eu un grand changement de population à Equinox durant l'année, particulièrement les 6 premiers mois. En fonction de ces changements, la fréquentation a été très variable en début d'année (entre 5 et 20 jeunes à l'accueil), les anciens désertant peu à peu le centre et les nouveaux arrivant petit à petit. La fréquentation a nettement augmenté depuis la rentrée scolaire, et les derniers mois entre 25 et 30

jeunes étaient présents à l'accueil. La dernière soirée de l'année fut un véritable succès avec 35 jeunes présents au souper de Noël.

- **Fréquentation lors des activités :** Même évolution que pour l'accueil ; les activités sont souvent complètes depuis la rentrée scolaire
- **Moyenne d'âge :** actuellement entre 15-16 ans
- **Provenance :** En 2003, 79% des membres venaient de Vevey, 21% de Montreux-Clarens et des autres communes.

Les jeunes

Au début de l'année, plusieurs membres (17-20 ans) qui parasitaient l'ambiance à Equinox ont été définitivement exclus. La dynamique a radicalement changé depuis ces exclusions. La nouvelle population respecte bien le règlement et les animateurs : peu de problèmes sont apparus depuis. Les jeunes s'investissent plus dans les projets, même si la participation à certaines activités reste encore variable (les adolescents ont souvent de la peine à prévoir leur emploi du temps). Au vu de la bonne ambiance et de la relation de confiance qui s'est installée entre les jeunes et les animateurs, Equinox met à disposition des jeunes la salle disco tous les mercredis après-midi afin qu'ils puissent s'entraîner à danser.

Activités organisées

Env. 10 soirées repas – Diverses soirées filles (repas, atelier photo, vidéo, self-défense...) - Soirées disco - 2 sorties luges – 1 sortie pédalo – 1 week-end à la montagne - Divers après-midi vidéo (films, test QI, test mémoire) – 1 tournoi de billard – Participation à 2 tournois de foot inter-centres (Morges – Malley) – Organisation d'un tournoi de foot à Vevey (Galeries du Rivage) en collaboration avec l'éducateur de proximité - Diverses soirées mecs – Spectacle de Jamel + interview – Tour en hélicoptère (1^{er} prix du tournoi de Morges) – Journée portes ouvertes – 2 conseils des Jeunes.

Voyage à Lisbonne pour l'Euro 2004 : projet à long terme auquel participent une dizaine de jeunes, qui a démarré en septembre et qui aura lieu en juillet 2004 ; les jeunes ont déjà réalisé un dossier pour la recherche de fonds, participé aux nocturnes, fait une démo de danse au Grabeau ; ils participent aux marchés tous les samedis jusqu'en juin.

Autres activités ayant eu lieu en 2003 :

- **Participation à la fête multiculturelle :** Equinox a participé à la fête multiculturelle de Vevey notamment avec un stand (en collaboration avec Amnesty international, la FAREAS, Groupe Inter-Eglise, Appartenances, l'éducateur de proximité), et une démonstration de danse de jeunes d'Equinox
- **Participation au festival Animai :** organisation et encadrement de plusieurs

animations pour les jeunes ; démo de danse de jeunes d'Equinox

- **Location de nos locaux à des tiers :** 27 locations pour des fêtes privées (sans alcool, fermeture à minuit). Animation musicale par les jeunes DJ d'Equinox. La plus grande partie des locations sont pour des anniversaires d'enfants
- **Prêt de nos locaux à des tiers :** la salle disco les lundis soirs à une association répétant pour une comédie musicale (4 mois) et les dimanches après-midi à un groupe de jeunes pour des répétitions de danse (6 mois). De même nous avons donné la possibilité à un membre d'Equinox, qui avait un projet musical, d'utiliser nos locaux et notre matériel.

Cours et ateliers

- ◊ **Atelier de relookage du Torrent 12 :** durant le 1^{er} trimestre ; il a pris fin en juin suite à la décision de démolir les locaux du Torrent 12 d'ici fin 2003
- ◊ **Cours DJ :** deux cours DJ ont eu lieu cette année, cinq jeunes ont suivi la formation et deux fonctionnent actuellement comme DJ
- ◊ **Ateliers découvertes :** plusieurs ateliers sont gérés par Equinox dans le cadre des Ateliers découvertes : l'atelier de percussion, l'atelier de modelage et peinture. L'atelier de bandes dessinées a été organisé dans un premier temps par Equinox, puis a été repris par les Ateliers découvertes
- ◊ **Journal Equinox news :** le journal est un moyen d'information et d'expression pour les jeunes qui fréquentent Equinox ou qui désirent le recevoir. Il est également envoyé aux partenaires. Il est tiré à 450 exemplaires et 10 numéros ont paru durant l'année. Equinox news a été repensé et relooké à la rentrée scolaire ; y sont traités des sujets de prévention (cigarette, la violence dans les cités, natel ami ou ennemi...), relatifs à la culture jeune (culture hip hop, graffiti, interview de Jamel...), une critique cinéma mensuelle en collaboration avec Cinérive Vevey, des informations des animateurs concernant le centre, des reportages sur les activités d'Equinox et les horaires d'ouverture.

Collaboration avec l'éducateur de proximité

- Présence de l'éducateur de proximité pendant les temps d'accueil (ERP)
- Participation au colloque d'Equinox ; échanges sur nos différentes pratiques ; participation de la responsable au colloque de l'éducateur de proximité
- Collaboration pour divers projets (fête multiculturelle, tournoi de foot, atelier Coup de pouce emploi jeunes, week-end de ski)
- Les animateurs aiguillent les jeunes du centre auprès de l'éducateur de proximité, lorsqu'ils ont des problématiques individuelles. Les animateurs

constatent régulièrement la nécessité du travail de l'éducateur de proximité car la prise en charge de situations individuelles ne relève pas de leurs fonctions et ils n'en auraient pas le temps. Les deux fonctions se révèlent très complémentaires.

Participation aux groupes de travail

- Groupe "jeunes en rupture"
- Commission Jeunesse (2 par année)
- Commission Inter-centres de loisirs de l'arc lémanique (6 réunions)
- Commission Intégration
- GLAJ- Vaud (Groupe de Liaison des Activités de Jeunesse), membre du comité

Collaborations - contacts

- Les organismes d'animation et de loisirs : Animation Jeunesse Montreux et La Tour-de-Peilz, Passeport-Vacances
- Les Ecoles : visite de toutes les classes de 7^{ème} (infos Equinox + questionnaire), participation au Forum Ecole-Parents
- Les services santé : le service de pédiatrie de l'Hôpital Riviera (plateforme adolescents)
- La Police municipale
- Les médias : 24 Heures, La Presse, Ici-TV, Vevey-Hebdo

Services rendus

- **Riviera Lodge** : utilisation du rez pour leurs petits-déjeuners ainsi que pour les repas et les soupers lors d'accueil de groupes.
- **Participation à un projet photo professionnel** (plaquette pour l'école professionnelle d'Yverdon)

Bilan général

La formule d'ouverture en place depuis deux ans (plus d'activités, moins d'accueils) convient très bien à la nouvelle population apparue cette année et qui n'a pas connu l'ancien système. S'il y a parfois des demandes pour plus d'ouvertures, l'équipe observe beaucoup moins de réclamations quant au fonctionnement général. Les jeunes participent avec plaisir aux activités et aux projets, ainsi qu'à leur organisation. L'interview de Jamel et le projet Euro 2004 ont confirmé cet engouement pour les projets communs. L'ambiance lors des accueils et des activités est très bonne et les relations avec les animateurs très détendues ; seule une bagarre vite désamorcée par l'équipe a eu lieu.

Un des objectifs d'Equinox pour cette année 2003 était d'améliorer son image auprès de la population, des jeunes et des parents. L'équipe a pu constater que cet objectif était atteint au travers de discussions avec les parents qui ont confiance en elle, des visiteurs de la journée portes ouvertes et de divers échos durant l'année.

EDUCATEUR DE PROXIMITE

Travail de rue et présence Equinox (15 % du temps de travail)

L'éducateur de proximité a passé à des moments irréguliers dans les lieux fréquentés par les jeunes et en particulier par les jeunes en rupture. Par des discussions informelles propices à ces lieux "appropriés" par les jeunes, il a pu leur apporter de l'information sociale ou les conseiller dans divers types de problématiques. Les liens ainsi créés avec les jeunes en rupture lui permettent de proposer à certains d'entre eux des suivis plus individualisés dans le cadre de la permanence sociale jeunes ou du Coup de Pouce emploi jeunes en vue d'une insertion socioprofessionnelle.

Les présences à Equinox ont diminué au cours de l'année en accord avec l'équipe des animateurs du lieu. Cette diminution est surtout due à la nette amélioration d'ambiance à Equinox. Néanmoins l'éducateur de proximité a continué d'être régulièrement présent pour créer des liens avec les jeunes d'Equinox et a continué sa collaboration avec les animateurs d'Equinox.

L'éducateur de proximité a également rencontré à plusieurs reprises les responsables des "Temps Modernes" pour des problématiques liées à la violence dans leurs locaux et aux alentours.

Accompagnement individuel des jeunes (30 % du temps de travail)

Les jeunes en rupture à Vevey sont nombreux. Ces ruptures peuvent être de diverses natures et ne sont pas toujours accompagnées de phénomènes déviants (délinquance, toxicomanie, etc.), toutefois la rupture est un terrain favorable pour développer des déviations. Beaucoup de ces jeunes ont de la peine à faire des démarches pour s'inscrire au chômage ou encore pour demander de l'aide à d'autres services. L'éducateur de proximité leur a donc proposé des suivis individuels. Sur demande de la déléguée à la jeunesse, il a instauré une permanence sociale jeunes qui a eu lieu trois fois par semaine depuis l'été.

Par ce biais, il a mené 434 entretiens avec 70 jeunes différents. 95% de ces jeunes sont de Vevey. Seulement 30 % de ces entretiens ont été menés avec des jeunes scolarisés ou en formation, tous les autres sont en rupture professionnelle.

Les demandes des jeunes sont très différentes, mais une grande partie (40 %) sont liées à l'insertion professionnelle. Conscients qu'entre cette demande et les réelles possibilités de ces jeunes à s'insérer directement dans le marché de travail il y avait une autre étape à franchir, nous avons créé les ateliers "Coup de pouce emploi jeunes". Ces ateliers ont pour but de valoriser ces jeunes dans

leurs démarches et de leur trouver des pistes professionnelles accessibles.

Travail de réseau (9 % du temps de travail)

Au cours de cette année, des collaborations se sont développées à l'intérieur du réseau des professionnels qui s'occupent de la même population. La plupart des jeunes suivis par l'éducateur de proximité le sont en complémentarité avec un autre service comme le Service de Protection de la Jeunesse, le Centre Social Intercommunal ou encore les Semestres de motivation. Ces collaborations sont très importantes car l'éducateur de proximité est souvent un relais indispensable entre le jeune et ces institutions. Certains jeunes rencontrés dans le travail de rue sont accompagnés directement auprès de ces diverses institutions.

Des collaborations ont eu lieu avec les institutions suivantes :

ACT - AEMO - Service de Protection de la jeunesse - Appartenances - Semestre de motivation - Ecoles secondaires - Centre social intercommunal de Vevey et de La Tour-de-Peilz - OROSP - ORP - La Villa Saint Martin - Tribunal des mineurs - Centre social protestant - Centre d'accueil de la FAREAS - Jet-Service - etc.

Projets d'animation (18 % du temps de travail)

Afin de créer des liens avec les jeunes, mais aussi pour des raisons socio-éducatives, l'éducateur de proximité a proposé tout au long de cette année des projets d'animation très différents :

- tournoi de foot en salle aux Galeries du Rivage en collaboration avec Equinox;
- participation au stand pour la journée des réfugiés à la fête multiculturelle;
- distribution, par les jeunes suivis par l'éducateur de proximité, de 500 préservatifs par jour au Montreux Jazz Festival en collaboration avec Sid'action;
- camp d'une semaine au Tessin avec 4 jeunes en rupture (3 sur 4 de ces jeunes n'avaient pas travaillé depuis plus de 6 mois ; aujourd'hui une est en apprentissage, un autre a trouvé un travail fixe et le troisième vient régulièrement à "coup de pouce emploi jeunes");
- 2 jours de ski avec 16 jeunes à Grimentz organisés en collaboration avec le Semestre de motivation.

Administration et divers (28 % du temps de travail)

Un colloque par semaine est organisé entre la déléguée à la jeunesse, la responsable d'Equinox et l'éducateur de proximité pour coordonner le travail et vérifier le sens de l'action. Une grande partie du temps administratif en 2003 a été utilisée pour créer et analyser des statistiques permettant d'avoir un regard par rapport à la répartition du temps de travail et à la nature des demandes des

jeunes, une autre partie pour mettre en route le projet Ginkgo. L'éducateur de proximité a participé à deux groupes de travail liés à l'approche sociale hors murs, un au niveau romand et l'autre au niveau cantonal.

Projet "Ginkgo" et groupe jeunes en rupture

Vu les fortes demandes constatées dans le travail de rue et dans les accompagnements individuels et l'inexistence d'institution spécifique dans la région pour répondre à ces jeunes en voie de rupture ou en rupture, l'Animation Jeunesse a décidé d'intégrer la permanence sociale jeunes et le Coup de pouce emploi jeunes dans un projet s'appelant "Ginkgo". Des recherches de fonds supplémentaires à l'investissement de la Ville de Vevey ont été faites et le financement 2004 devrait être assuré. Parallèlement à cette démarche, un groupe de réflexion régional "jeunes en rupture" a été créé avec ACT suite à des constats faits à Montreux. Un rapport de ce groupe, dont font partie la plupart des institutions travaillant avec les jeunes

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

en rupture dans la région sera disponible d'ici quelques mois.

Direction de la culture
Animation sport

La Municipale Le délégué aux sports

M. Burnier

J.-M. Bryois

Direction de la culture
Animation jeunesse

La Municipale Le délégué
à la jeunesse

M. Burnier

M. Theytaz Grandjean

Durant l'année 2003, plusieurs projets nouveaux ont éclos, alors que d'autres déjà en cours ont été poursuivis.

Il s'agit en particulier :

- de sensibilisation sur le thème de l'eau auprès de la population et des écoles
- d'actions concrètes sur les thèmes "ville-campagne" dans le cadre de la semaine du Goût,
- de la concrétisation de mesures du programme énergétique de la Ville (vélo et papier),
- de collaboration avec l'EPFL et le LASUR pour la recherche Priorités 21,
- de collaboration avec différents services communaux pour une meilleure prise en compte des principes du développement durable,
- de sensibilisation de citoyens ou groupes de citoyens,
- d'information auprès de collectivités ou citoyens sur les démarches mises en œuvre à Vevey.

En complément au temps partiel (40%) du coordinateur de l'Agenda 21 local, Maxime Matera a terminé son stage en février dans le cadre de son DESS (Diplôme d'étude supérieur spécialisé) sur le développement durable des sociétés et espaces à fortes contraintes et Luc Fornerod a repris le flambeau en juillet pour un stage de 4 mois dans le cadre du service civil.

Exposition "L'aventure de l'eau"

L'année 2003 ayant été déclarée année internationale de l'eau douce, notre ville se devait de faire un effort particulier sur ce thème. Nous avons saisi l'opportunité de présenter l'exposition "L'aventure de l'eau" développée par Ökomobil sous la direction de plusieurs offices fédéraux (OFEFP, OFEG, DDC).

Le responsable des Parcs et Jardins, son équipe et le délégué à l'Energie se sont associés au coordinateur de l'Agenda 21 pour mener à bien cet événement. Le SIGE a également été partenaire.

L'exposition itinérante en plein air rendait vivant le contact quotidien avec le cycle de l'eau dans la commune; pas moins de 37 panneaux d'informations ont été installés sur le territoire de la commune de Vevey durant presque un mois du 12 juin au 6 juillet, à des emplacements stratégiques ayant un lien avec le thème de l'eau.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Presse, un dépliant a été diffusé tous ménages et plusieurs annonces ont paru dans le journal pour informer les habitants de Vevey et des communes environnantes.

Comme cette exposition était toute particulièrement conseillée pour les écoles, une information spécifique à été adressée aux enseignants de la région avec un dossier didactique permettant de traiter les différents aspects relatifs à

l'eau dans le cadre de cours de sciences, physique, géographie, histoire, etc...

Manifestations associées

Portes ouvertes de la STEP, station d'épuration du SIGE le 14 juin au Quai Maria-Belgia.

Atelier "Economie d'eau dans la maison" le 14 juin dans le bâtiment du SIGE avec un diaporama sur la problématique de l'eau, Th. Würsten.

Atelier "Economie d'eau dans le jardin" le 25 juin au Jardin du Rivage, J-F. Fave. Accueil de 30 cyclistes "Cycl'eurhône" le 29 juin au bas de la Place du Marché avec spectacle "Le Vélodrame" par la compagnie Cycl'eurhône et une petite manifestation officielle.

Le public qui a pu prendre connaissance de tout ou partie de l'exposition peut être estimé à environ 3000 personnes. Sur ce nombre, il faut relever les visites d'une quinzaine de classes accompagnées par des enseignants, soit environ 350 élèves.

Ville-campagne

Le projet "ville-campagne" vise à renforcer les liens entre citadins et ruraux par la promotion de l'achat de produits agricoles régionaux. La proximité entre producteurs et consommateurs permet de limiter l'atteinte à l'environnement due au transport et constitue une garantie de fraîcheur et de bonne traçabilité du produit, ce qui renforce la sécurité alimentaire pour le consommateur. Les circuits courts entre consommateurs et producteurs (vente directe ou par l'intermédiaire de détaillants locaux) permettent d'assurer des revenus stables et équitables aux agriculteurs à des prix attractifs pour le client et favorisent ainsi le maintien du tissu agricole et la préservation des paysages de la région.

L'évaluation des différentes actions 2002 du projet Ville-campagne a fait l'objet d'un mémoire de diplôme de spécialisation post-grade en écologie humaine du stagiaire à l'Agenda 21, Maxime Matera, sous la responsabilité du coordinateur. Cet excellent mémoire (note de 6 sur 6) révèle à partir des multiples enquêtes réalisées que la plupart des objectifs posés sont dans l'ensemble bien atteints¹. Cette évaluation relevait dans ses axes à développer la nécessité de poursuivre ce projet dans le cadre de la semaine du goût et de réactualiser le tableau des producteurs et détaillants. Ces deux éléments ont été réalisés courant 2003.

¹ Cf le document "Evaluation du projet "Ville-campagne", M.Matera, Mars 2003, est disponible en prêt auprès de la coordination de l'Agenda 21

Semaine du Goût - septembre 2003

Les cafetiers restaurateurs de Vevey ont été contactés afin de proposer une as-

siette ou un menu conforme aux critères de la semaine du Goût avec une composante complémentaire pour satisfaire au projet Ville-campagne : la provenance des aliments était majoritairement régionale, à savoir des districts d'Aigle - Lavaux - Pays d'Enhaut - Vevey et Veveyse - Gruyère.

Plusieurs ont manifesté beaucoup d'intérêt pour cette démarche dont 12 restaurants qui se sont engagés selon les critères proposés. L'évaluation du projet montre qu'il a eu un effet de sensibilisation sur la question de la proximité des produits pour les 80 restaurateurs et qu'il a suscité une réflexion sur la politique d'achat de produits pour une trentaine d'entre eux. Un dépliant tous-ménages présentait les restaurants associés à la démarche.

La collaboration avec l'Association de Promotion du Goût (APG) a permis au projet et aux restaurateurs y participant de bénéficier de la couverture médiatique prévue par l'APG soit directement (citation dans le cadre d'un article parlant de la semaine du goût ou dans le guide préparé par l'APG) soit indirectement (rencontre de journalistes ayant par la suite rédigé un article présentant l'action). De l'avis des restaurateurs, le Panorama des producteurs et détaillants est un outil indispensable, unique et utile pour découvrir de nouveaux produits et de nouveaux fournisseurs dans la région. Deux établissements qui n'achetaient pas de produits locaux vont désormais, grâce au projet, poursuivre une collaboration durable avec des producteurs de la région.

Tableaux des producteurs et des détaillants

Les producteurs et détaillants ont été recontactés pour mettre à jour et compléter les tableaux élaborés pour le bulletin d'information INFOS 04. Ces tableaux mis à jour ont été diffusés par le biais du dépliant de la semaine du Goût et sont disponibles sur le site internet de la ville.

Les retombées de cette nouvelle publication ont stimulé la vente directe pour les producteurs proches de Vevey et plus spécialement chez ceux pratiquant la vente en self-service.

Programme politique énergétique de la ville de Vevey

Le groupe de pilotage interne de l'Agenda 21 a participé à l'audit réalisé par Suisse-Energie entre juillet et septembre pour renouveler notre label "Cité de l'énergie". Les participants ont proposé de nouvelles mesures pour le deuxième programme énergétique qui s'étend de 2004 à 2006, lequel a été adopté en Municipalité le 22 octobre.

Dans le cadre des mesures de ce pro-

gramme, plusieurs d'entre elles impliquent le délégué au développement durable. Certaines ont été poursuivies, de nouvelles ont été réalisées.

Suivi de la distribution du dossier "Information aux nouveaux habitants" dans lequel ils trouvent un horaire des transports en commun, un répertoire sur les sociétés locales, des bons de réduction pour les musées, une plaquette touristique, un calendrier pour la gestion des déchets, une info sur l'Agenda 21 et les abonnements journaliers CFF ainsi qu'un bon pour une visite de la ville.

Lignes directrices pour les achats de la commune.

A la suite d'une réévaluation du papier communal le plus utilisé et dit "sans-bois", il a été constaté qu'il n'était aucunement recyclé. Une étude approfondie a permis de proposer à la Municipalité un choix de papiers répondant aux labels et normes les plus stricts dans ce domaine, garantissant un passage en machine optimal, une durée de vie supérieure au papier courant, un aspect esthétique agréable (blancheur de 80%) et autre avantage et non des moindres, une économie financière de près de frs. 18'000.- par an en utilisant celui-ci en remplacement du papier à entête bleu, une fois celui-ci épuisé. Le 20 novembre, la Municipalité a accepté ces propositions et à l'usage, ce nouveau papier ne pose aucun problème technique.

Comme la ville est membre de la Communauté d'intérêt écologie et marché, CIEM, le coordinateur de l'Agenda 21 a pris part aux travaux du groupe romand. Ce groupe permet des échanges sur les bonnes pratiques des communes membres.

Mobilité dans l'administration et la ville

Aménagements cyclables

Sur proposition du secteur Agenda 21 et d'entente avec les services concernés, la Municipalité s'est déterminée le 18 septembre sur les options d'amélioration de son réseau d'aménagements cyclables ainsi que de parcage. La plupart de ces aménagements doivent s'opérer dans le cadre de travaux de marquage au sol et d'entretien courant. D'autres s'intégreront dans des réaménagements urbanistiques ultérieurs. Il va de soi qu'un usage accru du vélo par la population favorise, et la santé humaine, et celle de l'environnement, par voie de conséquence, la qualité de la vie à Vevey.

"Au travail sans ma voiture" 22 septembre 2003

Le thème 2003 de la journée du 22 septembre qui s'inscrit dans un mouvement européen cherchant à promouvoir de nouveaux modes de déplacement plus respectueux de l'environnement était cette année "Au travail sans ma voiture".

Comme ce jour tombait pour le canton de Vaud le lundi du Jeûne, les entreprises en congé ne pouvaient y prendre part. Toutefois, des contacts ont été engagés avec certaines entreprises. Il en est ressorti, qu'au lieu d'improviser une action au dernier moment, il était préférable d'organiser en 2004 un séminaire sur la mobilité pour les entreprises avec différents prestataires de services de mobilité et sous la conduite des responsables politiques.

A pied à l'école et Pédibus

La coordination de l'Agenda 21 a collaboré avec la direction de l'Education pour la mise en œuvre de lignes Pédibus en ville de Vevey. Le 2 octobre, les parents des enfants scolarisés en primaire ont été invités à accompagner leurs progénitures à pied dans le cadre de la journée "A pied à l'école".

Recherche "Priorités 21"

Ce projet, soutenu par l'ARE (Office du Développement Territorial), le canton de Vaud et trois communes vaudoises dont Vevey, est de développer une méthode qui permette d'évaluer et de comparer les performances environnementales et socio-économiques de différentes actions communales, entreprises dans le cadre du développement durable.

Une structure d'analyse permet d'identifier les interactions entre les caractéristiques communales, les comportements des citoyens et des autorités locales et leurs impacts quant au développement durable. Le lien entre les caractéristiques communales et le comportement est étudié à l'aide d'analyses sociologiques. Le lien entre le comportement et ses impacts sur l'environnement peut être établi à l'aide d'analyse de cycle de vie au sens large. Il s'est avéré qu'il n'était pas possible de définir un seul set d'indicateurs qui réponde à toutes les questions mais qu'il était plus efficace de définir un set par type de problématique. Les sets d'indicateurs définis sur la base de la structure d'analyse s'avèrent cohérents, utiles et efficaces et permettent l'évaluation et le suivi de projet.

Les études de cas ont porté sur :

- La réhabilitation du bois indigène de la Ville de Lausanne. Trois différentes filières de valorisation ont été évaluées : premièrement le chauffage au bois, deuxièmement l'utilité d'une scierie régionale spécialisée en bois feuillu, troisièmement les abribus en bois.
- La mobilité durable: différents modes de transports (voitures, deux-roues et transports publics) ont été comparés. Des bases ont été mises sur pied pour comparer ces modes de transports dans différentes communes.
- Une action sociale : la plantation symbolique d'un arbre par naissance, cette action est menée à Lausanne.

- L'évaluation de la politique de gestion de déchets de la Ville de Vevey et l'intégration sociale dans le quartier de Gilamont.

A l'occasion de la fin du projet Priorité 21, l'EPFL en collaboration avec l'ARPEA, le canton de Vaud et les communes partenaires ont organisé une demi-journée d'information, le 25 septembre 2003, intitulée: "Démarches d'Agenda 21 local en Suisse romande: exemples concrets". Le coordinateur a pris part aux séances liées à ce projet et à la présentation finale. Plus d'informations sont disponibles sur les pages internet Agenda 21 sous Audit et indicateurs de durabilité.

Site Internet

Notre administration est fréquemment sollicitée pour donner des informations sur ses différents projets liés au développement durable. C'est pourquoi il était indispensable de restructurer et compléter les données disponibles sur le site de la commune. Une nouvelle arborescence a été élaborée, les contenus redéfinis, des documents et images insérés. Grâce aux formations et documents fournis par le service informatique et le greffe, l'ensemble de ces informations est maintenant fonctionnel et disponible en ligne sur l'adresse www.vevey.ch/agenda21.

Collaboration avec les services communaux et le district

Plusieurs services communaux collaborent à la démarche Agenda 21, en particulier la direction de l'Equipement (technique et gestion), de la Sécurité, des Finances et des Services sociaux. Ils disposent aussi de conseils et d'appui de la coordination pour certains projets. Bénéficiant de nombreuses informations liées au thème du développement durable, le coordinateur diffuse celles-ci dans les services concernés. Les communes du district sont également informées des différentes actions menées dans la ville.

Réseaux et communication

L'Agenda 21 de la ville de Vevey est fréquemment sollicité pour des conseils de la part de communes, de collectivités, d'associations ou d'individus. Les interlocuteurs sont le plus souvent renvoyés au site internet www.vevey.ch/agenda21 et une priorité est donnée pour de brefs conseils aux communes ou à des projets destinés à la région, ainsi que des participations occasionnelles à des séminaires.

La ville fait partie d'un réseau romand de villes engagées dans des agendas 21, elle y participe dans la mesure de ses moyens. Ces échanges permettent, au-delà du passage d'informations, d'élabo-

rer des projets plus cohérents et qui tiennent compte des expériences des autres communes. Vevey a aussi pris part aux assises nationales organisées par l'Office fédéral du développement territorial sur le développement durable et les Agendas 21 locaux ainsi qu'aux forums organisés par ce même office de la Confédération.

Développement durable
Agenda 21 local

La Municipale

Le Responsable

M. Burnier

M. Bloch

Suite aux vœux de la commission de gestion – Exercice 2002

Développement durable/Agenda 21

Vœu n° 2 : Que la Municipalité étudie la possibilité, en collaboration avec les autres communes du district, de rattacher le délégué au développement durable au Service des affaires intercommunales ce qui permettrait de concrétiser une certaine action de l'Agenda 21 régional et de créer ainsi des synergies entre ces communes.

Réponse : Cette requête est prise en compte pour être traitée dans le cadre des études liées au développement du processus de régionalisation.

DIRECTION DE L'EDUCATION

En dehors des nombreuses tâches courantes, quelques-uns des principaux dossiers gérés par la Direction de l'éducation sont développés ci-après.

Evolution de la population scolaire et des besoins en locaux scolaires 2003 - 2011

Les indications fournies par l'Office de la population et le SCRIS permettent de suivre régulièrement l'évolution de la population scolaire veveysanne. Entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003, le nombre d'enfants de 0 à 15 ans a diminué de 30 unités. L'augmentation était respectivement de 52 et 61 enfants les deux années précédentes. Chacun des deux établissements a ouvert une classe supplémentaire à la rentrée d'août 2003.

L'augmentation n'est pas aussi marquée que prévu mais les très nombreux nouveaux appartements allant arriver sur le marché, dont il avait été tenu compte dans les prévisions à partir de 2002-2003 déjà, déploieront vraisemblablement leurs effets à partir de l'année scolaire 2004-2005. Il est toutefois encore difficile de cerner l'apport réel en nouveaux élèves. Une étude complémentaire est en cours avec la collaboration du SCRIS.

Le tableau ci-dessous, mis à jour d'année en année, montre l'évolution du nombre de classes enregistrées de 1990 à 2003 (+ 24) et celle qui nous attend jusqu'en 2010-2011 (- 1 avec une pointe située

entre + 5 et + 6 entre 2005 et 2008).

Une structure pour enfants à haut potentiel intellectuel (ou surdoués) a été mise en place dans chacun des établissements à partir d'août 2001. Les locaux nécessaires figurent dans les colonnes du tableau sous " eff. réd.".

L'augmentation globale entre les années scolaires 1990-1991 et 2010-2011 est de 23 classes avec un pic de 30 classes en 2006-2007. Il est important de souligner que l'unité classe a une signification très administrative dans les classes secondaires de 7^e à 9^e. Pour de très nombreux cours (langues, sciences, travaux manuels, options spécifiques), les élèves sont répartis en plusieurs groupes, ce qui implique le recours à de nombreux locaux de dégagement. En outre, depuis la rentrée d'août 2002, la classe n'est plus l'unité fondamentale pour la gestion du système. Chaque établissement dispose d'une enveloppe globale de périodes d'enseignement déterminée en fonction du nombre d'élèves et de leur répartition dans les divers cycles.

Locaux

Depuis la rentrée d'août 2003, et après une année de rénovation, le bâtiment de la Part-Dieu abrite à nouveau les classes enfantines et primaires qui avaient momentanément été déplacées au pavillon de la Prairie et au collège du Clos.

Par contre-coup, le bâtiment modulaire, provisoirement installé sur le terrain du Petit-Clos, a pu être démonté et les élèves de la classe d'enseignement spécialisé secondaire qui l'occupaient ont pu reprendre possession du pavillon de la Prairie.

Après la construction du collège de Charmontey et du complexe de Sainte-Claire, et avec la rénovation du bâtiment de la Part-Dieu et de la partie "école" des Galeries du Rivage, les deux établissements scolaires veveysans disposent de bons outils de travail. Il subsistait un problème pour l'enseignement de la gymnastique dans le secteur Plan-Dessus où une solution a été trouvée. L'aménagement d'une nouvelle salle de gymnastique dans un lot acquis en PPE est en cours à la rue des Tilleuls 2.

Sauf accroissement spectaculaire de sa population infantine, la ville de Vevey disposera désormais de locaux scolaires en nombre suffisant. S'il n'y a plus de construction à envisager à court ou moyen terme, il faut, en revanche, s'atteler à la rénovation de bon nombre de salles. Aux collèges de la Veveyse, du Clos, de Plan et des Crossets, les derniers coups de peinture ont été donnés il y a 20 à 30 ans. Au collège Bleu, outre les travaux de rafraîchissement, les salles de sciences du 3^{ème} doivent être restructurées et adaptées aux nouvelles méthodes d'enseignement.

Années scolaires	Etablissement primaire			Etablissement secondaire			Etablissements réunis			s/études préc.		Différence			Cumul > 03-04
	Norm.	Eff. réd.	Total	Norm.	Eff. réd.	Total	Norm.	Eff. réd.	Total	PAI	Ecoles	Prim.	Sec.	Total	
1990-1991	38	7	45	38	9	47	76	16	92						
1991-1992	38	7	45	39	8	47	75	15	90			0	-2	-2	-2
1992-1993	41	7	48	39	8	47	80	15	95			3	2	5	3
1993-1994	41	7	48	37	8	45	78	15	93			0	-2	-2	1
1994-1995	42	7	49	37	7	44	79	14	93			1	-1	0	1
1995-1996	44	7	51	37	8	45	81	15	96			2	1	3	4
1996-1997	47	7	54	37	8	45	84	15	99	97		3	0	3	7
1997-1998	50	7	57	37	7	44	87	14	101	102	102	3	-1	2	9
1998-1999	52	7	59	36	8	44	88	15	103	104	106	2	0	2	11
1999-2000	53	8	61	37	9	46	90	17	107		108	2	2	4	15
2000-2001	54	8	62	38	9	47	92	17	109	118	112	1	1	2	17
2001-2002	54	9	63	40	10	50	94	19	113		114	1	3	4	21
2002-2003	54	9	63	41	10	51	95	19	114		120	0	1	1	22
2003-2004	55	9	64	42	10	52	97	19	116		121	1	1	2	24
Années scolaires	Etablissement primaire			Etablissement secondaire			Etablissements réunis			s/études préc.		Différence			Cumul > 03-04
	Norm.	Eff. réd.	Total	Norm.	Eff. réd.	Total	Norm.	Eff. réd.	Total	PAI	Ecoles	Prim.	Sec.	Total	
2004-2005	56	9	65	44	10	54	100	19	119		123	1	2	3	3
2005-2006	57	9	66	45	10	55	102	19	121	130	123	1	1	2	5
2006-2007	58	9	67	45	10	55	103	19	122		123	1	0	1	6
2007-2008	57	9	66	45	10	55	102	19	121		121	-1	0	-1	5
2008-2009	55	9	64	44	10	54	99	19	118		121	-2	-1	-3	2
2009-2010	53	9	62	44	10	54	97	19	116		120	-2	0	-2	0
2010-2011	51	9	60	45	10	55	96	19	115	125	120	-2	1	-1	-1

Mobilier scolaire

Dans le respect des règles en vigueur pour les marchés publics, la fourniture du nouveau mobilier scolaire a été confiée à l'entreprise Zesar.ch SA, à Bienne, qui a été en mesure de répondre très complètement à notre cahier des charges en proposant du matériel maniable, robuste et conforme aux plus récentes normes ergonomiques.

Les livraisons ont débuté à l'école de la Part-Dieu, pour la rentrée d'août 2003, puis se sont poursuivies dans les autres bâtiments scolaires à partir du 5 novembre. Cette vaste opération, qui concerne une nonantaine de classes enfantines, primaires et secondaires, va s'étendre jusqu'au printemps 2005.

Parallèlement aux livraisons, il faut organiser la reconversion ou l'évacuation de l'ancien mobilier. Les meilleures pièces seront rénovées et conservées pour venir équiper les salles de dégagement et permettre de franchir le pic d'effectif prévu pour les années 2005 à 2008. Les moins bonnes tables et chaises seront vendues à bas prix ou, lorsqu'elles sont vraiment irrécupérables, démontées et évacuées après triage des différents matériaux.

Un dépôt/atelier de réparation très fonctionnel a été créé au sous-sol du collège de Ste-Claire. Notre service d'entretien s'occupera également du mobilier des garderies communales.

Un inventaire complet de notre mobilier scolaire (ancien et nouveau) sera disponible d'ici la fin 2006. La valeur globale va atteindre les trois millions de francs.

Commission scolaire

Le secrétariat de la Commission scolaire est assuré par la Direction de l'éducation.

En 2003, le Bureau de la commission a tenu dix séances alors que la commission a siégé à neuf reprises, dont une avec les délégations d'enseignants. A cela s'ajoutent cinq réunions au cours desquelles une délégation de la Commission scolaire a examiné plusieurs candidatures de valeur en vue de donner un préavis au Conseil d'Etat pour la nomination du nouveau directeur de l'établissement primaire.

Pour succéder à M. Jean-Pierre Bonjour, elle a proposé la nomination de M. Patrick Gavillet, doyen, laquelle a été acceptée par le Conseil d'Etat.

Outre la désignation d'un nouveau directeur, les principaux sujets traités durant l'année ont été :

- l'examen des plans d'enclassement 2003-2004;
- le déroulement des camps et des courses;

- l'organisation des classes d'enseignement spécialisé;
- le besoin d'information des parents sur le plan d'études, les objectifs fondamentaux et le système d'évaluation, notamment;
- les nouveaux contrats d'engagement des enseignants;
- les résultats des épreuves cantonales de références de 5^{ème} année, qui placent Vevey en queue de peloton;
- la recrudescence de demandes de dispense d'histoire biblique;
- l'incivilité, la violence, le mauvais comportement;
- le suivi du forum parents-école;
- l'examen des rapports annuels des directions;
- l'examen des demandes de congés prolongés présentées par des enseignants et des parents d'élèves;
- la restructuration de l'équipe de direction de l'établissement primaire;
- l'aménagement des cours de récréation;

Sur ce dernier point, une délégation de la Commission scolaire a établi un rapport détaillé après avoir visité tous les bâtiments et pris l'avis des enseignants concernés. Ce document permettra à la Direction de l'éducation, d'entente avec celles de l'équipement et des finances-gérances, de voir ce qui peut ou doit être fait pour améliorer l'aménagement des cours d'écoles. C'est d'ailleurs un des objectifs figurant au programme de la Municipalité pour la législature 2002-2005.

Forum parents-école

Le forum, créé au printemps 2000, vise à développer et à favoriser les relations entre les parents et l'institution scolaire dans un esprit de partenariat. En 2003, une seule rencontre a été organisée le 15 mai et a permis de traiter divers sujets d'intérêt général :

- Action "lire et faire lire", qui permet à des personnes bénévoles de 50 ans et plus de prendre en charge des groupes d'enfants des classes primaires dans le but de leur transmettre le plaisir de lire, démarche qui a en outre le mérite de créer un lien entre les générations;
- Découverte des activités proposées aux jeunes par le centre de loisirs Equinox;
- Rencontre et discussion avec l'éducateur de proximité;
- Pédagogie compensatoire (cours d'appui, classes à effectif réduit, service psychopédagogique scolaire, etc.) et devoirs surveillés.

Chaque séance réunit entre 60 et 100 personnes, dont une bonne proportion d'enseignants. Les débats, qui ne doivent pas tourner au règlement de comptes, permettent des échanges de vues constructifs. On peut à nouveau

regretter la participation trop timide des parents non francophones, bien que tous les documents relatifs à ces réunions soient traduits en six langues et que des interprètes d'Appartenances soient présents pour faciliter le dialogue et la compréhension.

Un groupe de travail se penche actuellement sur l'organisation du forum pour tenter de lui donner une nouvelle impulsion et d'accroître l'intérêt des différents partenaires.

Echanges de classes

Dans le cadre du jumelage Vevey-Carpentras, divers échanges de correspondance se poursuivent et certains ont débouché sur des voyages :

du 19 au 23 mai

séjour à Carpentras des classes de 5^{ème} CYT de Mmes Gabriela Zerega et Anne Arnoux-Fiaux;

du 10 au 14 juin

accueil à Vevey des classes de CM2 de Mmes Fages et Battistelli;

du 6 au 10 octobre

accueil à la Cheneau et à Vevey de la classe de CE1- CE2 de Mme Véronique Craponne, dans le cadre d'un échange avec la classe veveysanne de CYP1 de Mme Hélène Assaf.

De cette rencontre, il est ressorti quelques difficultés dues à la rigidité des programmes imposés par leur direction académique aux classes françaises qui se déplacent à l'étranger, et qui ne concordent pas toujours avec l'esprit qui règne durant un séjour à la Cheneau. La question sera revue pour les prochains échanges.

Deux ou trois autres déplacements sont en préparation pour 2004.

Aucun échange linguistique n'a eu lieu avec Müllheim, les périodes favorables étant différentes entre nos deux villes.

Ecole à la montagne

Les séjours au chalet "La Cheneau" rencontrent toujours autant de succès. Durant l'année 2003, pas moins de 64 classes comptant un total de 1'133 élèves sont montées à Château-d'Oex pour un camp de ski, un camp polysport "jeunesse et sport" ou un séjour "école à la montagne".

Le chalet a en outre été utilisé en dehors des périodes scolaires pour les colonies de vacances (deux semaines), un camp sportif (une semaine), un stage de musique (une semaine) et plusieurs week-ends de travail (chœur d'enfants, corps des cadets, FSG Jeunes Patriotes, Harmonie municipale La Lyre, Association

des maîtres du collège de la Veveyse).

Durant les vacances d'été, l'installation de détection incendie, exigée depuis trois ans par l'ECA, a été mise en service. Elle est reliée directement à la Centrale d'alarme du Service du feu.

Service dentaire scolaire

La collaboration avec les médecins-dentistes conventionnés se poursuit et donne globalement satisfaction. Comme convenu avec leurs délégués, un devis comparatif est systématiquement demandé lorsque le traitement proposé à un enfant semble trop coûteux ou inapproprié, notamment par rapport à son âge et aux soins qu'il a déjà subis antérieurement.

L'évolution de la santé dentaire des enfants au cours des trois dernières années scolaires est résumée dans le tableau suivant. Elle ressort des contrôles de dépistage effectués par les médecins-dentistes.

On constate que la proportion des den-

Années scolaires	00-01	01-02	02-03
Nombre de classes (y compris école d'Arcangier)	109	112	113
Effectif total	1968	2039	2074
Elèves absents	19	33	8
Elèves contrôlés	1949	2006	2066

Résultats des contrôles de dépistage		Années scolaires		
		00-01	01-02	02-03
cat. I	sans caries, ni obturations	790 (40.53%)	844 (42.07%)	839 (40.61%)
cat. II	sans caries, avec obturation(s)	523 (26.83%)	521 (25.97%)	591 (28.61%)
cat. III	dentures nécessitant des soins	554 (28.43%)	569 (28.36%)	546 (26.43%)
cat. IV	bouches négligées	82 (4.21%)	72 (3.60%)	90 (4.35%)

tures sans caries (cat. I et II) a une nouvelle fois augmenté en 2002-2003 par rapport aux années scolaires précédentes et c'est réjouissant. Malheureusement, on constate aussi un accroissement du nombre de bouches négligées, et ce sont ces cas-là qui demandent un important investissement en temps à notre assistante dentaire et à notre conseillère sociale école-famille qui interviennent directement dans les familles concernées.

Indépendamment des contrôles annuels obligatoires, les cours donnés par notre assistante dentaire dans toutes les classes enfantines et primaires sur les soins bucco-dentaires et la nutrition restent indispensables.

Sur le plan administratif, un programme informatique spécifique permet de tenir

Evolution des coûts dentaires entre 2000 et 2003	2000	2001	2002	2003
Honoraires pour soins dentaires	Fr. 146'582.00	Fr. 164'503.00	Fr. 177'972.00	Fr. 165'182.00
Coût moyen par enfant traité	Fr. 214.00	Fr. 249.00	Fr. 255.00	Fr. 248.00
Facturation aux parents	Fr. 116'490.00	Fr. 126'506.00	Fr. 129'917.00	Fr. 118'179.00
Différence prise en charge par la commune	Fr. 30'092.00	Fr. 37'997.00	Fr. 48'055.00	Fr. 47'003.00

à jour les dossiers des élèves, d'adresser les constats aux parents, de convoquer les élèves absents à des séances de rattrapage et d'établir les statistiques exigées par le Service de la santé publique. Quant à la facturation aux parents, elle est effectuée au moyen du système informatique communal. En 2003, 667 factures ont été adressées aux parents (698 en 2002, 661 en 2001, 684 en 2000).

Entre 2000 et 2002, nous avons constaté une augmentation de la prise en charge communale due à l'accroissement du nombre de demandes de subventionnement et à l'élévation du coût de certains traitements. Un examen encore plus attentif des devis, la mise en concurrence des praticiens et les démarches entreprises auprès de la FAREAS pour qu'elle assume ses obligations à Vevey selon les mêmes critères que dans le reste du canton ont permis de stabiliser ce montant.

Précisons encore que depuis le mois d'avril 2003, à la demande de la Direction des écoles du cercle de Corsier, notre service dentaire organise les contrôles de dépistage obligatoires pour les élèves des communes de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny. Dix matinées ont été nécessaires pour que les 923 élèves concernés, répartis dans 48 classes primaires et secondaires, soient examinés. Ce travail se déroule dans nos locaux de la maison du Conseil où nous disposons de bonnes conditions. Tous les frais relatifs à cette opération ont été facturés aux autorités scolaires de Corsier.

Subsides pour frais de traitements orthodontiques

50 dossiers sont ouverts au 31 décembre 2003; pour trois d'entre eux, le traitement ne commencera qu'en 2004.

25 dossiers ont été fermés en 2003, 2 traitements ayant été pris en charge dans le cadre des prestations complémentaires AI, 4 étant terminés, 6 interrompus. A cela s'ajoutent 10 demandes ayant été refusées ou retirées, les revenus des requérants ne donnant pas droit à une aide communale, et 1 traitement refusé par notre médecin-dentiste conseil. Enfin, deux élèves ont quitté la commune.

Les devis en notre possession s'échelonnent de Fr. 2'944.— à Fr. 10'244.—, la moyenne étant de Fr. 7'181.—.

La répartition de la prise en charge communale est la suivante :

• Subside de 3 à 30% 15 enfants
 • Subside de 33 à 60% 13 enfants
 • Subside de 63 à 90% 22 enfants

L'évolution du montant des subsides versés par la commune entre 1999 et 2003 est la suivante :

• 1999 Fr. 61'352.—
 • 2000 Fr. 49'609.—
 • 2001 Fr. 54'556.—
 • 2002 Fr. 33'310.—
 • 2003 Fr. 30'711.—

Le volume de dossiers traités varie peu mais on constate que les caisses maladie offrant des couvertures complémentaires pour les soins orthodontiques sont de plus en plus nombreuses, ce qui explique la baisse sensible de la participation communale.

Brochure d'information générale

La brochure d'information générale "L'école vous informe" est en refonte permanente. Elle compte actuellement 24 pages et est traduite en huit langues (six précédemment). La dernière a été imprimée en octobre 2003. Une adaptation est en cours de publication sur le site "vevey.ch". Les versions en langues étrangères suivront.

Promotions et Fête des écoles

Traditionnellement, le dernier vendredi de l'année scolaire est consacré aux Promotions et à la Fête des écoles qui se déroulent respectivement au Théâtre de Vevey et dans la cour du collège de Sainte-Claire où les infrastructures sont bien adaptées à ces deux genres de manifestations. Le point fort de la cérémonie des Promotions est sans doute la remise des certificats d'études secondaires et des prix aux élèves ayant achevé leur scolarité obligatoire. Elle se termine par un apéritif servi sous la Grenette à tous les participants (autorités municipales et scolaires, parents et élèves). Quant à la Fête des écoles, elle s'est déroulée ce vendredi 4 juillet 2003 dès 16h00 et, grâce à une météo favorable, l'affluence a été très forte. Plus de 200 élèves ont présenté des productions

variées durant trois heures, pour le plus grand bonheur de leurs camarades et des parents.

Depuis quelques années, l'harmonie municipale "La Lyre" vient ponctuer la partie spectacles de cette fête de manière sympathique.

Crescendo - formation musicale

L'école de musique "Crescendo-formation musicale" compte 52 élèves de 8 à 18 ans au 31 décembre 2003 (35 veveysans et 17 en provenance des communes voisines). Ils sont encadrés par 9 enseignants compétents dans l'instrumentation d'harmonie. L'orchestre compte entre 22 et 25 élèves dont plusieurs s'intègrent déjà aux activités de l'harmonie municipale "La Lyre".

En dehors des cours, qui se déroulent tout au long de la semaine, et des répétitions de l'orchestre, le jeudi soir, les principales activités de l'année ont été :

le 8 février
journée d'évaluation

du 24 février au 1^{er} mars
séminaire "musique et ski" au chalet "La Cheneau", à Château-d'Oex

le 5 juin
concert avec La Lyre à la Cour au Chantre

le 12 juin
audition publique

le 3 juillet
réception annuelle du corps enseignant

le 4 juillet
• promotions scolaires le matin
• fête des écoles l'après-midi

le 26 septembre
comédie musicale "La vigne à Lucas" au Théâtre de Vevey, avec la collaboration du chœur Papimoustache (séance ouvrant la soirée organisée à l'occasion du départ à la retraite de M. Jean-Pierre Bonjour, Directeur des écoles primaires)

le 28 septembre
représentation publique du spectacle "La vigne à Lucas" au Théâtre de Vevey

le 13 décembre
ouverture du concert annuel de la Lyre.

Corps des cadets

Effectif au 31 décembre 2003 : 50 cadets et cadettes placés sous la conduite de 11 cadres.

Durant l'année, le Corps des cadets a proposé plus de 1000 heures d'activités.

La semaine : informatique, jiu-jitsu, tir

sportif, entraide scolaire, tambour, premiers secours, jeunes pompiers, sauvetage, natation, flag football, football américain, etc.

Le week-end : navigation, jeux de nuit, après-midi bricolage, rappel, passeport vacances, piscine, visites de musées, Barque des enfants, etc.

Deux week-ends d'hiver ont été organisés à la Cheneau.

Le Corps des cadets a participé aux représentations officielles suivantes :

- 4 juillet : tir au canon pour l'ouverture des promotions scolaires;
- 1^{er} août : cérémonie du souvenir et Fête nationale;
- 11 novembre : foire de la St-Martin.

Des relations étroites ont été maintenues avec les sociétés et associations locales et, dans le but d'intégrer certains jeunes en difficulté, avec une représentante du service psychopédagogique des écoles.

Signalons encore que des membres du corps des cadets se sont chargés de la surveillance nocturne des installations de la Fête des écoles entre le 4 et le 6 juillet, et cette collaboration a été très appréciée des organisateurs de la manifestation.

Les travaux d'entretien et d'amélioration des locaux se sont poursuivis en 2003 avec la participation soutenue et efficace de plusieurs membres du corps des cadets et bénévoles (débarras de matériel, peinture, rénovation du réseau électrique, configuration du réseau informatique, etc.). D'entente avec les services communaux compétents, le SDIS et l'ECA, des mesures concernant la sécurité ont été prises. Les activités peuvent maintenant se dérouler dans de bonnes conditions.

Des conflits restent à régler avec l'autre utilisateur des combles du collège 1838 (le Club alpin suisse), qui y a construit un mur d'escalade. Les problèmes d'accès au bâtiment et de surveillance en dehors des heures d'école ne sont pas encore résolus. Ce devrait être le cas en 2004.

Bourses d'études

Peuvent bénéficier d'une aide communale les jeunes gens et jeunes filles hors scolarité obligatoire, de condition modeste, désirant poursuivre des études, entreprendre un apprentissage ou une formation complémentaire et qui n'ont le plus souvent pas obtenu de bourse cantonale.

Le travail consiste à analyser chaque demande de manière approfondie, à présenter une proposition à la Municipalité, à communiquer la décision au requérant, à effectuer les versements périodiques, à contrôler régulièrement le suivi des études ou de la formation et, le cas échéant, à facturer les remboursements convenus. Le plus souvent, la Municipalité octroie un prêt sans intérêt et exige un remboursement d'au moins 50% une fois la formation achevée.

Dossiers ayant fait l'objet de versements en 2003 :	4
Demandes enregistrées en 2003 :	5
Dossiers liquidés en 2003 :	2

9 anciens dossiers sont toujours suivis car les bénéficiaires effectuent les remboursements convenus.

Subventionnement des études musicales

Peuvent bénéficier d'un subside communal les parents domiciliés à Vevey depuis un an au moins et dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, suivent des cours au Conservatoire de musique de Vevey, à l'école de musique Crescendo ou en privé chez un professeur reconnu par la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM) et qui enseigne à Vevey uniquement.

44 subsides ont été accordés pour un montant total de Fr. 15'392.—.

Colonies de jour

Les colonies de jour n'ont pas pu être organisées en été 2003, le Centre de vacances des écoles de Lausanne, aux Chevalleyres-sur-Blonay, n'ayant aucune semaine disponible. La Direction de l'éducation a profité de cette pause forcée pour rechercher d'autres solutions moins aléatoires. C'est ainsi qu'une entente a pu voir le jour avec l'UAPE "La Campanule", à l'av. Levade, qui accepte de mettre ses locaux à notre disposition durant les vacances d'été à partir de juillet 2004. Cette forme d'accueil sera plus économique sur le plan des transports.

Rappelons que la formule consiste à prendre les enfants en charge de 8h00 à 17h30 env., ce qui convient à de nombreuses familles en complétant avantageusement l'offre existante durant les sept semaines de vacances scolaires d'été (colonie de vacances à La Cheneau, passeport-vacances et camps organisés à Leysin et à Château-d'Oex par l'animation sportive régionale).

Salle à manger

La salle à manger du Panorama, qui est gérée par la Direction de l'éducation depuis le 1^{er} janvier 2003, a étendu son

offre aux élèves de l'établissement primaire, ce qui a fait augmenter sa fréquentation depuis la rentrée d'août dernier sans que la capacité maximale d'accueil ne soit encore atteinte. Actuellement, ce sont en moyenne 22 élèves de 5 à 16 ans qui prennent chaque jour leur repas au Panorama. En raison de leur grande différence d'âge, ils sont encadrés par deux surveillantes.

Pédibus

Après plusieurs tentatives infructueuses, trois lignes de pédibus ont pu être ouvertes dans les secteurs Veveyse, Charmontey et Part-Dieu.

Ce système d'accompagnement sécurisé des plus jeunes enfants entre leur domicile et l'école repose sur l'entraide bénévole entre adultes d'un même quartier. Dans le secteur Veveyse, grâce au soutien de retraités, l'accompagnement est permanent. En revanche, dans les secteurs Charmontey et Part-Dieu, malgré plusieurs appels lancés auprès des parents, le manque de conducteurs ne permet qu'un accompagnement partiel. L'idée fait néanmoins son chemin.

EtaCom

La démarche EtaCom suit son cours et, progressivement, le financement de certaines tâches et/ou de certaines prestations est repris par l'Etat au travers du fond de régulation. La bascule définitive est prévue pour le 1er janvier 2004 et de nombreux points restent à régler jusqu'à cette échéance.

Rappelons que l'Etat reprend à sa charge la totalité des traitements du corps enseignant et des remplaçants, ainsi que les fournitures scolaires officielles, le matériel pédagogique (informatique comprise), l'administration des établissements et les prestations psychopédagogiques.

Les communes, pour leur part, doivent continuer à fournir et à entretenir toute l'infrastructure nécessaire (locaux et mobilier, câblages informatiques, etc.). Elles conservent également les services dentaires, les écoles à la montagne, les devoirs surveillés, l'organisation et/ou le financement des échanges de classes, des courses et camps, des transports d'élèves, des manifestations telles que fêtes des écoles et promotions, fêtes du printemps, spectacles, conférences, expositions, activités de vacances et certaines actions de prévention.

Si, sur le plan pédagogique, les choses se passent assez bien, sur le plan administratif, en revanche, on est loin d'atteindre l'objectif de désenchevêtrement recherché. Au contraire, la mise en application

de la décision du Grand Conseil - contraire à la recommandation du comité de pilotage EtaCom - pose des problèmes plus complexes qu'il n'y paraissait. On envisage même très sérieusement, du côté de la DGEO, de refacturer aux communes le temps consacré par certains doyens à l'organisation ou à la supervision de tâches dont le financement reste entièrement de compétence communale (spectacles, camps de ski, devoirs surveillés, etc.)

ETABLISSEMENT PRIMAIRE

L'événement majeur de l'année écoulée a été la retraite de M. Jean-Pierre Bonjour, Directeur des écoles primaires de Vevey durant 30 ans et la désignation de son successeur en la personne de M. Patrick Gavillet.

Pour marquer le départ de M. Bonjour, et pour le remercier de sa longue carrière au service des écoles primaires de notre ville, une manifestation officielle a été organisée le vendredi 26 septembre au Théâtre de Vevey et à la salle Del Castillo. Entre le 22 et le 30 septembre, le Directeur a aussi été invité à passer dans chaque bâtiment où les maîtres et les élèves lui avaient préparé une réception avec spectacles et cadeaux divers.

Quant à son successeur, M. Patrick Gavillet, veveysan bien connu, il est entré en fonction le 1er octobre 2003. Les renseignements ci-après sont tirés de son premier rapport annuel. L'établissement primaire comprend l'ensemble des

classes du cycle initial (ex classes enfantines), des 1^{er} et 2^{ème} cycles primaires (1P à 4P), ainsi que les classes à effectif réduit correspondant à ces degrés.

Personnel enseignant

Le personnel enseignant pour l'année scolaire 2003-2004 se compose de :

Maîtres/ses de classes :	95
<i>(dont 63 maîtres/ses travaillant à mi-temps, à temps partiel ou au bénéfice d'une décharge se partageant 33 classes)</i>	
Maîtres spéciaux :	14
Maîtresses de cours d'appuis divers :	7
Maître(sse)s de devoirs surveillés :	13
<i>(engagés et rétribués par la commune)</i>	
Total	129

Population scolaire et classes

Le recensement effectué en novembre 2003 montre que les volées qui entreront dans nos classes au cours des 4 prochaines années comptent respectivement 192, 183, 202 et 176 enfants, chiffres qui restent dans les proportions des élèves actuellement scolarisés.

Par rapport à celle de l'année précédente, l'organisation pour 2003-2004 présente les caractéristiques suivantes, le nombre total de classes ayant augmenté d'une unité :

Statistiques des élèves selon les degrés scolaires (selon chiffres au 01.10.2003)

Degrés	CLASSES		ELEVES		
	Classes ordinaires	Classes de pédagogie compensatoire	garçons	filles	Totaux
Cycle initial					
CIN1	19 classes	1 cl. de langage multiâges CIN1 - CIN2 - CYPa	91	80	171
+ CIN2			96	91	187
1^{er} cycle primaire					
CYP1a	8 classes	1 classe de langage multiâges CYP1a+b	71	81	152
CYP1a+b	3 classes		44	26	70
CYP1b	7 classes		1 classe de rattrapage	85	63
2^e cycle primaire					
CYP2a	8 classes	1 classe de plein air	74	83	157
CYP2a+4P	3 classes		36	28	64
CYP2b	7 classes	1 classe de plein air	71	69	140
Cl. développement		3 classes	20	9	29
Totaux	55 classes	8 classes	588	530	1118

Elèves selon l'origine (selon chiffres au 01.10.03)

	Vaudois		Confédérés		Etrangers		Total	Etrangers en %
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles		
Cycle initial (CIN1+CIN2+LAI)	42	44	50	37	94	89	356	51.40%
Degrés inférieurs (CYP1a+b / LAI/LAP)	42	37	52	24	107	110	372	58.33%
Degrés moyens (CYP2a+b)	32	48	45	47	104	85	361	52.35%
Classes de développement	1	2	2	2	16	6	29	75.86%
Totaux	117	131	149	110	321	290	1118	54.65%

Service psychopédagogique

Le Service psychopédagogique, composé de psychologues, logopédistes et psychomotriciennes, est à la disposition de tous les élèves scolarisés à Vevey,

qu'ils soient dans le circuit primaire ou secondaire. Jusqu'en juillet 2003, il était encore rattaché administrativement et pédagogiquement à la Direction des écoles primaires à laquelle il rendait compte hebdomadairement de ses

activités.

Depuis lors, il a pris une certaine autonomie sur le plan organisationnel. Conformément au nouveau règlement d'application de la Loi scolaire adopté par le Conseil d'Etat en décembre 2002, qui veut que les prestations en psychologie, psychomotricité et logopédie scolaires soient maintenant organisées en régions, l'Office cantonal de psychologie scolaire conduit la mise en place de la nouvelle structure qui devrait déployer son plein effet dans le courant de 2004. Le centre de la région appelée "Riviera" va rester à Vevey.

Pour leur part, les communes devront continuer à fournir et à entretenir les locaux et le mobilier nécessaires à cette activité, comme elles le font pour l'enseignement.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Les renseignements ci-après sont tirés du rapport annuel de la Direction des écoles secondaires qui gère l'ensemble des classes de 5^{ème} à 9^{ème} ainsi que les classes à effectif réduit correspondant à ces degrés.

Personnel enseignant

L'établissement secondaire de Vevey emploie 117 maîtres, y compris le directeur et ses doyens. Les classes de l'enseignement spécialisé occupent 21 maîtres (dont 9 à plein-temps) ; dans les classes de l'école de perfectionnement travaillent 12 maîtres à temps partiel. Leur taux d'occupation est très variable : de quelques périodes dans une spécialité à un poste complet.

Elèves

Proportions des élèves dans les trois voies secondaires à la fin du CYT 2002-2003.

- VSB 34.5%
- VSG 33.8%
- VSO 31.0%
- redoublements 0.7%

La volée 2003-2004 est constituée de 50 classes avec un effectif total de 917 élèves (non compris les classes de perfectionnement mais compte tenu des classes de l'enseignement spécialisé).

Tableau des effectifs des volées des classes ordinaires de 5^e à 9^e

Volées	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Moyenne par voie			
			VSB*	VSG	VSO	Volée
9e	158	8	21.7	22.5	16.0	19.8
8e	182	9	25.0	23.5	15.0	20.2
7e	168	8	21.3	25.0	18.0	21.0
6e	143	8				17.9
5e	179	9				19.9
Totaux	830	42	22.7	23.7	16.3	19.8

Tableau des effectifs des classes d'accueil et de l'enseignement spécialisé (SES)

Classe	Effectif		
	Filles	Garçons	Total
AC/1	1	5	6
AC/2	3	4	7
Totaux	4	9	13

Classe	Effectif		
	Filles	Garçons	Total
DES/4	6	6	12
DES/5	7	5	12
DES/6	7	5	12
ESS/1	1	9	10
ESS/2	2	9	11
ESS/3	3	12	15
Totaux	26	46	72

Tableau des élèves selon l'origine (selon chiffres au 01.10.03)

	Vaudois		Confédérés		Etrangers		Total	Etrangers en %
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons		
5 ^{ème} année	20	14	14	30	55	46	179	56.4%
6 ^{ème} année	16	20	17	14	48	28	143	53.1%
7 ^{ème} année	27	23	20	23	38	37	168	44.6%
8 ^{ème} année	22	21	26	24	44	45	182	48.9%
9 ^{ème} année	21	30	22	22	37	26	158	39.9%
classes d'accueil					4	9	13	100.0%
classes développement	2	2	1	2	17	12	36	80.6%
classes d'ens. spécialisé		6	1	4	6	19	36	69.4%
Totaux	108	116	101	119	249	222	915	51.5%

OFFICE REGIONAL D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Les renseignements ci-après sont tirés du rapport annuel de l'OROSP.

L'activité de l'office s'étend aux élèves des écoles publiques et aux adultes des communes de Vevey, Corsier, Corseaux, Chardonne, Jongny, Chexbres, St-Saphorin, Rivaz, Puidoux, Blonay, St-Légier et La Tour-de-Peilz.

Dans le cadre de la démarche EtaCom, tous les frais sont repris par l'Etat à l'exception de ceux liés aux locaux. La ville de Vevey continue à fournir et à entretenir les locaux et le mobilier, les frais étant ensuite répartis entre les communes partenaires en fonction de leur nombre d'habitants.

Activités principales de l'office :

- tenue à jour de la documentation du centre d'information;
- tenue à jour de la liste des maîtres d'apprentissage autorisés à former des apprentis et pouvant accueillir des jeunes en stage d'information;
- recensement des places d'apprentissages de la région et tenue à jour d'une liste mise à la disposition des élèves;
- organisation des séances d'information professionnelle dans les entreprises;
- travail dans les classes de 8^{ème} et 9^{ème};
- organisation de stages;
- collaboration à la mise sur pied du salon de l'apprentissage.

A noter que de nombreux renseignements sont accessibles sur le site internet de l'orientation professionnelle vaudoise.

Durant l'année scolaire 2002-2003, 872 personnes ont consulté l'office et 645 d'entre elles ont passé des tests d'intérêts et/ou d'aptitudes. 95 consultants provenaient du cycle de transition, 570 avaient entre 13 et 18 ans, 207 étaient âgés de 18 à 50 ans environ.

Le rôle des conseillers en orientation est d'accueillir et d'être à l'écoute des consultants, l'entretien d'orientation devant permettre à chacun d'exprimer ses désirs, ses aspirations, quels que soient son âge et sa situation personnelle. Cet échange a pour objectif d'aider la personne à effectuer et réaliser un choix scolaire et/ou professionnel en tenant compte de ses intérêts, aptitudes et des réalités du monde du travail. Aujourd'hui, chacun est bombardé d'informations diverses, plus ou moins fiables. Les conseillers s'efforcent de transmettre une information objective et "à jour" sur les filières d'études et les professions et, si cela n'est pas possible, de renvoyer les

consultants vers les personnes qualifiées qui pourront leur transmettre les renseignements appropriés.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002
Néant

DIRECTION DE L'EDUCATION

Le Municipal	Le Chef de service
P.-A. Dupont	Alexandre Bays

Généralités

L'année 2003 a été marquée par le départ en mai de M. Nicolas Gyger, délégué culturel. Nicolas Gyger occupait cette fonction depuis la création du service en avril 2000.

Mme Dominique Amstutz, engagée en septembre 2002 comme chargée de projet pour la rédaction d'un document sur la politique culturelle de Vevey, assure l'intérim du service à mi-temps depuis juin 2003. Mme Aude Friedrich a effectué un stage professionnel de six mois. Elle a principalement travaillé sur l'organisation d'expositions à l'Hôtel de Ville et la conception graphique de supports promotionnels pour la Commission du Film Riviera dont la ville est partenaire.

Le document du service culturel a été remis fin mai aux autorités par M. Gyger et constitue la version de base du document finalisé par les Municipaux Madeleine Burnier et Laurent Ballif. Dominique Amstutz s'est tenue à disposition pour les corrections des différentes versions précédant l'édition finale du document : "Lignes directrices de la Politique culturelle de Vevey" adressé par la Municipalité au Conseil communal en janvier 2004.

Le contrat de travail de M. Olivier Glairot, conservateur à temps partiel des Collections de sciences naturelles de la Ville de Vevey, a été renouvelé le 1^{er} juillet.

Aides et subventions diverses

Le service culturel a été chargé de soutenir les multiples projets qui se sont développés dans notre ville et son district. Ce soutien passe par une présence et une disponibilité auprès de nombreux acteurs culturels. En particulier, le service culturel rencontre régulièrement ceux qui évoluent dans le monde de la création artistique. L'aide qui leur est donnée n'est pas uniquement financière ; le service les informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services ou sur les contacts auprès des bailleurs de fonds. Bien que les services aient une compétence financière jusqu'à Fr. 3'000.-- l'attribution des montants est généralement discutée avec la Municipale en charge. Pour l'année 2003, les projets soutenus figurent dans le tableau ci-contre.

Chaque soutien a fait l'objet d'un dossier, d'une rencontre et d'un suivi.

D'autres soutiens pour les arts visuels sont accordés par le biais du poste budgétaire "Expositions diverses".

Le service culturel gère également les remboursements des locations des salles veveysannes aux sociétés et associations

Bénéficiaire	Projet	Montant
Arts de la scène : théâtre, musique, danse, spectacles interdisciplinaires, festivals		
Ass. Théâtre et Caetera	Aide à la création spectacle "Affaire classée ?"	Fr. 2'000.00
Cie Athanor	Aide à la création spectacle "Les muses orphelines"	Fr. 3'000.00
Cie La Saburre	Aide à la création spectacle "Soie"	Fr. 3'000.00
Opéra Studio Montreux-Vevey	Aide à la création spectacle "Erwartung & Pierrot Lunaire"	Fr. 2'000.00
Atelier contemporain	Aide à la création spectacle "Edgard Varese"	Fr. 10'000.00
Cluster Créations	Aide à la création spectacle "Enigme et Aventures"	Fr. 2'000.00
Cluster Créations	Garantie de déficit spectacle "Enigme et Aventures"	Fr. 1'500.00
Foire aux vins vaudois	Participation spectacle "Un soir avec Gilles"	Fr. 500.00
Ass. Live in Vevey	Subside 03 pour la résidence jazz à l'Oriental	Fr. 7'500.00
Marianne Bigler	Contribution concert Temps Modernes	Fr. 600.00
Claude Pontiggia	Couverture de déficit concert Temps modernes	Fr. 500.00
Semaine internationale de piano	Subside à la 14 ^{ème} édition	Fr. 1'000.00
Union chorale de Vevey	Garantie de déficit concert	Fr. 2'635.00
Association Alter Ego	Participation concert quatuor	Fr. 600.00
Association "les Boréades"	Contribution au projet 2003	Fr. 1'500.00
Académie de danse de la Veveyse	Contribution au spectacle "Coppélia"	Fr. 2'000.00
Christine Koenig-Gehrig école de danse	Participation au spectacle	Fr. 1'000.00
ADN Dialect	Aide à la création spectacle "Piovra"	Fr. 2'000.00
Compagnie De Fu	Aide à la création spectacle "... et rebelote..."	Fr. 3'000.00
Artistes de rue	Subside à la 11 ^{ème} édition	Fr. 1'500.00
Ass. Amis Fête multiculturelle	Garantie de déficit pour la manifestation 03	Fr. 5'000.00
Contributions à l'édition et aides à la réalisation		
Editions de l'Aire	Impression du livre de Bruno Mesrine	Fr. 2'000.00
Toit du Monde Productions	10 ouvrages Toit du Monde	Fr. 680.00
Ass. 100 ans Carlo Hemmerling	Ouvrage "Carlo Hemmerling"	Fr. 10'000.00
Commission du Film Riviera	Fiche promotionnelle (Film Location Switzerland)	Fr. 5'000.00
Ass. romande Dico.ch	Réalisation du dictionnaire du théâtre en Suisse	Fr. 2'000.00
Aquarius Films Productions	Brochure "Jacqueline Veuve au tournant du siècle"	Fr. 1'000.00
Nicéphore Productions	Film "Vu(e) du perchoir"	Fr. 5'000.00
Michel Marcel	CD MM Live Oriental	Fr. 1'000.00

locales (près de Fr. 25'000.--/année). De plus, la ville dispose de quatre réseaux d'affichage culturel R4 de la SGA comprenant chacun 22 emplacements. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des partenaires culturels de la ville par le service culturel qui en gère le ca-

lendrier.

Jumelages

Dans le contexte des échanges culturels, les formations de l'Union Chorale de Vevey et de l'Orchestre de Ribeaupierre

dirigées par M. Luc Baghdassarian ont donné un concert en juin à Carpentras. Cet événement a été coordonné par le service culturel avec le soutien des associations Carpentras-Vevey et Vevey-Carpentras. L'Hôtel de Ville de Vevey a accueilli de mai à juillet une exposition des peintures de deux artistes de Müllheim, Maria-Luise Krapp et Karl Streicher.

Fondation Vevey Ville d'Images et Festival IMAGES'

La Fondation Vevey Ville d'Images est financée à hauteur de Fr. 163'000.-- par le Fonds Culturel Riviera pour sa part "création et événement". La ville assure les charges administratives qui ne sont pas couvertes par le fonds régional avec le poste de Mme Malou Colombo, engagée pour le secrétariat de la fondation et de son festival, mais aussi en mettant à disposition un bureau dans les locaux de SwissMédia.

La fondation a recentré ses activités sur sa vocation culturelle avec la production à un rythme biennal du Festival IMAGES'. Pour ce faire, elle délègue l'organisation de chaque édition à un comité d'organisation qui est chargé de récolter des fonds et mener à bien un programme. La fondation reste l'entité juridique qui chapeaute le festival.

La préparation en cours avec la sélection des programmes et des expositions, le sponsoring et marketing, laisse présager d'une magnifique édition 2004. Le bureau du festival est constitué de Michel Berney, président du Comité de direction, de Roland Cosanday et de Vincent Juillerat, directeurs artistiques, et de Nathalie Fonjallaz, directrice marketing. Conjuguant cinéma et photographie, la cinquième édition de la manifestation, prévue pour septembre 04, comprend deux compétitions internationales. Deux concours de projets ont été lancés au printemps 2003. Les travaux des lauréats seront présentés lors d'**IMAGES'04**. Expositions et projections exploreront un thème précis. On compte plusieurs institutions et espaces culturels veveysans parmi les partenaires artistiques du festival.

Oriental – Vevey

Vitrine régionale de la création scénique contemporaine depuis août 2001, l'association est au bénéfice d'une convention avec la ville et d'une subvention annuelle de Fr. 195'500.--. Le service culturel, aux côtés du Chef du Service des Finances et du Municipal Laurent Ballif, participe activement au comité de gestion.

L'Oriental poursuit son travail de découverte. Plusieurs créations-événements ont

marqué les saisons 02/03 et 03/04, que ce soit dans les domaines de la musique contemporaine, du théâtre ou de la danse, et ont accru son rayonnement bien au-delà de Vevey. Pourtant dans un contexte général de diminution des aides et subventions culturelles, les spectacles rencontrent des difficultés : l'Oriental a dû retirer certains spectacles de sa programmation, faute d'autofinancement par les compagnies, mais aussi réduire ses investissements dans le domaine de la promotion.

L'aménagement technique se poursuit. Un don de Fr. 70'000.-- de la Loterie romande a été entamé pour l'installation d'éclairages (système à deux passerelles). Le plan d'investissement sur deux ans pour l'achat de nouveaux gradins permettant une modulation spatiale indispensable au fonctionnement optimal des lieux sera effectif en 2004.

Bénéficiant d'une couverture médiatique remarquable et d'un beau succès d'estime, l'expérience de résidence-jazz Live in Vevey continue à l'Oriental malgré les difficultés financières. Suite à des plaintes concernant les nuisances sonores, les concerts, environ vingt par mois, ont été déplacés du foyer au caveau du théâtre. La pertinence de ce choix sera réexaminée à moyen terme. Afin d'assurer une pérennité à ce projet original et unique en Europe, une ligne au budget 04 lui a été attribuée.

Association ATAC - Rocking Chair

La ville a décidé de considérer le RKC comme un espace culturel ; sa mission de promotion des musiques actuelles et de tremplin pour les groupes régionaux comme sa vocation de club devraient s'en trouver renforcées. Ainsi dès janvier 2003, le suivi du dossier a été transféré de "Jeunesse" à "Culture". Des contacts entre la municipale, le service culturel et le RKC ont lieu plusieurs fois dans l'année. Au passage certains points ont été notifiés. Des mesures concrètes en vue d'un meilleur contrôle des activités et d'un assainissement des finances (remboursement de la dette) ont été prises par l'association. Un comité constitué de cinq bénévoles a été mis en place et de nouveaux contrats de travail signés. Par ailleurs le nombre de concerts a été réduit et les locations (soirées DJ'), source de rentabilité, ont été augmentées. Les problèmes de nuisances sonores avec le voisinage sont en suspens, mais le dialogue reste constructif.

Grâce à une programmation attractive, éclectique et régulière, proposant également des concerts-phares, le club enregistre une bonne fréquentation et la reconnaissance des médias. La collaboration avec les labels pour la promotion de concerts se développe bien. Le RKC

bénéficie auprès d'eux d'une réputation de professionnels sérieux.

Néanmoins, la situation reste tendue au niveau financier et fonctionnel (salaires). Il est à noter que suite à la participation des communes du district au Fonds culturel Riviera, les subsides intercommunaux alloués au RKC diminuent. Les subventions et les locations sont plus que jamais nécessaires pour combler les déficits des soirées à gros budget.

Expositions à l'Hôtel de Ville de Vevey

En 2003, le service culturel a organisé quatre expositions à l'Hôtel de Ville.

- Emmanuel Turchany, photographies
- Maria-Luise Krapp et Karl Streicher, peintures
- Association SeMo Riviera, travaux d'élèves
- Marie-Claude Sudan, modelages en terre

L'utilisation de ce lieu pour des expositions rappelle la vocation culturelle de la Ville de Vevey. C'est l'opportunité pour la population, citoyens et artistes, d'investir différemment son hôtel de ville.

Diverses activités du Service culturel

Service ouvert au public, le service culturel répond dans la mesure des disponibilités aux multiples sollicitations, telles que :

- information sur les manifestations en cours
- information sur les lieux culturels
- mise à disposition d'adresses utiles
- mise en réseau des acteurs culturels
- conseils pour l'élaboration de dossiers

Entre autres tâches, le service culturel collabore à l'édition de l'agenda culturel régional. De plus, le service étudie tous les dossiers qui lui sont transmis par la Municipalité et qui touchent, de près ou de loin, aux affaires culturelles. M. Nicolas Gyger a participé également à divers conseils de fondations soutenues par la ville.

Courant 2003 le service culturel s'est associé à deux nouveaux projets.

La Commission du Film Riviera

Le projet, initié par Xavier Grin (directeur de la société veveysanne P.S. Productions), est soutenu à moyen terme par la ville à hauteur de Fr. 10'000.-- par année et a été développé en collaboration avec le service culturel. Vevey, ville de tournages ... Ce projet liant l'économique et le culturel s'inscrit dans la politique que défend la ville en la matière.

La Commission du Film Riviera, membre de Film Location Switzerland, s'inspire des concepts similaires de bureaux d'accueil créés avec succès dans d'autres régions.

Son but est de créer un pool dynamique pour le secteur audiovisuel, de rassembler les savoir-faire de la branche audiovisuelle régionale en un réseau opérationnel et de constituer une politique d'accueil de tournages dans la ville et sa région.

Structure d'accueil permanente, interface entre toute les parties, la Commission du Film Riviera sert d'interlocuteur aux intéressés extérieurs. Elle s'attache à réceptionner les demandes d'accueil et de soutien de tournages et travaille à offrir un fichier complet et actualisé des savoir-faire (25 adhérents se sont déjà inscrits), sites, décors, possibilités logistiques et techniques de notre région. Le service culturel assure la permanence du guichet et les premiers contacts. Il identifie les demandes et les transmet à la Commission du Film Riviera.

La collaboration avec le service culturel a porté principalement sur la définition du projet et sur la réalisation de supports promotionnels. Le dossier de présentation finalisé en fin d'année sera disponible en mars 2004, l'impression d'un flyer suivra.

Quai no 1

Des contacts ont été noués entre IMAGES', le CEPV, l'Association pour la photographie contemporaine Barythe et le service culturel en vue de la création d'un espace dédié aux arts visuels. La ville est intéressée à développer un projet dans la ligne de "Vevey, ville d'images" et à ancrer le concept dans un lieu d'expositions. Situé dans le bâtiment de la gare de Vevey, "Quai no 1" sera ouvert au public en mai 2004 avec une première exposition.

Le loyer annuel de Fr. 15'000.-- sera partagé entre la ville et le CEPV. Un groupe de travail constitué des différents partenaires décidera de la programmation et de la gestion.

Activités liées aux temples

Le préposé aux temples et son épouse, M. et Mme Cardis, ont un taux d'occupation de 125% + 5% secrétariat. En plus des travaux de nettoyage, d'entretien et de surveillance, le préposé doit également gérer l'occupation des temples et les locaux annexes pour que tous les utilisateurs puissent organiser leurs activités sans risque de chevauchement. Il doit également organiser tous les mariages, services funèbres, concerts et services religieux afin que tout se déroule le mieux. Il ouvre et ferme les églises sept jours sur sept, participe à toutes les activités culturelles et cultuelles, organise la mise en place de tout le mobilier annexe (estrades et chaises) et organise

les répétitions et les visites.

Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey :

- l'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de St-Martin,
- l'église évangélique du réveil qui base ses activités au temple de Gilamont,
- l'église évangélique de Pentecôte, paroisse africaine, qui se réunit au temple de Gilamont.

Les Trompes d'Hauteville occupent également l'église de Ste-Claire ainsi que la paroisse allemande et l'église évangélique des Anciens Fossés qui occasionnellement demandent la mise à disposition de ce bâtiment.

La régionalisation de l'EERV contribue à l'occupation de l'église de St-Martin pour des cultes œcuméniques ou des cultes des catéchumènes qui remportent un grand succès.

Quelques éléments statistiques de l'année 2003 :

La Commune peut également compter

2003	St-Martin	Ste-Claire	Gilamont	Total
Cultes	64	14	1	79
Mariages	8			8
Services funèbres	13	2		15
Concerts	21	4		25
Répétitions concerts + répétitions cultes	41	5		46
Visites de l'église	9	2		11
Cultes spéciaux	2			2
Trompes de Hauteville	1	104		105
Réunion prières paroisse africaine			108	108
Cultes de l'enfance + prières dans la crypte + groupe de prière	26	7	6	39
Réunion mission Braille			1	1
Cultes Anciens Fossés + cultes de Réveil		6	105	111

sur les services d'un organiste titulaire, M. Marc Dubugnon. Pour les cultes, l'organiste a officié à 80 reprises les dimanches et jours de fêtes religieuses et le jour de la vente paroissiale. Chaque culte demande une préparation ; les pièces sont choisies en fonction des cantiques et du temps liturgique. L'organiste a pris la peine d'engager et d'accompagner des solistes aux cultes importants, notamment le Vendredi Saint, à Pâques, les dimanches de l'Avent et à Noël. Cela implique l'étude des accompagnements ainsi que plusieurs répétitions avec les solistes.

Il a assuré le service de l'orgue lors de huit mariages. Quelques jours avant chaque mariage, il rencontre les mariés pour choisir les pièces d'orgue. Pour des raisons d'intendance, son intervention est nécessaire même lorsqu'un autre organiste est retenu par les fiancés. Il a officié lors de 106 services funèbres

(dans les temples et au Centre funéraire).

Il collabore avec la Société des Concerts de Saint-Martin lors des concerts d'orgue. Il accorde l'instrument et accueille les organistes. Il participe également aux séances de la Commission de l'orgue et à celles des Concerts d'orgue de la Riviera dont Vevey fait partie. Concertiste averti, M. Dubugnon a interprété l'intégrale des symphonies de Louis Vierne à St-Martin, trois récitals enregistrés par Radio Chablais en 2003.

Conclusions

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

Malgré les limites d'un intérim à temps partiel le fonctionnement global du service culturel a été assuré notamment grâce à une très bonne collaboration entre la Municipale en charge et la responsable du service et au soutien ponctuel d'autres services.

Service culturel
la Municipale La responsable a.i.

M. Burnier

D. Amstutz

Achats

Dans le courant de cette année, le Musée des Beaux-Arts a acquis deux pastels sur papier de Fahrhad Ostovani, "Paysage hollandais : Waterland", 2002, un ouvrage bibliophilique "Remarques sur l'horizon" d'Yves Bonnefoy, ainsi qu'une importante sculpture de Raoul Ubac "Médaille", ardoise sculptée, v. 1970.

Dons

Par ailleurs, le musée a reçu les dons suivants :

- 1 portefeuille comprenant 4 lithographies originales de Godi Hirschi,
- 1 portrait de Denise Mennet, huile sur carton, réalisé par Jean-Jacques Mennet, v. 1940, don de Mme Lola Abravanel,
- 1 grande eau-forte en couleur de Pierre Alechinsky, don de Mme Zoé Balsiger et M. Michel-Adrien Voirol,
- 1 eau-forte de Pierre Alechinsky, "Ni vu ni connu", 2003, don de l'artiste,
- 1 série de 5 dessins d'Alexandre Hollan de la série "Le foudroyé – très vieux chêne vert", 2003,
- 2 dessins "Très vieux chêne vert", 2003, don de l'artiste,
- 1 série de 9 dessins à la mine de plomb sur papier blanc "Les marques", 2000, de Olivier Estoppey, don de l'artiste,
- 5 ouvrages bibliophiliques d'Yves Bonnefoy, ornés d'eaux-fortes originales de George Nama, don de l'artiste,
- 1 lithographie sur Chine appliquée "Arbre", 2003, de Fahrhad Ostovani, don de l'artiste

Dépôts

- de la Société des Beaux-Arts de Vevey, une huile sur toile de Jean-Jacques Gut, "Nature morte au vase de fleurs",
- de la Fondation des Amis du Musée des Beaux-Arts et du Cabinet cantonal des estampes, une huile sur toile de André Evrard,

Parallèlement à ces acquisitions, dons et dépôts, il nous paraît important de signaler que durant cette année la Fondation Balthus et un collectionneur privé ont déposé au Musée Jenisch trois peintures majeures de Balthus, à savoir : le célèbre "Roi des chats", un paysage "Montecalvello" et la "Joueuse de Diabolo". Ces œuvres viennent ainsi rejoindre les dessins de l'hôte du "Grand Chalet" que le musée avait acquis ces dernières années.

Par ailleurs, un collectionneur anonyme a déposé au musée sa collection de dessins anciens. Celle-ci, qui réunit plus de 170 œuvres, comporte d'admirables œuvres d'artistes des écoles italienne,

Expositions organisées en cours d'année
Musée des Beaux-Arts

jusqu'au	19.01.2003	Suzanne Auber (avec catalogue) et Jean Hirtzel (avec la publication d'un livre)
28.02.2003 -	11.05.2003	Marie-Anne Poniadowska (avec catalogue)
15.06.2003 -	05.10.2003	Rétrospective Zoran Music (avec catalogue)
24.10.2003 -	18.01.2004	Nid'Art –Nestlé et la cité, un partenariat culturel

Cabinet cantonal des estampes

jusqu'au	03.03.2003	Jon Goodman : Graver la lumière – L'héliogravure d'Alfred Stieglitz à nos jours (avec catalogue). Exposition organisée par la Fondation William Cuendet et Atelier de St-Prex.
13.03.2003 -	01.06.2003	Atelier Raynald Métraux (avec catalogue)
08.06.2003 -	14.09.2003	Une histoire de la gravure du XVIe au XIXe siècle : La collection Alexis Forel
03.10.2003 -	08.02.2004	Bracquemond graveur (en collaboration avec la Fondation Neumann) (avec catalogue).

française et genevoise. Parmi les noms prestigieux qui figurent dans cet ensemble, mentionnons ceux de Palma le Jeune, Lanfranco, Tiepolo, Boucher, Fragonard, Boucher, Greuze, Huet, Natoire, Hubert Robert, St-Ours, Ducros et Perrier. Cette simple énumération montre que les œuvres de ce dépôt complètent judicieusement les ensembles de la collection de Cérenville qui, rappelons-le, constitue l'un des points forts du musée.

Fondation Oskar Kokoschka

Pendant l'été 2003, la Fondation Oskar Kokoschka a présenté au Kunsthaus d'Apolda (Weimar) un vaste ensemble des œuvres de sa collection. Accompagnée d'un important catalogue, cette exposition a reçu un accueil enthousiaste de la part des médias et du public qui a afflué nombreux dans les belles salles de ce musée allemand.

Grâce à de généreux donateurs, la Fondation OK a eu l'opportunité d'acquérir une importante peinture de Kokoschka. Cette œuvre, d'une période particulièrement rare et recherchée "Golgota" 1911-1912, vient combler une lacune. Grâce à cette acquisition, il sera désormais possible aux visiteurs de se faire une parfaite idée de l'évolution de l'art de ce grand maître du 20^{ème} siècle.

Activités

Durant cette année, l'équipe du musée a consacré une part importante de son temps à la préparation des diverses expositions présentées au Musée Jenisch et plus particulièrement à celle consacrée à Zoran Music. D'autre part, elle s'est investie dans la préparation de l'exposition "Kunst der Stille" qui réunira plus de 180 œuvres provenant essentiellement

des collections du musée, exposition qui sera présentée à Apolda de février à fin mars 2004 dans la même institution qui avait accueilli, l'été dernier, les collections de la Fondation Kokoschka.

Poursuivant ce qui est devenu une tradition, Laurence Rippstein a organisé de nombreuses visites réservées aux classes de la région veveysanne. C'est ainsi que dans le cadre de l'exposition "Atelier Raynald Métraux – impression d'édition d'estampes contemporaines", les enfants ont pu se familiariser avec la technique de la lithographie et, à l'occasion de démonstrations faites par M. Métraux, assister aux diverses phases de la préparation d'une pierre lithographique, cela du dessin sur la pierre lithographique à l'impression sur la presse qui avait été disposée à cet effet dans le hall du musée. C'est à ces mêmes opérations que le public de "La Nuit des Musées" a pu assister. Durant l'automne, le week end "En famille aux Musées" proposait aux parents et enfants de découvrir, sous la conduite éclairée de Claire Koenig, la manière dont on fabrique et utilise les couleurs, puis, afin de s'y essayer, de passer à la pratique. Le succès remporté par ces manifestations qui, rappelons-le, regroupent dans un effort commun les musées de la Riviera, ne cesse de grandir et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Les expositions présentées au Musée des Beaux-Arts et au Cabinet cantonal des estampes ont été découvertes par environ 36'000 visiteurs parmi lesquels on se réjouit de compter la présence de nombreux hôtes étrangers. Signalons ici l'intérêt suscité par la rétrospective Zoran Music qui, malgré la canicule de cet été, a dû être prolongée en raison de son succès.

En signe de reconnaissance et afin de marquer le 10^{ème} anniversaire de la collection d'art "Nestlé" au Musée Jenisch, une exposition, intitulée "Nid'art – Nestlé et la cité, un partenariat culturel" a été présentée au Jenisch. Elle permettait de découvrir un ensemble d'œuvres significatives, entrées au musée grâce à l'initiative généreuse de M. Helmut Maucher et de son successeur M. Peter Brabeck-Letmathe. Elle donnait à voir entre autres des peintures d'Alechinsky, Bissier, Bokor, Chillida, Tal Coat, Bram Van Velde, Gertsch. Cette présentation qui recueillit les éloges de la presse et du public contribua à resserrer les liens qui unissent naturellement les deux institutions veveysannes. Relevons-ici, qu'outre la constitution de cette collection qui continuera à s'agrandir au fil des ans, Nestlé soutient régulièrement les grandes expositions du musée et cela avec une discrétion qui l'honore.

Afin d'assurer la bonne marche de ces diverses expositions, les responsables du musée Jenisch ont dû, une nouvelle fois, s'assurer d'appuis financiers et de dons pour leur permettre d'équilibrer les comptes liés à la mise sur pied des expositions temporaires, ainsi qu'aux frais engendrés par les diverses publications qui les accompagnent. Au cours de ces dernières années, les collections du musée se sont enrichies considérablement par le jeu des acquisitions, dons et dépôts et par l'arrivée de quelques fondations prestigieuses telles que la Fondation Kokoschka, la Fondation Cuendet et Atelier de St-Prex, le Fonds Decker, la Fondation pour les Arts et les Lettres, la collection d'art Nestlé au musée, la Fondation Planque, etc.

Les demandes formulées par un public de plus en plus nombreux qui souhaite découvrir les œuvres majeures des collections permanentes ont amené la direction du musée à rechercher les moyens d'augmenter les surfaces d'exposition. L'exiguïté des locaux réservés à la bibliothèque, sise au rez inférieur du bâtiment, et la nécessité pour ses responsables de chercher des espaces mieux adaptés à ses besoins allaient offrir au musée une opportunité d'extension idéale. C'est la raison pour laquelle, depuis des années déjà, la direction de celui-ci se mit en quête de moyens financiers qui permettraient, le moment venu, de couvrir une part importante des frais entraînés par l'aménagement de ces locaux. C'est donc avec une immense satisfaction que les responsables de ces deux institutions ont pris connaissance de l'acceptation par le Conseil communal du préavis d'intention concernant l'acquisition des parcelles du Quai Perdonnet, où sera transférée la bibliothèque, et conjointement l'agrandissement du Musée Jenisch.

Il ne fait pas de doute que la renommée du musée s'est considérablement accrue ces dernières années et qu'il contribue, de ce fait, au rayonnement de notre ville. Les expositions souvent prestigieuses qui y sont organisées, aussi bien que celles qu'il exporte à l'étranger, font connaître Vevey loin à la ronde (France, Allemagne, Autriche, Hollande, etc.), et ceci sous un angle particulièrement favorable. Nous sommes donc persuadés que les efforts consentis par la ville entraîneront des retombées positives pour l'image de notre cité et pour son économie.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

Musée Jenisch

La Municipale	Le Directeur
M. Burnier	B. Blatter

L'année 2003 a été marquée par la fin de l'exposition consacrée à William Michaud et le réaménagement des salles qui en a découlé. Le Musée a par ailleurs reçu des dons particulièrement importants, qui témoignent de la confiance des donateurs, pour la plupart veveysans, en notre institution patrimoniale.

Dons

Le Musée a reçu avec plaisir les dons suivants :

- De la Fondation de Palézieux, à Vevey : un médaillier constitué par M. André de Palézieux, décédé en 1981. Cette magnifique collection comprend, outre les précieux " Prix du Collège de Vevey " et les médailles des Fêtes des Vignerons, un ensemble complet des monnaies en usage dans le Pays de Vaud du 11^e au 16^e siècle, ainsi que des monnaies vaudoises de 1804 à 1845.
- De M. Hugues Cuénod, à Vevey : une aquarelle de F.A. L. Dumoulin (1753-1834), *Vue de l'hermitage du Père Bonavaux à Roche dans le canton de Berne*, de 1792.
- De M. le Dr Michel Bugnion, à Lausanne : un beau dessin gouaché représentant une vue de la terrasse de Saint-Martin avec personnages, vers 1860.
- De Mme Anne Kratzer, à Vevey : un album comprenant 26 lithographies, vues de Vevey et environs vers 1850, par Jean Jacottet, ainsi que divers documents, brochures et livres anciens sur l'histoire de Vevey réunis par M. Jean Kratzer, ancien syndic décédé en 2003.
- De Mme Georgette Gilliéron, à Martigny : une redingote du 19^e siècle.
- De particuliers : des photographies et divers documents

Achats

Le Musée a acquis auprès de maisons de vente, de marchands et de privés :

- une aquarelle de Marius Steinlen, de 1864, " Vue sous Saint-Martin et chemin de l'Espérance "
- une affiche " Les Pléiades s/ Vevey, 6 janvier 1929, 9^{ème} concours de Ski militaire et civil "
- un dessin à la mine de plomb, daté de 1888, représentant l'église et le vieux bourg de La Tour-de-Peilz .
- 1 almanach du Messenger Boiteux de Berne et de Vevey de 1803 et 2 almanachs du Messenger Boiteux de Bâle de 1792 et 1802.
- une photographie originale de l'ascension du ballon Urania de Spelterini, sur la place du Marché en 1896, et des négatifs sur plaques de verre montrant la Tannerie de Vevey à la fin du 19^e siècle et le travail des tanneurs (témoignages rares)

- plusieurs lots de cartes postales anciennes sur Vevey et sa région (sports d'hiver, Guerre de 1914-1918, pensionnats et hôtels, fêtes, etc.)

Conservation et restaurations

La principale opération de restauration a porté sur le mobilier du musée, qui comprend de nombreuses pièces remarquables. Ainsi, afin d'être présentées dans la salle dévolue aux plans de la ville du 18^e siècle, deux belles commodes d'époque Louis XV ont été restaurées avec soin par l'ébéniste d'art José Grandchamp.

Les quatre membres de Vibiscum qui œuvrent bénévolement au Musée ont poursuivi leur travail de rangement. Mme Michelette Rossier a assuré le suivi de la bibliothèque ; Mme Madeleine Rivollet et M. Serge-Alain Collet se sont occupés spécialement des archives constituées par Fédia Muller (remises au Musée au début des années 1980), en instaurant un nouveau système de classement et de protection pour cette documentation exceptionnelle sur Vevey ; Quant à M. Albert Curchod, il a provisoirement abandonné le Musée pour les Archives communales, où il a travaillé au dépouillement des archives de la famille Burnat.

La photographe Maria-Elena Grandio s'est occupée du rangement et de l'inventariage des photographies et cartes postales nouvellement acquises. Elle a en outre développé différents lots d'anciens négatifs sur plaque, un travail qui a donné lieu à de très intéressantes découvertes, dont certaines seront exposées dans le cadre d'Images 04.

Animations

Les deux animations organisées dans le cadre de l'Association des Musées de la Riviera connaissent un succès grandissant. Ces journées prennent de l'ampleur, leur communication respective étant soutenue par la subvention du Fonds culturel Riviera, mais grâce aussi à une indéniable fidélisation du public. Pour le Musée historique, le bilan en a été excellent.

La Nuit des Musées, organisée le 24 mai, proposait la projection sur grand écran de films vidéo sur les anciennes fêtes des Vignerons et des événements du passé veveysan. Lors de cette soirée, 190 personnes se sont rendues au Château et ont parcouru ses salles dans une ambiance décontractée et festive.

Le week-end " En famille aux musées ", les 1^{er} et 2 novembre 2003, s'adressait davantage au jeune public. Les enfants y étaient invités à s'initier à l'héraldique et à réaliser leurs armoiries selon leur imagination, tout en suivant les règles de base de cette science complexe. L'activité a rencontré un bon succès,

puisqu'au total on dénombrait 340 participants.

Ces animations spéciales (auxquelles il faut ajouter les journées estivales du Pas-seport-vacances) nécessitent une collaboration étroite avec l'archiviste de la Confrérie des Vignerons, Mme Sabine Carruzzo, ainsi que l'engagement ponctuel de personnes extérieures.

Exposition permanente

La fermeture de l'exposition William Michaud, qui occupait près de la moitié de la surface du Musée, a impliqué un réaménagement de l'exposition permanente.

La salle 3 a retrouvé sa vocation habituelle en tant que " salle des plans ", consacrée à l'évolution urbanistique de la ville du 17^e au 20^e siècle. Les nouvelles acquisitions ont repris place dans le hall. La salle 1, consacrée aux artisans des 18^e et 19^e siècles, a été légèrement remaniée, suite à l'installation de la grande balance romaine offerte par l'entreprise Baumann S.A. en 2002. Une nouvelle vitrine présentant une partie de la collection des poids et mesures est venue



Balance romaine offerte par Baumann SA

s'y ajouter.

L'aménagement de la salle 2, dont le programme, plus ambitieux, est de présenter Vevey au Moyen Age à l'aide de panneaux explicatifs et par l'exposition d'objets d'époque médiévale, a été réalisé partiellement. A la fin 2003, les objets (antiphonaires, miroir des Conseils, trouvailles des fouilles archéologiques de l'église Saint-Martin, etc.) étaient placés dans les vitrines, les textes étaient en grande partie élaborés, mais les panneaux n'étaient pas encore prêts. Ce devrait être chose faite au printemps 2004.

Suites de l'exposition William Michaud

La révélation de la personnalité et de l'œuvre de William Michaud a donné suite à plusieurs collaborations, notamment avec d'autres musées. C'est ainsi que le Jacobs Museum de Zurich a consacré une bonne place à notre émigrant veveysan dans son exposition et son catalogue intitulé " Der Traum vom Glück – Schweizer Auswanderung auf brasilianische Kaffeepflanzungen 1852-1888 ", et que le Musée historique de Lausanne l'a choisi comme une figure exemplaire de l'émigration pour son exposition " De l'émigration à l'immigration – vivre entre deux mondes - 1803-2003 ". Participer à ces expositions a permis également de diffuser le livre sur William Michaud dont près de 400 exemplaires avaient trouvé preneur à la fin 2003.

Par ailleurs, l'idée de présenter l'exposition sous une forme un peu différente au Musée des Suisses dans le Monde, à Genève, fait son chemin. Des contacts avec la conservatrice, Mme Nathalie Chavannes, ont été noués et le projet, qui prend de l'envergure, devrait se concrétiser en 2005.

Collaborations extérieures

En cette année de Bicentenaire du canton de Vaud, le Musée a été fréquemment sollicité pour des événements, des expositions temporaires et des publications. Il a notamment participé par le prêt de documents iconographiques à l'action " VVV Vaud, Villes, Villages " (marquage au sol des limites urbaines de 1803 et édification d'un totem sur la place de l'Hôtel de Ville) et par le prêt d'objets à l'exposition " les Vaudois de Napoléon " au Musée militaire de Morges. Il a en outre collaboré à une petite exposition de l'Association des châteaux vaudois à visiter, dont fait partie le Château de Vevey, présentée simultanément dans chaque château membre.

Promotion - fréquentation

Plusieurs actions de promotion ont été menées en 2003, parmi lesquelles on peut citer la réalisation d'un nouveau dépliant de présentation, tiré à 10'000 exemplaires, diffusé largement dans les offices du tourisme de la région, les hôtels, les musées et autres lieux culturels ; la pose d'une oriflamme signalant le Musée sur la façade ouest du Château, visible à la fois de la rue d'Italie et du quai Perdonnet ; la communication par des annonces communes Confrérie-Musée, présentant l'ensemble du Château, dans divers supports publicitaires.

La collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons, qui, en 2003, a présenté pour la première fois une expo-

sition temporaire, s'est intensifiée. Il est évident que cette collaboration, même si elle pose quelques problèmes pratiques dus à des différences de structures (gratuité de l'entrée à la Confrérie, notamment), est bénéfique aux deux institutions. Le Musée historique reçoit une partie du public de la Confrérie, et réciproquement. C'est ainsi que cette année, 2240 personnes ont visité le Musée, un chiffre relativement satisfaisant par rapport aux années précédentes. Il faut remarquer néanmoins que plus de la moitié des visiteurs sont non payants : il s'agit essentiellement des participants aux animations et vernissages, et des élèves des classes d'école.

Administration

A la fin de l'année, la Conservatrice a eu le plaisir d'apprendre que dès janvier 2004, elle recevrait le soutien d'une secrétaire à raison d'un jour et demi par semaine. Cette solution a pu être trouvée en la personne de Mme Luciana Galati, qui a accepté de partager désormais son temps de travail entre la Direction de l'équipement / Service technique (poste à 70%) et le Musée historique (poste à 30%). Cette aide, demandée depuis de nombreuses années, est accueillie avec soulagement. Dans un premier temps, le travail de Mme Galati portera surtout sur l'information de l'inventaire.

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

Musée historique de Vevey	
La Municipale	La Conservatrice
M. Burnier	F. Lambert

PREAMBULE

L'année 2003 a été principalement consacrée à la mise en place de l'audioguidage allemand et anglais ainsi qu'au développement de nos capacités d'accueil pour les écoles avec la création de la valise photographique et l'édition d'un dossier pédagogique.

Ce printemps, le Musée suisse de l'appareil photographique a fait partie de la trentaine de musées européens nominés pour l'attribution du "European Award Museum" à Copenhague, décerné cette année au Victoria and Albert Museum de Londres.

CONSERVATION
Inventaire

Les subventions de la section de la Protection des Biens Culturels de la Protection civile tant fédérale que cantonale dont nous bénéficions depuis l'année 2000 ont permis de poursuivre le travail d'inventaire des collections du Musée, toujours confié au même collaborateur auxiliaire en collaboration avec les co-directeurs. Ce sont donc plus de 1000 nouveaux objets qui ont été traités et à ce jour, 6432 fiches d'inventaire ont été réalisées dont 204 nécessitent encore une recherche de l'origine de l'objet.

Restaurations

Un album de photographies réalisées à l'Escopette par le photographe genevois Fred Boissonnas à la Fête des Vignerons de 1889 a été restauré.

Compactus du Musée

L'ensemble des objets stockés dans ce dépôt est classé par marques. Plus de 90% de ces pièces est rangé dans des boîtes en carton standardisées dont l'acquisition va continuer en 2004. Le travail d'inventaire systématique se poursuit par ordre alphabétique, il devrait s'achever à fin 2004.

Dépôt de la rue du Torrent

Le Musée suisse de l'appareil photographique occupait un important local dans l'ancienne fromagerie de la rue du Torrent que la Ville de Vevey a eu l'opportunité de vendre pour la construction de logements. L'ensemble des objets monumentaux ainsi que du matériel et du mobilier d'exposition a dû être transféré dans d'autres lieux de stockage. Un ancien Photomaton a intégré l'exposition permanente, le grand banc de reproduction, anciennement exposé dans le sous-sol du Musée, ainsi que le matériel et le mobilier d'exposition ont été transférés dans le dépôt de Sainte-Claire.

Cette opération a nécessité l'achat d'étagères pour mieux exploiter le volume de stockage et a été l'objet d'un

crédit supplémentaire.

- ⇒ 8203.3113.01 Achat de mobilier et de matériel 5'651 frs
- ⇒ 8203.3012 Salaire du personnel auxiliaire 2'000 frs

Une développeuse SACAP, don de l'Armée suisse, a été transférée au Musée de l'aviation de Payerne où elle sera exposée avec un avion de reconnaissance aérienne Mirage RS et ses autres équipements périphériques.

Le matériel et le mobilier d'exposition de l'association Prophoto, organisatrice de "Photobourse", du salon "Photo-Pro" et de l'exposition du Grand Prix de la Ville de Vevey lors des festivals IMAGES' ont été transférés au CEPV.

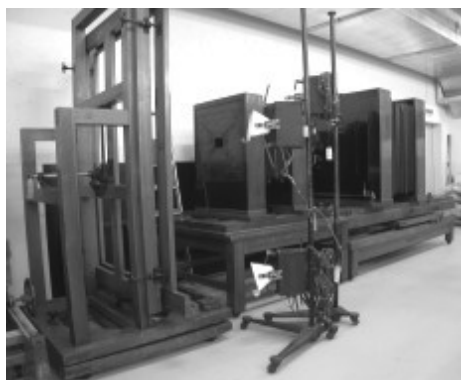


Le rangement des archives au dépôt de Sainte-Claire

Dépôt de Sainte-Claire

L'ensemble des objets entreposés dans ce dépôt est inventorié, seuls les derniers dons d'objets de grande taille sont encore en attente de catalogage et d'inventaire. S'y ajoute une collection d'appareils photographiques transférée d'un musée bâlois, aujourd'hui inventoriée à environ 50%.

La mise en ordre de la documentation



Le très grand banc de reproduction Falz & Werner a été déménagé de la rue du Torrent à Sainte-Claire avec l'aide très efficace du service de voirie

entamée en 2000 grâce aux emplois temporaires subventionnés pour personne sans emploi de l'OSEO est terminée, par contre son inventaire n'a pu être poursuivi car, depuis le transfert du dépôt de la rue du Torrent, ce local est trop encombré et nécessite des aménagements avant de pouvoir accueillir à nouveau une place de travail.

Nous sommes également sollicités pour accueillir les archives du journaliste et historien de la photographie Urs Tillmanns, ce qui suppose le fusionnement de ces deux importantes masses documentaires et nécessite les services d'un / une archiviste documentaliste confirmé (e). Une demande de subvention pour financer cette opération a été adressée à l'Office fédéral de la culture dans le cadre de la nouvelle politique pour la photographie qui est en train d'être mise en place par cet Office.

Abri PC sous le Centre Doret

Dépôt régulièrement surveillé. Les objets entreposés seront traités aussitôt que les travaux d'inventaire au compactus du Musée seront achevés, soit à partir de 2005.

Fonds Taeschler

En 1999, un fonds de photographies de la famille de photographes Taeschler, établie à St Gall dès le XIXème siècle, a rejoint la collection d'appareils en provenance du même atelier déjà déposée au Musée suisse de l'appareil photographique. Des travaux urgents de restauration des daguerréotypes et d'épreuves photographiques étaient immédiatement confiés à l'Atelier "La Chambre Claire" au cours de l'année 2000.

En décembre 2002, la Fondation suisse pour la photographie, aujourd'hui installée dans le nouveau Foto-Zentrum de Winterthur, a été sollicitée pour l'acquisition d'un ensemble de photographies Taeschler et souhaite connaître le fonds déposé à Vevey. Il est rapidement apparu que le Musée suisse de l'appareil photographique ne pouvait engager des moyens suffisants et ne disposait pas des infrastructures nécessaires pour assurer une bonne conservation de cet ensemble de photographies. Dès lors, une collaboration entre les deux institutions prenait tout son sens et une convention établie en mars 2003 répartit les tâches de la manière suivante :

Afin de respecter son unité, les institutions considèrent le fonds Taeschler comme un ensemble unique qui, pour les besoins de sa bonne conservation, est déposé auprès des deux institutions qui se prêtent assistance pour sa mise en valeur.

Le Musée suisse de l'appareil photographique conserve l'ensemble des

objets, appareils et accessoires ainsi que la littérature technique.

La Fondation suisse pour la photographie conserve les phototypes et rembourse les frais de restaurations pris en charge par le Musée.

DONS ET ACQUISITIONS

Dons

218 objets ont été donnés au Musée suisse de l'appareil photographique, 95 ont été intégrés dans les collections, dont un caisson étanche pour Rolleiflex, le Rollei-marlin et un ensemble Zeiss Contarex doté de deux boîtiers, plusieurs optiques et accessoires dans une mallette de la marque.

Relevons le don du prototype d'un projecteur de diapositives révolutionnaire, "le Messenger" accompagné d'une importante documentation sur l'élaboration et le dépôt du brevet d'un posemètre à double automatisme pour ALPA effectué par leur concepteur, Charles-Louis Rochat.

Dépôt

Le dépôt d'un ensemble particulièrement remarquable d'images et d'appareils a été fait par une entreprise d'Argovie qui avait fabriqué des appareils photographiques pour pigeons voyageurs pendant les années 30.

Acquisitions

12 objets ont été acquis au cours de l'année 2001, dont certains par l'Association des amis ou la Fondation. Il s'agit entre autres d'un Nikon F avec son magasin pour 250 vues, d'une exception-

nelle cuve à sensibiliser les plaques au collodion, d'un téléobjectif de 800 mm produit dans les années 50 et destiné à la photographie animalière, d'anciens tubes pour rayons X de Rotgen, d'un appareil de photographie à haute vitesse conçu par le peintre suisse Guido Siegriste vers 1900, d'une camera obscura en forme de tente, mais aussi d'un rare appareil ALPA dit "en robe de chambre" habillé de son mode d'emploi en papier ou encore d'un appareil reflex numérique fruit de la collaboration de Nikon et de Kodak, le DCS 420, lancé en 1994.

EXPOSITION PERMANENTE

Audioguidage

L'ensemble des textes de l'exposition permanente repris et adaptés, puis traduits en 2002, a été enregistré au début 2003 et les appareils ont été mis à disposition du public dès le printemps.

Vidéo interactive

Les 7 courts-métrages montrant la réalisation de tirages selon sept procédés traditionnels de photographie ont rejoint l'exposition permanente après l'installation des versions anglaise et allemande dans le lecteur MPEG.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Maurice Schobinger "Gotthard via subalpina"

du 31 janvier au 21 avril 2003

Dès 1999, le photographe veveysan passionné de grands espaces et de montagne a suivi le chantier de percement de la nouvelle transversale alpine, au cours de longues semaines de campagnes photographiques dans des conditions parfois extrêmes.

Alpa – mythe et renouveau
du 3 mai au 31 août 2003

La collection Alpa du Musée accompagnée de la présentation du travail de deux utilisateurs de ces prestigieux appareils : Luc Chessex à Cuba dans les années 60 et Andreas Hilty avec "New-York – sweet and sour".

Philippe Pache "Le corps, la lumière"
du 13 septembre au 1^{er} février 2004

Pour saluer les 20 ans d'activité du photographe lausannois Philippe Pache, le Musée a souhaité l'inviter à montrer les images qui lui tiennent à cœur : la fragilité féminine, ou plus largement la fragilité humaine, transcendée par de subtiles lumières, reste son sujet de prédilection. Philippe Pache a également présenté une série d'images consacrées à la danse, autour de Maurice Béjart et du Prix de Lausanne.

FREQUENTATION

Visiteurs

Avec une majorité de week-ends de beau temps, l'année 2003 a été particulièrement défavorable aux lieux d'expositions. Malgré ce fait, 11'330 visiteurs (+3.77%) ont fréquenté le Musée suisse de l'appareil photographique, dont 187 groupes (+18). Le Musée a accueilli 52 classes (-7), représentant 698 (-85) élèves dans le cadre de visites libres ou accompagnées.

Après un début d'année prometteur, janvier +30% - février + 24%, l'année 2003 a été marquée par une chute spectaculaire de fréquentation entre mars et juin (- 25 %), accentuée par la présence du G8 (6 visiteurs le dimanche suivant l'Ascension). La situation s'est améliorée durant l'été (juillet + 8.1%), pour bénéficier ensuite du succès conjugué de l'exposition de Philippe Pache et des événements de l'automne (soirée du sponsor de l'exposition / journées du patrimoine / week-end en famille aux musées, etc.).

Finances d'entrées

Si l'organisation d'événements et d'animations nous a aidés à maintenir la fréquentation en légère progression, leur gratuité n'a pas permis d'obtenir le même résultat pour les finances d'entrées qui chutent de 15 % (23'758 frs). Par contre, le succès de l'Atelier Clic-clac... dont les inscriptions alimentent le compte "Remboursements de traitements et de charges sociales" no 8203.4361 permet de boucler l'année avec un montant supérieur de 4'250 frs à la somme budgétée, comblant ainsi le déficit des finances d'entrées.

JEUNE PUBLIC

L'Atelier Clic-clac...

L'Atelier Clic-clac... a accueilli 91 groupes (+28), soit 649 participants (+202) tant dans le cadre des Mercredis de la Chambre Noire que lors d'ateliers d'initiation à la photographie pour des groupes et des classes.

Valise photographique

Les "valises photographiques" destinées à la préparation en classe de la visite du Musée contiennent différentes expériences optiques ainsi qu'un appareil de prise de vues que chaque élève utilise pour réaliser une photographie de sa classe, dont il effectue lui-même le tirage le jour de la visite du Musée. Testée par une classe de Blonay au courant du printemps, puis présentée au corps enseignant avant l'été, cette nouvelle prestation n'a pas encore rencontré le succès escompté, mais a permis de créer des relations plus étroites avec les milieux scolaires.



Appareil reflex numérique fruit de la collaboration entre Nikon et Kodak, le DCS420 de 1994

Dossier pédagogique

Elaboré en collaboration avec Isabelle Piguet-Cochet, enseignante à La Tour-de-Peilz et elle-même passionnée de photographie, ce dossier a pour but de permettre à l'enseignant/e d'emmener sa classe au Musée et d'y guider lui/elle-même ses élèves. Coédité par Ecole Musée Primaire, ce document privilégie le dialogue et l'apprentissage par l'observation d'éléments concrets ; il s'adresse aux enseignants du CIN aux 4P en offrant les informations nécessaires pour une visite interactive de l'exposition permanente spécialement adaptée à l'âge des élèves. Diverses activités peuvent être également prévues en préambule ou en conclusion de la visite au Musée.

ACTIVITES DIVERSES

Les Musées de la Riviera

L'Association des Musées de la Riviera vaudoise qui bénéficie du soutien du Fonds culturel Riviera sous forme d'une subvention correspondant à un franc par habitant a organisé ses deux événements annuels destinés au public régional, soit " La Nuit des Musées" au printemps et le "Week-end Familles" à l'automne et poursuivi l'élaboration d'un projet plus particulièrement conçu pour le jeune public.

Foires

Comme chaque année le Musée a été présent à des marchés d'occasions et d'antiquités photographiques, tant à Vevey lors de Photobourse qu'à la Foire suisse de Lichtensteig.

PROMOTION

Les expositions "Gotthard via subalpina" de Maurice Schobinger et "Le corps, la lumière" de Philippe Pache ont bénéficié de l'appui de partenaires permettant de renforcer leur communication.

Le dépliant général du Musée édité à 21'500 exemplaires a été distribué en trois campagnes (Pâques, été, fin d'année) au travers de nos fichiers d'adresses à des points d'informations (hôtels, offices de tourisme, sites touristiques, lieux d'expositions et de spectacles, etc.).

Une série d'annonce a été publiée dans le "Bund" afin d'annoncer l'audioguidage en allemand.

Un contrat de collaboration promotionnelle a été signé avec le journal AGEFI qui mettra annuellement 20'000 frs d'espaces publicitaires à disposition du Musée dès 2004.

ADMINISTRATION

Afin d'être mieux adapté au volume de travail de cette fonction, le taux d'activi-

té du poste de secrétariat a été augmenté de 50 à 70% dès janvier 03 et diverses formations complémentaires ont été proposées à la titulaire.

ACCUEIL, SECURITE ET INTENDANCE

Employé de Musée, titulaire.

Depuis son entrée en fonction en 1993, le titulaire a acquis des compétences particulièrement utiles à la marche du Musée et vu son rôle et ses responsabilités se développer considérablement au fil des ans. Afin de prendre acte de cette évolution, un nouveau cahier des charges a été élaboré et la fonction mieux définie par le remplacement de l'appellation de "huissier gardien", inadaptée tant au rôle qu'à la conception actuelle de l'accueil des publics au profit de celle de "employé de musée en charge de l'accueil et de l'intendance".

Employé de Musée, auxiliaires.

Victime d'un lourd problème de santé , un employé de musée auxiliaire a été immobilisé dès la fin juillet (Reprise janvier 04). Cet événement a mis en évidence la fragilité de notre organisation pour assurer l'ouverture permanente au public et nous a contraints de réorganiser plus tôt que prévu les fonctions d'auxiliaires en divisant celle "d'employé de musée auxiliaire, chargé de la décoration et de l'animation" en deux postes distincts.

Employé de musée auxiliaire, chargé de l'animation

Environ 450 heures/an, consacrées aux animations des activités de l'Atelier Clic-clac... ainsi qu'au remplacement pour l'accueil et la réception. Ce poste génère des recettes grâce aux finances d'inscriptions versées sur le compte "remboursement de traitements et de charges sociales".

Employé de musée auxiliaire, chargé de la décoration

Environ 500 heures/an, consacrées au montage des expositions temporaires ainsi qu'au remplacement pour l'accueil et la réception.

Employé de musée auxiliaire, chargé d'inventaire

Environ 1000 heures/an, consacrées aux travaux d'inventaires et à quelques remplacements pour l'accueil et la réception. Ce poste bénéficie pour quelques années d'une double subvention fédérale (24%) et cantonale (24%) de la part de la Protection des biens culturels, versée sur un nouveau compte intitulé "remboursement de traitements et de charges sociales".

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE ET FONDATION

L'Association des amis du Musée

Jean-Pierre Mottier, maître principal à l'Ecole de photographie, a été élu Président de l'Association. Son prédécesseur, Urs Tillmanns, a été nommé Président d'honneur en remerciement des multiples services rendus tant au Musée qu'à l'Association des amis.

Le nouveau bureau exécutif a mis sur pied des activités qui seront proposées aux membres en 2004 et le bulletin d'information "Le Petit Révélateur" a trouvé un nouveau souffle grâce à Laurent Ballif qui fonctionne comme rédacteur en chef.

Initiés par le responsable du sponsoring d'UBS, partenaire de l'exposition de Philippe Pache, et également membre du comité de l'Association des amis du Musée Olympique, des échanges s'organisent entre associations d'amis de musées. A l'automne, nous avons eu le plaisir d'accueillir les Amis du Musée olympique pour une soirée à Vevey et au printemps prochain les Amis du Musée suisse de l'appareil photographique seront accueillis à Lausanne pour une soirée spéciale liée aux prochains jeux à Athènes.

L'Association des amis du Musée a, pour la première année, tenu un stand de promotion devant le Musée lors de la foire de la Saint Martin et vendu quelques doublets de revues que nous ne souhaitons pas intégrer dans la bibliothèque.

La Fondation du Musée

La Fondation a terminé le financement des aménagements muséographiques réalisés grâce à la subvention de 200'000 frs accordée en 2002 par l'Office fédéral de la culture et provenant du Fonds de la frappe des monnaies commémoratives.

Une nouvelle campagne de recherche de fonds élaborée à la fin 2002 intitulée "L'œil de la photographie" a déjà reçu l'appui de la Loterie Romande ainsi que de Kodak et Fujifilm. Cependant, des démarches auprès d'autres partenaires potentiels ont été différées en raison de l'ambiance économique particulièrement pessimiste du début de l'année, ainsi que pour éviter d'entrer en concurrence avec la campagne de recherche

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

de fonds du prochain festival IMAGES'.

Musée Suisse de
l'Appareil Photographique

La Municipale Les directeurs

M. BurnierPascale Bonnard Yersin
Jean-Marc Yersin

Le fait marquant de l'année 2003 pour la bibliothèque municipale a été l'introduction du nouveau logiciel de gestion Aloès. Cette opération s'est déroulée avec succès, mais a nécessité la fermeture de la bibliothèque du 11 au 27 avril. Après 8 mois d'utilisation, le bilan est positif.

Dès le mois d'août, les horaires de la bibliothèque ont été modifiés : le lundi et le jeudi l'heure de fermeture est passé de 20h30 à 20h ; l'ouverture du mardi matin de 8h30 à 9h30 ; ceci afin d'introduire l'ouverture du samedi matin de 9h30 à 12h00.

La fréquentation de la bibliothèque reste toujours importante. Les différentes places de travail sont souvent toutes occupées tant par les lecteurs de revues et de journaux que par les chercheurs et les étudiants. Les ouvrages de la salle de lecture, dictionnaires et encyclopédies, sont très consultés. Environ 6000 photocopies sont faites à partir de ces documents. Le poste public Internet est très utilisé et les demandes de réservation sont quotidiennes.

Accueillant toutes les couches sociales de la population, mais particulièrement les classes moyenne et modeste, les personnes âgées, les mères et leurs enfants, la bibliothèque offre une palette de prestations qui s'élargit au fil des années. Outre ses tâches traditionnelles, qui sont avant tout le prêt de livres et de disques, la bibliothèque est devenue également un lieu de travail, de rencontres, d'échanges. Les demandes de renseignements et d'informations vont en augmentant, les

nouvelles technologies de l'information permettent d'y répondre, surtout grâce à Internet. La recherche, par exemple d'articles de périodique (Geo, Historia, Sciences et vie, etc.) s'en trouve grandement facilitée. La localisation d'ouvrages dans d'autres bibliothèques et dans les différents catalogues collectifs suisses est rapide et permet de donner des réponses pertinentes aux lecteurs.

Acquisitions

Plus de 2323 ouvrages sont venus compléter les collections de la bibliothèque. Environ 15 % proviennent de dons privés.

Disques	128
Fictions adultes	943
Documentaires adultes	401
Fictions jeunesse	658
Documentaires jeunesse	193

Prêt

105335 prêts de documents en 2003 : soit une baisse de 1,3 % des prêts par rapport à 2002. La météo trop clémente et les deux semaines de fermeture supplémentaires expliquent cette baisse. Elle a été très sensible dans la section adulte et en partie compensée par la section jeunesse grâce à l'augmentation du nombre de livres autorisés par lecteurs (de 8 à 10 chez les adultes, 5 à 7 chez les jeunes). Le nombre de nouvelles inscriptions est en fléchissement. Une partie des lecteurs provenant de la Riviera profitent sûrement des nouvelles offres en bibliothèque dans la région (réouverture de Montreux en juillet 2000).

Activités

En début d'année scolaire, accueil des classes de troisième année primaire en section jeunesse (12 classes). Participation de plusieurs jeunes lecteurs aux concours "Prix Chronos", proposé par Pro Senectute et "Prix Fantaisie", proposé par la ville de Genève et qui soumettent chacun une sélection de livres et d'albums parmi lesquels les enfants désignent leur favori. Les auteurs choisis sont récompensés au salon du livre. 11 classes et 2 garderies viennent régulièrement, une fois par mois, emprunter des livres et se familiariser avec la bibliothèque jeunesse. Dans le cadre de la politique d'intégration de

la ville de Vevey et avec le soutien de la Commission fédérale des étrangers, la bibliothèque a acquis des livres en français facile et des méthodes de langue. De plus, elle a loué à Bibliomedia des collections en albanais, portugais, turc et serbo-croate. Cette dernière langue est toujours fort appréciée.

Une série de livres jeunesse en serbo-croate ont été loués à Glob'livres, bibliothèque multiculturelle de Renens.

Animations

5 Rencontres interculturelles, soutenues par la Commission fédérale des étrangers, ont été organisées.

Le 14 mai : Lettre à Isidore / Perpétue Nshimirimana.

Et avec le soutien de la Fédération des associations portugaises de Suisse (FAPS) Le 2 avril : Soirée de poésie portugaise / Luiz Manuel et Mousse Boulanger.

Le 13 juin : Poètes romands au Portugal / Luiz Manuel, Mousse Boulanger, Denise Mutzenberg, Jean-Raymond Tschumi.

Le 8 octobre : Ecrire pour qui / Mireille Kuttel

Le 19 novembre : Contes et nouvelles de Tunisie / Rafik Ben Salah.

2 soirées de contes ont été mises sur pied : le 19 septembre, Lise Baillod a animé le jardin de la bibliothèque.

Le 14 novembre : Nuit du conte en Suisse 2003, avec 8 conteurs et lecteurs.

Ces deux soirées ont rencontré un vif succès.

Personnel

Mme Claudia Cerez a dû cesser son activité dès janvier 2003, et est malheureusement décédée le 3 août.

Mme Hélène Poncet a été engagée dès février 2003.

Melle Evalie Giroud est venue effectuer un stage de 6 semaines (de septembre à octobre) dans le cadre de son apprentissage d'assistante en information documentaire. ^

Melles Elisa Tache, Mélissa Pislér et Rebecca Smith ont été accueillies trois jours chacune pour des stages d'orientation professionnelle.

Bibliothèque municipale

La Municipale

Le Conservateur

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

M. Burnier

Ch. Graf

Statistiques :		
	2003	2002
Nombre de prêts		
Adultes	52043	57489
Enfants	49970	45692
Documents sonores	3352	3469
Totaux	105365	106650
Acquisitions :		
Adultes	1344	1339
Enfants	911	715
CD	128	89
Livres en anglais	71	64
Livres en allemand	33	25
Autres langues	22	
Nombre de lecteurs inscrits :		
	9040	8304
Adultes :	6178	5717
Enfants :	2862	2587
Nouveaux inscrits :		
Adultes :	417	468
Enfants :	316	364
Demandes de prêts interbibliothèques :		
		27

1. OFFICE DU TRAVAIL

1.1 Situation du chômage

En Suisse et dans le canton de Vaud

Si l'évolution du nombre de chômeurs en 2003 affiche un certain parallélisme avec l'année 2002, il faut néanmoins souligner une différence importante au second semestre de l'année, soit un ralentissement notable de la progression mensuelle du chômage par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Entre juillet et décembre 2003, l'augmentation du chômage n'atteignait, pour chaque mois, que la moitié environ de la progression observée en 2002, laissant présager une tendance à l'amélioration.

Après avoir atteint 142'023, (pour un taux de chômage de 3,6%) en février, le nombre de personnes au chômage a légèrement baissé jusqu'en juin où il est redescendu à 140'485. On observe ensuite une augmentation quasi linéaire du chômage jusqu'à fin décembre où il se situe à 162'835 (4,1%).

Le nombre moyen de chômeurs inscrits s'est établi à 145'687 (3,7%) en 2003, ce qui représente 45'183 ou 45,0% de plus qu'en 2002.

Le nombre total des demandeurs d'emploi (chômeurs inscrits plus demandeurs d'emploi actuellement en programme d'occupation) a connu une évolution différente. Si aucun recul n'a été observé tout au long de l'année, le nombre des demandeurs d'emploi n'a progressé que modérément de février (197'493 personnes) à août (205'636). A partir d'octobre, la hausse s'est renforcée sous l'effet de facteurs saisonniers notamment, et ne semble par s'arrêter. Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits a atteint 206'491 en moyenne annuelle (soit 56'882 de plus que l'année précédente).

Au 31 décembre, les groupes professionnels les plus touchés par le chômage étaient les suivants:

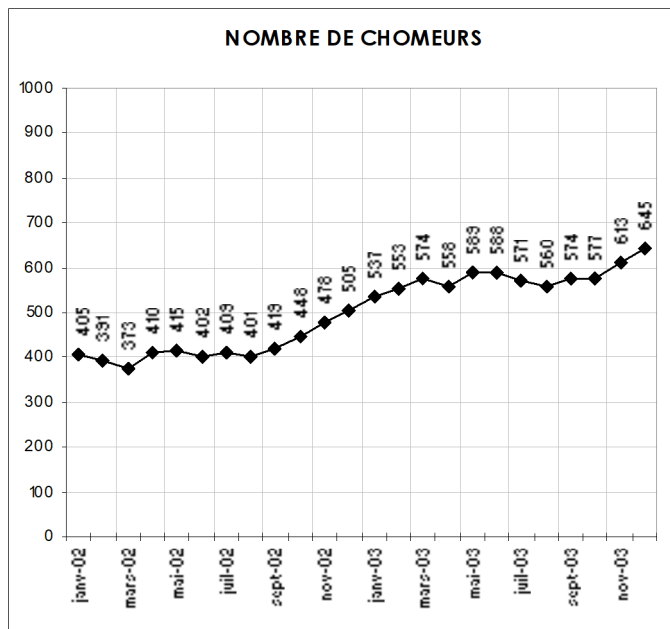
	Suisse	Vaud
Administration et bureau	21,33%	19,55%
Hôtels, restaurants, économie domestique	13,14%	11,88%
Industrie des métaux et machines	7,08%	5,64%
Bâtiment	6,01%	3,47%
Profession de la vente	8,32%	9,06%

Au 31 décembre, notre canton comptait 17'427 chômeurs, soit le 5,2% (4,2%) de la population active.

A Vevey

645 chômeurs étaient recensés au 31 décembre; le taux de chômage à Vevey s'élevait à 7,7%. Il atteignait 10,0% si l'on prend en compte tous les demandeurs d'emploi.

Depuis l'ouverture de l'ORP en janvier 1997, l'Office communal du travail n'intervient plus en matière d'application des dispositions de la LACI. Toutefois, il garde la compétence d'attester le domicile des nouveaux demandeurs d'emploi et de leur fournir la documentation nécessaire et l'information sur leurs droits et obligations en matière de chômage.



1.2. Marché de l'emploi

Autorisation et permis spéciaux

L'Office du travail préavise les demandes de permis pour la prolongation de la durée du travail aux entreprises non industrielles à l'intention de l'Inspection cantonale du travail. Il examine en outre toute demande d'occuper des mineurs. Les demandes de permis et d'autorisation suivantes ont été traitées :

Travail à deux et trois équipes	----
Travail de nuit	17
Déplacement des limites du travail de jour	----
Permis de travail du dimanche	11
Mineurs de plus de 16 ans	7
Mineurs de moins de 16 ans	10

En vertu des nouvelles dispositions légales entrées en vigueur le 1^{er} août 2000, une autorisation n'est plus nécessaire pour l'occupation du personnel adulte le soir jusqu'à 23h00, et des jeunes gens de plus de 16 ans révolus jusqu'à 22h00.

Demandeurs d'emploi à Vevey selon l'âge et le sexe au 31 décembre 2003

	DEMANDEURS D'EMPLOI			CHOMEURS			DEMANDEURS D'EMPLOI NON CHOMEURS		
	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES
TOTAL	841	455	386	645	356	289	196	99	97
Moins de 20 ans	32	18	14	25	15	10	7	3	4
20-24 ans	114	60	54	96	51	45	18	9	9
25-29 ans	126	60	66	99	47	52	27	13	14
30-34 ans	131	61	70	108	51	57	23	10	13
35-39 ans	149	85	64	110	67	43	39	18	21
40-44 ans	99	61	38	76	48	28	23	13	10
45-49 ans	76	40	36	53	28	25	23	12	11
50-54 ans	54	33	21	38	22	16	16	11	5
55-59 ans	31	16	15	21	13	8	10	3	7
60 ans et plus	29	21	8	19	14	5	10	7	3

Main-d'œuvre étrangère

Les demandes d'engagement de travailleurs étrangers sont soumises à l'Office du travail. Un préavis négatif est émis si les conditions de travail ne correspondent pas aux conventions et usages en vigueur dans les secteurs professionnels concernés. En 2003, 1'122 (1'487) demandes ont été examinées.

	Nouvelles demandes	Nouveaux employeurs	Refus
Vevey	411	643	24
Corsier	5	5	0
Corseaux	14	17	0
Jongny	0	3	0
Total	430 (-606)	668 (-862)	24 (-19)

L'Office du travail n'est plus sollicité pour préavis les demandes de renouvellement de permis de travail "B" si le requérant ne change pas d'employeur.

Recensement des entreprises et des places de travail

A la demande de la commission de gestion 2000 (cf. V. 16), la Municipalité a étudié la possibilité de mettre en œuvre un recensement des entreprises veveysannes et de leurs postes de travail. Elle a conclu qu'il n'est pas opportun que notre commune effectue un recensement des entreprises et des emplois, celui-ci n'étant pas fiable et ne permettant aucune comparaison avec les autres communes de Suisse. Les données récoltées par l'OFS/SCRIS peuvent être utilisées pour informer la Municipalité et le Conseil communal de l'évolution de l'activité économique et de l'emploi dans notre ville.

Sur la base des données récoltées par l'OFS, le nombre des entreprises et des postes de travail pour notre commune entre 1991 et 2001 a évolué comme suit:

Le prochain recensement sera effectué en 2004/2005.

Secteur / année	Entreprises			
	1991	1995	1998	2001
secondaire	169	174	151	146
tertiaire	951	933	918	938
Total	1120	1107	1069	1084

Secteur / année	Emplois			
	1991	1995	1998	2001
secondaire	4447	2409	2376	1583
tertiaire	7466	8769	8469	9155
Total	11913	11178	10845	10738

Droit du travail et conventions collectives

L'Office du travail répond aux demandes de renseignements portant sur divers aspects de la législation sur le travail. Employeurs et employés ont recours à cet office, en général pour les objets suivants :

- délais de congé
- maladie et congé maternité
- jours fériés et congés hebdomadaires
- durée du travail
- heures supplémentaires
- salaires impayés
- solutions en matière de conflits

Prestations aux communes

L'Office du travail a fourni des services aux communes de Corsier, Corseaux et Jongny. Ils concernent plus particulièrement les demandes de main-d'œuvre étrangère et de permis

spéciaux. Nos prestations sont rétribuées dans le cadre de la contribution financière des communes du cercle de Corsier aux tâches du Centre social intercommunal.

1.3 Effectifs du personnel

Au 31 décembre 2003, les effectifs du personnel de l'Office du travail sont d'environ 0,10 EPT.

2. AGENCE COMMUNALE D'ASSURANCES SOCIALES (ACAS)

2.1 Missions de l'Agence

L'ACAS fonctionne comme intermédiaire entre les ayants droit et les organes de décision: Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, Office de l'assurance invalidité (OAI), Organe cantonal de contrôle de l'assurance maladie et accidents (OCC). Elle renseigne la population et répond de manière personnalisée aux demandes de chacun. Elle contrôle l'affiliation à l'AVS de toute personne domiciliée à Vevey. Les personnes arrivant à Vevey sont systématiquement informées de l'existence du subsidiaire cantonal à l'assurance maladie (LAVAMal) et des conditions d'octroi des prestations de l'AVS/AI. L'ACAS gère plus particulièrement les dossiers de l'Aide communale. Les ACAS sont appelées à être regroupées régionalement au plus tard en 2008 selon le découpage de l'Action sociale (RAS).

Assurance vieillesse et survivants et invalidité fédérale (AVS-AI)

Au 31 décembre 2003, le nombre de rentiers AVS domiciliés à Vevey était de 2'798, soit le 16.9% (17%) des habitants.

Au 31 décembre, l'ensemble des dossiers d'affiliés s'élevait à 2'705 (2'751), répartis comme suit :

- | | | |
|---|-------|---------|
| • Affiliés de condition indépendante | 544 | (635) |
| • Affiliés sans activité lucrative | 1'790 | (1'706) |
| • Affiliés employeurs n'appartenant pas à l'agriculture | 370 | (408) |
| • Affiliés employeurs agricoles | 1 | (2) |

Les bénéficiaires de rentes AVS/AI inscrits à l'Agence étaient 1'751 (1'757).

Une contribution financière au travail de notre agence d'assurances sociales est versée annuellement à notre commune par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS. Pour 2003, elle a été de Fr. 51'848.--.

Prestations complémentaires à l'AVS/AI (PC)

Le nombre de dossiers PC/AVS/AI s'élevait à 922 (914). 257 (181) nouvelles demandes ont été présentées; 183 (146) ont été retenues après enquête.

Aide complémentaire et extraordinaire veveysanne

L'Aide communale veveysanne est versée trimestriellement aux personnes bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS ou à l'AI et répondant aux conditions prévues par le règlement communal. Elle est complétée, en fin d'année, par une allocation spéciale. 332 (395) ayants droit en ont bénéficié. La dépense totale s'est élevée à Fr. 440'166.--.

Le 4 décembre, 740 (735) paquets de Noël ont été distribués aux bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI, le transport des colis étant assurés par l'Association des Quatre roues de secours.

Prestations en faveur de la famille

• Allocations de maternité

L'allocation de maternité est accordée en cas de naissance, d'adoption ou d'accueil en vue d'adoption d'un enfant de moins d'un an. L'allocation de maternité est une prestation destinée aux familles à revenus modestes, domiciliées dans le Canton de Vaud depuis six mois au moins.

47 (103) demandes ont été présentées dont 42 ont été acceptées (7 femmes seules et 35 couples). 5 ont été refusées.

• Fonds cantonal pour la famille

Le Fonds cantonal pour la famille octroie des aides financières passagères à des personnes ayant charge d'enfants et se trouvant en difficulté. 24 (59) familles en ont bénéficié.

Assurance maladie

• Assurance obligatoire – Loi du 3 mars 1992 sur l'assurance maladie dans le Canton de Vaud (LAVAMaI)

Le contrôle d'affiliations à l'assurance maladie a été effectué auprès de 952 (1'036) personnes lors de naissances et d'arrivées à Vevey.

• Subside LAVAMaI

Au 31.12.2003, 5'472 (5'594) veveysans ont bénéficié d'un subside partiel ou complet. Au cours de l'année, 885 (649) nouvelles demandes de subside ont été traitées. Elles se répartissent comme suit :
520 demandes acceptées (484)
365 demandes refusées (165)

Autres prestations

• Allocations pour perte de gain (APG)

L'Agence a traité 121 (187) demandes.

• Caisse générale des allocations familiales (CGAF)

Au 31 décembre, 187 (181) personnes ont bénéficié de ces allocations.

• Ventes à prix réduit de cartes de bus

En 2003, 410 subventions de Fr. 7.-- ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV.

• Nonagénaires et centenaires

Dans le cadre de son mandat, le Municipal directeur a rendu visite à 32 nonagénaires et à 7 centenaires et plus, à qui il a apporté le salut et les hommages de l'autorité communale et, par elle, de notre communauté. La remise de quelques cadeaux marque chaque rencontre.

Des 7 centenaires rencontrés (2 Messieurs et 3 Dames), 3 vivaient encore à leur domicile.

2.2 Effectifs du personnel

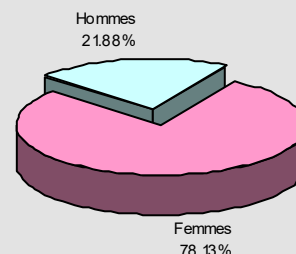
Les effectifs du personnel de l'Agence communale d'assurances sociales sont de 2,1 EPT.

3. REGIONALISATION DE L'ACTION SOCIALE (RAS)

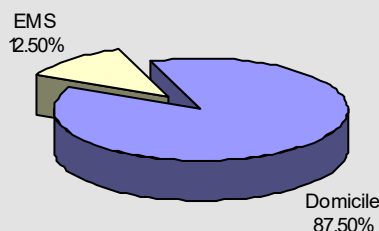
En septembre 1996, le Grand Conseil adoptait le rapport du Conseil d'Etat concernant la RAS, la modification de la loi du 25 mai 1977 sur la prévoyance et l'aide sociales (LPAS) et celle de la loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs (LEAC), permettait d'étendre à l'ensemble du canton la mise en œuvre de CSR ou de Centres sociaux intercommunaux (CSI).

Nonagénaires en quelques chiffres :

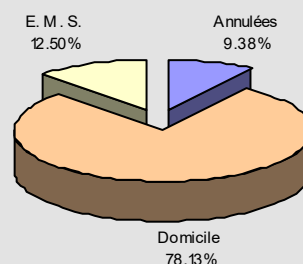
Par sexe		
Type	Nb de Personnes	Pourcentage
Femmes	25	78.13%
Hommes	7	21.88%
Totaux	32	100.00%



Lieu de vie		
Type	Nb de Personnes	Pourcentage
Domicile	28	87.50%
EMS	4	12.50%
Totaux	32	100.00%



Visites		
Type	Nb de Personnes	Pourcentage
Annulées	3	9.38%
Domicile	25	78.13%
E. M. S.	4	12.50%
Totaux	32	100.00%



En novembre 2003, le Grand Conseil a fait la démarche de fusionner les deux régimes sociaux que sont le Revenu minimum de réinsertion (RMR) et l'Aide sociale vaudoise (ASV) en créant le Revenu d'Insertion (RI), qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

3.1. Objectifs de la Régionalisation de l'Action Sociale

Avec la régionalisation de l'action sociale, le Conseil d'Etat vise les quatre objectifs suivants :

Egalité de traitement

Par égalité de traitement, il faut entendre que toutes les communes participent de façon égale à la charge de l'action sociale, comme elles participent toutes aux charges des régimes sociaux cantonaux. En ce qui concerne les bénéficiaires de prestations, il vaut peut-être mieux parler d'équité de traitement, en ajoutant le fait que ces personnes sont traitées de façon égale par les communes sièges des CSR/CSI. La dotation en ressources administratives, techniques et humaines, non seulement des villes mais de toutes les communes et régions du canton, profite à toute la population et à tous les usagers requérant aide et conseils, en renforçant les régions non ou sous-dotées. De plus, les structures mises en place permettent un travail d'équipe plus homogène, de nature à renforcer la cohérence dans l'application de la politique sociale et dans les pratiques d'action sociale; il n'y a plus 384 centres d'application (les communes), mais 13 CSR/CSI.

Efficacité

La rencontre sous le même toit de compétences multiples, sociales et administratives, publiques et privées, professionnelles et bénévoles, aboutit à une polyvalence des CSR/CSI faite de l'addition de spécialisations. Les CSR/CSI sont également des lieux d'échange, de formation et d'information renforcés, bénéficiant d'appuis administratifs plus compétents. Les structures bénévoles et de réseau contribuent à ce renforcement des compétences et de l'action. Ainsi, les CSR/CSI permettent aux différents acteurs d'améliorer la communication, d'accroître leur complémentarité et de développer la coordination de leurs actions. De plus, les CSR/CSI créent des ponts entre les acteurs locaux pour que chacun, à son niveau et au moment opportun, puisse jouer son rôle.

Confidentialité

Le fait que les dossiers sont traités dans les CSR/CSI par des professionnels contribue à anonymiser le traitement des situations personnelles. En outre, l'offre de prestations multiples en un seul lieu permet une plus grande discrétion.

Accessibilité

Toutes les prestations et tous les services rassemblés sous un même toit, un même lieu, à une seule adresse et à un seul numéro de téléphone permettent de mieux profiler les dispensateurs de prestations sociales. De surcroît, la proximité géographique des CSR/CSI par rapport à leur environnement contribue à faciliter l'accès aux prestations prévues par les lois sociales.

3.2 Création de trois centres sociaux intercommunaux pour la région Riviera

En raison du taux d'urbanisation de notre district, du nombre de ses habitants, des caractéristiques de sa population et, surtout, de l'organisation des services sociaux des communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, le Conseil d'Etat a admis la création de trois centres sociaux intercommunaux (CSI), intégrés aux directions des Services sociaux de ces communes. Chacun d'eux coordonne les activités sociales pour des communes partenaires selon le découpage suivant :

<u>CSI Montreux</u>	Communes de Montreux et de Veytaux.
<u>CSI La Tour-de-Peilz</u>	Communes de Blonay, La Tour-de-Peilz et St-Légier.
<u>CSI Vevey</u>	
District de Vevey:	Communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny et Vevey.
District de Lavaux:	Communes de Chexbres, Puidoux, St-Saphorin et Rivaz.

L'association de partenaires (Etat, services sociaux privés) chargée de la mise en œuvre de la RAS a été constituée le 24 mars 1999. Ses organes ont la composition suivante :

Conseil intercommunal : *Président* : M. Jean-Daniel Delay (Chexbres); Mme Sylviane Balsiger (Blonay), M. Roger Köhli (St-Légier), M. Frédéric Grognez (La Tour-de-Peilz), M. Alain Volet (Corseaux), Mme Marianne Quartenoud Bofetti (Corsier), M. Serge Jacquin (Chardonne), M. Jacques Nicolier (Jongny), M. Pierre-Alain Dupont (Vevey), Mme Claudine Nicollier (Veytaux), M. Jacques Delaporte (Montreux), M. Claude Delessert (Puidoux), Mme Marianne Mühlethaler (St-Saphorin), Mme Sylvia Friedli (Rivaz).

Comité de direction : *Président* : M. Laurent Wehrli (Montreux); M. Laurent Ballif (Vevey), Mme Nicole Rimella (La Tour-de-Peilz), Mme Christine Chevalley (Veytaux), M. Bernard Degex (Blonay/St-Légier), M. Claude-André Ducret (Cercle de Corsier), M. Samuel Bovy (Cercle de St-Saphorin).

Les chefs des services sociaux des communes de La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey participent aux délibérations du comité.

Commission de gestion : M. Pierre-Alain Dupont (Vevey), M. Jacques Delaporte (Montreux), M. Jacques Nicolier (Cercle de Corsier), M. Roger Köhli (St-Légier), Mme Sylvia Friedli (Cercle de St-Saphorin).

3.3. Aspects financiers

Pour la commune de Vevey, la mise en œuvre de la RAS a eu, pour 2003, les incidences financières suivantes :

Contributions cantonales

- Salaires des assistants sociaux : en 2003, pour l'ensemble des activités du CSI de Vevey, 5,5 EPT d'assistants sociaux ont été agréés par le canton qui couvre leur salaire et les charges patronales. Un conseiller en réinsertion à 0,5 EPT s'ajoute à ces effectifs.
- Charges salariales et autres frais de fonctionnement : pour couvrir les charges salariales et une partie des frais de fonctionnement du CSI, l'Etat a versé une subvention de Fr. 907'954.70 à la caisse communale.

Contribution des communes partenaires du CSI Vevey

Les charges de fonctionnement liées à l'application de l'Aide sociale vaudoise sont partiellement couvertes par les communes partenaires du CSI Vevey à raison de 50% par habitant et 50% par dossier ASV. En 2003, les communes ont versé Fr. 133'073.90 à la caisse communale.

4. CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL (CSI)

En 2003, deux nouveaux assistants sociaux ont été engagés suite aux départs successifs de l'année 2002. L'équipe est ainsi à nouveau au complet. En raison des situations de plus en plus lourdes que doivent affronter les assistants sociaux, la Municipalité a décidé de porter leurs effectifs à 6,1 EPT, répondant ainsi aux vœux de la commission de gestion 2002. Le départ à la retraite du conseiller en insertion a reporté une partie de ses activités sur les collaborateurs sociaux et révélé un manque au niveau du lien avec les institutions partenaires de la réinsertion de nos clients. Le taux d'activité de l'adjointe sociale a été augmenté de 20% et permis une plus grande disponibilité pour répondre aux problématiques des assistants sociaux et gérer les situations conflictuelles avec nos usagers.

Durant cette année, les assistants sociaux ont consolidé les

échanges avec les acteurs de l'action sociale et professionnelle dans notre région (ACT, AI, ORP, Nant, etc). De plus en plus de clients nécessitent un suivi par plusieurs professionnels et nous obligent à agir en terme de réseau.

Une réflexion a été menée en collaboration avec la direction de la Sécurité sur les moyens à mettre en œuvre pour pallier aux régulières manifestations de violence de la part de nos clients.

Le nombre de dossiers est resté relativement stable par rapport à l'année dernière (4.5% d'augmentation). Cependant, de nombreuses personnes ont déposé une demande auprès de notre office et n'y ont pas donné suite (127 dossiers en 2003 contre 76 en 2002). Au cours de l'année 2003, le CSI a traité 986 (943) dossiers pour l'ensemble des communes partenaires.

4.1 Prestations du Centre Social Intercommunal

Aide sociale cantonale vaudoise (ASV)

L'ASV est intervenue dans 556 (524) situations, ce qui représente une progression de 6,1%. 50,2% sont de nationalité suisse, 25,7% sont d'origine européenne. Dans 44,8% des situations, il s'agit de personnes de moins de 35 ans. Le nombre de familles aidées s'élève à 135 (24,3%).

Les motifs d'interventions sont les suivants :

- budget mensuel complet / complément de budget
- avances sur prestations : AI, PC, CNA, LPP, AVS, BRAPA, ind. journ., caisse maladie
- avances chômage, RMR et Tribunal Prud'homme
- frais d'enterrement
- casuel
- OCC
- demandes AI.

Le nombre de refus d'intervention s'est élevé à 183 (148). Dans 51 situations, il s'agissait d'un dépassement des normes de revenus ou de fortune. 127 personnes n'ont pas donné suite aux demandes de renseignements complémentaires qui leur ont été adressées. 5 ont trouvé une autre solution ou ont été adressés à un autre service.

L'Aide sociale cantonale est versée sur la base de normes précises édictées par le Département de la Santé et de l'Action sociale. En 2003, les montants versés se sont élevés à Fr. 6'159'803.80 (Fr. 6'224'129.80). Les recettes de Fr. 3'203'367.15 sont constituées pour une grande part par des restitutions d'indemnités de chômage, des rétroactifs de l'Assurance Invalidité, etc. Elles imposent un important suivi administratif effectué par les collaborateurs du centre.

Revenu Minimum de Réinsertion (RMR)

Le Revenu Minimum de Réinsertion, entré en vigueur le 1^{er} juillet 1997. Il est destiné aux personnes sans emploi et qui n'ont pas ou plus droit aux prestations de l'assurance chômage. Le RMR comprend un forfait destiné à couvrir les besoins vitaux ainsi qu'une aide à la réinsertion sous la forme d'un contrat passé avec le bénéficiaire. La durée maximale des prestations RMR est de deux ans.

En 2003, le nombre de dossiers RMR est resté stable par rapport à 2002. Les chiffres ci-dessous correspondent aux dossiers RMR financiers.

- 172 personnes ou familles (179) ont bénéficié des prestations financières RMR
- 75 nouvelles demandes ont été traitées
- 56,4% des bénéficiaires sont suisses
- 37,8% ont moins de 35 ans
- 143 dossiers concernent des personnes domiciliées à Vevey

- 1'736'813 francs ont été versés aux bénéficiaires du RMR. Fr. 726'658.70 ont été remboursés.

Mesures de réinsertion sociale

En plus des prestations financières, le RMR offre la possibilité de bénéficier de mesures visant à la réinsertion professionnelle et/ou sociale. Les ORP sont en charge de l'éventail de mesures dites de réinsertion professionnelle ; les CSR/CSI, de celles à caractère social.

Les assistants sociaux proposent des mesures de réinsertion socioprofessionnelle en faisant appel aux prestations offertes notamment par l'Arbriclos, Caritas ou encore le CEFIL. Il s'agit de cours basés sur la gestion de la vie quotidienne à travers l'application de diverses techniques (théâtre, informatique etc.) ou d'ateliers. Les RMRistes peuvent encore bénéficier de mesures individualisées et plus personnalisées; celles-ci sont discutées et contractualisées avec leur assistant social.

Garanties de loyer

Le CSI cautionne 133 (166) garanties de loyer, représentant Fr. 297'215.--. La diminution du nombre de garanties de loyer est en grande partie due au fait que les assistants sociaux encouragent dorénavant leur client à faire appel à une société de cautionnement dont les frais peuvent être pris en charge par l'aide sociale.

Les dossiers généraux

Ce terme désigne les dossiers ouverts par le CSI qui ne relèvent pas de l'Aide sociale cantonale vaudoise ni du RMR. Leur nombre s'est élevé à 253 (231) pour l'année. 15% ont fait l'objet d'une intervention régulière. 62% des dossiers concernent des personnes de plus de 35 ans. La proportion des Suisses est de 49%. Les autres nationalités les plus représentées sont : les Portugais, les Italiens, les ressortissants de Serbie et Monténégro, de Macédoine, les Espagnols et les Français. 94 sont des couples (dont 60 avec enfants); 86 sont des femmes (dont 23 avec enfants) et 73 sont des hommes (dont 3 avec enfants). Ces interventions sont diverses: démarches auprès d'autres services, de la caisse de chômage, du Fonds cantonal d'aide à la famille, renseignements, conseils et soutien psychologique, problèmes conjugaux, prise en charge de problèmes de dépendance, recherche de fonds. 202 dossiers concernent des habitants de Vevey, et 51 des communes partenaires du CSI.

Durant l'année 2003, notre service a répondu à 312 demandes de renseignements de l'Office des poursuites, des prestations complémentaires, de l'AI et de l'office de la population entre autres.

Gestions financières

Le nombre de gérances financières assurées par l'Office social a été de 5 (9) en 2003. Les revenus à gérer proviennent de rentes AI, PC, AVS, frais médicaux. Les mouvements financiers liés à cette activité se sont élevés à Fr. 276'475.10. L'objectif de cette prestation est d'accompagner les usagers en vue de les aider à devenir autonomes. Le processus peut parfois prendre beaucoup de temps.

Dans la plupart des cas, les personnes reprennent totalement la gestion de leurs affaires. Dans le cas contraire, une demande de curatelle ou de tutelle est introduite auprès de la Justice de Paix. En 2003, quatre demandes ont été adressées à cette autorité. Le nombre de ces demandes tend cependant à diminuer sensiblement, dans la mesure où la Justice de Paix a de très grandes difficultés à trouver des curateurs et tuteurs de milice.

Services privés

La direction des Services sociaux met à disposition des institutions ci-après des locaux, une ligne téléphonique et un soutien administratif pour la prise de rendez-vous :

- Consultation conjugale
- Planning familial
- Centre de grossesse
- Consultations juridiques du Centre social protestant
- Pro Infirmis
- Centre de traitement en alcoologie
- Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA)
- Médiation familiale.

Depuis décembre 2003, la direction des Services sociaux accueille dans ses locaux la permanence juridique de l'Ordre des Avocats Vaudois.

4.2 Prestations spécifiques de la ville de Vevey

Outre les prestations ci-dessus, qui sont destinées à tous les habitants des communes regroupées au sein du CSI, la commune de Vevey octroie également des aides ciblées à l'intention de ses seuls habitants.

Fonds de secours

Il a été fait appel 28 fois au Fonds de secours de la commune de Vevey, pour des aides individuelles, notamment au moment de la rentrée scolaire et à Noël. Un montant de Fr. 24'089.20 a été versé. De nombreux fonds privés ont également été sollicités.

Aide communale aux chômeurs veveysans en fin de droit ayant charge de famille

La Municipalité a arrêté comme suit les montants octroyés au titre de ce régime spécifiquement veveysan et qui s'ajoutent aux indemnités du RMR :

- Fr. 50.-- par enfant, mais au maximum Fr. 300.-- par mois et par famille ;
- Fr. 75.-- par enfant, au titre d'allocation de Noël, mais au maximum Fr. 450.-- par famille.

En 2003, 20 familles ont bénéficié de cette prestation pour une contribution totale de Fr. 14'500.--.

4.3 Effectifs du personnel

Au 31 décembre 2003, les effectifs du personnel du CSI sont les suivants :

- 4,4 EPT administratifs
- 0,7 EPT adjointe sociale
- 6,1 EPT assistants sociaux

4.4 Bourse à l'emploi Riviera

Depuis juin 2002, les communes de La Tour-de-Peilz et de Vevey ont donné mandat à l'OSEO de mettre en œuvre et de gérer une Bourse à l'emploi, dont le fonctionnement a été autorisé par le Service cantonal de l'emploi (SDE). Elle est organisée sur le modèle d'une entreprise de location de services, comparable à une agence de travail temporaire mais à but non lucratif. Elle se distingue par sa population-cible, le type de travail proposé et son financement. Son but principal est la réinsertion professionnelle de personnes vivant une situation d'exclusion du marché du travail. C'est une alternative aux mesures actives de l'assurance-chômage (LACI) et du Revenu Minimum de Réinsertion (LEAC).

Population-cible

- personnes bénéficiant de l'Aide sociale ou du RMR; chômeurs de longue durée;
- jeunes sans pratique professionnelle;
- requérants d'asile et réfugiés avec permis de travail;
- personnes ayant eu des problèmes de dépendances mais étant stabilisées, bénéficiant ou non de l'Al.

Fonctionnement de la Bourse à l'emploi

Comme une agence de travail temporaire, la Bourse à l'emploi fonctionne comme intermédiaire entre des employeurs (locataires de services) et employés (la population-cible). Son rôle est de :

- trouver les places de travail;
- trouver les candidats potentiels pour effectuer les travaux;
- procéder aux engagements et assurer leur suivi socioprofessionnel et administratif.

Marché du travail visé

Les employeurs peuvent être des personnes privées, les services d'une administration publique, des institutions et associations à but non-lucratif, des entreprises privées à but lucratif.

Les activités recherchées sont pour l'essentiel des travaux de manutention et des prestations de service:

- nettoyage chez des personnes privées;
- aide lors de déménagements;
- commissions et courses;
- travaux d'emballage et d'expédition ponctuels;
- tonte du gazon, ratissage des feuilles et autres travaux d'auxiliaire de jardinage;
- aide aux personnes âgées;
- petits travaux de bureau;
- évacuation des déchets;
- missions temporaires dans le secteur public et privé.

La Bourse à l'emploi n'entre pas en matière pour des engagements de longue durée (postes fixes).

Salaire

Les salaires bruts versés aux employés sont, suivant la nature des tâches, de Fr. 16.--, Fr. 18.--, Fr. 20.--, Fr. 22.-- par heure (ou plus). Le salaire brut, les frais administratifs, les parts patronales et la TVA sont facturés aux employeurs dès que les travaux sont terminés ou à la fin de chaque mois.

Financement

Le financement par les communes sert à assurer la rémunération du personnel de l'OSEO et les coûts d'infrastructure (locaux, matériel de bureau/informatique, etc.).

En outre, l'employeur verse à l'OSEO une contribution pour les frais administratifs. Elle est fixée comme suit:

- Fr. 3.-- à Fr. 4.--/heure pour les communes, entreprises ou institutions non-signataires de la convention,
- Fr. 1.-- à Fr. 2.--/heure pour les communes, entreprises ou institutions signataires de la convention,
- Fr. 0.50 à Fr. 1.--/heure pour les personnes privées.

L'OSEO fournit le personnel qui assure la recherche de postes, le recrutement, les procédures d'engagement et les tâches de suivi socioprofessionnel et administratif ainsi que le programme informatique nécessaire à la gestion des placements.

Prospection de postes et promotion de la Bourse à l'emploi

Une distribution de plus de deux mille prospectus a été effectuée en 2003, à la suite de quoi 48 particuliers ont proposé des postes dans le domaine du jardinage, du déménagement et du nettoyage. 250 entreprises, services communaux et institutions à buts non lucratifs ont été sollicités. Les postes dans ces secteurs constituent le réel intérêt pour les candidats.

Engagements

41 contrats de missions ont été conclus par la Bourse à l'emploi en 2003, pour un total de 2'435 heures de travail. 33 personnes en ont bénéficié. Les travaux ont été essentiellement effectués chez des particuliers : ménage, déménagement, jardinage.

La contribution annuelle de notre commune à la Bourse à l'emploi a été de Fr. 28'046.--. Elle a été complétée par le versement de Fr. 15'000.-- alloués par la Fondation veveysanne pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs, gérée par la direction des Services sociaux.

5. CENTRES D'ACCUEIL

5.1 Centres d'accueil communaux de la petite enfance

"Les Marionnettes"

Ce centre de la petite enfance est ouvert du lundi au vendredi, de 06h30 à 19h00 sans interruption. Il est autorisé à accueillir :

- nursery : 20 enfants de 6 semaines à 2 ½ ans,
- garderie : 28 enfants de 2 ½ ans à 4 ½ ans,
- unité d'accueil pour écoliers (UAPE) : 29 enfants de 4 ½ ans à 6 ans.

Nombre moyen d'enfants par jour :

Ecoliers :	21	(17)
Garderie :	29	(34)
Nursery :	17	(18)

<i>Nombre annuel de journées :</i>	13'309.4	(13'685)
Garderie et écoliers :	9'076.3	(9'594.1)
Nursery :	4'233.1	(4'090.9)

113 familles, dont 23 monoparentales, ont placé leurs enfants à la garderie "Les Marionnettes".

"La Barcarolle"

Ce centre de la petite enfance est ouvert du lundi au vendredi, de 06h30 à 19h00 sans interruption. Il est autorisé à accueillir :

- nursery : 18 enfants de 6 semaines à 2 ½ ans,
- garderie : 24 enfants de 2 ½ ans à 4 ½ ans,
- unité d'accueil pour écoliers (UAPE) : 12 enfants de 4 ½ ans à 6 ans.

Nombre moyen d'enfants par jour :

Ecoliers :	10	(11)
Garderie :	17	(16)
Nursery :	15	(15)

<i>Nombre annuel de journées :</i>	8'275.2	(8'061.8)
Garderie et écoliers :	4'991.4	(4'636)
Nursery :	3'283.8	(3'425.8)

73 familles, dont 19 monoparentales, ont placé leurs enfants à la garderie "La Barcarolle".

Depuis mars 2003, les repas servis dans ce lieu d'accueil sont confectionnés par le personnel hôtelier de la cuisine qui a été

aménagée dans la nouvelle garderie des Cèdres, ce qui a induit une diminution des coûts.

"Les Sapins"

Ce centre de la petite enfance est ouvert du lundi au vendredi, de 06h30 à 19h00 sans interruption. Il est autorisé à accueillir :

- 10/12 enfants de moins de 18 mois
- 17 enfants de 18 mois à 4 ½ ans

Nombre moyen d'enfants par jour :

Garderie :	15	(12)
Nursery :	10	(8)

<i>Nombre annuel de journées :</i>	5'067.7	(4'805.6)
Garderie :	3'032.7	
Nursery :	2'035	

37 familles ont placé leurs enfants à la garderie "Les Sapins", dont 6 familles monoparentales.

"Les Cèdres"

En date du 25 janvier 2002, le Conseil communal a adopté les conclusions du préavis n° 3/2002 sur la "demande de crédit pour le financement des travaux de transformation-rénovation de l'immeuble "Les Cèdres", rue du Midi 11, propriété communale; création d'une garderie-nursery." Les travaux ont été achevés en février 2003. Le Service de protection de la jeunesse a alloué une contribution de Fr. 300'000.-- pour la première année d'exploitation. L'entreprise Nestec SA a contribué de manière substantielle et volontaire au coût des travaux de rénovation de cette nouvelle garderie.

Les premiers enfants ont été accueillis en mars 2003.

Ce centre de la petite enfance est ouvert du lundi au vendredi, de 06h30 à 19h00 sans interruption. Il peut accueillir :

- 36 enfants de moins de 18 mois
- 25-30 enfants de 18 mois à 4 ½ ans

Nombre moyen d'enfants par jour :

Garderie :	9
Nursery :	15

<i>Nombre annuel de journées :</i>	4'254.4
Garderie :	1'614.6
Nursery :	2'639.8

50 familles ont placé leurs enfants à la garderie "Les Cèdres", dont 5 familles monoparentales. En raison des difficultés à recruter le personnel éducatif, la pleine exploitation de l'institution ne sera effective qu'à partir du printemps 2004.

Pour 2003, ce nouveau lieu d'accueil de la petite enfance pourra bénéficier des subventions fédérales ; elles seront versées en 2004.

Halte-garderie du "Point-du-Jour"

Ce lieu d'accueil reçoit, pour des placements ponctuels, des enfants de 2 ½ ans à 6 ans. En septembre 2003, son exploitation a été transférée à l'association du Point-du-Jour", constituée d'un groupe de mamans. Notre commune continue à couvrir la charge locative des locaux qu'elle occupe à l'UCJG.

Salle à manger pour écoliers du Panorama

La gestion de cette installation a été confiée dès le 1^{er} janvier 2003 à la direction des Ecoles.

Surveillance médicale

En 2003, les centres communaux de la petite enfance n'ont pas connu d'épidémies. Le médecin chargé de leur surveillance médicale est intervenu ponctuellement, à la demande du personnel éducatif. L'état sanitaire des garderies est satisfaisant.

5.2 Gestion des institutions communales

Personnel

Les effectifs de l'ensemble du personnel des garderies communales s'élevaient à 42,7 EPT en 2003 (28,2). L'augmentation des postes du personnel des garderies entre 2002 et 2003 s'explique par l'augmentation de la capacité d'accueil de la garderie "Les Marionnettes" et l'ouverture de la nouvelle garderie "Les Cèdres". En raison de l'augmentation des tâches de cet important secteur d'activité de la direction des Services sociaux, deux nouveaux demi-postes ont été créés; l'un de secrétariat, l'autre de coordination de la gestion de l'ensemble des garderies.

Gestion administrative

A fin 2003, un programme informatique spécifique a été mis en place, afin de permettre une meilleure gestion des données nécessaires à l'accomplissement des tâches administratives liées à l'exploitation des garderies. En corollaire, les 4 garderies ont été reliées au réseau informatique communal, ce qui leur donne accès aux prestations usuelles (accès à internet, contrôle de gestion) et permettra, dans le courant 2004, de gérer l'ensemble des places d'accueil de la commune en ayant une vision globale et en temps réel.

Partenariat intercommunal et interentreprise

Les communes du cercle de Corsier ont admis le principe d'une collaboration avec notre commune en matière d'accueil de la petite enfance dès le 1^{er} janvier 2002. Un protocole d'accord précise la contribution de celles-ci au déficit de nos garderies. En janvier 2003, La Tour-de-Peilz a signé avec notre commune un même protocole de collaboration.

En 2003, le nombre de journées de placement des enfants domiciliés dans les communes partenaires a été le suivant:

<u>Corseaux</u>	<u>Corsier</u>	<u>Chardonne</u>	<u>Jongny</u>	<u>La Tour-de-Peilz</u>	<u>Total</u>
497	981	200	377	1'320	3'375

Les contributions des communes partenaires pour 2003 seront versées en 2004.

Dès le 1^{er} janvier 2002, Nestec SA couvre le déficit de nos structures d'accueil, au prorata du nombre d'enfants/journée placés au cours de l'année, que ses collaborateurs soient domiciliés à Vevey ou dans une autre commune. En 2003, 73 enfants des collaborateurs de Nestec SA ont été placés dans les garderies veveysannes, dont 35 domiciliés hors Vevey, pour un total de 6'526 journées.

Coût d'exploitation

Sous réserve du bouclage définitif des comptes pour l'année 2003, le coût d'exploitation des garderies communales, gestion et amortissements des immeubles inclus, s'est élevé à

Fr. 3'997'086.-- (Fr. 3'076'670.--)

Il a été diminué par les participations suivantes:

a) Parents	Fr. 1'335'506.--	(Fr. 1'055'445.--)
b) Service de protection de la jeunesse	Fr. 437'395.--	(Fr. 126'404.--)
c) Nestec SA	Fr. 321'613.--	(Fr. 98'075.--)
d) Communes partenaires	Fr. 26'332.--	

En 2003, 357 enfants ont été accueillis dans ces quatre centres de vie infantine.

5.3 Accueil privé de la petite enfance

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) "La Pomme d'Or"

L'unité d'accueil pour écoliers est gérée par l'Association d'Entraide familiale de Vevey - La Tour-de-Peilz. En juin 2003, la Municipalité autorisait cette association à étendre ses prestations en ouvrant une salle à manger pour écoliers dans les locaux de la Ludothèque, située à la rue du Conseil. D'une capacité d'accueil de 12 enfants, cette salle à manger libère ainsi autant de places à "La Pomme d'Or", permettant de mieux utiliser les possibilités de prise en charge à la journée qu'offre cette UAPE. La fréquentation moyenne annuelle a été de :

- 4 enfants au petit déjeuner,
- 27 enfants à midi,
- 13 enfants l'après-midi.

Notre commune couvre le déficit d'exploitation de ce lieu d'accueil, qui s'est élevé en 2003 à Fr. 158'197.--.

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) "La Campanule" (cf. préavis No 8/2001)

Cette UAPE, également gérée par l'Entraide familiale, est ouverte depuis octobre 2001. Sa capacité d'accueil est de 25 enfants de la 1^{er} enfantine à 12 ans. Ce nombre peut être porté à 30 enfants pour le repas de midi. La fréquentation moyenne a été de :

- 6 enfants au petit déjeuner,
- 22 enfants à midi,
- 14 enfants l'après-midi.

Les deux premières années d'exploitation ont été financées par le Service de protection de la jeunesse. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2003, le coût d'exploitation est entièrement à charge de notre commune, dont la contribution s'est élevée à Fr. 56'678.--. Les UAPE appliquent les mêmes tarifs de placement que les garderies communales.

Réseau de mamans de jour

Le réseau de mamans de jour est aussi géré par l'Association d'Entraide familiale. En 2003, 33 enfants veveysans ont été accueillis, à la journée ou à la demi-journée. Le réseau est aussi ouvert aux communes de Corsier, Corseaux, Jongny et Chardonne qui contribuent également à la couverture du déficit d'exploitation. L'ensemble du réseau compte 68 mamans d'accueil qui assurent la garde de 157 enfants.

En 2003, le réseau a effectué une enquête auprès des mamans de jour, afin de connaître leur avis sur la qualité de l'accueil des enfants. Les réponses reflètent la satisfaction générale des parents placeurs.

Le déficit à charge de notre commune en 2003 a été de Fr. 25'936.--.

Halte-garderie "Les Galopins"

Afin de répondre à une forte demande d'accueil de bébés à la demi-journée, la Municipalité a invité cette halte-garderie à adapter ses prestations aux besoins des familles et des mères en particulier. Aussi, depuis le 1^{er} octobre 2001, "Les Galopins" accueillent 10 bébés de 7h30 à 12h30 dont les parents travaillent ou dont la mère a une activité qui l'occupe toute la matinée (études, formation, etc.). 5 places sont exclusivement réservées aux parents veveysans qui acquittent le même prix de pension que celui pratiqué dans les garderies communales. Pour couvrir les frais liés à cette prestation, la Municipalité a porté la subvention aux Galopins de Fr. 20'000.- à Fr. 50'000.- depuis 2002.

L'après-midi, "Les Galopins" offrent un accueil en halte-garderie. Les familles veveysannes acquittent un prix de Fr. 6.-- de l'heure au lieu de Fr. 8.-- pour les autres.

En 2003, notre commune a dépensé, tout compris, un montant de Fr. 2'088'627.-- (Fr. 1'952'891.--) pour l'accueil de la petite enfance, après déduction des participations des parents et des apports cantonaux et privés.

Centre du Panorama

Les services et institutions suivants y offrent leurs prestations et collaborent à titres divers avec la direction des Services sociaux :

- Centres médico-sociaux de l'ASMADO (service de maintien à domicile)
- Profa : consultation conjugale, planning familial, centre de grossesse
- Salle à manger communale
- UAT de l'EMS Beau-Séjour
- Centre de loisirs pour le 3^{ème} âge

Centre de loisirs et salle à manger communale

En cours d'année, 105 activités ont été organisées en faveur des rentiers AVS. 2'545 personnes y ont participé. Parmi celles qui ont eu le plus de succès, notons plus particulièrement :

- les thés dansants
- les ateliers de bricolage, de pâtisserie
- les après-midi de jeux
- les cours de gymnastique
- les lotos
- le ping-pong
- les excursions
- la foire St-Martin et la fête de Noël

La fête organisée en juin pour fêter les 15 ans du Centre du Panorama a réuni 250 personnes. La traditionnelle excursion en bateau a réuni 142 personnes; le coût en a été couvert pour une large partie par le soutien de la fondation Haefeli-Meylan. 4'968 repas ont été servis en 2003 à la salle à manger et 4'623 aux personnes fréquentant l'Unité d'accueil temporaire (UAT).

La Fondation Beau-Séjour gère l'UAT, la salle à manger et le centre de loisirs pour le 3^{ème} âge du Panorama. Notre commune couvre le déficit d'exploitation de ces prestations à la population âgée ; il s'est élevé à Fr. 242'376.-- en 2003.

Commission de la famille

Lors de ses trois séances de 2003, la commission municipale de la famille s'est intéressée au fonctionnement d'Equinox, à la situation dans les garderies communales, à l'activité des UAPE en relation avec la question du repas de midi, au problème de la garde des enfants malades, au réseau Pédibus et à certains problèmes scolaires, à la situation des familles de Vevey, à la nouvelle législation de l'aide sociale et de l'aide au logement

6. INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

L'impulsion politique donnée en 2001 en matière d'intégration des étrangers, à la suite du rapport Boillat et des lignes directrices déterminées par la Municipalité a trouvé sa pleine expression en 2003. C'est en effet cette année qu'ont été menées à chef plusieurs études et que des mesures concrètes ont pu en être inspirées.

6.1 Rapport final d'Appartenances

Gilamont à visage découvert

VEVEY Sur mandat de la ville, l'association Appartenances a mené une étude approfondie de ce quartier qui a l'image d'un ghetto. Au final, des propositions concrètes, afin d'améliorer son intégration dans la cité.

Un quartier qui n'est pas un ghetto

Un quartier presque tranquille

Comment «déghettoïser» Gilamont?

Les résultats d'un projet-pilote visant à une meilleure intégration des habitants du quartier de Gilamont ont été présentés à la Municipalité de Vevey. Constats et perspectives.

Installation européenne, ils ont un accent, comme Laurent Baffin. Ils ont des enfants et ils ont des amis. Ils ont un travail et ils ont un logement. Ils ont une vie sociale et ils ont une vie de quartier. Ils ont une vie de famille et ils ont une vie de citoyen. Ils ont une vie de Suisse et ils ont une vie de Vevey.

LE DEUX TOURS BIENTÔT RÉNOVÉES

La composition composite de Gilamont, page d'une manifestation vivante, est souvent mal comprise par les Veveysans.

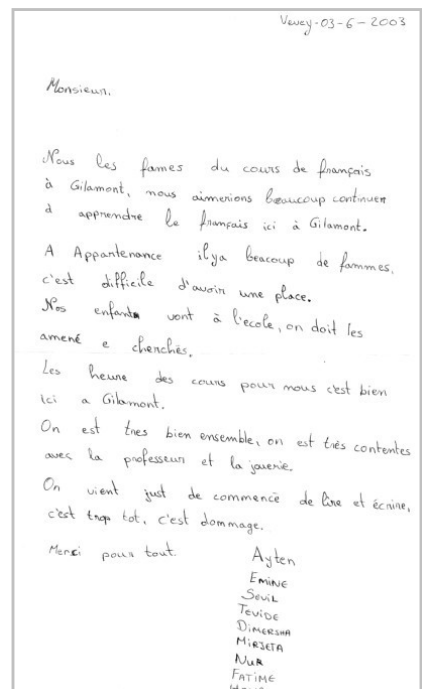
Gilamont, c'est...

- 1000 habitants
- 270 appartements
- 200 logements sociaux
- 2000 m² de commerces
- 2000 m² de services
- 2000 m² de bureaux
- 2000 m² de locaux commerciaux
- 2000 m² de locaux industriels
- 2000 m² de locaux agricoles
- 2000 m² de locaux artisanaux
- 2000 m² de locaux professionnels
- 2000 m² de locaux administratifs
- 2000 m² de locaux culturels
- 2000 m² de locaux sportifs
- 2000 m² de locaux éducatifs
- 2000 m² de locaux de soins
- 2000 m² de locaux de services
- 2000 m² de locaux de loisirs
- 2000 m² de locaux de culture
- 2000 m² de locaux de sport
- 2000 m² de locaux de santé
- 2000 m² de locaux de justice
- 2000 m² de locaux de religion
- 2000 m² de locaux de politique
- 2000 m² de locaux de science
- 2000 m² de locaux de technologie
- 2000 m² de locaux de communication
- 2000 m² de locaux de transport
- 2000 m² de locaux de sécurité
- 2000 m² de locaux de défense
- 2000 m² de locaux de justice
- 2000 m² de locaux de culture
- 2000 m² de locaux de sport
- 2000 m² de locaux de santé
- 2000 m² de locaux de justice
- 2000 m² de locaux de religion
- 2000 m² de locaux de politique
- 2000 m² de locaux de science
- 2000 m² de locaux de technologie
- 2000 m² de locaux de communication
- 2000 m² de locaux de transport
- 2000 m² de locaux de sécurité
- 2000 m² de locaux de défense

année a été la publication du rapport de l'association Appartenances sur le quartier de Gilamont. Cette analyse sociologique, menée dans le cadre d'un projet fédéral soutenu par la Commission fédérale des étrangers (CFE), a été mandatée et cofinancée par la ville de Vevey pour un montant total, sur trois ans, d'un peu plus de 100'000 francs. Outre la réalisation de l'étude et la rédaction du rapport, ce montant a également permis de financer plusieurs mesures concrètes mises en œuvre durant l'analyse déjà, comme la garderie et le cours de français pour les mères musulmanes.

La publication de ce rapport a donné lieu à une conférence de presse, dont l'écho a été important et à la mesure de l'importance des problèmes de communautarisme et de ghettoïsation qu'on voit apparaître notamment en France, et que la Suisse espère bien éviter.

L'immense avantage de la collaboration avec une association aussi ancrée dans le terrain qu'Appartenances, par rapport à une recherche de type universitaire, est que le rapport se concluait par une série de propositions concrètes, de pistes et de mesures à mettre en œuvre très



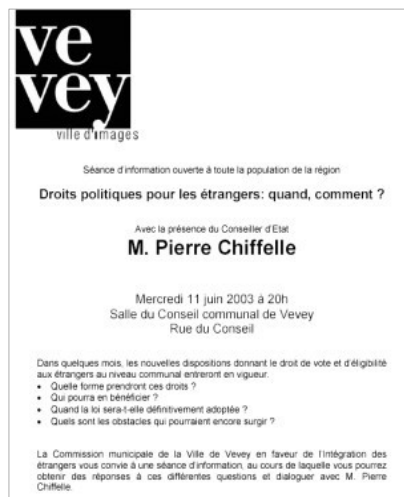
simplement pour tenter de remédier à certains maux inventoriés. Ce rapport figure dans une version raccourcie sur le site Internet de la ville de Vevey.

Parmi les mesures concrètes mises en œuvre en 2003 déjà figurent les points suivants:

- Réhabilitation de l'espace situé au pied des tours (remise en état des gazons et places de jeux, éclairage, installation de moloks, élimination des tags);
- Maintien du cours de français pour les mères musulmanes, confié à l'association Français en Jeu, ainsi que de la garderie qui y est liée;
- Contacts entre population, RKC et administration pour régler le problème des nuisances.

D'autres mesures sont prévues en 2004, comme l'extension et le dédoublement du cours de français (év. pour les maris musulmans), la formation des concierges à la médiation, des mesures de modération du trafic automobile, des séances de coordination avec le RKC.

Afin de garantir un encadrement régulier à ces mesures, les Services sociaux ont tenu à "régulariser" leur collaboration avec les associations actives dans le domaine de l'intégration. C'est ainsi que le soutien à la Jouerie de Gilamont a été quelque peu accentué et figure dorénavant au budget annuel. La subvention à Appartenances bénéficiera également d'une ligne spécifique dans le budget, tout comme celle de Français en Jeu, dans le chapitre Intégration des étrangers et non plus noyées dans l'ensemble des aides sociales. Afin de tenir compte de la structure essentiellement bénévole et décentralisée de ces deux associations, tout particulièrement FeJ, la commune a admis de participer non seulement aux frais des projets ponctuels qu'elle suscite, mais également aux frais généraux de fonctionnement de ces institutions.



raux de fonctionnement de ces institutions.

6.2 Droits politiques pour les étrangers au niveau communal

En acceptant la nouvelle Constitution cantonale le 14 avril 2003, le peuple vaudois a, dans le même temps, octroyé aux étrangers des droits politiques sous certaines conditions. Les étrangers établis depuis 10 ans en Suisse et depuis 3 ans dans le canton ont dorénavant le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal.

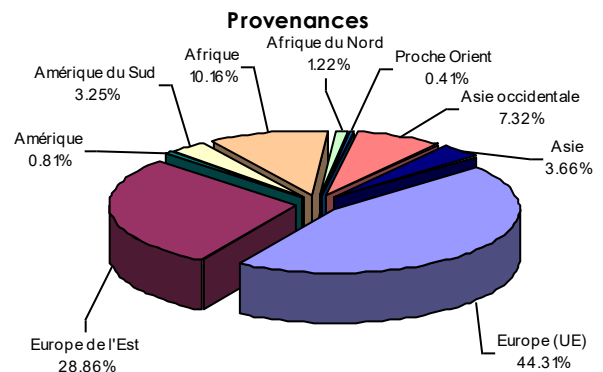
Consciente que ce nouveau droit n'était pas directement applicable et qu'il fallait profiter du délai de mise en œuvre pour informer les bénéficiaires et les administrations, la commission de l'Intégration des étrangers a organisé une séance d'information en présence du Conseiller d'État en charge du dossier, M. Pierre Chiffelle.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette séance, tenue le 11 juin 2003 à la salle du Conseil communal de Vevey. Outre les représentants de la plupart des communautés étrangères, y assistaient également des délégués de quelques communes voisines ainsi que de simples citoyens informés par l'annonce parue dans la presse.

Il est clair que cette information, survenue très tôt dans le pro-

cessus et alors que l'on se posait surtout des questions sur la future loi qui devait ancrer dans la réalité ces droits, n'est pas suffisante pour informer d'une manière concrète les futurs bénéficiaires de la manière dont ils peuvent désormais utiliser ces droits. La commission de l'Intégration et les autorités communales devront donc procéder à une information en profondeur en 2004, lorsque le fichier complet des bénéficiaires aura été établi.

Celui-ci a finalement pu être constitué par l'Office de la population, à partir des données existant dans les bases de données de la commune recoupées avec les informations fournies par le canton (date d'entrée dans le canton) et la Confédération



(date d'entrée en Suisse). Selon les estimations disponibles à fin 2003, le corps électoral sera augmenté de plus de 40%, passant de 7'724 à 10'994 électeurs. Pour la population étrangère, cela signifie donc que 3'270 personnes répondent aux critères fixés dans la Constitution, soit près de 60% des étrangers majeurs vivant à Vevey (7'200 étrangers établis, dont env. 1'800 de moins de 18 ans).

Parallèlement, l'effort fourni par la commune en matière d'information et de formation en vue de la naturalisation s'est poursuivie. Les résultats des séances d'informations organisées en 2001 et 2002 se remarquent par une nette augmentation des naturalisations de ressortissants d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Ces communautés d'immigration ancienne avaient la particularité de recourir très peu à la naturalisation, et c'était précisément afin de leur faire connaître les procédures allégées que ces séances avaient été organisées. L'objectif peut donc être considéré comme atteint.

Aujourd'hui déjà, la traditionnelle réception des nouveaux citoyens, jeunes arrivant à 18 ans et naturalisés de fraîche date, atteint les limites d'une manifestation familière. A l'occasion de l'octroi des droits politiques à 40% d'électeurs supplémentaires, la Municipalité envisage de mettre sur pied en 2004 une manifestation officielle destinée à accueillir tous ces nouveaux citoyens communaux. S'inspirant d'une motion en suspens, elle étudie la possibilité de créer une fête associant nouveaux citoyens et nouveaux habitants, ou de leur offrir une place particulière à l'occasion d'une manifestation officielle existante.

6.3 Activités de la commission pour l'intégration des étrangers

La commission réunit des représentants des partis politiques, des membres de l'administration et des délégués des communautés étrangères de la région (nombre d'associations ne sont pas limitées géographiquement au territoire de Vevey). Elle est étoffée à chaque fois que le besoin se fait ressentir d'établir des liens avec une communauté présente dans la région. Les liens ont ainsi été approfondis avec les personnes originaires des Balkans, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire.

La commission a tenu trois séances plénières, à quoi s'est ajou-

tée la séance d'information évoquée ci-dessus à propos des droits politiques. Ce thème est naturellement celui qui a le plus occupé le temps de la commission, celle-ci ayant notamment écrit au Conseil d'Etat afin de le prier de mettre en œuvre dans les plus brefs délais la loi destinée à concrétiser la nouvelle disposition constitutionnelle.

Elle a également abordé tous les thèmes structurant l'action des Services sociaux en matière d'intégration, en particulier la vaste opération Gilamont en collaboration avec Appartenances et ses conséquences. Elle a également discuté très largement de la seule ligne directrice qui est encore en veilleuse dans cette politique, celle du Guichet unique, et a ainsi appris que le projet était dorénavant envisagé comme intégré à la restructuration de l'administration générale et piloté par le Greffe.

La commission s'est également associée à des manifestations organisées dans d'autres contextes. A Vevey, cela a été la Fête multiculturelle à la Place Robin le 13/14 juin, ainsi que les rencontres interculturelles de la bibliothèque; pour sa part, le Municipal en charge a rencontré à plusieurs reprises des représentants des communautés serbe, albanaise et macédonienne. A l'extérieur, la commission était représentée lors des Assises de l'immigration le 6 juin à Renens, et à une rencontre avec la Commission cantonale consultative des immigrés à Lausanne le 2 septembre.

6.4 Projets soutenus par la Commission fédérale des étrangers (CFE)

C'est en 2002 que Vevey a pu bénéficier pour la première fois de subvention de la CFE destinée à soutenir certaines opérations dans le cadre de l'intégration des étrangers.

En 2003, le seul projet supplémentaire présenté a obtenu une subvention, à savoir la poursuite des rencontres interculturelles de la bibliothèque. Cinq réunions ont eu lieu en 2003, qui ont accueilli à chaque fois 30 à 40 personnes, d'origines très diverses. L'essor donné en 2002 déjà a été encore relancé par la coopération avec le Consulat du Portugal et les associations portugaises, qui avaient décidé de marquer ainsi le bicentenaire vaudois ! Les rencontres interculturelles ont eu lieu:

- 14 mai : Lettre à Isidore / Perpétue Nshimirimana (Burundi)
- 2 avril : Poètes romands au Portugal I / Luiz Manuel et Mousse Boulanger
- 13 juin : Poètes romands au Portugal II / Luiz Manuel, Mousse Boulanger, Denise Mutzenberg, Jean-Raymond Tschumi
- 8 octobre : Ecrire pour lui / Mireille Kuttel (Piémont)
- 19 novembre : Contes et nouvelles de Tunisie / Rafik Ben Salah

Outre l'achat et la location de livres en langue étrangères, qui rencontrent un succès grandissant et attirent à la bibliothèque les résidents étrangers qui ne la fréquentent que peu, la subvention de la CFE a également permis d'apporter une aide financière à la publication de deux des ouvrages présentés lors des rencontres interculturelles de Vevey: "Le coq de la cathédrale", de Mehmet Kajtazi (déc. 02) et "Lettre à Isidore", de Perpétue Nshimirimana (mai 03).

Toujours en 2003, le projet subventionné en 2002 par la CFE consistant en la formation des médiateurs-traducteurs par École a été finalisé. Les cours des médiateurs d'Appartenances doivent commencer début 2004 grâce à ce financement.

En automne 2003, les Services sociaux ont présenté trois nouveaux projets à la CFE, dont elle espère le soutien pour 2004/2005. Il s'agit des objets suivants:

- 1) Renouveau du soutien à la bibliothèque pour les rencontres interculturelles et le financement des œuvres présentées dans ce cadre
- 2) Cours de français dans le quartier de Gilamont pour les

mères musulmanes, jumelé avec un système de garderie pour leurs enfants

- 3) Formation des concierges de Gilamont et du reste de la ville à la médiation, afin de leur permettre de jouer un rôle d'intégration face aux nouveaux arrivants

Ces deux derniers projets découlent de l'analyse faite par Appartenances, ainsi que cela a été évoqué plus haut.

6.5 Autres événements

Fête multiculturelle

L'Association qui organise cette manifestation, dont la 3^e édition a eu lieu le 13/14 juin 2003, bénéficie d'un soutien financier de la ville. Les Services sociaux lui versent également une subvention de Fr. 5'000.- reconnaissant spécifiquement son rôle intégrateur pour les communautés étrangères. En outre, plusieurs membres de la commission municipale de l'Intégration sont associés à l'organisation de cette fête, soit à titre individuel, soit au sein de la communauté qu'ils représentent.

Théâtre de l'Oriental

Poursuivant sa politique de création et d'accueil, ce lieu reçoit lui aussi une subvention, de Fr. 10'000.-, des Services sociaux pour son rôle de lieu de spectacle à disposition des communautés étrangères et pour la production de spectacles en langue étrangère.

7. OFFICE DU LOGEMENT

Pendant la récession économique qui a marqué les années nonante, le marché du logement s'est détendu, plus particulièrement sur le plan quantitatif. Les loyers des appartements de une et deux pièces ont chuté. En revanche, ceux des logements de trois pièces et plus n'ont pas diminué malgré l'importante baisse du taux hypothécaire survenue au cours des dernières années.

Depuis 1999, le nombre de logements vacants a sensiblement diminué, y compris pour les logements de une et deux pièces. L'arrêt presque total de la construction survenu à la fin des années 90 en est la principale explication. La situation de pénurie est telle, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, qu'on peut affirmer que nous vivons une grave crise du logement, dont les familles sont les premières à souffrir. La mise en location à court et moyen terme d'environ 450 logements permettra sans doute une détente. Cela n'assurera cependant pas l'équilibre du marché, en raison de l'évolution démographique: constitution de nouvelles familles, augmentation du nombre d'enfants par famille, divorces et vieillissement de la population. La diminution du pouvoir d'achat d'une partie importante des ménages augmente encore les difficultés d'accès à des logements répondant aux besoins prioritaires des familles.

7.1 Prestations de l'Office

Logements subventionnés

Les logements subventionnés que notre commune a permis de mettre sur le marché ne peuvent, de loin pas, suffire aux besoins, d'autant plus qu'ils ne se libèrent guère. L'Office du logement instruit les demandes et détermine le droit d'occuper un logement construit avec l'aide des pouvoirs publics. Il procède à des contrôles réguliers.

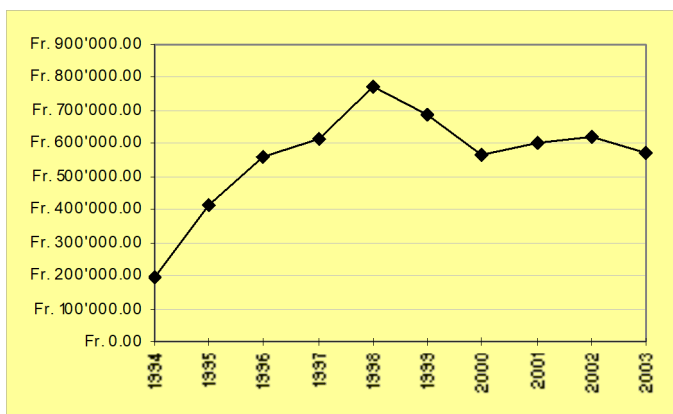
Notre commune "dispose" actuellement des logements suivants:

Rue du Panorama 17/Rue du Clos 9	30 appartements
Ch. du Petit Clos 15	14 appartements

Av. de Gilamont 57-59	46 appartements
Rue des Jardins 1-3	44 appartements
Av. de Rolliez 7-9-11 "En Subriez"	34 appartements
Rue du Torrent 4-6	24 appartements
Av. de Gilamont 62-64-66 "Gilamont-Village"	60 appartements
Bd de Charmontey 41-47	32 appartements
Rue d'Italie 5-13	24 appartements
Rue d'Italie 15-17	6 appartements
Total	314 appartements

En 2003, l'Office communal du logement a procédé au contrôle de la situation des locataires des immeubles de la rue d'Italie 5-13/15-17 et de l'av. de Gilamont 62-64-66.

En outre, conformément à la demande présentée par le Conseil communal et selon accord avec le propriétaire et la gérance concernés, l'Office communal du logement a contrôlé 37 dossiers de personnes désireuses de louer, dans le nouveau complexe immobilier des Marbriers (rue du Midi), les 17 appartements à prix contrôlé, selon les exigences fixées par l'Office cantonal du logement au moment de l'octroi du permis de construire. Quinze des 17 appartements concernés ont été attribués à des personnes ayant fait l'objet d'un préavis favorable de notre office comme répondant aux normes permet-



tant de prétendre à un logement subventionné.

Au 31.12.2003, les logements subventionnés représentent le 3,32% du parc immobilier.

Les charges communales liées à l'abaissement des loyers, pour l'ensemble des logements actuellement subventionnés, ont évolué comme suit:

1994	Fr. 195'405.--
1995	Fr. 413'343.--
1996	Fr. 560'301.--
1997	Fr. 616'653.--
1998	Fr. 769'885.--
1999	Fr. 685'332.--
2000	Fr. 568'338.--
2001	Fr. 601'056.--
2002	Fr. 617'451.--
2003	Fr. 570'084.--

Au cours des prochaines années, les projections indiquent:

2004	Fr. 525'000.--
2005	Fr. 464'000.--
2006	Fr. 408'000.--
2007	Fr. 352'000.--

L'effort de notre commune en matière d'aide au logement a atteint au maximum le montant de Fr. 769'885.-- en 1998 pour

l'ensemble des appartements subventionnés de notre commune. D'ici 2007, il sera réduit à Fr. 352'000.--.

Dans l'esprit de la motion acceptée par le Conseil communal et demandant que la commune revienne à un niveau de subventionnement de l'ordre de Fr. 800'000.- par année, la direction des Services sociaux a pris contact avec plusieurs promoteurs en vue de mettre sur le marché des logements subventionnés. Si aucune nouvelle procédure n'a démarré en 2003, un ancien projet resté en sommeil est en voie de finalisation. Grâce à de nombreux contacts avec les services communaux (Office du logement et Equipement Technique), la coopérative concernée devrait parvenir à concrétiser son projet en 2004.

Marché et statistique du logement

Chaque année, l'Office du logement procède au recensement des logements vacants à louer. Cette enquête révèle que 41 (61) appartements étaient vides au 1^{er} juin 2003. Le tableau ci-dessous présente l'état des logements vacants à cette date.

L'état des logements vacants à Vevey au 1^{er} juin 2003 est le suivant :

1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces	6 pces
15	10	7	5	1	2
(34)	(11)	(8)	(3)	(4)	(1)

Parc immobilier total : 9'447 (9'008) logements

Nombre total d'appartements **vacants : 41** soit **0,43%** du parc immobilier

Il est généralement admis qu'il y a pénurie si le pourcentage des appartements vides est inférieur à 1,5% du parc immobilier !

Demandes d'autorisation de démolition, de transformation, de rénovation ou de changement d'affectation de maisons d'habitation ou de logements

L'Office communal du logement est chargé de la préparation des préavis municipaux en matière d'autorisation de démolition, transformation et rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR du 4 mars 1985). 6 demandes d'autorisation ont été traitées en 2003.

Demandes d'aliénation d'appartements loués

L'Office du logement a également mandat de préparer les préavis municipaux en matière d'aliénation d'appartements loués (LAAL du 11 décembre 1989). 16 demandes ont été traitées en 2003.

Commission municipale du logement

En 2003, la commission s'est réunie à trois reprises. Elle a été tenue au courant de l'évolution du marché immobilier local et des différents chantiers en cours. Elle s'est penchée sur la nouvelle législation cantonale en matière d'aide au logement et la consultation que le Conseil d'Etat a mise en place à cet effet, ce qui a nourri une réflexion plus large sur les politiques publiques en matière de logement. Elle a pris connaissance des nouveaux projets d'immeubles d'habitation à Vevey ainsi que des objectifs de la Municipalité en la matière, notamment les investissements à consentir en matière d'entretien des bâtiments communaux.

Le Municipal en charge a participé, le 27 juin 2003, aux Assises cantonales du logement, organisées par le Département de l'économie. Il a rapporté à la commission le résultat de ces travaux. En outre, le Municipal et le Chef du service sont membres d'un des groupes de travail chargés de préparer la nouvelle législation en matière d'aide au logement.

7.2 Personnel

Le personnel de l'Office du logement est de 0,2 EPT. La titulaire assure également le secrétariat de la direction du service.

8. FORMATION DU PERSONNEL

La direction a poursuivi sa politique active en matière de formation permanente et de perfectionnement en faveur de ses collaborateurs et collaboratrices. En 2003, 16 d'entre eux ont suivi des cours d'une demi à trois journées. 3 collaboratrices des garderies suivent des cours de "mise à niveau" de leurs connaissances, échelonnés sur 2 ans, qui leur permettront d'accéder à une certification professionnelle supérieure à leur diplôme de base. 1 collaboratrice suit une formation en emploi, selon une procédure mise en place en 2003 visant à favoriser ce type de démarche et permettant de garantir l'attractivité des places de travail offertes par la ville de Vevey.

9. DIVERS

En 2003, les comités et commissions suivants ont tenu séance sous la présidence du Municipal directeur des Services sociaux :

- Délégation des communes du district pour la consultation conjugale et le Planning familial
- Commission municipale sur la famille
- Commission municipale d'intégration des étrangers
- Commission municipale sur le logement

Dans le cadre de ses activités de responsable de l'Informatique, il a présidé la commission chargée de la gestion du site Internet de la ville, vevey.ch.

Par ailleurs, le Municipal directeur des Services sociaux a représenté la Municipalité dans les associations et /ou les comités ci-après :

9.1 Social

- Comité de soutien de la consultation conjugale
- Comité de soutien de la consultation de planning familial
- Associations Pro Familia et ProFa
- Comité de l'ASMADO
- Conseil de la Zone sanitaire III
- Fondation Haefeli-Meylan
- Sociétés coopératives d'habitation "Charmontey A et B", "Demeure Vermeille", "Harivest", "Gilamont Village", "Subriez", "la Demeure Féminine" (La Tour-de-Peilz), et "Si Logements modernes SA"
- Comité de l'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite
- Conseil et comité RAS Riviera, Groupe de réflexion sur la réorganisation régionale du domaine médico-social
- Fondation de Beau-Séjour (Vevey), de Joli-Bois (Fontanivent)
- Fondation de l'Hôpital de la Riviera
- Fondation veveysanne d'aide aux chômeurs
- Association pour la préparation à la retraite (ARPR)

9.2 Institutionnel

SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION – EXERCICE 2002

Néant

- SIGE (Comité de direction)
- GESPER, groupe de contact entre la Municipalité et les représentants du personnel
- Société d'équipement public du Haut-Léman (SEPHL)
- Association SwissMedia – Comité Exécutif + Sous-commission Animation/Projets (Président)

- Groupe de pilotage de mise en place du futur Système d'information sur le territoire (SIT) de la Ville de Vevey
- Union des communes vaudoises (UCV)

9.3 Culturel

- Association des amis du musée de l'appareil photographique – Comité + rédaction de la revue "Le Petit Révélateur"
- Association Sport Riviera (restructuration de l'ASSV, devenue ASR)
- Commission de gestion de l'Espace Oriental
- Associations de quartier APERO et AQV

Au nom de la Municipalité	
le Municipal	le Chef de service
L. Ballif	F. Cortolezzis